TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10718 | 26 PAGES | — MARDI 17 JUILLET 1979

Tension politique en Inde après la démission de M. Desai

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'APPEL DU PRÉSIDENT CARTER AU PEUPLE AMÉRICAIN :
« Nous sommes la génération qui gagnera la guerre de l'énergie »

Crise morale

En s'adressant à ses concitoyens, dimanche soir, au cours d'une allocution télévisée retardée de dix jours, M. Carter a choisi d'élever le débat au-dessus des strictes préoccupations énergétiques. Aux yeux du président, la pénurie d'essence, les files d'attente des automobilistes, ne sont que le symptôme d'une crise autrement plus grave et profonde qui est de nature morale et spirituelle. Les Etats-Unis, à l'en croire, auraient perdu confiance en eux-mêmes.

La révolution américaine a introduit un concept nouveau dans le vocabulaire politique : celui du « droit au bonheur ». « Nous avons toujours cru en quelque chose appelé le progrès. Nous avons toujours cru que les jours de nos enfants seraient meilleurs que les nôtres », a rappelé le président. Si cette foi en l'avenir disparait, le moteur et le fondement même de la civilisation américaine sont atteints.

M. Carter espère créer un choc salutaire et provoquer autour de lui une mobilisation nationale. En définitive, en consommant sans frein une énergie dont une bonne partie n'est pas produite sur leur sol, les Etats-Unis se rendent coupables, selon le chef de l'exécutif américain, d'une sorte de péché collectif. Ils font passer la satisfaction de besoins matériels, dont certains sont superflus, avant les valeurs essentielles du travail et de l'indépendance. M. Carter ne fait que mettre le doigt, en réalité, sur la contradiction de la civilisation américaine, prise entre l'idéologie puritaine austère et économe des origines et la société de consommation à laquelle elle a donné naissance.

Les sceptiques feront remarquer que M. Carter a sans doute intérêt à évoquer, dans le style baptiste qui lui est propre, le « malaise » américain, pour mieux dissimuler son propre manque d'autorité. L'abondance des conseils qu'il a reçus à Camp David ne peut être présentée comme le symbole du soutien de tout un peuple. L'incapacité des Américains à restreindre leur consommation d'énergie est assurément le signe d'une crise morale, mais elle ne fait que souligner davantage l'absence de « leadership » de leur président.

Les multiples propositions de M. Carter changeront-elles le cours des choses ? Un recours accru au charbon, l'effort solaire, la réalisation de carburants de synthèse, sont des thèmes qui ont déjà été défendus non seulement par l'actuelle administration, mais, avant elle, par les présidents Nixon et Ford. Et si M. Carter semble se donner les moyens financiers et techniques de sa politique, il est n'est pas certain que les Américains apprécient ces dépenses supplémentaires et l'intervention accentuée du pouvoir fédéral par la création d'une société nationale chargée de développer les énergies de remplacement.

La boulimie de pétrole n'est qu'une manifestation parmi d'autres du malaise dénoncé par le président et de l'incapacité qu'ont montrée jusqu'alors les Etats-Unis (ils ne sont pas seuls dans ce cas) de répondre autrement que par une fuite en avant au défi porté dès 1973 à l'ensemble du monde industrialisé. Tout semblait pourtant indiquer, au lendemain de la sévère récession des années 1974-1975, que les Américains avaient su tirer certaines leçons de l'épreuve.

M. Carter aurait-il oublié, à moins qu'il n'en ait jamais pris conscience, que le retour en force du mal s'est produit quelques mois à peine après son arrivée à la Maison Blanche ? Il en est résulté d'abord une chute brutale du dollar qui n'a été enrayée que par des mesures tardives prises en novembre dernier, et ensuite une hausse des prix intérieurs dont le rythme avoisine désormais 14 %. C'est en vain qu'on cherche dans le message présidentiel la définition d'une politique propre à redresser la situation dans ce domaine pourtant crucial.

- **Les importations de pétrole seront réduites de 50 % en dix ans**
- **Une agence fédérale développera les ressources nouvelles**
- **Le dollar fléchit sensiblement et l'or atteint son plus haut niveau**

M. Carter devait préciser ce lundi 16 juillet, à Kansas-City, un certain nombre des mesures concernant la réduction de la dépendance énergétique américaine qu'il a annoncées dimanche soir.

M. Carter a évoqué la « crise de confiance » que connaissent, selon lui, les Etats-Unis, et a demandé l'« aide » des Américains pour mettre fin à « la paralysie, la stagnation et la dérive ». « Nous sommes la génération qui gagnera la guerre de l'énergie », a affirmé M. Carter, qui a rappelé les objectifs d'importation pétrolière pour 1979 et 1980 (8,5 millions de barils par jour) et a fixé les économies à réaliser à 4,5 millions de barils par jour d'ici à 1990. Pour compenser cette réduction massive des achats de brut à l'étranger, il compte sur le développement du charbon, des carburants de synthèse, du solaire et sur la chasse au gaspillage. Une société nationale de l'énergie est créée pour stimuler la création de ressources alternatives.

Le discours a été accueilli généralement avec faveur aux Etats-Unis.

A Tokyo, un porte-parole du gouvernement japonais a indiqué que le programme de M. Carter constituait une « stratégie ambitieuse ». A Abou-Dhabi, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'il était une « contribution positive » et que les mesures annoncées « vont incontestablement dans le sens des décisions prises au sommet de Tokyo ».

Les marchés des changes ont réagi défavorablement au discours. Hésitant à l'ouverture lundi 16 juillet, le dollar a fléchi sensiblement dans la matinée en dépit des interventions des banques centrales. Il est ainsi revenu à Francfort de 1,83 à 1,8075 DM et, à Paris, de 4,2675 à 4,2450 F. L'or à l'inverse a atteint son plus haut niveau de 291,40 dollars l'once.

De notre correspondante

Washington. — M. Carter a donc prononcé, dimanche soir 15 juillet, le discours télévisé sur la crise de l'économie et de l'énergie, qui avait été annoncé pour le 5 juillet, puis annulé sans explications.

Dans un souci évident de retrouver les accents à la fois simples et directs qui lui avaient gagné les suffrages en 1976, il a lu un discours habile, vibrant et populiste.

Il a consacré la première partie de son allocution d'une demi-heure à ce qu'il a appelé le « *malaise* » de ses compatriotes. Il a évoqué « *une crise morale et spirituelle* » qui va « *beaucoup plus loin que la crise de l'énergie, l'inflation et la récession.* ».

Evoquant les nombreux entretiens qu'il a eus pendant ses dix jours de retraite à Camp David, mais aussi ses rencontres récentes avec des Américains moyens, M. Carter a cité, avec une humilité voulue, les réflexions que ces rencontres avaient fait naître en lui. L'un de ses interlocuteurs n'a-t-il pas demandé « *du sang, de la sueur et des larmes* » ?

D'une voix plus timbrée, le président a alors entamé la seconde partie de son discours : la crise de l'énergie, a-t-il dit en substance, constitue une menace pour la démocratie américaine. « *C'est une crise de confiance dans notre avenir, une menace pour notre système politique et social.* » Et solennellement : « *Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une majorité du peuple pense que les cinq années à venir seront pires que les cinq années écoulées.* »

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR
Le rêve enfui

Et voici qu'après un siècle et demi de croissance économique ininterrompue, le président Carter annonce à ses concitoyens qu'ils devront renoncer à cette american way of life *qui confondait société d'abondance et société de gaspillage.*

Drôle de rêve, en effet, ce rêve américain que le reste du monde a vécu par procuration, les demi-riches toujours comme une obsession et les vrais pauvres souvent comme un cauchemar : à l'heure où il se dissipe, il serait bon de s'apercevoir que les Américains sont les premiers, mais pas les seuls, à devoir y renoncer en un siècle qui croyait que l'avenir est inépuisable.

BERNARD CHAPUIS.

Comment accorder les violons des Neuf ?

par PIERRE DROUIN

L'Europe va-t-elle passer à l'âge adulte, à l'heure des nouveaux périls ? Le mardi 17 juillet, la nouvelle Assemblée communautaire se met en place. Les vrais travaux, certes, seront pour plus tard, mais il n'était pas mauvais que, en cette période de vacances, les parlementaires fraîchement élus se retrouvent pour signifier qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Les nuages qui s'annoncent pour le deuxième semestre et 1980 imposent que les Européens se serrent les coudes plus que jamais.

Dans cette même ville de Strasbourg, le conseil européen des 21 et 2 juin avait donné enfin à l'opinion le sentiment que quelque chose bougeait dans le comportement des chefs de gouvernement à propos de l'énergie. Le « front des Neuf » a tenu, à Tokyo, face aux Américains et aux Japonais. On éprouvera, au fil des mois, sa solidité.

Curieux rendez-vous que ceux de l'Europe avec le pétrole ! La nationalisation du canal de Suez en 1956, avec ce qui s'ensuivit, aida puissamment à la signature des traités de Rome, et si l'on avait mieux écouté ceux qui portèrent l'Euratom sur les fonds baptismaux, sans doute serait-on moins vulnérable aujourd'hui.

1973, deuxième coup de semonce avec le quadruplement des prix du brut. L'effet est tout différent. Cédant à la panique, les pays membres du Marché commun, au lieu d'élaborer une politique commune appropriée, se dispersent au gré de leurs intérêts et croient naïvement trouver le salut dans des contacts bilatéraux avec les « nouveaux riches ».

(Lire la suite page 8.)

L'agitation autonomiste en Iran
Des affrontements au Khouzistan et au Kurdistan ont fait une quarantaine de morts

A quinze jours de l'élection d'une assemblée d'experts qui doit approuver la future Constitution, la situation se détériore dans les provinces iraniennes du Khouzistan (sud) et du Kurdistan (centre), où de nombreux incidents ont fait, au cours du week-end, une quarantaine de morts.

● A Khorramshahr, *dans le Khouzistan, six personnes ont trouvé la mort dimanche à la suite de l'explosion d'une grenade dans une mosquée. Peu après, quatre personnes ont été tuées lors de l'attaque de la maison où est détenu, sous la surveillance des gardes révolutionnaires, le cheikh Shobeir Khaghani, le chef de la communauté arabophone de la province. Dans la soirée, trois personnes accusées d'avoir commis l'attentat de la mosquée, ont été fusillées à la suite d'un procès expéditif. Deux autres personnes ont été passées par les armes lundi matin. L'entourage du cheikh Khaghani dénonce le caractère sommaire de ces exécutions, et souligne qu'en fait l'explosion de la mosquée de Khorramshahr était accidentelle, une grenade ayant explosé entre les mains d'un gardien de la révolution.*

● A Marivan, *dans le Kurdistan iranien, des affrontements entre la population et les « gardiens de la révolution » ont fait samedi vingt-quatre morts et une quarantaine de blessés. Les manifestants protestaient contre la présence au Kurdistan des « gardiens de la révolution », affirmant que parmi eux se trouvent* « d'anciens éléments de la SAVAK et des hommes dépendant des féodaux de la région ».

De notre envoyé spécial

Qom. — Le journaliste de passage en Iran ne sait où donner de la tête. Devrait-il s'intéresser au « *malaise* » dans l'armée — euphémisme pour désigner un état de décomposition avancé, — aux activités de l'organisation terroriste Forgham, qui a tenté d'assassiner, dimanche 15 juillet, l'ayatollah Shirazi, un influent dignitaire religieux de Téhéran, ou au grand procès d'« *espionnage en faveur de l'U.R.S.S.* » qui devait s'ouvrir ce lundi, ou bien encore aux affrontements et aux attentats qui ensanglantent le Kurdistan au nord et le Khouzistan au sud ?

Les autorités, incapables de s'attaquer aux problèmes fondamentaux qui agitent le pays, jouent aux pompiers sans savoir lequel des incendies est le plus menaçant. Des renforts sont détachés par hélicoptères au Kurdistan, le gouverneur du Khouzistan, l'amiral Madani, devant l'impuissance de ses effectifs armés, confie aux milices des gardiens de la révolution la tâche de protéger les oléoducs et les lignes ferroviaires, sabotées ces derniers jours par des autonomistes arabophones, dont cinq ont été passés par les armes. Violées par l'aviation irakienne, les frontières d'Iran sont plus que jamais vulnérables en raison de la grève de dix-huit mille techniciens de l'armée de l'air.

Pendant ce temps, le général Rahimi, le bouillant chef de la police militaire, qui continue à défier ses supérieurs, organise ce lundi un défilé de ses propres troupes et tient conférence sur conférence de presse.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 6.)

UN ENTRETIEN AVEC M. ALAIN PEYREFITTE

Après le « débat d'orientation » sur la peine de mort, qui a eu lieu à l'Assemblée nationale le 26 juin dernier, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, pense qu'un texte définitif sur la question pourrait être adopté à l'automne ou au printemps prochain. Il l'a affirmé à notre collaborateur Bruno Frappat dans l'entretien qu'on lira ci-dessous.

Il estime que la démarche suivie par le gouvernement ne peut être taxée de lenteur et que, de toute façon, le Parlement comme l'opinion n'étaient pas « mûrs », au moment du débat, pour accepter d'emblée une évolution aussi abrupte, de la législation. Aussi, le ministre de la justice stigmatise-t-il les « partisans frénétiques » de l'abolition de la peine de mort, en qui il voit les « véritables adversaires » de cette abolition.

« Les véritables adversaires de l'abolition de la peine de mort sont ses partisans frénétiques »

« Le débat sur la peine de mort a-t-il servi à quelque chose ? On a l'impression qu'il n'a pas éclairci — au contraire — les idées des Français. On ne voit pas où vous voulez en venir.

— Je crois, au contraire, que ce débat a commencé à clarifier des idées qui restaient fort obscures. Il y avait opposition absolue entre deux camps irréductibles : les abolitionnistes inconditionnels, qui voulaient abolir la peine capitale dans tous les cas et tout de suite, et les anti-abolitionnistes à tout crin, qui refusaient l'idée même d'une réflexion, comme présentant déjà un risque de « mettre le doigt dans l'engrenage ». Ces positions inconciliables résultaient d'une analyse superficielle.

» Le débat d'orientation a fait prendre conscience que les choses n'étaient pas si simples, qu'il ne suffisait pas de se crisper sur des certitudes hémiplégiques, qu'il fallait arriver à une solution réaliste.

» La discussion a fait avancer les idées par leur choc même ; sans compter nombre de suggestions utiles, sur la peine de substitution notamment. Pour la première fois dans l'histoire parlementaire française, le débat a changé de nature. Il a fait apparaître une troisième voie.

» En 1791, en 1848, en 1908, les abolitionnistes ont dominé le débat, mais ils ont toujours échoué. L'esprit public ne les suivait pas et ils n'avaient pas imaginé de le faire évoluer. Aujourd'hui, j'espère que la réflexion collective va pouvoir entrer dans une voie qui nous fasse échapper à ce manichéisme simplificateur.

— Vous parlez de manichéisme. Comment vous situez-vous personnellement ? Jadis, vous étiez abolitionniste.

— Je suis défavorable à la peine capitale par principe, par idéal. Mais je considère que cet idéal ne saurait être atteint tant que les Français continueront à ressentir avec anxiété le sentiment d'insécurité qui les étreint depuis le début des années 1970.

Propos recueillis par BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 10.)

L'OUVERTURE DU FESTIVAL D'AVIGNON
Peter Brook au cloître des Carmes

Ainsi, le dimanche 15 juillet, s'est ouvert le trente-troisième festival d'Avignon. La foule tranquille obéit aux habitudes acquises ou transmises qui constituent, en somme, une tradition. Et même si les cafés étalent chaque année un peu plus de tables sur les trottoirs, même si les cars des C.R.S., campés dans les rues avoisinant la place de l'Horloge, témoignent de la volonté d'ordre toujours plus grande de la municipalité, le banquet théâtral reproduit son rituel inchangé.

Peter Brook ouvre le feu. Il vient pour la première fois à Avignon et c'est comme si on l'y avait toujours vu. Il est installé jusqu'au 26 juillet au cloître des Carmes avec son Centre international de création théâtrale. Les arches austères et les pierres nues, blanches sous les projecteurs, semblent faites pour son style dépouillé. Il a fait disposer les gradins en étoile et couvrir le sol de sable irrégulier dans lequel est planté un arbre. A la lumière du jour, le spectacle commence avec une farce africaine, « l'Os », adaptée par Malik Bowens et Jean-Claude Carrière.

Il y est question de faim, d'égoïsme, d'obstination et des manières de se comprendre. Dans un village si pauvre que la viande appartient à une légende passée, vit un illettré qui a fait éduquer son fils, mais ce qu'il veut dire ne peut pas s'écrire. Devenu propriétaire d'une vache, il doit la partager avec tout le village, c'est la loi. Il ne veut pourtant pas partager la part qui lui revient avec l'ami qui lui a donné l'animal en paiement de ses dettes. Son refus tourne à l'obsession. Il joue le malade, fait le mort, va jusqu'à se laisser enterrer pour obliger l'autre à partir. Mais l'autre reste, hérite de sa femme et de la viande.

La farce, très bien jouée, menée avec une truculence et une simplicité qui rappellent tout à fait les Ubu des Bouffes du Nord, s'achève sur un moment bref, soudain tragique et beau, où la fantaisie appuyée fait place à la dignité d'une amertume lucide.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

CRISE

La mobilisation sans la guerre ?

par ROBERT LATTÈS (*)

REFLECHISSONS au nouveau paysage énergétique. A 21 dollars le prix moyen du baril, le commerce mondial du pétrole représente maintenant environ 3 % du P.N.B. mondial. En 1970, il n'en représentait que 0,6 %. Une telle évolution recèle de durables et dangereux déséquilibres. Certaines guerres n'ont pas d'effets plus importants.

Lorsqu'en 1970 il fallait s'assurer à long terme une production annuelle supplémentaire d'un milliard de tonnes de pétrole, il fallait investir progressivement de l'ordre de 30 milliards de dollars : cela représentait environ 1,25 % du P.N.B. mondial de l'époque. Si aujourd'hui on veut s'assurer à long terme une production supplémentaire identique, si on veut le faire pour éviter les risques et les conséquences maintenant redoutables de ruptures d'approvisionnements d'hydrocarbures liquides, il faudra essentiellement recourir à des hydrocarbures non conventionnels, donc difficiles, donc chers. Pour une telle quantité, l'investissement moyen sera de 35 000 dollars par baril/jour, soit au total 700 milliards de dollars ; cela représente environ 7,6 % du P.N.B. mondial actuel. A nouveau un changement d'échelle considérable qui va bouleverser toute la politique d'affectation des investissements de la planète et dont on n'a pas fini de subir les conséquences, multiples et sérieuses.

Certaines guerres n'ont pas d'effets plus importants.

Les pays consommateurs doivent dorénavant consacrer à leurs importations pétrolières une fraction substantiellement croissante de leur P.N.B. Prenons le cas de la France : avant le Kippour, ces importations représentaient environ 1 % de son P.N.B. ; en 1978 déjà 2,3 % ; en 1980 ce sera de l'ordre de 3,4 %. Une telle évolution, de tels chocs modifient profondément tous les équilibres économiques, financiers, monétaires, et donc sociaux, et donc politiques à l'échelle planétaire. Certaines guerres n'ont pas d'effets plus importants.

La situation énergétique amplifie et accélère la montée des périls. Le temps des illusions est révolu, on sait qu'il n'y aura plus de miracle ; on sera au moins plus réaliste quant aux perspectives d'approvisionnements et de prix, la stabilité des politiques à long terme devrait y gagner. Peut-on tourner une page sur les sottises, les illusions et les tergiversations qui nous ont fait perdre six ans depuis le Kippour ? Sur les indéterminations qu'a admirablement illustrées le président des Etats-Unis, dont le pays — outre des responsabilités majeures — est le plus gros consommateur mondial d'énergie ? Car, si le président Carter avait bien vu les grands objectifs énergétiques, il s'est jusqu'ici radicalement trompé sur les moyens ; ses états d'âme notamment ont continué à être ceux d'un candidat ou d'un opposant, pas ceux d'un chef d'Etat. Et de quel Etat ! L'énergie sous tous ses aspects réclame aujourd'hui réalisme et clarté et interdit des discours contradictoires, par exemple en matière d'énergie nucléaire.

La question est en fin de compte fort simple : saura-t-on promettre la sueur et quelques larmes ? et les faire accepter. Pour tenter d'éviter le sang et les larmes.

Courage, lucidité — concertation aussi, — le chemin est désormais étroit si l'on veut que la guerre économique ne dégénère pas en guerre tout court.

(*) Agrégé de l'Université.

Pour un nouvel interventionnisme

par PAUL GRANET (*)

LE gouvernement Barre aura bientôt trois ans. L'effort qu'il a accompli pour confronter l'économie française aux autres économies internationales est important. Libération des prix intérieurs, rétablissement de notre balance commerciale, assainissement de secteurs industriels entiers, opération « vérité des prix » dans le secteur public, meilleure maîtrise de la masse salariale, tout a été mis en œuvre pour que la France accepte et supporte le vent du grand large. Œuvre salutaire et largement réussie, pour autant qu'une politique puisse « réussir ».

Mais il faut dire que les temps ont changé. D'une part, parce que la crise de l'énergie s'est aggravée, d'autre part, parce que toute politique entraîne des effets seconds dont l'accumulation peut s'avérer dangereuse. Ainsi, avec une note pétrolière à payer qui s'alourdit chaque mois — et dans quelle proportion ! — avec 1 500 000 demandeurs d'emploi, le « choc des mondes économiques » (pour ne pas parler du libéralisme) a moins de vertus aujourd'hui qu'hier. Les Français, devant la crise, n'accepteront les contraintes de la solidarité que s'ils ont conscience d'une politique gouvernementale volontariste fondée sur le refus des effets mécaniques de la dépression. La définition d'un « nouvel interventionnisme » revient donc à l'ordre du jour.

Prenons-en trois cas d'application.

Tout est mis en œuvre pour équilibrer notre balance commerciale au moyen d'une augmentation de nos exportations. Mais ne pourrait-on pas, dans le même temps, essayer de réduire les importations ? Ne serait-il pas opportun de donner comme critère premier, à toute intervention des pouvoirs publics en faveur d'entreprises en difficulté, le lieu de production du fabricant de substitution ? J'y verrais deux avantages : une moindre sortie de devises, une défense nationale mieux assurée. N'oublions jamais que la défense nationale implique, dans tout secteur économique, un certain degré d'autonomie. Un exemple : la disparition de l'industrie française des machines à tisser est néfaste tant pour la balance commerciale que pour notre indépendance natonale.

Belle au bois dormant, l'IDI (1) pourrait peut-être trouver là une nouvelle mission : ne faudrait-il pas repenser ses moyens financiers et juridiques ?

Deuxième cas d'application : le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le chômage. Au risque de surprendre quelques-uns, je dirai que certaines collectivités territoriales — comme la région et le département — sont riches et qu'elles en arrivent à financer des programmes d'interventions sociales qui ne sont pas raisonnables. On ajoute des indemnités à celles des ASSEDIC (ce sont des fonds de secours), on dépense des millions pour des ramassages scolaires financés intégralement, on peaufine à l'infini routes secondaires et bordures de trottoirs, et, pendant ce temps, les entreprises ferment leurs portes. Je sais combien il peut être dangereux d'autoriser les collectivités territoriales à faire de l'interventionnisme économique direct : risques de politique partisane favorisant certains, ou d'exploitation politique au détriment de la discrétion qui doit entourer tout interventionnisme économique. Mais la DATAR a étudié de multiples procédures qui évitent ces inconvénients. M. Mauroy, en tant que président de l'établissement public régional du Nord, en a proposé d'autres. Pour ma part, j'en suggérerai une : pourquoi ne pas laisser régions et départements subventionner les fonds ou organismes d'intervention de l'Etat (CIASI et Codefi) (2) avec une règle de « juste retour » dans le territoire de la collectivité « payante » ?

Troisième cas d'application : l'énergie.

Le programme d'économie d'énergie, soit par la chasse au gaspillage, soit par la modification des cycles de production, semble complet. Mais est-il accompagné de mesures incitatives convaincantes ? J'en doute. Chaque jour des milliers d'H.L.M. sont lancées dans ce pays et seront demain chauffées à partir de techniques classiques. Très exactement comme si la crise de l'énergie n'existait pas. On peut en croire mon expérience de président d'office d'H.L.M. Quelles sont les incitations à utiliser le bois, l'alcool, à produire individuellement (voir à distribuer) de l'électricité ? Il y a une révolution à faire. Avec un institut pour le développement des économies d'énergie comme le propose le parti socialiste ? Peut-être. Certainement pas avec dix ministres et cent administrations que M. André Giraud s'acharne et s'épuise à motiver et coordonner.

Dans les trois cas, la conclusion est identique : on manque de structures administratives ou ministérielles, si possible décentralisées, susceptibles de « moduler » le nouvel interventionnisme. Peut-être faut-il, pour commencer, se dire que les politiques de « neutralité », de « désengagement », de « retrait » de l'appareil d'Etat, adaptées à une autre conjoncture, sont aujourd'hui inadéquates.

Il ne faut certes pas recréer l'univers bureaucratique dont la France a pâti. Mais il s'agit de repartir d'une excellente constatation, à savoir qu' « une société avancée ne peut se décharger sur la seule concurrence et le seul marché du soin de la conduire » (Valéry Giscard d'Estaing).

La meilleure synthèse possible entre l'élan libéral et l'héritage gaulliste est dans la conciliation d'une recherche de la concurrence, du risque et plus généralement de l'individualité des vies et de l'affirmation d'un dessein national d'indépendance et de solidarité où l'Etat n'ait pas honte de jouer pleinement son rôle.

(*) Ancien ministre, député apparenté U.D.F. de l'Aube, vice-président du Contrat social.

(1) IDI : Institut de développement industriel.

(2) CIASI : Commission interministérielle d'aménagement des structures industrielles ; Codefi, comité d'examen du financement des entreprises.

FEUILLETON

N° 12

ATAR-GULL

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE TROIS

MYSTÈRE

Le sinistre pirate Brulart, à bord de « la Hyène », s'est emparé du brick du négrier Benoît, « la Catherine », et de son « chargement » de « bois d'ébène ». Après avoir expédié l'infortuné capitaine sur une chaloupe en pleine mer, il punit horriblement puis jette pardessus bord un de ses matelots, le Grand-Sec, qui avait osé embrasser deux négresses qu'il s'était réservées. Cela fait, il se retire dans sa cabine, d'où on voit bientôt poindre une étrange lumière.

BRULART avait soigneusement fermé, verrouillé, cadenassé la porte de sa dunette. Au-dehors, pas le plus léger bruit, quelquefois le sifflement des cordages... le frôlement des voiles, le clapotis des vagues qui battaient doucement la poupe du brick, et s'ouvraient au sillage phosphorescent du navire, voilà tout.

Il écouta encore, regarda bien si personne ne l'épiait... et s'avança vers son grand coffre.

Il l'ouvrit.

On aurait cru d'abord que ce vieux bahut ne contenait rien... mais, en l'examinant attentivement, on y découvrait un double fond.

Il le leva.

Et, dans un coin de cette cachette, il prit un coffret recouvert de cuir de Russie.

Cette petite caisse, richement ornée, portait un bel écusson armorié.

C'était peut-être le blason de Brulart... ?

Brulart ferma hermétiquement les rideaux de la dunette, et posa le précieux coffret sur sa petite table sale et graisseuse, qu'il approcha du lit...

Il se coucha à demi étendu, après avoir dédaigneusement jeté le chapeau, la couronne, la veste et la culotte de feu M. Benoît.

Alors, il leva le couvercle de l'étui, et ses yeux brillaient d'un feu singulier...

Sa figure, ordinairement rude, sauvage, semblait se dépouiller de cette écorce épaisse, et ses traits, fortement caractérisés, paraissaient vraiment beaux, tant une subite et inimitable expression de douceur s'y était révélée... Il secoua son épaisse chevelure, comme un lion qui se débarrasse de sa crinière, écarta ses longs cheveux, et tira respectueusement du coffret un petit flacon de cristal miraculeusement sculpté et presque caché sous l'or et les pierreries qui l'ornaient...

Puis il approcha ce merveilleux bijou de sa lampe fumeuse et fétide, et, à sa lueur rougeâtre, contempla ce qu'il contenait.

C'était une liqueur épaisse, visqueuse, d'une teinte plus colorée, plus brillante que celle du café. Il paraît qu'elle était pour lui d'un bien haut prix, car ses yeux rayonnèrent d'une joie céleste quand il s'aperçut que le précieux flacon était encore aux trois quarts plein.

Il le baisa avec onction et amour, comme on baise la main d'une vierge, et le déposa, non sur la vilaine table, oh ! non, mais sur un petit coussinet de velours noir, tout brodé d'argent et de perles...

Il tira aussi du coffret une petite coupe d'or et un assez grand flacon de même métal.

Mais pendant toute cette cérémonie il y avait sur les traits de Brulart autant de recueillement et d'adoration que sur le visage d'un prêtre qui retire le calice du tabernacle...

Et, ouvrant délicatement la petite fiole, il versa goutte à goutte la séduisante liqueur qui tombait en perles brillantes comme des rubis.

Il en compta vingt... puis il remplit la coupe d'une autre liqueur limpide et claire comme du cristal, qui prit alors une teinte rouge et dorée.

Il porta la coupe à ses lèvres avides, but avec lenteur en fermant les yeux et en appuyant sa large main sur sa poitrine ; après quoi il resserra coupe, flacon dans le petit coffre, et le petit coffre dans le grand bahut, avec la même mesure le même soin, le même recueillement...

Et quand il se redressa, vous eussiez baissé les yeux devant ce regard inspiré... qui faisait presque pâlir la lumière de sa lampe ; il était beau, grandiose, admirable, ainsi ; ses guenilles, sa longue barbe, tout cela disparaissait devant l'incroyable conscience de bonheur qui éclatait sur son front tout à l'heure sombre et froncé... Maintenant lisse et pur comme celui d'une jeune fille...

« Adieu ! terre... à moi le ciel !... », dit-il en s'élançant sur son lit.

Dix minutes après, il était profondément endormi.

Il venait de prendre la dose d'opium qu'il buvait chaque soir.

Or, par une bizarrerie que l'effet et l'habitude constante de cet exhilarant peuvent facilement expliquer, il avait fini par prendre l'existence factice qu'il se procurait au moyen de l'opium, ses créations si poétiques, si merveilleuses, ses délirants prestiges, ses ravissantes visions, pour sa vie *vraie, réelle,* dont le souvenir vague et confus venait étinceler par moments à son esprit, dans le jour, parmi des scènes affreuses, comme la conscience d'une journée de bonheur vient quelquefois dilater notre cœur, même au milieu d'un songe horrible...

Tandis qu'il considérait sa *vie vraie,* sa vie qu'il menait au milieu de ses brigands, du meurtre et du vol, à peu près comme un songe, un cauchemar pénible auquel il se laissait entraîner avec insouciance, et qu'il poussait machinalement à l'horrible, selon le besoin, le désir du moment, sans réflexion, sans remords, et même avec une secrète jouissance ; comme ces gens qui se disent vaguement au milieu d'un rêve affreux : « Que m'importe... je me réveillerai toujours bien ! »

C'était, en un mot, la vie renversée.

Le fantastique mis à la place du positif.

Un rêve à la place d'une réalité.

C'est obscur, je le sais.

Mais essayez de l'opium, madame, et vous me comprendrez...

Croyez d'ailleurs un homme d'*expérience.*

O douce et ravissante ivresse de l'opium, ivresse pure et suave, ivresse toute morale, élevée, poétique !

A côté de la vie réelle, triste, déçue, douloureuse, tu improvises une vie fantastique, brillante et colorée !

Là, jamais un chagrin ; mollement bercé de rêve en rêve, on jouit sans regret... C'est un long jour de fête sans lendemain, un amour sans larmes... un printemps sans hiver.

Tantôt c'est un gai voyage sur ce beau lac, dominé par l'antique habitation de vos aïeux et encadré d'un gazon vert que foulent en dansant des jeunes filles aux robes flottantes.

C'est une séduisante causerie sous un ombrage séculaire où l'on se parle si bas, si près, que les lèvres se touchent et frémissent.

Ou bien encore, c'est la demoiselle au corselet d'émeraude, aux ailes de nacre et de moire que l'on poursuit en chantant la vieille chanson qu'une mère vous a apprise autrefois.

Et puis souvent, pour contraster avec ces tableaux si frais, si jeunes, si parfumés, surgit une bizarre vision, quelque chose d'horrible et d'étrange... qui vous terrifie et vous glace un moment...

Alors, c'est comme la peur qu'on éprouve au milieu d'une paisible vallée d'automne, quand l'aïeul raconte quelque lugubre et sanglante chronique.

Mais aussi que cette folle terreur d'un instant donne un charme plus vif aux voluptueuses caresses de ces femmes pâles, douces, aériennes, qui réalisent tous les songes de votre ardente jeunesse : vous savez ! quand le regard sec, haletant sur votre couche solitaire, vous appelez en vain l'être mystérieux et inconnu que l'on rêve toujours à quinze ans.

Oh ! qu'alors elle semble vulgaire, cette ivresse du punch, malgré ses mille flammes bleuâtres et nacrées, ses étincelles aigrettes d'opale et de feu qui frissonnent, pétillent en courant sur les bords d'une large coupe !

Oubliez le champagne au milieu des glaçons : laissez bouillonner sa mousse ; laissez-la déborder et couler à longs flots sur le cou brun des bouteilles.

« Après tout, que serait cette ivresse ? Quelque lourde et grossière orgie, des idées sans suite, une tête pesante, une raison éteinte ou hébétée. »

Au lieu que l'opium ! Tenez... voyez ce Brulart ! si vous saviez ce qu'il rêve !

C'est un homme étrange que cet homme ! Féroce et crapuleux, c'est à force de vices et de crimes qu'il a pris un impérieux et irrésistible ascendant sur une tourbe d'êtres dégradés et infâmes ; jamais une pensée noble ou consolante ; on dirait que c'est en riant, d'un rire satanique, qu'il creuse dans la fange pour voir jusqu'à quel point d'ignominie peut aller la dégradation humaine.

Cette vie, c'est sa vie apparente de chaque jour, sa vie physique, sa vie de brigand, de négrier, de pirate, d'assassin... sa vie qui le fera pendre.

Maintenant, il rêve : l'esprit, l'âme, a quitté son ignoble enveloppe... c'est son autre existence qui commence... son existence aussi à lui, belle, riante, parée, avec des fleurs et des femmes, des palais somptueux, des chants de gloire et d'amour, son existence à vous désespérer tous, oui, cent fois oui, car l'ivresse de l'opium l'élève à un degré de puissance inouïe. Les trésors du monde, le pouvoir des rois, ne pourraient jamais, dans votre vie réelle, vous donner la millième partie des jouissances ineffables que goûte ce brigand en guenilles. [...]

« Mais, mille millions de tonnerres de diable ! hurlait le Malais à la porte de la dunette, qu'il ébranlait de toutes ses forces, il est donc mort !... Capitaine... c'est la goélette qui est à la poupe, et maître le Borgne qui dit que nous sommes chassés... Capitaine !... Capitaine ! »

Cet infernal bruit tira Brulart de son sommeil fantastique.

« Déjà », s'écria-t-il douloureusement (je le crois) en regardant à travers les joints de ses persiennes.

Et tout avait fui avec le réveil ; il ne restait qu'un vague et confus souvenir qui ne faisait que l'accabler davantage.

Le dieu retombait brigand.

Et, sans se donner la peine d'ouvrir sa porte verrouillée et fermée, d'un effroyable coup de tête il la défonça au moment où le Malais frappait encore ; celui-ci fut rouler à vingt pieds...

Fort heureusement, car Brulart l'eût tué.

Mais que devint le capitaine lorsqu'il vit la goélette en panne, et qu'il entendit le Borgne lui crier :

« Ah çà, vous êtes donc sourd, capitaine ! Voilà une heure que je m'égosille à vous héler ; nous sommes chassés, et par une frégate, je crois ; il n'y a pas à lanterner... je vais aller vous trouver, et nous causerons... vite... car elle a bonne brise, et c'est un vilain jeu à jouer... Tenez... voyez-vous ce signal qu'elle vient de faire encore !

— F... ! », dit Brulart.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)

هكذا من الأصل

LE DISCOURS TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT CARTER

« Nous sommes à un tournant de notre histoire »

Voici les principaux passages du discours télévisé, prononcé dimanche soir 15 juillet, par le président Carter.

« Bonsoir. Il y a exactement trois ans, le 15 juillet 1976, j'acceptais la désignation de mon parti pour être candidat à la présidence des Etats-Unis. Je vous ai promis un président qui ne soit pas isolé du peuple, qui sente vos peines et qui partage vos rêves, et qui tire de vous sa force et sa sagesse.

» Au cours des trois années écoulées, je vous ai parlé en de nombreuses occasions de préoccupations nationales : la crise de l'énergie, la réorganisation du gouvernement, l'économie nationale et les questions de la guerre, et *plus* particulièrement de la paix.

» Mais au cours de ces années, les sujets des discours, les entretiens et les conférences de presse sont devenus de plus en plus limités, axés de plus en plus sur ce que le monde clos de Washington juge important. Progressivement, vous en avez appris de plus en plus sur ce que pense le gouvernement, sur ce qu'il devrait faire, et de moins en moins sur les espoirs de notre pays, sur nos rêves d'avenir.

» Il y a dix jours, j'avais prévu de vous parler à nouveau d'un sujet très important : l'énergie. Pour la cinquième fois, j'aurais décrit l'urgence du problème et formulé une série de recommandations législatives au Congrès.

» Mais, alors que je m'apprêtais à parler, j'ai commencé à me poser la même question qui, je le sais maintenant, trouble nombre d'entre vous : pourquoi n'avons-nous pas été capables de nous rassembler en tant que nation, pour résoudre notre grave problème de l'énergie ?

» Il est clair que les vrais problèmes de notre pays sont bien plus sérieux, plus sérieux que les files d'attente pour l'essence ou que la pénurie d'énergie, plus sérieux même que l'inflation ou que la récession.

» Et je me rends compte plus que jamais qu'en tant que président j'ai besoin de votre aide. Aussi ai-je décidé de me pencher et d'écouter les voix de l'Amérique. J'ai invité à Camp David des gens venant de tous les horizons de notre société : affaires et syndicats, enseignants et prédicateurs, gouverneurs, maires et citoyens privés. Puis j'ai quitté Camp David pour écouter d'autres Américains, des hommes et des femmes comme vous.

Dix jours extraordinaires

» Ce furent dix jours extraordinaires et je veux partager avec vous ce que j'ai entendu.

» Tout d'abord, j'ai reçu beaucoup de conseils personnels. »

Le président cite alors des propos qui lui ont été tenus par ses interlocuteurs. Un gouverneur lui a dit : « Vous ne dirigez pas ce pays, vous le gérez simplement ». *Ou ceux d'un religieux :* « Aucune pénurie matérielle n'est importante. » *M. Carter poursuit :*

« Ce genre de propos résume beaucoup d'autres déclarations : « M. le président, nous sommes » confrontés à une crise morale » et spirituelle. »

« Plusieurs de nos discussions ont porté sur l'énergie et j'ai un carnet rempli de commentaires et de conseils. Je n'en lirai que quelques-uns : « Nous ne pouvons pas continuer à consommer 40 % d'énergie de plus que » nous ne produisons. Lorsque » nous importons du pétrole, nous » importons aussi de l'inflation, » plus du chômage. Il faut que » nous utilisions ce que nous » avons. Le Proche-Orient n'a » que 5 % de l'énergie mondiale. » Mais les Etats-Unis en ont » 24 % (...). »

» Et la dernière citation que je vais lire : « *Lorsque* nous entrons » dans l'équivalent moral de la » guerre, monsieur le président, » ne distribuez pas des armes pour » enfants. »

» Ces dix jours ont confirmé ma foi dans la dignité, la sagesse et la force du peuple américain. Mais ils ont aussi fait ressortir certaines de mes préoccupations de longue date sur les problèmes sous-jacents de notre pays. Je sais, bien sûr, étant président, que les actes du gouvernement et la législation peuvent être très importants. C'est pourquoi j'ai travaillé dur pour traduire en lois mes promesses électorales. Et, je dois le reconnaître, avec un bonheur inégal. Mais après avoir écouté le peuple américain, je me suis vu rappeler à nouveau que toute la législation du monde ne peut redresser ce qui va mal en Amérique.

Une menace fondamentale

» Aussi, je veux vous parler ce soir d'un sujet encore plus grave que l'énergie ou l'inflation. Je veux vous parler tout de suite d'une menace fondamentale qui pèse sur la démocratie américaine.

» Je ne veux pas parler de nos libertés politiques et civiles. Elles dureront. Et je ne fais pas allusion à la force extérieure de l'Amérique, pays qui est en paix ce soir partout dans le monde, et qui dispose d'une puissance économique et d'une puissance militaire sans égales.

» La menace est presque invisible, selon les moyens ordinaires. C'est une crise de confiance. C'est une crise qui frappe au cœur même, à l'âme et à l'esprit de notre volonté nationale. On peut voir cette crise dans le doute croissant sur la signification de notre vie et dans la perte d'une unité d'objectif pour notre pays. L'érosion de notre confiance en l'avenir menace de détruire le tissu social et politique de l'Amérique.

» La confiance que nous avons toujours eue en tant que peuple n'est pas simplement un rêve romantique. (...) C'est l'idée qui a fondé notre nation et a guidé notre développement en tant que peuple. La confiance en l'avenir a soutenu tout le reste : les institutions publiques et les entreprises privées, nos propres familles et la constitution même des Etats-Unis.

» La confiance a défini notre orientation et a servi de lien entre les générations. Nous avons toujours cru en quelque chose appelé le progrès. Nous avons *toujours* cru que les jours de nos enfants seraient meilleurs que les nôtres.

» Notre peuple est en train de perdre cette foi. Non seulement dans le gouvernement lui-même, mais dans notre aptitude en tant que citoyens à être les maîtres et *les façonneurs* ultimes de notre démocratie.

» En tant que peuple, nous connaissons notre passé et nous en sommes fiers. Notre progrès a fait partie d'une histoire vivante de l'Amérique et même du monde. Nous avons toujours cru que nous faisions partie d'un grand mouvement de l'humanité appelé la démocratie, engagé dans la recherche de la liberté. Et cette foi nous a toujours renforcées dans la recherche de notre objectif. Mais, tout comme nous sommes en train de perdre confiance en l'avenir, nous commençons aussi à fermer la porte sur notre passé.

» Dans un pays qui était fier d'un travail assidu, des familles *fortes*, des communautés étroitement solidaires, et de la foi en Dieu, trop d'entre nous ont maintenant tendance à célébrer l'indulgence envers soi-même et la consommation. L'identité humaine n'est plus définie par ce que l'on fait, mais par ce que l'on possède. Mais nous avons découvert que le fait de posséder des choses, de consommer des choses, ne satisfait pas notre besoin d'une orientation. Nous avons appris qu'amasser des biens matériels ne peut remplir le vide de vies qui n'ont ni confiance ni dessein. Les symptômes de cette crise de l'esprit américain sont tout autour de nous. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une majorité de notre peuple pense que les cinq prochaines années seront pires que les cinq années écoulées.

Les progrès de l'irrespect

» Les deux tiers de notre peuple ne votent même pas. La productivité des travailleurs américains, en fait, décroît. Et la disposition des travailleurs américains à épargner pour l'avenir est tombée au-dessous de celle de tous les autres peuples du monde occidental.

» Aujourd'hui, comme vous le savez, il y a un manque de respect croissant pour les gouvernements, les Eglises, et les écoles, la presse et les autres institutions. Ce n'est pas un message heureux ni rassurant, mais c'est la vérité et c'est un avertissement. Ces changements ne se sont pas produits du jour au lendemain. Ils sont apparus progressivement sur la dernière génération. Des années qui ont été remplies de chocs et de tragédies.

» Nous étions sûrs que notre pays était un pays de bulletins de vote, non de coups de feu. Jusqu'au meurtre de John Kennedy, de Robert Kennedy et de Martin Luther King. On nous avait appris que nos armes étaient toujours invincibles et nos causes toujours justes. Mais ce ne fut pas pour souffrir les affres du Vietnam.

» *Nous* respections la présidence comme une place d'honneur, jusqu'au choc du Watergate. Vous vous rappelez que la phrase : « *Sain comme un dollar* » était l'expression d'une fiabilité absolue, jusqu'à ce que dix ans d'inflation commencent à faire rétrécir notre dollar et nos économies.

» Nous pensions que les ressources de notre pays étaient sans limites, jusqu'en 1973, lorsque nous avons dû affronter une dépendance croissante à l'égard du pétrole étranger. Ces blessures sont encore très profondes, elles n'ont jamais été pansées.

» En cherchant une issue à cette crise, notre peuple s'est tourné vers le gouvernement, et l'a trouvé isolé du grand courant de la vie de notre nation. Washington est devenu une île. Le fossé entre nos citoyens et notre gouvernement n'a jamais été si large.

La vérité en face

» Le peuple cherche des réponses honnêtes, pas des réponses faciles. Une direction claire, non pas de fausses prétentions, de faux-fuyants et de la politique comme d'habitude. Ce que l'on voit trop souvent à Washington, et ailleurs à travers le pays, c'est un système de gouvernement qui semble incapable d'action.

» On voit un Congrès tiraillé dans toutes les directions. Avec des centaines d'intérêts spéciaux puissants et bien financés. On voit une position extrême défendue jusqu'à la dernière voix, presque jusqu'au dernier souffle, par tel ou tel groupe intransigeant. On voit souvent une approche équilibrée et honnête, qui exige des sacrifices, un petit sacrifice de la part de chacun, abandonnée comme une orpheline, sans soutien et sans amis. On voit souvent la paralysie, la stagnation et la dérive. Vous n'aimez pas cela ? Et moi non plus. Que pouvons-nous faire ?

» Tout d'abord, nous devons regarder la vérité en face. Ensuite, nous pouvons modifier notre orientation. Nous devons simplement nous faire confiance mutuellement, croire en notre aptitude à nous gouverner, croire en l'avenir de ce pays. Restaurer cette foi et cette confiance en l'Amérique est maintenant la tâche la plus importante à laquelle nous avons à faire face. C'est le véritable défi de cette génération d'Américains.

» L'un des visiteurs à Camp David, la semaine dernière, l'a exprimé de cette manière : « *Il faut de nous cessions de pleurer et que nous commencions à suer. Que nous cessions de parler et commencions à marcher. Que nous cessions de jurer et commencions à prier.* »

» La force dont nous avons besoin ne viendra pas de la Maison Blanche, mais de chaque maison en Amérique.

La bataille de l'énergie

» Nous connaissons la force de l'Amérique, nous *sommes* forts. Nous pouvons retrouver notre unité, nous pouvons retrouver notre *confiance*. (...)

» Nous sommes à un tournant de notre histoire. Deux voies s'offrent à notre choix. L'une est la voie *contre* laquelle j'ai mis en garde ce soir. La voie qui conduit à la division et à l'intérêt égoïste. Au bout de cette *route* il y a une idée erronée de la liberté : le droit de se saisir pour soi-même de quelque avantage pris *sur* les autres. Cette voie serait celle de conflits constants entre les intérêts étroits et conduirait au chaos et à la paralysie. C'est la voie d'un échec certain.

» Toutes les traditions de notre passé, toutes les leçons de notre héritage, toutes les promesses de notre avenir montrent l'autre direction, la voie du dessein commun et du rétablissement des valeurs américaines. Cette voie mène à la vraie liberté pour notre pays et pour nous-mêmes.

» Nous pouvons faire les premiers pas sur cette voie en commençant à résoudre nos problèmes de l'énergie. L'énergie sera l'épreuve immédiate de notre aptitude à unir cette nation, et elle peut être aussi notre point de ralliement. Sur le champ de bataille de l'énergie, nous pouvons gagner pour notre pays une nouvelle *confiance et* nous pouvons prendre à nouveau en main notre destin commun.

» En un peu plus de deux décennies, nous sommes passés d'une situation d'indépendance en matière d'énergie à une situation dans laquelle presque la moitié du pétrole que nous utilisons vient de pays étrangers, à des prix qui crèvent le plafond.

Pas une goutte de plus

» Notre dépendance excessive vis-à-vis de l'OPEP a déjà terriblement éprouvé notre économie et notre peuple. Elle est la cause directe des longues files d'attente qui ont obligé des millions d'entre vous à passer de longues heures à attendre de l'essence. Elle est une cause d'inflation et de chômage accrus que nous devons maintenant affronter.

» Cette dépendance intolérable à l'égard du pétrole étranger menace notre indépendance économique et la sécurité même de notre pays. La crise de l'énergie est réelle. Elle est mondiale. Elle constitue un danger manifeste et présent pour notre pays. Tels sont les faits et nous devons simplement les regarder en face.

» Ce que j'ai à vous dire maintenant sur l'énergie est simple et d'une importance vitale.

» Premier point : je fixe ce soir un objectif clair à la politique énergétique des Etats-Unis. A partir de maintenant, ce pays n'utilisera jamais plus de pétrole étranger que nous n'en avons utilisé en 1977. Jamais.

» A partir de maintenant, toute nouvelle addition à notre demande d'énergie sera satisfaite à partir de notre propre production et de nos propres économies. Le développement sur une génération de notre dépendance à l'égard du pétrole étranger sera *stoppé* net dès maintenant, puis la tendance sera renversée dans les années 80.

» Car je fixe ce soir le nouvel objectif consistant à réduire de moitié notre dépendance à l'égard du pétrole étranger d'ici à la fin de la prochaine décennie, une économie de plus de quatre millions et demi de barils de pétrole importé par jour.

» Deuxième point : pour être sûr d'atteindre ces objectifs, j'userai de mon autorité présidentielle pour fixer des quotas d'importation. J'annonce ce soir que pour 1979 et 1980 j'interdirai l'entrée dans ce pays d'une seule goutte de pétrole étranger de plus que ne l'autorisent ces objectifs. Ces quotas assureront une réduction des importations, même inférieure aux niveaux ambitieux que nous avions fixés au récent sommet de Tokyo.

» Troisième point : pour assurer notre sécurité en matière d'énergie, je demande l'engagement de fonds et de ressources le plus massif en temps de paix dans l'histoire américaine pour développer l'utilisation de nouvelles sources d'énergie : à partir du charbon, des schistes bitumineux, des produits traités pour le gaz et l'alcool, du gaz non traditionnel, du soleil.

» Je propose la création d'un office pour la sécurité de l'énergie (Energy Securite Office) afin de conduire cet effort pour remplacer 2 millions et demi de barils de pétrole importé par jour d'ici 1990. Cet organisme émettra jusqu'à 5 milliards de dollars en obligations, et je veux spécialement qu'elles soient en petites coupures afin que les Américains moyens puissent investir directement dans les titres énergétiques de l'Amérique.

» Tout comme un organisme similaire pour le caoutchouc synthétique nous a aidés à gagner la deuxième guerre mondiale, nous *mobiliserons* la détermination et la capacité américaines de gagner la guerre de l'énergie.

(Lire la suite page 4.)

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT CARTER

« Nous sommes à un tournant de notre histoire »

(Suite de la page 3.)

» De plus, je soumettrai bientôt au Congrès une législations portant création de la première banque solaire de ce pays qui nous aidera à atteindre l'objectif crucial de 20 % de notre énergie venant de l'énergie solaire d'ici à l'an 2000.

» Ces efforts vont coûter de l'argent, beaucoup d'argent, et c'est pourquoi le Congrès doit adopter la taxe sur les profits supplémentaires (des sociétés pétrolières) sans retard. Ce sera de l'argent bien dépensé. Contrairement aux milliards de dollars que nous envoyons aux pays étrangers pour payer le pétrole étranger, ces fonds seront payés par les Américains aux Américains. Ces fonds iront combattre, et non accroître, l'inflation et le chômage.

» Quatrième point : je demande au Congrès de décider, d'exiger sous forme de loi, que les sociétés de services publics de notre pays réduisent leur utilisation massive de pétrole de 50 % dans la prochaine décennie et passent à d'autres carburants, en particulier au charbon, notre source d'énergie la plus abondante.

» Cinquième point : afin d'être absolument certain que rien ne s'oppose à la réalisation de ces objectifs, je vais demander au Congrès de créer un office de mobilisation sur l'énergie, qui, comme la commission de production de guerre pendant la deuxième guerre mondiale, aura la responsabilité et l'autorité de réduire la paperasserie bureaucratique, les retards et les obstacles sans fin qui s'opposent à la réalisation des principaux projets énergétiques. Nous protégerons notre environnement.

Un acte de patriotisme

» Mais lorsque ce pays aura un besoin critique d'une raffinerie ou d'un oléoduc, nous les construirons.

» Sixième point : je propose un programme d'économies hardi qui concerne chaque Etat, chaque comté, chaque ville, et chaque citoyen américain moyen dans notre bataille de l'énergie. Cet effort vous permettra d'organiser des économies dans votre maison, dans votre vie, à un prix que vous pouvez payer.

» Enfin, je demande au congrès de me donner les pouvoirs nécessaires à des économies obligatoires et pour un plan de rationnement de l'essence en cas de crise. Pour économiser encore l'énergie, je propose ce soir 10 milliards de dollars supplémentaires sur la prochaine décennie pour renforcer notre système de transports publics. Et je vous demande pour votre bien et pour la sécurité du pays de n'entreprendre aucun voyage non nécessaire, d'utiliser des voitures en commun ou les transports publics chaque fois que vous pouvez, de laisser votre voiture en stationnement un jour supplémentaire par semaine, de respecter la limitation de vitesse, et de régler vos thermostats pour économiser du carburant. Chaque acte d'économie d'énergie comme ceux-là est plus que du bon sens. Je vous dis que c'est un acte de patriostime.

» Notre pays doit être juste pour les plus pauvres parmi nous. Aussi allons-nous augmenter l'aide aux Américains nécessiteux pour leur permettre de faire face à la hausse des prix de l'énergie.

» Nous ne pensons souvent aux économies qu'en pensant aux sacrifices. En fait, c'est la manière la moins douloureuse et la plus immédiate de reconstruire la force de notre pays. Chaque litre de pétrole que chacun de nous économise est une nouvelle forme de production. Il nous donne plus de liberté, plus de confiance, plus de contrôle sur notre vie de telle sorte que la solution de notre crise de l'énergie puisse aussi nous aider à vaincre la crise spirituelle de notre pays. Cela peut rallumer notre sens de l'unité, notre confiance en l'avenir, et donner à notre pays et à chacun de nous en particulier un nouveau sens du destin. Vous savez que nous pouvons le faire.

» Nous avons les ressources naturelles. Nous avons plus de pétrole dans nos chistes à eux seuls que plusieurs Arabies saoudites. Nous avons plus de charbon qu'aucun autre pays sur terre. Nous avons le plus haut niveau technologique du monde. Nous avons la main-d'œuvre la plus compétente, avec un génie de l'innovation. Et je crois fermement que nous avons la volonté nationale de gagner cette guerre.

» Je ne vous promets pas que cette lutte pour la liberté sera facile, je ne promets pas une issue rapide à nos problèmes nationaux ; la vérité est que la seule issue est un effort total. Ce que je vous promets, c'est que je conduirai notre combat et je veillerai à la justice dans notre lutte et je veillerai à l'honnêteté. Et, par dessus tout, j'agirai. »

» Nous pouvons traiter la pénurie à court terme de manière efficace et nous le ferons. Mais il n'y a pas de solution à court terme à nos problèmes à long terme. Simplement, il n'ya pas moyen d'éviter les sacrifices.

> **ÉNERGIE : les principales mesures.**
>
> ● **Réduction de 4,5 millions de barils/jour de la consommation de pétrole importé d'ici à 1990. (Ce chiffre représente une réduction d'environ 50 % du niveau actuel des importations).**
>
> ● **Utilisation des pouvoirs présidentiels pour instituer en 1979 et en 1980 des contingentements d'importation de manière à ramener sans plus attendre les importations de pétrole à 8,5 millions de barils/jour et même au-dessous.**
>
> **Le chiffre de 8,5 millions de barils/jour est celui que M. Carter s'était engagé lors de la conférence de Tokyo à faire respecter.**
>
> ● **Affectation des ressources financières et techniques « les plus massives en temps de paix » pour produire des carburants de synthèse.**
>
> **Une production de 2 millions de barils par jour devra être atteinte en 1990.**
>
> ● **Obligation aux centrales électriques de réduire de moitié, d'ici à 1990, leur consommation de produits pétroliers, grâce à un recours plus actif au charbon.**
>
> ● **Création d'un Office de mobilisation des ressources énergétiques chargé de coordonner l'effort national.**
>
> ● **Création d'une société nationale de l'énergie responsable du développement des énergies de remplacement. Des bons équivalant à ceux de la Défense nationale émis pendant la guerre seront proposés aux épargnants jusqu'à concurrence de 5 milliards de dollars. L'énergie solaire devra couvrir en l'an 2000, 20 % des besoins. (Rappelons que le pourcentage comprend l'électricité d'origine hydraulique).**
>
> ● **Dix milliards de dollars seront consacrés au développement des transports en commun.**

La renaissance de l'esprit américain

» Dans douze heures, je parlerai à nouveau, à Kansas-City, pour développer et expliquer mieux notre programme de l'énergie. Tout comme la recherche de solutions à notre pénurie d'énergie nous a conduits à une nouvelle prise de conscience des problèmes plus profonds de notre pays, ainsi notre disposition à œuvrer pour ces solutions en matière d'énergie peut nous renforcer pour attaquer ces problèmes plus profonds.

» Je continuerai à voyager dans ce pays, pour entendre le peuple d'Amérique. Vous pouvez m'aider à mettre au point un calendrier national pour les années 1980. J'écouterai et j'agirai. Nous agirons ensemble. Telles sont les promesses que j'ai faites il y a trois ans, et je compte les tenir.

» Petit à petit, nous pouvons et nous devons reconstituer notre confiance. Nous pouvons dépenser jusqu'à ce que nous ayons vidé nos trésors et nous pouvons accomplir toutes les merveilles de la science, mais nous ne pouvons réussir que si nous exploitons nos plus grandes ressources : le peuple de l'Amérique, les valeurs de l'Amérique, et la confiance de l'Amérique. J'ai vu que la force de l'Amérique réside dans les ressources inépuisables de notre peuple. Dans les mois qui viennent, retrouvons cette force dans la lutte pour un pays assuré en énergie.

» En terminant, qu'il me soit permis de dire ceci : je ferai de mon mieux, mais je ne le ferai pas seul. Faites entendre votre voix. Chaque fois que vous en avez l'occasion, dites quelque chose de bon sur notre pays. Avec l'aide de Dieu, et pour l'amour de notre pays, il est temps pour nous de nous donner la main en Amérique. Engageons-nous ensemble à la renaissance de l'esprit américain. En travaillant ensemble avec notre foi commune, nous ne pouvons pas échouer. »

(Texte transmis par Associated Press).

L'APPEL DU CHEF DE LA MAISON BLANCHE

(Suite de la première page.)

Tonnant contre la société de consommation, le vide des « *existences sans idéal* », l'irrespect grandissant « *envers les gouvernants, les Eglises et les écoles* », M. Carter a rappelé les tragédies nationales qu'ont été les assassinats des frères Kennedy et de Martin Luther King, la guerre du Vietnam, le scandale du Watergate. Des blessures, a-t-il dit, « *qui ne sont toujours pas cicatrisées.* »

Tremper la nouvelle génération

Pourtant, a-t-il rappelé, il y a eu des drames encore plus graves dans l'histoire récente : la crise économique de 1929, les deux guerres mondiales. « *Nous avons surmonté tout cela, et, il y a dix ans, nous avons envoyé le premier homme sur la Lune.* » Aujourd'hui, ce qui manque aux Américains, c'est une « *foi nouvelle* », a dit le président, qui voit dans la crise de l'énergie l'épreuve destinée à tremper la nouvelle génération.

En dix minutes, d'une voix forte, M. Carter a exposé le programme que ses compatriotes attendaient depuis près de deux semaines. Accusant l'OPEP d'être à l'origine de la pénurie d'essence, de l'inflation et du chômage, le président a énuméré les divers points de son programme énergétique :

● Les Etats-Unis n'importeront jamais plus « une goutte » de pétrole de plus qu'en 1977, c'est-à-dire huit millions et demi de barils par jour. Dans les dix ans qui viennent, ils réduiront ces importations d'au moins 4 millions de barils par jour.

● Un bureau de l'énergie (Energy Security Office) sera créé avec « *les moyens les plus importants de toute l'histoire américaine pour développer l'utilisation de nouvelles sources d'énergie* », en particulier le charbon, les schistes bitumineux, le gasohol (1) et l'énergie solaire. L'ensemble de ces procédés nouveaux devraient fournir deux millions de barils de pétrole par jour, ou leur équivalent énergétique, d'ici à 1980. Cette véritable mobilisation énergétique, qui rappellera celle qui permit aux Etats-Unis pendant la dernière guerre de remplacer en quelques mois par le caoutchouc synthétique les approvisionnements de caoutchouc naturel qui avaient été coupés, sera possible grâce à un emprunt de 5 milliards de dollars et à des taxes sur les nouveaux profits des sociétés pétrolières *(Windfall Taxes)* que le président a demandé une nouvelle fois au Sénat de voter ;

● Une banque solaire qui permettra de couvrir 20 % des besoins énergétiques en l'an 2000 (2) ;

● Une réduction de 50 % de la consommation de pétrole des services publics et son remplacement par le charbon ;

● La création d'un office de mobilisation de l'énergie, doté de pouvoirs étendus semblables à celui de l'Office de production lors de la dernière guerre, et qui sera notamment chargé de construire des raffineries et des oléoducs. Cependant, a promis le président, la protection de l'environnement ne sera jamais perdue de vue ;

● Un vaste programme de conservation de l'énergie comprenant notamment un éventuel plan de rationnement du carburant que le président demandera une nouvelle fois au Congrès de voter ;

● Un plan de modernisation des transports en commun. Le président a aussi demandé aux Américains de faire « *acte de patriotisme* » en laissant leur voiture un jour par semaine au garage et, d'une façon générale, en ne l'utilisant qu'avec parcimonie. Des allocations spéciales seront prévues pour les familles démunies frappées par l'augmentation du prix de l'essence.

M. Carter a conclu son discours par un vibrant appel à « *la volonté nationale de gagner cette guerre* ». Le président a déclaré qu'il ne pouvait pas offrir à ses compatriotes de solution à court terme ni éviter les sacrifices.

Adroitement balancé, le discours de « mobilisation nationale » du président reflète cependant d'un peu trop près les avis multiples qu'il a reçus à Camp David pendant sa retraite. Il a consciencieusement évoqué toutes les options possibles, mais n'a pas dit un mot de l'énergie nucléaire qui aura bien un rôle à jouer, à un moment ou à un autre, dans cette « bataille ». M. Carter a cependant été plus précis qu'on ne l'attendait. D'autant qu'il doit encore prononcer deux discours ce lundi : le matin à Kansas-City devant l'Association nationale des comtés (3), l'après-midi à Détroit devant le Congrès des moyens de communications.

Le président a déclaré dans son discours de Washington que la crise de l'énergie était un « *tournant de l'histoire américaine* ». Son intervention marque en tout cas un tournant de sa carrière politique. Certains l'ont déjà perçue comme le coup d'envoi de la campagne présidentielle.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Carburant formé d'un mélange d'essence et d'alcool.

(2) L'énergie hydro-électrique est prise en compte dans cette prévision.

(3) Les comtés constituent les circonscriptions administratives de base aux Etats-Unis.

L'alibi pétrolier

Le pétrole est un vrai problème, ô combien, mais c'est aussi un alibi, tout au moins dans les termes dans lesquels il a été traité par M. Carter. Le discours qu'a prononcé le président est, à trois semaines de distance, une répétition de l'esprit du sommet de Tokyo. Selon que l'on est optimiste ou pessimiste, on dira qu'il en renforce ou qu'il en aggrave les principaux traits. A la menace immédiate posée par l'augmentation brutale du prix de l'or noir, les participants à la réunion de Tokyo avaient répondu par l'engagement solennel de ne plus accroître les importations d'ici à 1985 ; le chef de la Maison Blanche vise plus loin, puisque son plan est à l'horizon *1990* et, au lieu de se contenter d'un plafonnement, il comporte une réduction de moitié des quantités de pétrole achetées à l'étranger.

Mais c'est par ses lacunes, qui impliquent une dramatique irresponsabilité, que le nouveau plan s'apparente le plus à la déclaration de Tokyo. Reprenant une phraséologie désormais de rigueur, ce texte annonçait une « stratégie commune » pour « affronter » les problèmes que la hausse du pétrole allaient rendre plus difficiles : « *L'inflation va s'en trouver aggravée et la croissance réduite, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement* », pouvait-on lire dans le communiqué des Sept. Une fois cette évidence proclamée, plus rien n'était dit sur les moyens de conduire la lutte contre l'inflation, ni sur la façon d'aborder le problème lié de la nouvelle croissance.

Pour être plus exact, le peu qui en était dit, dont on a toute raison de penser qu'il était inspiré par les courtes idées sur le sujet du secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, était intellectuellement indigent et politiquement sans portée.

Pour « faire face » (l'expression galvaudée a repris en France sa noblesse), à la résurgence de l'inflation, *dont les effets se sont fait sentir avant la mise en œuvre des nouvelles décisions de l'OPEP*, les sept chefs d'Etat et de gouvernement n'avaient rien trouvé de mieux que de reconnaître la nécessité de « *faire plus pour améliorer à long terme l'efficacité de la production et la souplesse de nos économies* ». C'est la traduction de la conception éculée selon laquelle l'inflation résulte de l'existence de « goulets d'étranglement » du côté de l'offre. Voilà une analyse commode, propre à disculper tous les ministres des finances et secrétaires au Trésor de la terre.

Pas de remaniement de l'équipe dirigeante

Que le discours si minutieusement (et ostentatoirement) préparé de dimanche soir soit pareillement tout entier construit sur le même postulat qu'en formulant une politique adéquate de l'énergie, propre à impressionner les gens de l'OPEP, on aura du même coup surmonté tous les obstacles et répondu à toutes les questions que pose la crise, on ne saurait s'en étonner.

Où sont les changements que, dans les premiers jours de la retraite de Camp David, certains commentateurs laissaient pressentir dans l'équipe dirigeante ? Ni M. Schlesinger, malgré la préférence avérée qu'il donne aux contrôles bureaucratiques (qui accroissent du moins en apparence ses pouvoirs) sur les solutions économiques et efficaces, ni M. Blumenthal, dont l'arrivée aux affaires a coïncidé avec la conduite d'une des politiques les plus inflationnistes que les Etats-Unis aient jamais connues au cours de ce siècle en temps de paix (plus virulente encore que celle de M. Nixon en 1971-1972), et avec une chute du dollar largement subie non moins spectaculaire, n'ont été à ce jour remercié, par le président. Entouré des mêmes conseils, celui-ci n'a pas changé fondamentalement de point de vue. Qu'attendre de conseillers qui n'ont cessé de penser, au cours des années et des mois passés, que relever le prix du pétrole produit aux Etats-Unis alimenterait l'inflation, alors qu'en réalité celle-ci est avivée — et les importations stimulées — par le maintien artificiel des prix (à la production et à la consommation) à un niveau plus bas que le niveau mondial ?

Pendant le séjour présidentiel à Camp David, les collaborateurs de M. Carter ont déclaré qu'ils considéraient désormais une récession comme une quasi-certitude. Le plus décourageant est que, simultanément, le porte-parole de la Maison Blanche ait fait savoir que, aux yeux de l'administration il fallait attendre des indications plus précises de la conjoncture avant d'aviser aux mesures à prendre. Il n'est pourtant pas difficile de voir à quelle impasse cette attitude attentiste a déjà conduit les Etats-Unis et, avec eux, le reste du monde. Alors que, pétrole ou pas, le boom inflationniste approchait nécessairement de sa fin outre-Atlantique, le taux d'inflation avoisine les 14 % (en rythme annuel), et les mesures correctives risquent de faire de plus en plus mal. En Europe, la Bundesbank, dans la crainte justifiée de se laisser déborder à son tour par l'inflation, réagit en poursuivant l'escalade des taux d'intérêt, à un moment où le dollar donne à nouveau des signes de faiblesse. Les conditions sont réunies pour que, à une récession qui se révélera peut-être après l'été plus brutale que prévu, s'ajoutent de nouvelles turbulences monétaires.

PAUL FABRA.

Des moyens accrus, une même politique

« *Il n'y a pas de solution à court terme* » aux problèmes du pays, affirme M. Carter. La seule mesure adoptée pour les années à venir consiste donc à dire : « *A partir de maintenant notre pays n'utilisera jamais plus de pétrole étranger qu'il ne l'a fait en 1977. Pour 1979 et 1980 j'interdirai l'entrée dans le pays d'une seule goutte de pétrole étranger en plus de ce qu'autorisent ces objectifs.* »

Les cosignataires de l'accord de Tokyo noteront sans plaisir que les Etats-Unis prennent à nouveau pour référence l'année 1977, celle des plus forts achats de pétrole à l'étranger, alors que des heures de négociations avaient été nécessaires dans la capitale japonaise pour que les Américains s'engagent sur des bases moins favorables (la moyenne des années 1977, 1978 et 1979). La fermeté du ton cache mal la faiblesse de la contrainte. Selon les calculs du département de l'énergie, les effets conjugués de la hausse du prix du brut, des mesures d'économies d'énergie déjà prises et de la récession économique devraient faire tomber « naturellement » les importations de pétrole des Etats-Unis à environ 8 millions de barils par jour.

Dans le court terme cependant, les compagnies vont sans doute profiter de la hausse de la production saoudienne pour regarnir leurs stocks. Mais la moyenne annuelle de 8,5 millions de barils par jour sur laquelle s'est engagé le président Carter sera facilement respectée.

L'essentiel du troisième programme énergétique du président porte donc sur le long terme — les années 1990-2000. Il était sans doute difficile de faire autrement, mais comment ne pas être sceptique : en 1974, M. Nixon parlait d'« indépendance » pour 1980 ; en 1979, les Etats-Unis importent 40 % de leur pétrole. En 1975 le président Ford envisageait une baisse des importations de 2 millions de barils par jour pour 1977 ; deux ans plus tard, elles avaient augmenté de 2 millions de barils. Enfin, le premier plan Carter prévoyait bien une réduction des importations de 2,5 millions de barils par jour pour 1985 mais, lorsque le texte fut passé devant le Congrès, le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, dut reconnaître que cette loi n'empêcherait pas les achats de pétrole d'être relevés de 2 millions de barils par jour.

Lorsque le président affirme que les Etats-Unis ont « *les moyens de gagner cette guerre* » tant par leurs réserves d'énergie que par « *leur réservoir technologique* », il émet une évidence. Mais la réduction des importations de pétrole de 4,5 millions de barils par jour (225 millions de tonnes par an) à l'horizon 1990 est-elle plus sérieuse que les promesses précédentes ?

On peut s'étonner tout d'abord que le président, après avoir signé à Tokyo un texte qui précisait : « *Sans développement de l'énergie nucléaire dans les décennies à venir, la croissance économique et un meilleur niveau d'emploi seront difficiles à atteindre* », ne fasse aucune allusion à l'atome civil. Mais aux Etats-Unis — encore « choqués » par l'accident de Three-Mile-Island — comme dans bien d'autres pays, on espère poursuivre les programmes nucléaires en en parlant le moins possible.

L'opposition des écologistes

Autre sujet d'inquiétude, la baisse des importations pétrolières sera compensée principalement par l'accroissement de l'utilisation du charbon dans les centrales électriques et par le développement des carburants synthétiques (issus en grande partie du charbon et des schistes bitumineux). Le premier plan Carter espérait déjà un doublement en dix ans de la production nationale de charbon (625 millions de tonnes en 1979), mais, après deux ans, l'objectif de 1,2 milliard de tonnes paraissait impossible à atteindre dans les délais.

De même les carburants synthétiques sont loin de n'avoir que des partisans. Déjà, les Amis de la Terre dénoncent « *les risques majeurs* » pour la santé et l'environnement de procédés qui rejettent deux fois plus de dioxyde de carbone dans l'atmosphère que les carburants naturels. Sans parler d'un coût économique dont les estimations varient de 25 à 50 dollars le baril.

Tant pour le charbon que pour les carburants synthétiques, la bataille avec les défenseurs de l'environnement et les associations de consommateurs risque donc d'être vive. Les propos de M. Nader, qui estime qu'il n'y a rien de nouveau dans les propositions présidentielles et qui se plaint de l'absence de dénonciation du rôle des compagnies pétrolières dans la crise actuelle, ne sont qu'une première escarmouche.

La Maison Blanche a cependant quelques atouts. Tout d'abord, elle aborde pour la première fois la question énergétique sous l'angle de la production. Jusqu'à présent, pour parvenir à ses fins, l'administration tentait de stimuler la consommation des produits autres que le pétrole. En l'occurrence, elle n'hésite pas à créer un organisme fédéral pour favoriser le développement des carburants synthétiques.

D'autre part, le président semble disposé à mettre de considérables moyens financiers dans la balance. Or si l'énergie solaire obtient les milliards de dollars qui lui sont promis, nul ne peut affirmer qu'elle ne représentera pas — y compris l'hydro-électricité — 20 % des besoins énergétiques américains en l'an 2000. Enfin, dans le court terme, le président pourrait trouver plus de compréhension au Congrès, comme le prouve le vote récent par une commission de la Chambre des représentants d'un « *plan de rationnement en cas de crise* » *proche de celui qui avait été rejeté au mois d'avril.*

Mais la réussite du troisième programme énergétique de M. Carter dépendra en premier lieu des Américains eux-mêmes et de leur capacité à croire — plus qu'avant — à la réalité des difficultés pétrolières de leur pays et de l'ensemble du monde occidental.

BRUNO DETHOMAS.

Nicaragua

Les sandinistes se déclarent sati[...] de leurs entretiens avec les Amér[...]

A la veille du sommet de Monrovia

L'ÉVÊQUE MUZOREWA JUGE « TRÈS RÉUSSI » SON SÉJOUR A WASHINGTON ET A LONDRES

LE PROBLÈM[...]

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les sandinistes se déclarent satisfaits de leurs entretiens avec les Américains

Managua *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — La situation reste confuse au Nicaragua, où se renforcent les rumeurs sur le départ du général Somoza. Selon une « *source gouvernementale haut placée* », citée ce lundi 16 juillet par l'A.F.P., ce départ aurait lieu « *dans les quarante-huit heures* ».

Les négociations entre le gouvernement provisoire et les Etats-Unis semblent en tout cas, selon les milieux sandinistes du Costa-Rica, avoir progressé. Un porte-parole de la junte a estimé, dimanche, que la rencontre de samedi entre les représentants de son mouvement et le négociateur américain, M. W. Bowdler, avait été la « *plus positive* » de toutes celles qui ont eu lieu depuis quinze jours, et s'était déroulée dans une atmosphère « *très cordiale* ». D'après un militant sandiniste, M. Bowdler serait arrivé le soir à la « *réunion finale* » avec une bouteille de vin vieux et se serait adressé au Père d'Escoto, l'un de ses interlocuteurs, en l'appelant « *Monsieur le ministre des affaires étrangères* ».

La liste des dix-huit membres du gouvernement provisoire a, en effet, été officieusement publiée dimanche et les « ministres » pourraient très prochainement quitter San-José pour Managua. Mis à part M. Tomas Borge (principal dirigeant de la tendance Guerre populaire prolongée et membre de la direction nationale conjointe du Front sandiniste), auquel a été confié le ministère de l'intérieur, les personnalités auxquelles il a été fait appel sont des industriels ou des membres de professions libérales.

Dimanche toujours, trois réunions, consacrées à l'avenir du Nicaragua et hostiles au président Somoza, se sont ouvertes à Caracas. La première a réuni les ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte andin. La seconde, une quarantaine de Nicaraguayens appartenant à diverses organisations politiques et sociales et aux milieux religieux. Et la troisième, les délégués de soixante pays et mouvements internationaux appelés à une « *conférence de solidarité* ». Au cours de la première de ces réunions, le président vénézélien, M. Campins, s'est notamment déclaré convaincu que les pays andins trouveraient une « *formule acceptable pour les deux parties en conflit* ».

En attendant, la situation devient chaque jour un peu plus tragique pour la population du Nicaragua. Selon la junte en exil, trente mille personnes ont trouvé la mort depuis le début des combats il y a un mois, et des « *centaines de milliers de personnes* » ont été déplacées. Près de cinquante mille logements auraient été détruits ou endommagés et le ravitaillement alimentaire serait de plus en plus difficile.

● *Le pape Jean-Paul II*, s'adressant à quinze mille personnes rassemblées sur la place Saint-Pierre pour recevoir sa bénédiction, a demandé, dimanche 15 juillet, que tout soit mis en œuvre pour trouver une « *solution juste* » à la guerre civile nicaraguayenne. « *Il est intolérable*, a déclaré le souverain pontife, *que des gens désarmés soit soumis à des épreuves physiques et morales aussi extrêmes.* »

Mexique

MORT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DIAZ ORDAZ

Mexico. — M. Gustavo Diaz Ordaz, ancien président du Mexique, est mort le 15 juillet à Mexico, victime d'un cancer du foie. Il était âgé de soixante-huit ans. Né dans la province de Puebla, dans le centre du pays, il avait exercé la magistrature suprême de 1964 à 1970.

Avocat, il avait suivi la classique carrière politique mexicaine, jusqu'au secrétariat du gouvernement, qui fut son tremplin vers la présidence de la République. Le peuple lui reprochait vivement la responsabilité, qu'il ne niait pas, dans le massacre de trois cents manifestants étudiants connu sous le nom de « nuit de Tlatelolco », en plein centre de Mexico, le 3 octobre 1968. L'affaire lui valut de quitter le pouvoir en juillet 1970 (*le Monde* du 3 mai 1978). Nommé ambassadeur à Madrid en avril 1977, ce qui suscita la démission de M. Carlos Fuentes, alors ambassadeur à Paris, M. Diaz Ordaz dut se démettre douze jours après avoir présenté ses lettres de créance.

Argentine

● *Le parti socialiste* demande que « *toute la lumière soit faite sur le sort des mille cinq cents disparus en Argentine* ». Le bureau exécutif du parti, qui a siégé mercredi 11 juillet, s'inquiète en effet des menaces « *qui pèsent sur le sort de ceux dont on sait qu'ils sont en vie et parmi lesquels figurent des enfants et des femmes enceintes* ». Le P.S. demande à l'opinion publique de « *faire preuve de vigilance pour empêcher que ne se produise un véritable génocide en Argentine* ».

AFRIQUE

A la veille du sommet de Monrovia

L'ÉVÊQUE MUZOREWA JUGE « TRÈS RÉUSSI » SON SÉJOUR A WASHINGTON ET A LONDRES

Rentrée dimanche 15 juillet à Salisbury, l'évêque Muzorewa a déclaré que Mme Thatcher s'apprêtait à conduire les Rhodésiens vers la « *terre promise* », et que la Grande-Bretagne lèverait les sanctions économiques contre son pays dans un délai de trois mois. Jugeant « *très réussi* » son séjour à Washington et à Londres, il a ajouté que les pressions occidentales en faveur d'une révision constitutionnelle étaient, pour l'essentiel, « *le fruit de l'ignorance* ».

Tandis que Salisbury opère ainsi un rapprochement avec les Britanniques et les Américains, le conflit du Zimbabwe-Rhodésie continue de diviser l'Afrique, comme en témoignent les débats du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, dont la trente-troisième session ordinaire prend fin ce lundi à Monrovia, à la veille du seizième sommet panafricain. Le Zaïre, reflétant les préoccupations des Etats africains dits modérés, a proposé que l'O.U.A. se prononce en faveur d'une conférence réunissant toutes les parties intéressées, y compris les autorités de Salisbury, sans toutefois retirer au Front patriotique, qui dirige la guérilla africaine, sa qualité de « *seul représentant du peuple du Zimbabwe* ».

Après avoir rencontré à Maputo M. Nkomo, M. Mugabe a déclaré qu'il posait deux conditions à des pourparlers entre le Front patriotique, la Grande-Bretagne et d'« *autres parties* » : le démantèlement complet de l'administration et des forces armées de Salisbury ainsi que le droit pour les forces du Front patriotique de constituer le noyau de la future armée du pays. Les deux co-présidents du Front patriotique se trouveront à Monrovia à l'occasion du sommet panafricain.

Le conflit rhodésien a été évoqué au cours des entretiens entre le président Neto de l'Angola et M. Waldheim, arrivé samedi à Luanda. Le secrétaire général des Nations unies doit gagner mardi la capitale du Libéria, où le président Nyerere est déjà arrivé à l'issue d'une visite de trois jours à Alger. Le chef d'Etat tanzanien, qui a reconnu en novembre le Polisario et dont le pays fait partie du « comité des sages » de l'O.U.A. sur le conflit du Sahara occidental, semble très désireux de rencontrer à Monrovia le président Nemeiry du Soudan, chef d'Etat africain le plus hostile à l'intervention militaire tanzanienne en Ouganda. En rapport avec cette initiative diplomatique, Dar-Es-Salaam a annoncé pendant le week-end le rapatriement d'un premier contingent de troupes stationnées en Ouganda.

LE PROBLÈME DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario propose la tenue d'une « conférence quadripartite » sous les auspices des Nations unies et de l'O.U.A.

De notre correspondant

Alger. — Deux jours après sa décision de rompre le cessez-le-feu qu'il observait unilatéralement avec la Mauritanie, le Polisario a proposé pour la première fois, samedi 14 juillet, une procédure pour venir à bout du conflit du Sahara occidental. M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général du Front, a préconisé la tenue d'une « *conférence quadripartite* » qui regrouperait, sous les auspices des Nations unies et de l'OUA, le Maroc, la Mauritanie et la République arabe sahraouie (R.A.S.D.) et un pays « intéressé », l'Algérie.

Cette *conférence*, a-t-il précisé, devrait s'accompagner d'un retrait des « *troupes d'agression* ». Cette formule est voisine de celle qu'avait avancée Madrid et à laquelle le Polisario et l'Algérie paraissaient prêts à se rallier. Mais les Sahraouis estiment que l'Espagne comme la France ne sont plus en mesure de jouer un rôle dans une négociation. « *Après avoir paru encourager la dynamique de paix créée par la décision de cessez-le-feu*, a dit M. Sayed, *ces pays sont revenus en arrière. Ils n'ont rien fait pour aider la Mauritanie à sortir du guêpier de la guerre et ont joué le pourrissement de la crise. Ils paraissent bien mal placés maintenant pour verser des larmes sur le sort de Nouakchott.* » Les Sahraouis ont manifestement tiré les leçons des voyages de M. François-Poncet à Alger et du roi Juan Carlos à Rabat. Le souverain chérifien avait découragé son hôte de se lancer dans une entreprise de médiation et semble avoir été écouté. Le chef de la diplomatie française, quant à lui, s'était refusé à faire le moindre pas en direction des thèses algériennes.

Le secrétaire général adjoint du Polisario a évoqué les raisons qui avaient poussé le Front à reprendre l'offensive contre Nouakchott. La cessation des combats, a-t-il déclaré en substance, n'a amené aucune amélioration de la situation du peuple sahraoui. La prolongation du statu-quo aurait éloigné d'autant l'échéance de l'indépendance. Il a fait valoir que le cessez-le-feu ne résultait pas d'un accord et pouvait donc être rompu à tout moment. Il a insisté sur l'échec des négociations entre le Front et la Mauritanie.

« *Dans ces conditions*, a-t-il dit, *le cessez-le-feu était devenu nuisible pour les Sahraouis mais aussi pour les Mauritaniens, l'incapacité de leurs dirigeants à faire la paix n'étant pas sanctionnée.* » Il n'en a pas moins affirmé que le Polisario était prêt à rencontrer à tout moment les dirigeants de Nouakchott et qu'il ne mettait aucun préalable à des négociations ou à des contacts.

Il ne fait pas de doute que la reprise des combats sur le front sud vise à rappeler l'existence du Front et l'impossibilité de parvenir à un accord sans sa participation et son consentement.

Le dirigeant du Polisario a dénoncé « *ceux qui interprètent la rupture du cessez-le-feu comme une provocation vis-à-vis de Paris* ». « *Nous nous demandons*, a-t-il déclaré, *ce que vient faire Paris dans un conflit qui oppose la Mauritanie et le Polisario.* » Mais, a-t-il dit un peu plus tard, « *le Front ne se laissera pas intimider par des positions arrogantes ou l'exhibition d'un matérie lsi impressionnant et si sophistiqué soit-il* ».

Les Sahraouis ont donné des précisions sur l'attaque du 12 juillet contre la garnison mauritanienne de Tichla, dans la partie sud du Sahara occidental. Selon eux, les combats auraient fait cent cinquante morts et cent cinquante blessés du côté des troupes mauritaniennes, qui auraient eu soixante et onze prisonniers. D'autres operations lancées dans le nord du Sahara occidental et dans le sud du Maroc auraient selon le Front entraîné de lourdes pertes du côté marocain. Cent trente-neuf soldats des forces armées royales auraient été tués lors d'une série d'attaques lancées contre la ville phosphatière de Bou-Craa et les stations du tapis convoyeur qui relie cette localité à la mer.

DANIEL JUNQUA.

Éthiopie

UNE NOUVELLE OFFENSIVE SE DÉVELOPPE EN ÉRYTHRÉE

Une nouvelle offensive éthiopienne semble se développer sur trois fronts en Erythrée depuis samedi 14 juillet. Cinquante mille soldats, appuyés par l'artillerie lourde et la chasse aérienne, y participeraient. Trente mille d'entre eux auraient lancé un assaut contre la ville de Nafka, après avoir été débarqués à proximité sur la mer Rouge.

Un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée — le principal mouvement local de résistance, — a affirmé samedi que les Ethiopiens avaient été repoussés sur tous les fronts.

D'autre part, Radio Addis-Abéba a anoncé vendredi l'exécution d'Abdul Warsame Suleiman, ancien dirigeant de deux formations clandestines éthiopiennes, le parti chrétien et le parti révolutionnaire populaire. Il aurait été reconnu coupable, par un « *tribunal révolutionnaire spécial* », d'avoir tenté d'assassiner le chef d'Etat éthiopien en 1978. — *(A.P., Reuter.)*

ASIE

Inde

APRÈS LA DÉMISSION DE M. DESAI

Les deux vice-premiers ministres MM. Charan Singh et Jagjivan Ram prétendent à la succession

L'Inde connaît l'une de ses crises les plus graves depuis l'indépendance à la suite de la démission, dimanche 15 juillet, du chef du gouvernement, M. Desai. C'est la première fois qu'un premier ministre est contraint de quitter son poste au milieu de la législature. Il a été invité par le président de l'Union, M. S. Reddy, à expédier les affaires courantes jusqu'à la désignation d'un successeur, probablement vers la fin de la semaine si d'ici là une nouvelle coalition peut être formée. Au cas où cela ne serait pas possible, la Chambre du peuple serait dissoute et de nouvelles élections législatives devraient avoir lieu.

La crise a éclaté à la veille du vote d'une motion de censure, déposée par l'opposition, qui aurait placé le gouvernement en minorité à la suite de la démission, depuis une semaine, d'une centaine de parlementaires du parti gouvernemental, le Janata, et de treize ministres, dont plusieurs importantes personnalités, et notamment MM. Biju Patnaik, ministre des mines et de la métallurgie, et G. Fernandes, ministre des industries. M. Charan Singh, vice-premier ministre et ministre des finances, a attendu lundi 16 juillet pour démissionner à son tour. Il a été tout de suite nommé président du parti Janata séculier, formé par les principaux dissidents, qui a demandé à former le nouveau cabinet. Cependant, l'autre vice-premier ministre, et ministre de la défense, M. Jagjivan Ram, a également ses chances de pouvoir succéder à M. Desai.

Est-ce seulement pour protester contre l'emprise grandissante de l'extrême droite hindouiste sur l'appareil du parti gouvernemental, le Janata, qu'une centaine de parlementaires, treize ministres ou secrétaires d'État, l'ont quitté en quelques jours, lui faisant perdre la large majorité qu'il avait remportée aux élections de 1977 et contraignant M. Desai à donner sa démission ? Sans doute est-ce là l'élément dominant de la crise, mais ce n'est pas le seul, et celle-ci est beaucoup plus profonde.

Depuis quelques mois, plusieurs membres du Janata dénonçaient l'appartenance de certains membres du Jan Sangh (le Parti du peuple indien), principal groupe de la coalition gouvernementale, à son organisation culturelle, politique et paramilitaire, le Rashtriya Swayamsevak Sangh (R.S.S.), le corps national de volontaires. La participation, pour la première fois, au gouvernement fédéral d'un parti discipliné et militant, conservateur et nationaliste, porte-parole des milieux traditionnels et chauvins de la petite bourgeoisie hindouiste urbaine principalement, ne pouvait que soulever des difficultés dans un pays dont la Constitution se veut laïque et qui fut administré pendant trente ans par un courant politique — le Congrès — laïc, encore fortement présent au sein du Janata. Le Jan Sangh a toujours été regardé par une partie de la classe politique comme une force « communaliste », c'est-à-dire menaçant l'harmonie entre les communautés religieuses, car il prêche insidieusement la supériorité des valeurs hindouistes et symbolise en quelque sorte l'esprit des (hautes) castes face notamment à la minorité musulmane, forte de quelque soixante-dix millions de personnes.

Si le Jan Sangh s'était efforcé, pour ces raisons, de garder un « profil bas » au sein du gouvernement, le rôle joué et l'influence conquise par ses militants, dans certains cas liés au R.S.S., dans l'organisation du Janata — où parfois ils ont pris en charge le fonctionnement de permanences et le recrutement, — a paru insupportable à de nombreux hommes politiques pour lesquels ce parti a toujours fait figure de « bête noire ». De surcroît, l'ombre du R.S.S. a été vue derrière les affrontements entre musulmans et hindous à Hyderabad, à Aligarh et surtout à Jameshpur, où l'on a compté plus d'une centaine de morts. Le « communalisme » est un des fléaux de l'Inde dont la presse est tenue de parler avec discrétion, le grand schisme hindous-musulmans ayant déjà entraîné, au milieu d'épouvantables tueries l'éclatement de l'empire britannique des Indes en 1947.

Réveiller, voire susciter cet antagonisme, alors que se manifeste la résurgence de l'islam dans l'« arc de crise » de la Turquie au Pakistan voisin, a semblé à beaucoup une entreprise chargée de menaces. *« Le fait est que les émeutes traduisent le profond fossé séparant les hindous et les musulmans, le développement du fanatisme dans les deux communautés et, par-dessus tout, le sens de l'insécurité que provoque* (chez les musulmans) *les tactiques agressives du R.S.S. sous le parapluie protecteur du gouvernement »*, déclarait, en mai, M. Madhhu Limaye, député de la gauche du Janata, qui a pris l'initiative d'une campagne contre l'obscurantisme.

Ce climat a conduit, ces derniers temps, une partie des musulmans du nord de l'Inde à se détourner du Janata — pour lequel ils avaient voté en 1977 en signe de protestation, notamment contre les stérilisations obligatoires faites sous le régime de Mme Gandhi. Le mouvement de dissidence a donc reflété d'abord l'opportunisme de personnalités qui, d'une part, voulaient faire pression sur M. Desai pour qu'il se séparât du Jan Sangh ou démissionnât et, d'autre part, ont mesuré l'incapacité du pouvoir à faire face à une situation de crise qui n'est pas loin de rappeler celle des années 1974 et 1975 qui conduisit Mme Gandhi à proclamer l'état d'urgence.

Ainsi l'homme qui battit l'ancien premier ministre aux élections de 1977, fait aussi figure de « tombeur » de M. Desai. M. Raj Narain est une personnalité instable venue du courant socialiste et devenue le lieutenant de M. Charan Singh au sein du Bharatiya Lok Dal (B.L.D.), autre constituant du Janata, représentant principalement les intérêts des riches agriculteurs du nord de l'Inde. Il combat, certes, le Jan Sangh, mais il avait quelques raisons personnelles de placer dans l'embarras le premier ministre. Sorte de bouffon de la scène politique et personnage fort peu constructif, M. Raj Narain fut, en juillet 1978, alors qu'il était ministre de la santé, prié, ainsi que M. Charan Singh — ministre de l'intérieur, — de quitter le gouvernement, car l'un et l'autre réclamaient une enquête pour faire la lumière sur les accusations de corruption formulées à l'encontre du fils de M. Desai. Or M. Charan Singh fut réintégré en janvier dans le cabinet où il reçu, en plus du portefeuille des finances, le titre de vice-premier ministre, afin d'empêcher — déjà — un éclatement de la majorité, M. Narain fut laissé pour compte... En revanche, le rival de M. Charan Singh, le ministre de la défense, M. Jagjivan Ram, président du Congrès pour la démocratie (C.F.D.) et surtout chef de file des intouchables, fut également élevé au rang de vice-premier ministre.

Nul n'ignorait à New-Delhi que, malgré ce replâtrage, la majorité allant des socialistes au Jan Sangh et comprenant des ghandiens agrariens, des conservateurs congressistes ou libéraux, gardait un caractère très hétéroclite. Nul n'ignorait non plus que les divergences non seulement sur le rôle du Jan Sangh mais sur la politique économique et sociale paralysaient l'action du gouvernement. Mais l'impression prévalait que tout serait mis en œuvre pour colmater les brèches jusqu'à l'échéance électorale de 1982, qui aurait donné, en outre, le temps de préparer une succession qui, compte tenu de l'âge du premier ministre — quatre-vingt-trois ans — pouvait se poser à tout moment. Or M. Desai n'a cessé de montrer un détachement brahmanique devant la montée des crises.

Un mécontentement général

A la vérité, derrière la crise gouvernementale, tout le système politique semble en déliquescence, et il n'est guère étonnant que le Jan Sangh se soit senti les coudées plus franches.

Certes le bilan du Janata n'est pas entièrement négatif : il a restauré la liberté de la presse, rétabli la démocratie parlementaire dans ses pleins droits — au point d'en faire les frais aujourd'hui, — amorcé une politique de décentralisation industrielle et relancé le développement rural, jeté les bases d'une réforme de l'éducation afin, notamment, de faire prévaloir les langues régionales sur l'anglais. Mais le pouvoir est resté paralysé et peu clairvoyant devant l'aggravation des conflits reflétant un profond malaise social. Qu'il ait fallu faire appel, à son corps défendant, à l'armée, pour mater, au prix d'une trentaine de morts, un mouvement de revendications des forces de sécurité parmi les plus mal payées des serviteurs de l'Etat, donne une idée de la bévue des autorités. Celles-ci n'ont guère eu la main plus heureuse en traitant avec les cheminots, les employés de banques et les dockers.

L'existence d'importantes réserves extérieures (7 milliards de dollars) grâce, en particulier aux transferts de fonds des travailleurs émigrés et de stocks de céréales records — 20 millions de tonnes — n'ont guère permis de stimuler l'économie ni de fournir plus d'emplois à l'énorme masse des sans-travail. Le gouvernement Desai venait à peine de libérer quelque peu les importations de biens d'équipements pour encourager les investissements productifs ; les stocks alimentaires sont élevés surtout parce que la population ne dispose pas de pouvoir d'achat et qu'ils sont insuffisamment utilisés pour rémunérer, sous la forme de « *nourriture pour du travail* », les ouvriers employés sur des chantiers de travaux publics, les cultivateurs craignant de perdre une main-d'œuvre bon marché et servile ou de devoir augmenter ses salaires. La pression du « *lobby des Koulaks* », sur les cercles gouvernementaux, n'était rarement apparue aussi forte que depuis que M. Charan Singh était au gouvernement. Cela s'est traduit par des mesures (fiscales, prix d'encouragement à la production et crédit) favorables aux producteurs agricoles « modernes », accentuant les inégalités rurales, les réformes agraires étant bien entendu renvoyées aux calendes grecques.

Enfin, aussi louable qu'elle soit, la politique engagée par le ministre de l'industrie (socialiste), M. Georges Fernandes, prévoyant un déploiement de petites et moyennes entreprises et d'activités artisanales dans chaque district, mais laissant entrevoir aussi la menace de nationalisation d'une vingtaine de grands groupes privés industriels et commerciaux, ne pouvait que susciter la méfiance du patronat encore que la politique sociale officielle tende plutôt à la rassurer. Le gouvernement Desai, a, *grosso modo*, poursuivi dans le domaine de la politique étrangère — relevant pourtant de la responsabilité d'un dirigeant du Jan Sangh, M. Vajpaye, — l'action du Congrès. Pour le reste, il a renforcé l'emprise des puissants groupes d'intérêts économiques ruraux sur le pouvoir fédéral.

L'arrivée du Janata au gouvernement, en 1977, avait provoqué un grand espoir. Non seulement M. Desai n'a pas répondu à cette attente en apportant quelques satisfactions individuelles aux Indiens, mais, malgré ses constantes références à la philosophie gandhienne, au nom desquelles il tentait d'imposer la prohibition de la consommation d'alcool sur l'ensemble du territoire, il a fait peu cas des aspirations d'une partie de ses compatriotes. Jamais sans doute les massacres d'intouchables — les parias de la société indienne — par les propriétaires terriens avec la complicité des autorités et de la police n'avaient été aussi nombreux que depuis deux ans. Les chrétiens ont dû descendre dans la rue pour dénoncer un projet de loi déposé par un parlementaire hindou du Jan Sangh — visant à interdire les conversions, en l'occurrence d'intouchables et de populations tribales qui voient dans ce geste un moyen d'échapper à leur condition d'opprimé. Le pouvoir a répondu à la recrudescence de l'activité des autonomistes mizos, à l'est du pays, en frappant d'interdit leur mouvement et, peu de temps avant sa démission, le premier ministre envisageait de rétablir les lois répressives abolies après son arrivée au pouvoir pour maintenir sur tous les fronts la « loi et l'ordre ». Constat d'échec.

En revanche, le premier ministre s'est montré incapable d'empêcher que les luttes d'influence au sein de la coalition ne dégénèrent en crise grave. Sa démission souligne sans doute son impuissance devant ces querelles. Elle ne règle aucun des problèmes et ramène, au contraire, le balancier à la situation où il était au lendemain des élections de 1977, lorsque M. Desai, C. Singh et J. Ram s'affrontaient pour le poste de chef du gouvernement. M. Desai était alors apparu comme la seule personnalité pouvant faire l'unanimité au sein du Janata. Aucun des deux vice-premiers ministres prétendant à la succession ne peut espérer cela maintenant. Aucun parti ne semble vraiment souhaiter, d'autre part, des élections anticipées et, M. Desai n'en a pas pris la décision.

Un remodelage de la majorité parlementaire est la solution la plus probable à la crise. Le Jan Sangh pourrait être alors tenu à l'écart, et de nouveaux groupes faire leur entrée au gouvernement. Mais M. Charan Singh, qui a toujours caressé le rêve de devenir premier ministre, acceptera mal que ce poste soit confié à M. J. Ram, qui pour avoir fait toute sa carrière dans des fonctions ministérielles depuis trente ans, et bien qu'il ait, lui aussi, plus de soixante-dix ans, n'a pas dit qu'il renonçait à la charge suprême. En tout cas, une chose est certaine, Mme Gandhi, qui n'est même plus député, n'est plus dans la course.

GÉRARD VIRATELLE.

Vietnam

DEUX CHEFS D'UNE ORGANISATION « CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE » SONT CONDAMNÉS A MORT

Hongkong *(A.F.P.)*. — Deux chefs d'une « organisation contre-révolutionnaire » qui complotaient pour renverser le gouvernement ont été condamnés à mort par la Cour suprême d'Ho-Chi-Minh-Ville, a annoncé dimanche 15 juillet l'agence de presse vietnamienne.

Dix-huit complices ont été condamnés à des peines allant de deux ans à vingt ans de prison à l'issue d'un procès qui s'est déroulé du 11 juillet au 13 juillet.

Les deux condamnés à mort sont Vo Van Nhi, alias Thich Chau Thu, ancien capitaine et responsable bouddhiste dans l'armée sud-vietnamienne, et Khong Trung Lo, quarante ans, ancien haut fonctionnaire.

Selon l'agence, les autres condamnés sont des *« réactionnaires capitalistes »* d'origine chinoise.

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

La Croix-Rouge suédoise va tenter de porter secours à des Khmers refoulés par la Thaïlande

Quelque sept cent mille Vietnamiens et un million de Cambodgiens souhaitent quitter leur pays, a déclaré M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse, à son retour de Hanoï, samedi 14 juillet. Il a précisé, que lors de la réunion de Genève sur les réfugiés, « la France s'efforcera d'éviter les débordements politiques et cherchera à faire prévaloir des idées concrètes ».

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La Croix-Rouge suédoise s'apprête à lancer une opération de secours d'urgence à l'intérieur du Cambodge, dans la région de Preah Vihear, là où l'armée thaïlandaise avait refoulé, en juin, quarante-deux mille civils khmers.

Cette initiative, au moins dans sa phase initiale, doit être ponctuelle et limitée. Elle portera sur les survivants du groupe refoulé, qui se sont éparpillés sur la montagne et dans les forêts avoisinantes et qui subsistent dans des circonstances dramatiques et des conditions alimentaires extrêmement précaires. La Croix-Rouge suédoise devrait pouvoir établir, dans les prochains jours, une antenne à l'intérieur du Cambodge afin d'entamer les recherches et de distribuer les premiers secours médicaux et alimentaires.

Pour cette opération extrêmement délicate et risquée, les Suédois ont obtenu l'accord de principe des parties intéressées : celui du premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak, celui du gouvernement khmer rouge de M. Pol Pot, celui des autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh et, enfin, celui du gouvernement vietnamien. Le premier ministre, M. Pham Van Dong, avait annoncé à M. Olivier Stirn, lors du récent passage du secrétaire d'Etat français à Hanoï, que son gouvernement n'était pas opposé à cette initiative. Reste à savoir si les armées des divers protagonistes de ce drame permettront que l'opération se déroule sans encombre.

La tentative suédoise a lieu à quelques jours de la conférence internationale de Genève sur les réfugiés et au moment où une mission exploratoire de l'UNICEF et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se trouve à Phnom-Penh pour y établir le bilan des besoins d'aide humanitaire. Ces deux intiatives pourraient être appelées, dans une seconde phase, à prendre de l'extension. Les Suédois, indique-t-on de source diplomatique, ne seraient pas opposés à ce que d'autres gouvernements et organisations charitables participent à leur effort de sauvetage.

Une première opération de secours concernant les quarante deux mille refoulés du mois de juin avait été lancée, la semaine dernière, à l'initiative des Etats-Unis le long de la frontière khméro-thaïlandaise, dans la même région de Preah Vihear *(le Monde* du 12 juillet). Elle avait permis de retrouver, et de placer dans des camps bénéficiant de l'assistance et de la protection du H.C.R., un millier de personnes qui étaient parvenues à regagner le territoire thaïlandais.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

PROCHE-ORIENT

L'agitation autonomiste en Iran

(Suite de la première page.)

Les organisations de masse du mouvement islamique appellent pour mardi à des manifestations dans l'ensemble du pays pour marquer — soutient-on sans ironie — l'« *unité* » du peuple face aux « *complots de l'étranger* » dirigés contre la révolution. En fait, il s'agit de répondre à l'avance au défilé populaire que tiendront samedi les formations laïques et libérales.

L'unité du clergé n'est pas non plus évidente. La presse — dont la diversité ferait pâlir de jalousie la plus libérale des démocraties occidentales — se fait l'écho des déclarations contradictoires de mollahs qui prétendent régir tous les aspects de la vie des citoyens. Et si l'ayatollah Taleghani, chef de file des religieux progressistes, observe un silence que l'on attribue au désespoir, l'ayatollah Khalkhali, l'un des porte-parole des intégristes de l'extrême droite, multiplie ses prises de positions et pose sa candidature — en toute simplicité — à la présidence de la République. Ce « *charlatan amusant* » — selon un membre de l'entourage de l'imam Khomeiny — continue à faire la « une » des journaux.

Dans la ville sainte de Qom, l'ayatollah Shariat-Madari est plus que jamais le point de mire des libéraux. Pendant les trois heures que nous avons passées en sa compagnie, nous l'avons vu recevoir des autonomistes de l'Azerbaïdjan — dont il est originaire, — une délégation de quarante professeurs de l'université d'Ispahan, des Bazaris, des jeunes cadets de l'armée de l'air, le chef du parti radical, M. Rahmatollah Moghadam, le président-directeur général de la Compagnie nationale du pétrole (la NIOC), M. Hassan Nazih, et d'autres encore, venus l'informer ou le consulter.

Assis à même le sol dans une pièce recouverte de tapis et de coussins, entouré de mollahs enturbannés mais aussi de jeunes gens en bras de chemise formés aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale ou en Suisse, le numéro deux de la hiérarchie religieuse et principal rival de l'imam Khomeiny, tient des propos qui paraissent enchanter ses interlocuteurs. De trois ans le cadet du chef de la révolution — il est âgé de soixante-seize ans, — l'ayatollah Shariat-Madani, le corps frêle drapé dans un manteau beige recouvert d'un voile noir, le menton ruisselant d'une barbe blanche, les yeux cerclés par de minuscules écailles pétillant de malice, distribue avis et conseils en les émaillant de mots d'esprit et de remarques drôles qui ont comme effet de déchaîner le fou rire. Sa bonhomie masque à peine l'homme politique qu'il est. Ce n'est pas pour rien qu'on lui crédite une audience égale à celle de l'imam Khomeiny, surtout dans le Bazar, et une grande popularité qui va bien au-delà de sa province natale. Il choisit avec soin ses termes, qu'il prend la précaution d'enregistrer sur un magnétophone posé à ses pieds.

Il décrit sans le désigner par son nom l'Etat laïc qu'il appelle de ses vœux. « *Des membres du clergé, dont le rôle est d'ordre spirituel,* nous déclare-t-il, *ne doivent pas se mêler des affaires de l'Etat, ne doivent pas assumer des responsabilités gouvernementales. Le peuple est souverain, il élira bientôt ses représentants qui, à leur tour, désigneront le gouvernement.* »

Cependant, l'ayatollah Shariat-Madari attribue au clergé une tâche politique de première importance. Il approuve l'instauration d'un conseil de surveillance — une sorte de Conseil d'Etat — prévu par le projet de Constitution, dont les membres religieux auront un droit de veto sur des lois qui ne seraient pas conformes aux préceptes de l'Islam. « *Nous assumerons face aux détenteurs du pouvoir le rôle de procureurs. Si la tyrannie devait, une fois de plus, s'installer, notre mission est de la dénoncer et de sauver le peuple comme nous l'avons déjà fait à l'époque de la monarchie des Pahlavi* », ajoute-t-il.

Même équivoque au sujet des droits des ethnies. « *Tous les peuples d'Iran ont droit à l'autonomie dans le cadre de l'unité, de l'intégrité et de l'indépendance de la République islamique* », déclare-t-il. Cependant il ne juge pas comme étant un facteur de division l'article du projet de Constitution qui proclame religion d'Etat l'islam chiite, alors que les Kurdes, les Arabes, les Baloutches et autres tehnies sont largement des musulmans sunnites. « *Ce sont les partisans chiites qui ont déclenché la révolution et il n'est pas logique qu'on leur demande de renoncer à leurs prérogatives, de conserver l'un des principaux attributs de leur spécificité. Le sunnisme n'est-il pas religion d'Etat dans divers pays musulmans ?* »

« L'inexpérience des gouvernants »

Sa conception de l'autonomie ne correspond pas non plus aux revendications des mouvements ethniques. Ces aspirations, affirme-t-il, sont « *quelque peu exagérées* » mais « *tout est négociable* ». Il s'élève à cet égard contre le recours à la force, justifiée cependant à ses yeux seulement si les Kurdes et les Arabes devaient opter pour la sécession. « *Le problème fondamental que nous affrontons,* ajoute-t-il, *n'est pas tant celui de l'autonomie que celui de l'unité et de l'intégrité de la République* », précise-t-il.

Les négociations avec les représentants des ethnies se dérouleront au sein de l'« assemblée des experts », dont l'élection est prévue le 3 août prochain. Cette « constituante restreinte » de soixante-quinze membres paraît avoir été conçue pour limiter la représentation des peuples minoritaires. L'ayatollah Shariat-Madari en est conscient, mais il avoue, apparemment navré, qu'il en a accepté le principe à la suite d'un compromis avec ceux « *qui voulaient initialement faire avaliser le projet de Constitution par une Assemblée de trente membres nommés d'office* ».

Le mode d'élection, qui prévoit la désignation d'un député pour 500 000 habitants, aura, d'autre part, comme effet de « *noyer* » les électeurs laïcs libéraux ou de gauche — également minoritaires, — dans la masse favorable à l'imam Khomeiny. L'élimination de la gauche ne désolera pas l'ayatollah Shariat-Madari, qui nous dit : « *Je préférerais ne pas voir siéger des représentants communistes, mais s'ils sont malgré tout élus, il faudra bien les tolérer.* » Pour sa part, il soutiendra diverses listes de candidats, dont celle d'Azerbaïdjan, que dirige l'ancien gouverneur de la province, le libéral Rahmatollah Moghadam.

Ce dernier s'étant plaint en notre présence du fait que les formations laïques n'avaient pas accès, au cours de la campagne électorale, à la radio-télévision, l'ayatollah Shariat-Madari se déclare inquiet de cette discrimination, ainsi que des conditions dans lesquelles se déroulera la consultation. Les représentants des partis concurrents à celui de l'imam Khomeiny n'auront pas, en effet, la possibilité de surveiller les bureaux de vote : « *Je condamne ces injustices,* déclare notre interlocuteur, *mais je ne peux rien faire de plus. Il revient aux candidats de protester et d'exiger le respect de leurs droits. Ils disposent pour cela d'innombrables journaux.* »

Comme beaucoup ici, l'ayatollah Shariat-Madari ne prête pas une importance exagérée aux prochaines élections et à l'adoption d'une nouvelle Constitution « *qui ne mettra pas nécessairement fin à l'anarchie* ». Il attribue celle-ci à la « *phase de transition que nous traversons* », ainsi qu'à « *l'inexpérience des gouvernants qui nous mènent* », mais qu'il qualifie de « *sages et honnêtes* ». Il prône la dissolution des comités islamiques et de toutes les milices, y compris celles des gardiens de la révolution. Condamne-t-il également les tribunaux islamiques et leur sanglante répression, dirigée essentiellement ces jours derniers contre les prostituées et les homosexuels ? Il répond, imperturbable, qu'il connaît mal la question et ne peut donc se prononcer...

Plus volubile sur le chapitre de la politique étrangère, il juge l'U.R.S.S. « *du point de vue strictement spirituel* », plus dangereuse pour l'Iran musulman que les Etats-Unis. Il tient Moscou pour responsable de « *la tyrannie à laquelle est assujetti le peuple afghan* ». En revanche, il estime que les dirigeants américains « *sont trop sages pour envisager sérieusement un débarquement dans le golfe Persique* ».

En trois heures d'entretien, l'ayatollah Shariat-Madari a réussi le tour de force de ne pas prononcer une seule fois le nom de l'imam Khomeiny. Serait-il encore brouillé avec lui ? Il répond sur un ton enjoué : « *Vous n'avez pas non plus parlé de M. Giscard d'Estaing. Appartiendriez-vous pour autant à l'opposition en France ? Rassurez vos lecteurs. L'agha* (monsieur) *Khomeiny et moi-même sommes des amis et des alliés...* »

ERIC ROULEAU.

Italie

Le ministre de l'I[...] toute idée de trêve a[...]



Italie

Le ministre de l'intérieur rejette toute idée de trêve avec les terroristes

Rome. — Le terrorisme n'a pas fini de dérouter les Italiens. Très actif pendant les quatre premiers mois de l'année, il devait se ralentir en mai et permettre aux élections législatives et européennes de se préparer dans un calme exemplaire. Mais les violents, qu'on avait presque oubliés, se sont manifestés à nouveau la semaine dernière en assassinant un colonel des carabiniers, à Rome. Faut-il voir dans cet attentat la fin d'une période d'accalmie ou, simplement, l'un des derniers sursauts de groupuscules en perte de vitesse ?

De notre correspondant

Le ministre de l'intérieur, M. Rognoni, refuse se de prononcer tant que l'enquête n'aura pas éclairci l'attentat du 13 juillet. « *J'ai souvent répété,* nous a-t-il dit, *qu'il ne fallait pas s'imaginer avoir vaincu le terrorisme, même si de bons résultats ont été obtenus ces derniers temps grâce à une coordination des forces de l'ordre et à une plus grande efficacité. C'est vrai, nous avons mis en grande difficulté les groupes terroristes organisés. Mais la lutte sera longue et difficile.* »

Plusieurs autonomes, parmi lesquels M. Negri, professeur de sciences politiques à l'université de Padoue, avaient été arrêtés le 7 avril. Ils ont rejoint en prison quatre cent trente-huit détenus se réclamant de groupuscules clandestins d'extrême gauche, comme les Brigades rouges et Prima Linea. Interrogé sur les rapports entre terroristes et autonomes organisés, le ministre de l'intérieur répond : « *On peut imaginer une organisation structurée à différents niveaux. L'un d'eux est certainement le support idéologique. Les liens entre les idéologues et ceux qui commettent les actes terroristes proprement dits sont vraisemblables.* »

N'arrête-t-on pas un peu trop facilement des militants d'extrême gauche depuis quelque temps ? « *Ce sont les juges qui le décident, et il faut respecter leur travail,* réplique M. Rognoni. *Tout est fait dans le respect le plus scrupuleux des garanties constitutionnelles. Il ne faut pas condamner avant que le juge ne condamne, mais on ne peut absoudre avant qu'il ne l'ait fait. Les citoyens doivent se mettre en tête que dans un moment aussi difficile, où l'intérêt collectif réclame des sacrifices, subir une perquisition est une manière indirecte de collaborer avec la justice pour défendre la démocratie. D'ailleurs, les gens comprennent cela beaucoup mieux que certains cercles sophistiqués.* »

Les gens se demandent pourquoi on a décidé maintenant, et maintenant seulement, d'arrêter les autonomes. « *Mais parce que les autonomes qui ont été arrêtés se sont mis en état de l'être ! On n'arrête d'ailleurs pas que des autonomes. Un Etat démocratique doit empêcher ceux qui croient à la violence de basculer dans le terrorisme. Une chose est d'exprimer des opinions, une autre est d'être employé par le terrorisme comme idéologue de la violence. L'Italie est l'un des pays les plus libres du monde. On n'y met pas les gens en prison pour leurs opinions mais lorsqu'ils relèvent du code pénal. Une démocratie doit toujours permettre à la dissidence de s'exprimer, mais elle doit combattre énergiquement celle-ci dès qu'elle se traduit par des crimes contre l'Etat. La démocratie n'est pas la permissivité.* »

Un militant d'extrême gauche recherché par la police, M. Franco Piperno, a proposé récemment une amnistie pour les « *combattants communistes* » détenus. Une trêve, en somme, pour détendre le climat. La réponse du ministre de l'intérieur est très nette : « *D'amnistie, on ne peut même pas parler. Contre le terrorisme, aucune trêve ne tient. Ce sont des actes de guerre qu'il faut combattre ; avec la solidarité de tous les citoyens le terrorisme se vainc, on ne pactise pas avec lui.* »

Un an après l'assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges, l'enquête semble donner de maigres résultats. « *Pas du tout !* s'exclame le ministre de l'intérieur. *La magistrature avait émis vingt-cinq mandats d'arrêt. D'ores et déjà, quatorze de ces personnes ont été arrêtées. On a découvert de nombreuses « bases » terroristes et aussi beaucoup d'armes, parmi lesquelles une Skorpion, modèle 61, de fabrication tchécoslovaque, sur laquelle une expertise est en cours pour savoir si elle a servi à assassiner Moro et, avant lui, d'autres victimes, comme le juge Coco, à Gênes.* »

En l'état actuel de l'enquête, peut-on parler d'un complot, c'est-à-dire d'un attentat fomenté par des forces politiques traditionnelles, italiennes ou étrangères ? « *Non, c'est la thèse la moins crédible. Et je vous dirai qu'elle a toujours été la moins crédible.* »

ROBERT SOLÉ.

● *Le secrétaire national du parti radical italien,* le Français Jean Fabre, a été expulsé le 14 juillet de l'ambassade de Pologne à Rome qu'il occupait pacifiquement depuis six heures. M. Fabre, qui avait été reçu par des fonctionnaires de l'ambassade, entendait protester contre le refus des autorités polonaises d'autoriser l'entrée dans leur pays, au mois d'août, du « train Bruxelles-Paris pour le désarmement ». — *(A.F.P.)*

Luxembourg

M. PIERRE WERNER (chrétien-social) A FORMÉ LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

La composition du nouveau gouvernement luxembourgeois a été publiée dimanche 15 juillet.

Le gouvernement sera présidé par M. Pierre Werner (1), dirigeant du parti chrétien-social, qui avait gagné six sièges aux élections législatives du 10 juin. Il comprend au total six représentants de cette formation et cinq membres du parti démocratique (libéraux), dont M. Gaston Thorn, premier ministre sortant.

MINISTRES :

Président du conseil : M. Pierre Werner (chr.-soc.).

Finances et affaires sociales : M. Jacques Santer (chr.-soc.).

Intérieur : M. Jean Wolter (chr.-soc.).

Affaires étrangères, économie, justice : M. Gaston Thorn (lib.).

Agriculture : M. Camille Ney (chr.-soc.).

Armée, santé et sports : M. Emile Krieps (lib.).

Fonction publique : M. René Konen (lib.).

Education et tourisme : M. Fernand Boden (chr.-soc.).

Energie, transports et postes : M. Joseph Bartel (lib.).

SECRETAIRES D'ETAT :

Affaires étrangères : M. Ernest Muhlen (ch.-soc.).

Affaires étrangères : M. Paul Helminger (lib.).

(1) *Le Monde* a publié dans son numéro daté du 12 juin une notice biographique de M. Werner.

Espagne

ALORS QU'UN NOUVEL ATTENTAT FAIT DEUX VICTIMES A MADRID

Les nationalistes basques semblent adopter une position d'attente

Une bombe a explosé dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 juillet, dans un quartier très fréquenté de Madrid. Une jeune femme a été tuée, et son mari grièvement blessé. Les dégâts matériels sont considérables.

D'autre part, un militant de l'organisation d'extrême droite Fuerza Nueva a été tué samedi dans la capitale, alors qu'il collait des affiches ; trois autres militants ont été gravement atteints ; tous quatre ont été renversés par une voiture qui s'est précipitée sur eux.

A Guadalajara, à une cinquantaine de kilomètres de Madrid, le siège de la section locale du P.C. a été presque totalement détruit, dans la nuit de samedi à dimanche, par un incendie qui semble être d'origine criminelle.

De notre correspondant

Madrid. — L'attentat s'est produit peu après minuit, à Madrid, dans la rue Manuela-Malasana, à deux pas d'un théâtre et près d'une place très animée, la Glorieta de Bilbao. Une passante de vingt-huit ans a été tuée, et son mari se trouve dans un état grave. Plusieurs autres personnes ont été atteintes. L'onde de choc a été si forte — il y avait de 4 à 5 kilos d'explosif — qu'environ deux cents logements ont été endommagés.

Aucun groupe terroriste n'a encore revendiqué la responsabilité de cet attentat, qui risque donc de rester aussi anonyme que celui qui avait fait huit morts et quarante-cinq blessés, voici un mois et demi, dans une cafétéria de la rue Goya. La presse communiste avait accrédité à cette occasion la thèse de la provocation fasciste, en soulignant que, quelques heures avant l'explosion, l'établissement s'était vidé de sa clientèle d'extrême-droite habituelle. L'envoyé spécial d'un journal néerlandais est allé encore plus loin dans le même sens. Voici quelques semaines, il écrivait dans un quotidien d'Amsterdam que la bombe de la rue Goya avait été placée par des membres de la garde civile, et affirmait tenir ses informations de sources proches du ministère de l'intérieur. Les autorités ont qualifié son reportage d'« injurieux » et de « calomnieux », et ont pris contre lui une mesure de rétorsion symbolique. Elles ont décrété son expulsion, alors qu'il ne se trouvait plus en Espagne au moment où il a publié son article, mesure qui a soulevé quelques protestations. En tout cas, l'enquête sur l'attentat de la rue Goya ne semble guère avoir progressé.

Les dirigeants communistes se disent convaincus que des « *éléments fascistes* » existent au sein des forces de l'ordre, et se livrent à des provocations. Ils affirment que le gouvernement Suarez ne contrôle ni son appareil politique ni ses services d'information. Peut-être s'agit-il d'une version partisane de l'actualité, mais il faut tout de même relever que les auteurs des attentats les plus spectaculaires de ces derniers mois sont apparemment insaisissables.

Fin de la « guerre des vacances »

En revanche, la « *guerre des vacances* » déclenchée il y a quelques semaines par les séparatistes basques paraît s'être arrêtée. Voici une dizaine de jours au moins qu'aucune bombe n'a explosé sur les plages. L'ETA politico-militaire, responsable des opérations du début de juillet, s'en est expliquée dans un communiqué. Elle a interrompu « *sa campagne armée contre le tourisme dans l'Etat espagnol* », en attendant de connaître le sort réservé au projet d'autonomie basque et aux militants de l'ETA emprisonnés à Soria. Elle considère qu'une partie de ses revendications a déjà été satisfaite. La police a, en effet, cessé la surveillance des prisonniers de Soria. Elle demeure néanmoins installée dans l'établissement pénitentiaire, prête à réagir à la moindre alerte.

D'autre part, l'organisation séparatiste a revendiqué l'attentat manqué contre un député centriste, M. Gabriel Cisneros, blessé à l'abdomen devant son domicile, le 3 juillet. Elle explique son choix en assurant que ce parlementaire figure parmi « *les adversaires les plus en vue du projet d'autonomie basque* », et qu'il est « *un ferme partisan du maintien de la police dans la prison de Soria* ». Elle voulait l'enlever pour « *l'interroger sur les plans du gouvernement et tenter de persuader le pouvoir central que la solution du problème basque passe par l'approbation d'un statut d'autonomie, l'intégration de la Navarre à l'Euskadi, le retrait de la police du territoire basque et l'amnistie totale* ». Devant la résistance opposée par M. Cisneros, ses agresseurs ont tiré : ils affirment qu'ils voulaient seulement le toucher aux jambes, fidèles à une méthode qu'ils ont empruntée aux Brigades rouges italiennes. Mais le député s'est couché à terre, et il a été atteint au ventre.

Que l'ETA politico-militaire adopte une position d'attente, cela peut s'expliquer par l'optimisme qui règne au sujet des négociations sur le projet d'autonomie basque. Le parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique (U.C.D.), et le parti nationaliste basque (P.N.V.) ont essayé de parvenir à un accord sur les grandes lignes politiques du projet. Le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, et M. Carlos Garaicoechea, président du P.N.V. et du Conseil général basque, se sont réunis à plusieurs reprises pour déblayer le terrain. Ces conversations au sommet ont facilité la tâche du groupe de travail chargé de rédiger le texte en collaboration avec les parlementaires basques.

Un écueil avait été déblayé en fin de semaine : l'U.C.D. et le P.N.V. ont mis au point une formule permettant le rétablissement de l'autonomie fiscale en Biscaye et au Guipuzcoa. Les pourparlers ont continué pendant la fin de semaine, afin de donner une rédaction commune aux articles les plus controversés : ceux qui concernent le contrôle de l'enseignement et de l'ordre public, et la possibilité d'inclure la Navarre dans la future région autonome.

Du côté nationaliste, on était optimiste dimanche soir 15 juillet. Un accord global devait être annoncé, lundi, avant la présentation du texte en commission parlementaire. Dans ce cas, l'examen aux Cortès devrait progresser rapidement, car les partis socialiste et communiste ne créeront sans doute aucun obstacle à un texte approuvé par les principaux intéressés.

CHARLES VANHECKE.

EUROPE

Strasbourg s'apprête à vivre sa grande semaine européenne

De notre correspondant

Strasbourg. — Depuis une semaine, des centaines d'affiches le proclament en six langues, français, allemand, anglais, italien, néerlandais, danois, dans toutes les avenues, sur toutes les places de la ville : *« Bienvenue au Parlement européen »*. Strasbourg s'apprête à vivre sa plus grande semaine européenne, depuis près de trente ans que la ville accueille organismes et institutions de coopération internationale.

Les 410 élus du 10 juin se réuniront, à partir de mardi, dans l'hémicycle du palais du Conseil de l'Europe. Les 1 500 fonctionnaires du secrétariat du Parlement, plus de 500 journalistes du monde entier, seront présents. Mais pour cette première réunion du premier Parlement international élu au suffrage direct, on attend aussi une foule d'hommes politiques : l'actuel président du conseil européen, M. Lynch, premier ministre irlandais, les ministres des affaires étrangères des Neuf, et des dizaines de présidents de parlements nationaux de pays avec lesquels la C.E.E. entretient des liens étroits.

L'accueil de ces personnalités pose de nombreux problèmes : postes d'accueil à la gare S.N.C.F., à l'aéroport, fléchage dans la ville pavoisée aux couleurs des Neuf où les vitrines des commerçants se sont mises à l'heure européenne, sont en place. Mais l'hébergement en pleine saison touristique de ces participants pose le plus redoutable problème. Avec 3 200 chambres classées, la capacité d'accueil de la ville reste insuffisante en la circonstance ; il a fallu mobiliser de nombreuses chambres à 25 kilomètres à la ronde en Alsace, mais aussi dans le pays de Bade voisin, avec la mise en place de navettes vers le Palais de l'Europe.

Dans ce dernier, toutes les salles de réunion et bureaux disponibles ont été réquisitionnés en attendant la réalisation des cinq cents bureaux que l'on édifie pour les parlementaires, derrière le palais. Des salles de commission pour les parlementaires ont été installées dans le pavillon Joséphine, dans le parc de l'Orangerie tout proche, avec cabines de traduction simultanée et écrans géants retransmettant les débats de l'hémicycle. Pour les journalistes, des salles de presse supplémentaires ont été ouvertes au palais de l'Europe et quelque trois cents machines à écrire installées. Des parkings pour deux mille voitures doivent résoudre le problème du stationnement autour du palais ; celui de la circulation reste épineux. On a même prévu des navettes fluviales, qui permettront aux députés de remonter en quelques minutes le cours de l'Ill, depuis leur lieu de travail jusqu'à l'embarcadère du palais de Rohan, au centre de la ville.

Soixante-dix gardiens de la paix supplémentaires sont venus renforcer les effectifs du corps urbain. Quelque deux cents C.R.S. s'ajoutent pour la session inaugurale à la compagnie basée à Strasbourg, qui est normalement chargée de la protection du Palais de l'Europe. A l'occasion de cette première session du nouveau Parlement européen, Strasbourg joue une bonne partie de sa réputation de capitale européenne. La municipalité est confiante. Il y a un mois à peine, la ville accueillait, pendant deux jours, les réunions du conseil européen. Ce furent de l'avis général, de grandes manœuvres réussies.

JEAN-CLAUDE HAHN.

LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

Les quatre cent dix députés (contre cent quatre-vingt-dix-huit précédemment) de la nouvelle Assemblée européenne élue au suffrage direct vont se réunir pour la première fois mardi 17 juillet à Strasbourg.

Les quatre plus grands pays de la Communauté européenne (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie) sont représentés chacun par 81 députés, les Pays-Bas par 25, la Belgique par 24, le Danemark par 16, l'Irlande par 15, le Luxembourg par 6.

Les groupes politiques comprennent actuellement 111 socialistes, 108 chrétiens démocrates, 63 démocrates européens (ancien groupe conservateur), 44 communistes, 39 libéraux et 21 démocrates européens de progrès (gaullistes et Fianna Fail irlandais).

Le reste, soit 24 députés, est classé dans les « divers » : 3 représentants des partis linguistiques belges (2 francophones et 1 flamand), 4 néo-fascistes italiens, 5 anti-Marché commun danois, 5 représentants de l'extrême gauche italienne, 2 indépendants irlandais, 3 nationalistes du Royaume-Uni (écossais et unionistes de l'Ulster) et, enfin, 2 « démocrates 66 » néerlandais.

Mme LOUISE WEISS UNE INFATIGABLE DOYENNE

Féministe militante, journaliste passionnée, résistante engagée, voyageuse infatigable, ayant conservé, à quatre-vingt-six ans, une extraordinaire vitalité, Mme Louise Weiss est aussi une européenne sans illusion, comme en témoigne un de ses derniers ouvrages Tempête sur l'Occident.

La doyenne de l'Assemblée de Strasbourg est née à Arras en janvier 1893 et passe — rareté à l'époque — l'agrégation de lettres en 1914. Elle fonde en 1917 l'Europe nouvelle, *revue de politique étrangère, et en 1934* la Femme nouvelle, *dans laquelle elle mène le combat pour l'égalité politique des femmes et des hommes. Parallèlement à son activité journalistique et politique, elle poursuit une œuvre littéraire et devient une personnalité recherchée du « tout-Paris »* politique, comme elle le *relate notamment dans ses* Mémoires d'une européenne, *dont la parution est échelonnée sur six tomes. Candidate sans succès à l'Académie française en 1975, elle a reçu l'année suivante la plaque de grand officier de la Légion d'honneur.*

Elle a publié récemment un roman les Dernières Voluptés (le Monde *du 11 mai 1979) et elle préparait une pièce de théâtre au moment où elle se lançait dans la bataille politique européenne en acceptant pour la première fois, à la demande de M. Jacques Chirac, de briguer un mandat électoral.* — A. P.

Comment accorder les violons des Neuf ?

(Suite de la première page.)

Juin 1979, nouvelle date, avec un fort relèvement des prix de l'or noir. Cette fois, le comportement des dirigeants européens est plus sensé, et ils parviennent à se mettre d'accord sur un plafonnement des importations de brut et une relance des énergies de substitution avant même de connaître le détail des décisions de l'OPEP.

Ils sont résolus également à mettre sur pied une politique d'économies d'énergies. Déjà, la Commission diffuse un rapport sur ce thème, fruit des travaux d'un groupe d'experts présidé par M. Jean Saint-Geours. Il y a là l'esquisse d'une stratégie de « *croissance sobre* », comme dirait M. Giscard d'Estaing. Mais les auteurs ne sont pas dupes : selon eux, une action politique se bornant à inciter à l'élimination des gaspillages, sans intervention dans le système économique ou modification des structures de production et de consommation n'est pas suffisante. Cette volonté commune d'aller plus loin sera seule capable de mobiliser efficacement l'opinion.

La prise de conscience de l'indispensable solidarité s'est affirmée également avec la création du système monétaire européen. Si les Anglais n'en sont toujours pas membres, du moins Mme Thatcher a-t-elle décidé fin juin de faire participer son pays au Fonds de coopération monétaire. Certes, sur ce chapitre, les Européens, jusqu'ici, ont eu la chance de connaître un marché des changes calme. On ne sait pas comment le S.M.E. tiendrait, face à une nouvelle crise du dollar.

Mais le succès du S.M.E. ne dépend pas seulement du dollar. Il faut aussi que les économies européennes n'évoluent pas de manière trop divergente. Certes le jeu des taux d'intérêt peut compenser pendant un certain temps les différences de taux d'inflation. Mais à long terme, cette stratégie se révélera insuffisante. Il faudra aller bien au-delà, et coordonner les politiques budgétaires, sociales, etc. Jusqu'ici on a parlé de ce sujet de manière assez académique, et l'on n'a jamais constaté en la matière d'« harmonies naturelles ». Pour ne comparer par exemple que le taux des investissements productifs par rapport au produit intérieur brut, si l'on prend la France comme étalon (indice 100), l'Allemagne fédérale se trouve à 121, le Danemark à 111, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg se répartissent dans une fourchette 93-100, la Grande-Bretagne est à 73, l'Italie à 50 et l'Irlande à 49 (1). La double menace d'inflation et de récession qui menace plus gravement que jamais l'Occident devrait enfin conduire les dirigeants européens à tirer un meilleur parti de la C.E.E.

Une programmation européenne ?

Ne serait-il pas temps de penser à une sorte de véritable programmation européenne ? Un groupe de réflexion présidé par M. Claude Gruson a étudié la question, à la demande de la Commission de Bruxelles et lui a remis son rapport en mai dernier.

Aucune publicité a été faite à ce document, comme si la Commission craignait de se « brûler » en l'évoquant. Il s'agit pourtant d'un texte fort prudent, équilibré et que les gouvernements des Neuf auraient intérêt à méditer pendant les vacances, pour essayer de regarder au-delà des créneaux traditionnels.

Ces nouveaux « sages » savent bien qu'il est des mots comme ceux de planification qu'il vaut mieux ne pas trop employer, même en temps de crise. Au reste, le glissement à droite de l'Assemblée parlementaire des Neuf n'est pas spécialement propice à la reprise de négociations ministérielles sur ce thème. Il reste qu'il faudra bien trouver le moyen de mieux accorder les violons, puisque l'interdépendance des économies nationales ne fait que croître.

Nos experts écrivent fort justement : « *Comme la dispersion des futurs possibles a augmenté en raison des incertitudes irréductibles de l'environnement, en limitant cette dispersion par la mise en commun d'informations, on rend possible à la fois des décisions plus efficaces et à plus long terme.* » Ce qui est préconisé est simple : l'examen centralisé des conséquences collectives de décisions interdépendantes.

Pratiquement le rapport souhaite la création d'une « agence centrale » qui favoriserait une meilleure articulation des procédures de décision, tout à fait compatible avec leur décentralisation, car l'agence de programmation n'aurait pas la responsabilité de formuler des projets.

Dans l'immédiat, la coordination des politiques industrielles (si l'on ne veut pas parler de politique industrielle commune) est sûrement l'une des tâches les plus urgentes. Le désarroi qui règne chez les chefs d'entreprise des Neuf se traduit par la faiblesse des investissements. L'incertitude paralysante des producteurs s'explique par le fait que l'on bafouille aujourd'hui pour répondre aux questions suivantes : quelle sera la croissance à long terme du commerce mondial ? Quelles seront les conséquences des fortes divergences entre les taux d'inflation, le chômage et l'expansion dans les différents pays ? Jusqu'à quel degré se feront sentir la concurrence japonaise, celle des pays nouvellement industrialisés ? Quel type d'innovations verront le jour ? A quel rythme ? Quelles conséquences politiques auront les nouvelles orientations économiques ?

« *Ce qui est nécessaire pour restaurer le dynamisme et l'unité des groupes d'intérêt,* peut-on lire dans le rapport à la Commission de Bruxelles, *ce ne sont pas les manifestations euphoriques ou les avertissements d'une ruine possible, mais une recherche froide, raisonnable, fondée sur les faits, coopérative, et la présentation de scénarios à long terme, profondément discutés, fondés, en ce qui concerne les données contingentes, sur des hypothèses explicites, qui pourraient être la base d'une programmation indicative concertée.* »

Quatre éléments

Pour ce groupe de recherche, cette programmation pourrait être élaborée assez rapidement et sans soulever trop de controverses, si elle comportait les quatre principaux éléments suivants :

1) Mise en commun des données ; 2) construction de modèles économétriques et autres capables de décrire divers scénarios économiques pour l'Europe de façon suffisamment détaillée pour faciliter la programmation au niveau national et local et à celui des entreprises à « structure lourde » (énergie, industries de base ; 3) mise au point d'un appareil de connexion avec les programmes nationaux et décentralisés ainsi que d'un calendrier ; 4) mise en place d'une autorité chargée de proposer des solutions de compatibilité entre les programmes nationaux ou locaux incohérents.

Pour nos auteurs, l'organe de programmation devrait être indépendant des services de la commission, tout en travaillant en liaison étroite avec elle. Son statut devrait lui permettre de recueillir les informations confidentielles des entreprises et autres « décideurs », sans pouvoir d'imposer des changements de décisions. Pour le travail envisagé une petite équipe de trente à quarante économistes confirmés devrait être suffisante.

C'est aussi la coopération politique qu'il faudrait développer maintenant. Au sommet de Paris, en 1974, on avait parlé de « diplomatie concertée ». Depuis, les Neuf n'ont jamais cherché à explorer vraiment ce que ces mots recouvraient en fait, comme s'ils craignaient que l'on ne débouche sur une véritable politique extérieure commune. Serait-il si dangereux de relancer l'idée d'un « secrétariat politique » commun, appareil des plus légers, qui aurait au moins pour tâche de préparer les dossiers internationaux sur lesquels les Neuf entendent rechercher une position d'ensemble, et qui échappent à la compétence des organismes prévus par le traité de Rome ? Là aussi, l'Assemblée a un pouvoir d'impulsion non négligeable.

Bien sûr, il ne suffit pas de rajouter un outil institutionnel, si modeste soit-il. Encore faut-il que l'on veuille s'en servir. Aux chefs des gouvernements de parler, ou plutôt d'agir. A la nouvelle Assemblée de les forcer à sortir de leur réserve. Le premier test d'harmonisation pourrait être le réexamen de la politique agricole commune, car plus l'on va, plus les intérêts nationaux divergent et, si l'on n'y prend garde, une belle crise budgétaire européenne se profile à l'horizon. Ce n'est vraiment pas le moment...

PIERRE DROUIN.

(1) Selon l'étude d'Hugues Picard dans *Economie et Statistique*, n° 111.

Belgique

La réorganisation du diocèse de Bruxelles pose un nouveau problème politique

De notre correspondant

Bruxelles. — L'Eglise de Belgique a atteint un tournant peut-être décisif le lundi 16 juillet 1979, avec le soixante-quinzième anniversaire du cardinal Suenens et sa démission automatique en vertu du *motu proprio* papal de 1966. Le départ de l'archevêque de Malines-Bruxelles intervient à un moment délicat pour l'histoire du pays qui s'attache depuis neuf ans à la définition de nouvelles structures politiques.

La régionalisation, principale préoccupation des dirigeants, s'ébauche non sans tâtonnements, non sans conflits entre les communautés flamande et francophone : pour dix millions d'habitants, la Belgique s'offre le luxe d'avoir sept assemblées et cinq exécutifs. Dans un tel contexte, l'Eglise va fatalement devoir s'adapter aux structures politiques.

Jusqu'à présent, la hiérarchie épiscopale était restée relativement unitaire. Au cardinal Mercier, francophone, avait succédé le cardinal Van Roey, flamand, puis Mgr Suenens, francophone mais parfait bilingue. Qui sera le successeur ? Aucun dauphin ne s'annonce, mais on en est à se demander s'il est encore possible de désigner un primat de Belgique : un Flamand devrait normalement prendre la place du cardinal démissionnaire, mais on s'interroge, dans le climat actuel de fièvre linguistique, sur les réactions des Wallons et autres francophones. Il semblerait d'ailleurs que le pape Jean-Paul II se soit informé de la situation belge en recevant, il y a dix jours, le premier ministre, M. Maertens.

Tout indique cependant que la hiérarchie épiscopale compte adopter une attitude attentiste. On veut gagner du temps et voir comment se réglera la régionalisation sur le plan politique. La période transitoire pourrait se prolonger pendant plusieurs mois.

La Belgique compte huit évêchés placés sous l'autorité de l'archevêque de Malines-Bruxelles. Avec ses 2 300 000 habitants, cet archevêché est, de loin, le plus important du pays : un quart de la population totale est placé sous son autorité. C'est aussi l'un des principaux diocèses d'Europe, et sans doute le plus complexe par sa composition, sa diversité culturelle et linguistique. Il se divise en 60 % de néerlandophones et 40 % de francophones et englobe le Brabant flamand, le Brabant wallon et la capitale. Bruxelles et sa région constituent cependant l'essentiel du diocèse, avec environ 1 800 00 habitants.

Au cours des dernières années, dans la foulée de la régionalisation politique, l'archevêché avait été divisé en trois vicariats régionaux : le Brabant flamand, le Brabant wallon et Bruxelles, avec des sièges à Malines, à Wavre et dans la capitales, et des structures autonomes. Il est fort possible que, dans quelques mois, ces vicariats régionaux se transforment en évêchés à part entière, mais pour l'instant rien ne presse.

Une autre solution envisagée, et soumise à l'avis du clergé par le conseil des évêques, sera de diviser l'archevêché en deux évêchés, l'un flamand, l'autre francophone, l'évêque flamand ayant autorité sur les néerlandophones de la capitale, son collègue wallon sur les francophones.

Une dernière solution consisterait en la désignation de quatre évêques pour remplacer Mgr Suenens : il y aurait celui du Brabant flamand, celui du Brabant wallon et deux évêques pour la capitale : l'un pour les francophones de la ville, l'autre pour les néerlandophones. Les adversaires de cette formule affirment que ce serait une véritable balkanisation du pouvoir épiscopal.

Reste le problème du primat de Belgique. Un seul, ce qui impliquerait un choix linguistique, ou deux, un Flamand et un Wallon ? On attend avec curiosité la décision du Vatican.

PIERRE DE VOS.

Turquie

LE DÉNOUEMENT DE L'OPÉRATION D'ANKARA

Un proche collaborateur du président Sadate suggère que l'Égypte suive l'exemple d'Israël dans sa lutte contre les terroristes palestiniens

Après deux jours d'occupation de l'ambassade d'Egypte à Ankara, le commando palestinien de quatre hommes s'est rendu à l'aube de dimanche, 15 juillet, après avoir libéré les otages qu'il détenait depuis vendredi. Aucune indication n'a été fournie sur le compromis éventuel intervenu entre les Palestiniens du mouvement des « Aigles de la révolution » et, d'autre part, une délégation de l'O.L.P. arrivée samedi à Ankara.

Aux cris de « *Vive la Palestine !* », les hommes du commando ont été emmenés au siège des services secrets turcs. Auparavant, les otages, dont l'ambassadeur d'Egypte, avaient été libérés sains et saufs.

L'opération a fait plusieurs victimes : deux policiers turcs tués au cours de l'attaque, un employé égyptien qui s'est tué dans sa chute en voulant s'enfuir par une fenêtre, tandis qu'un diplomate, sorti par la même fenêtre, s'en tirait avec des simples fractures et contusions.

Le premier ministre turc, M. Ecevit, a déclaré dimanche que les Palestiniens s'étaient rendus « *sans qu'il soit question d'aucune concession* » de la part du gouvernement turc. M. Ecevit a rendu hommage aux « *efforts extraordinaires* » déployés par l'O.L.P. et son chef, M. Arafat, « *pour que ce regrettable incident soit clos avant de provoquer une tragédie* ». « *Je ne doute pas,* a-t-il dit, *que cet incident se soit produit à l'insu de l'O.L.P. qui a fait preuve d'une grande solidarité.* »

D'autre part, M. Abou Fariz, président de la délégation de l'O.L.P. venue à Ankara, a tenu à souligner que « *le dénouement heureux de la prise d'otages à l'ambassade d'Egypte à Ankara a renforcé les liens entre le peuple turc et le peuple palestinien* ». Il a indiqué que l'ouverture d'un bureau de l'O.L.P. à Ankara, « *décidée il y a deux ans* », pourrait se réaliser « *dans les prochaines semaines, sinon dans les prochains jours* ».

Au Caire, le premier ministre égyptien, M. Khalil, a affirmé que l'Egypte n'a fait « *absolument aucune concession* » pour obtenir la libération de ses diplomates retenus en otage à Ankara.

M. Khalil a tenu à souligner que l'Egypte « *avait clairement signifié dès le début son refus de tout marchandage* » et n'avait à aucun moment pris contact avec la délégation palestinienne qui s'était rendue à Ankara pour négocier avec le commando. Il s'est déclaré « *très satisfait* » du dénouement de l'opération d'Ankara.

La presse égyptienne ne partage pas la sérénité du chef du gouvernement et réclame « *vengeance* » avec une belle unanimité. M. Anis Mansour, proche collaborateur du président Sadate et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *October*, qualifie l'opération d'Ankara de « *nouvelle gifle administrée à l'Egypte par les bandes terroristes palestiniennes* ». « *Il est temps d'admettre,* écrit-il, *que nous n'avons pas compris la nature de ces bandes et qu'Israël connaît des moyens plus efficaces pour s'occuper d'elles.* »

« *Toutes les organisations palestiniennes d'obédience syrienne ou irakienne devront payer le prix de leur acte* », écrit le rédacteur en chef d'*Al Akhbar*. « *Pas de pitié pour les lâches* », titre ce journal dans sa première édition, avant même que les otages ne soient libérés.

« *La vengeance du peuple égyptien sera horrible et sa riposte sera décisive* », affirme l'éditorialiste. « *Les bandes de mercenaires sauront tôt ou tard comment l'Egypte sait frapper et punir, comment elle sait se venger.* » — *(A.F.P., UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LES RESULTATS OFFICIELS DES ELECTIONS du 1er juillet donnent à M. Siles Suazo, candidat de l'Union démocratique et populaire (U.D.P., centre gauche), 35,65 % des voix. Il est suivi par le dirigeant du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R., conservateur), M. Victor Paz Estenssoro, avec 32,43 % des voix. M. Hugo Banzer Suarez (droite, Action démocratique nationaliste), ancien président, vient en troisième position avec 13,54 %. Le candidat du parti socialiste, M. Marcelo Quiroga, n'a obtenu que 4,36 % des voix. Lorsqu'aucun candidat n'obtient la majorité absolue au suffrage universel, c'est au Congrès — où M. Estenssoro bénéficie d'un net avantage sur M. Suazo — de trancher en dernier ressort. — *(A.F.P.)*

Chine

● UNE DELEGATION DE QUINZE MEMBRES DU CONSEIL D'ETAT FRANÇAIS est arrivée à Pékin dimanche pour une visite de dix jours en République populaire de Chine.

Ghana

● CONDAMNATIONS A ACCRA. — Trois personnalités ghanéenes, accusées de corruption, ont été condamnées vendredi 13 juillet à un total de deux cent vingt-cinq années de travaux forcés : quatre-vingt-quinze ans pour le commandant George Tagoe, ancien directeur adjoint de l'Office du bétail ; quatre-vingts ans pour le colonel Takyi, ancien directeur d'un office de commercialisation, et cinquante ans pour le colonel Kwame Baah, ancien commissaire (ministre) aux affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. GUSTAV HUSAK, secrétaire général du comité central du P.C. et président de la République tchécoslovaque, est arrivé dimanche 15 juillet en Union soviétique, où il doit faire un « séjour de repos » à l'invitation du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

● LE GOUVERNEMENT SOVIETIQUE A INVITE DOUZE PAYS OCCIDENTAUX, dont huit sont membres de l'OTAN, à envoyer des observateurs aux manœuvres militaires qui se dérouleront du 23 au 27 juillet dans les pays baltes, a annoncé le 15 juillet l'agence Tass. Cette invitation, précise l'agence, est « *conforme aux dispositions de l'acte final d'Helsinki* ». — *(A.F.P.)*

PLUS DE CE

...cosmonautes de



مكبرا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

SCIENCES

PLUS DE CENT QUARANTE JOURS SUR ORBITE

Les cosmonautes de SALIOUT-6 ont battu le record de séjour dans l'espace

Les deux cosmonautes soviétiques de Saliout-6, Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, en orbite terrestre depuis le 25 février 1979, ont établi un nouveau record de séjour dans l'espace. Dans la nuit du 14 au 15 juillet, à 4 h. 42 du matin (heure française), ils ont en effet égalé la précédente performance — cent trente-neuf jours, quatorze heures et quarante-huit minutes — de leurs compatriotes Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkof, anciens « locataires » de la station spatiale.

Course vaine aux records ? Certainement pas. L'heure est à l'espace utile, avec toutes les implications civiles et militaires que cela sous-entend. Ainsi, les missions Saliout-3 et 5, et vraisemblablement aussi Saliout-2, avaient-elles, selon les experts américains, des finalités militaires. Celles de Saliout-1, 4 et aujourd'hui 6 étaient, et sont au contraire tournées vers les technologies de demain : *astronomie*, ressources terrestres, croissance des plantes et, avec les Français, biologie, purification des matériaux et élaboration de composés impossibles à obtenir en laboratoire.

Avec la station Saliout (atelier de travail en orbite), les vaisseaux Soyouz (véhicules de transport) et les Progress (cargos ravitailleurs), les Soviétiques disposent d'un merveilleux outil pour leurs vols dans l'espace. Les Progress — sept ont été lancés depuis la mise en orbite de Saliout-6 — semblent avoir donné entière satisfaction et approvisionné les différents équipages en matériel, combustible et vivres frais. De plus, ils ont, à plusieurs reprises, servi à rehausser l'orbite de la station. Ainsi le 3 juillet dernier, Progress-7 a placé la station sur une trajectoire quasi circulaire, à environ 400 kilomètres d'altitude.

Le vaisseau Soyouz, en revanche, a connu quelques défaillances en avril lors du vol mixte soviéto-bulgare de Soyouz-33. Les deux passagers de la capsule ne parvinrent jamais, en effet, à s'amarrer à la station en raison d'un mauvais fonctionnement de son contrôle d'attitude et de son moteur principal. Depuis, des modifications ont été apportées au vaisseau, et c'est un engin neuf, Soyouz-34, perfectionné, qui a été khov Rioumine pour leur future khov Rioumine pour leur futur retour sur la Terre.

Quant à Saliout 6, « *véhicule expérimental* », selon la formule du chef des cosmonautes, Vladimir Chatalov, il a déjà reçu à son bord sept équipages de deux hommes. Après vingt-deux mois passés dans l'espace, il présente, ce qui est normal, quelques signes de fatigue, bien que les Soviétiques aient déclaré que, convenablement ravitaillé par les Progress, il devait fonctionner pendant cinq ans.

Dès leur arrivée à bord de la station, Liakhov et Rioumine ont effectué des travaux de restauration pour renforcer la solidité des systèmes de la station. Ils ont remplacé des câbles et des systèmes d'étanchéité qui présentaient « *une usure sérieuse* » et, en mai, ont procédé au remplacement du tableau de commande du système de navigation autonome (Delta) de la station. Cette possibilité de réparer une station en orbite est un atout pour les vols habités de longue durée.

Avec l'actuel équipage de Saliout, les Soviétiques ont sans doute à cœur d'éprouver un peu plus leur matériel, mais aussi de mieux cerner les limites physiologiques du corps humain et, éventuellement, de trouver les moyens de repousser celles-ci en vue de vols de très longue durée dans les futures stations spatiales permanentes. Dans cette approche, les Soviétiques se montrent prudents et, après la mission record de Youri Romanenko et Gueorgi Gretchko (quatre-vingt-seize-jours), ils ont allongé de quarante-trois jours celle de Kovalenok et Ivantchenkof. Que feront-ils cette fois ?

Deux expériences, l'une relative à l'étude des effets de la haute atmosphère sur le comportement des vaisseaux spatiaux et l'autre à l'étude des boucliers de protection contre les rayonnements cosmiques, confiées au début du mois aux deux cosmonautes, laissent à penser que la mission pourrait se prolonger un peu. Quelle que soit cependant l'urgence des travaux scientifiques à accomplir, c'est l'état physiologique et psychologique des deux hommes qui décidera de tout. Pour l'heure, si l'on en croit l'agence Tass, ils se portent bien et, fait unique dans les annales de l'astronautique, l'un d'entre eux, Valeri Rioumine a pris du poids (700 grammes). Sans doute faut-il y voir une conséquence de l'amélioration de l'ordinaire des cosmonautes — 3 100 calories en quatre repas quotidiens — auxquels sont désormais proposés, outre des fruits et des légumes frais apportés par les Progress, une carte de soixante-dix plats différents.

Mais, après un séjour prolongé en apesanteur, la paresse du cœur, l'atrophie des muscles et la perte de certains sels minéraux, bien que combattues pendant la mission, donnent parfois lieu à des réadaptations terrestres difficiles, voire pénibles. D'autre part, et c'est sans doute psychologiquement important, les deux hommes n'ont pas reçu, contrairement à leurs prédécesseurs, de visites à bord de Saliout, les cosmonautes de Soyouz-33 ayant échoué dans leur mission. Dans ces conditions, vont-ils supporter encore longtemps leur isolement, heureusement atténué par le circuit de télévision qui les relie au sol ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LES DIFFÉRENTS ÉQUIPAGES DE SALIOUT-6

MISSION	LANCEMENT	EQUIPAGE	AMARRAGE	VEHICULE RETOUR	RETOUR
Soyouz-26	10 déc. 1977 *	Soviétique Youri Romanenko Gueorgi Gretchko	11 déc. 1977	Soyouz-27 vol record de 96 j. 10 h.	16 mars 1978
Soyouz-27	10 janv. 1978	Soviétique Vladimir Djanibekov Oleg Makarov	11 janv. 1978	Soyouz-26	16 janv. 1978
Soyouz-28	2 mars 1978	Mixte Alexei Goubarev Vladimir Remek (Tch.)	3 mars 1978	Soyouz-28	10 mars 1978
Soyouz-29	15 juin 1978	Soviétique Vladimir Kovalenok Alexandre Ivantchenkov	16 juin 1978	Soyouz-31 vol record de 139 j. 14 h. 48 mn.	2 nov. 1978
Soyouz-30	27 juin 1978	Mixte Piotr Klimouk Miroslav Hermaszenki (Pol.)	28 juin 1978	Soyouz-30	5 juil. 1978
Soyouz-31	26 août 1978	Mixte Valery Bykovski Sigmund Jahn (R.D.A.)	27 août 1978	Soyouz-29	3 sept. 1978
Soyouz-32	25 fév. 1979	Soviétique Vladimir Liakhov Valeri Rioumine	26 fév. 1979	Soyouz-32 rentre à vide	13 juin 1979
Soyouz-33	10 avril 1979	Mixte Nicolai Roukavichnikov Gueorgi Ivanov (Bulg.)	échec panne moteur principal	Soyouz-33	12 avril 1979
Soyouz-34	6 juin 1979	Inhabité	8 juin 1979		

(*) L'équipage de Soyouz-25, lancé le 9 octobre 1977, avait tenté, en vain, de rejoindre Saliout-6.

CATASTROPHES

L'éruption de pétrole du golfe du Mexique

LA CONSOMMATION DES POISSONS ET DES CRUSTACÉS EST INTERDITE

Mexico (*A.F.P.*). — Les autorités mexicaines ont décidé, le samedi 14 juillet, d'interdire la consommation des poissons et des crustacés pêchés au large de Campeche, de Tabasco et de Vera-Cruz. Cette zone du golfe du Mexique est déjà ou sera bientôt polluée, en effet, par le pétrole qui, au rythme de 4 500 tonnes par jour, jaillit du puits Ixtoc One, dont l'éruption a commencé le 3 juin.

Les coopératives de pêche de cette région du golfe du Mexique sont particulièrement inquiètes, car leur principale ressource est une grosse crevette, pêchée dans cette zone, qui atteint parfois la taille d'une petite langouste. Les pêcheurs mexicains avaient déjà des difficultés avec les bateaux « pirates » cubains, américains et japonais. Ils sont maintenant victimes de cette pollution sans précédent.

RELIGION

Mgr ELCHINGER S'ÉLÈVE CONTRE « UNE PÉDAGOGIE DU LAISSER-ALLER »

C'est aux enfants que Mgr Léon-Arthur Elchinger a consacré son homélie traditionnelle du 14 juillet en sa cathédrale de Strasbourg. « *Ce ne sont ni les richesses de son sol*, a dit le prélat, *ni ses réserves d'or ou de devises qui sont le plus grand trésor de la France : ce sont ses enfants.* » L'évêque de Strasbourg s'est élevé contre « *la démission, les pièges et les perversions* » dans l'éducation. « *Ne sommes-nous pas en train de fabriquer de nouvelles catégories de handicapés : des enfants diminués affectivement, moralement et même intellectuellement, malgré la prolongation des études ? Et spirituellement, beaucoup d'entre eux sont de plus en plus abandonnés.* » Trop d'enfants, estime l'évêque de Strasbourg, sont privés de vraie famille, victimes de « *mythes destructeur* », « *exploités et mutilés par les professionnels de la subversion idéologique* ». Mgr Elchinger voit dans « *une pédagogie de la facilité et du laisser-aller une contre-éducation* » (...) « *L'avilissement moral a existé de tout temps. Mais autrefois, on ne cherchait pas à justifier le mal. Il ne faut pas confondre l'éducation de la liberté avec la canonisation de la licence.* »

Mgr TOMKO NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNODE DES ÉVÊQUES

Avant de partir à Castelgandolfo pour ses vacances d'été, Jean-Paul II a choisi Mgr Josef Tomko pour remplacer Mgr Rubin, nouvellement créé cardinal, dans sa charge de secrétaire général du synode mondial des évêques.

[Mgr Josef Tomko, âgé de cinquante-cinq ans, est originaire de la Slovaquie, partie orientale de la Tchécoslovaquie, qui jouxte la Pologne. Par ses nombreux voyages à l'étranger et sa connaissance de la Curie romaine, Mgr Tomko est bien préparé à sa nouvelle tâche de coordonnateur entre le gouvernement central de l'Eglise et les représen- des Eglises locales. Il était jusqu'à présent secrétaire de la Congrégation pour les évêques. Il a acquis une compétence œcuménique au sein de la commission catholique et protestante sur la théologie du mariage.]

∴

Jean-Paul II a nommé d'autre part un sous-secrétaire du synode en la personne de Mgr Marcello Costaluga actuellement secrétaire du vicariat de Rome.

ÉDUCATION

ADMISSION AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole nationale vétérinaire**

Mmes et MM. : Lafay (1er), Dumand, Schiltz, Kahn, Le Gouvello, J.-P. Pinard, Luc Petit, Bussi, Puget, Werner, Lanher, Fritsch, Beaudouin, Weinryb, Billaudot, François Thomas, Belz, Larangot, Chabre, Perraudin, Mimouni, Le Foll, Turquet, Lachaud, Besançon, Brard, Vogt-Schilb, Thonnat, Blum, Alain Verdier, Cecconello, Miller, Nicolle, Normand, Laplanche, Job, Baroux, Touratier, Le Dantec, Moury, Marlois, Guillaud, Girard, Pascal Dubois, Nessi, Dumont, Balloy, Bonnet, Lalgre, Saint-Marc (50e).

Mmes et MM. Hennequin, Brugere, Tubiana, Pasquio, Ickowicz, Moulin, Cardinaud, Reimartz, Thierry Petit, De Berny, Cloet, Chambaraud, Chambonnet, Veissier, Polge, Fabienne Nicolas, Villegier, Beaufils, Timar, Etienne Roux, Bitz, Schaller, Bossy, Feliot, Lapras, Smal, Pozet, Batellier, Sarrauste de Menthiere, Lapairy, Marchand, Lacourt, Guena, Delbove, Thierry Laurent, Cottin, Chaumeil, Homolle, Tesson, Dile, Mottet-Auselo, Rimbert, Chevallier, Gervais, Adelus, Orieux, Cohn-Bendit, Berhonde, Gault, Vanneroy (100e), Sabatier, Czarnecki, Goussot, Hircq, Jouys.

Mmes et MM. Jankowiak, Machala, Romatier, Boderiou, Herbert, Latimier, Jeambourquin, Gillet, Assemat, Mathieu, Tison, Larribau, Chervet, Chodkowski, Galibert, Morinière, Jacobi, Pethelaz, Niederberger, Mehut, Silerme, Soler, Lechenet, Lebis, Ansoborio, Sezneс, Yvinec, Quintens, Sorel, Pascal Clement, Hofferer, Ben Denoun, Bourgoin, Gerbaud, Pourprix, Stachurski, Ramette, Lachatre, Kervelliant, Charavy, Todesco, Ract, Tworski, Mailho, Hubard (150e), Recoquillay, Renaud Maillard, Prikazsky, Freyheit, Denis Porte, Fouque, Barande, Baradat, Jarry, Rubin.

Mmes et MM. J.-P. Marc, Martine Pinard, Dissard, Darasse, Bonczak, Gilleron, Bistaux, Rouilleau, Olivier Girard, Chateau, Le Bas, Dulleu, Pennec, Gascard, Jean-Philippe Didier, Solodky, Fesneau, Asselin de Beauville, Challemel du Rozier, Rivière, Goupy, Fournier, Pascal Thomas, Ferme, Warnier, Boulay, Beele, Salas, Bosch, Brunelle, Guillot, Letourneur, de Foucauld, Thierry Guillot, Doubovetzky, Tallone, Lahondes, Cochard, Zegers, Dreau (200e), Pilorge, Defrasne, Ragondet, Grunwald, Defasque, Migeot, Ventejou, Fourchon, Coton, Ozoux, Le Corre, Lhote, Ludovic Parent, Denise Renard, Magadur.

Mmes et MM. Damourette, Herbert, Gilles Laurent, Isabeth, Becu, Ridremont, Debadts, Lepesant, Renoux, Roy, Pierrat, Pacquement, Mege, Vedeau, Gil, Jean-Christophe Beauchamps, Berthet, Knap, Avinee, Florence Martin, Delavenne, Jean-Claude Laurent, Pasquier, Bonder, Jactel, Lebel, Robache, Guerin, Labrot, Anselme, Senger, Brillant, Perrot, Jean-Louis Denis, Gervais (250e), Geneviève Florence, Bonnefous, Thimel, Hervé Morisset, Hiron, Bruno Drouin, Thibault, Philippe Vincent, Assemat, Simmenauer, Haure, Weill, Plenat, Tran-Ngoc, Cœurdevey, Guiennet, Bertin, Maujean, Sevestre, Charton.

Mmes et MM. Lambert, Chedanne, Massa, Pouillaude, Derrey, Jean-Marc Etienne, Frédéric André, Martine Damiens, Heitz, Carrier, Dazin, Pantaloni, Fievet, Jay, Rolland, Lemonnier, Poitte, Obadiat, Bouchel, Trimaille, Dreno, Deligne, Despringre, Hervé Denis, Collobert, Gouin, Leprieur, Marbach, Laugier, Dudouet (300e), Cachot, Ropion, Marchal, Olivier Gerard, Scheib-Glutz, Woehrle, Anne Muller, Holvoet-Vermaut, Le Page, Thierry Dumas, Cuinet, Philippe Dubois, Véronique Lenoir, Perrocheau, Henning, Leteneur, Fradin, Poirier, de Saint-Riquier, Pradines, Hannaux, Neyrou, Valérie Beaudouin, Bohlay, Harand.

Mmes et MM. Patrice Petit, Torres, Planes, Deloge, Meens, Moysan, Auperin, Jouvenet, Henique, Douguet, Simonin, Got, Eric Thibault, Bruyère, Saciilotto, Natorp, Dorche, Nouza, Livache, Hours, Josset, Fortineau, Gentils, Gérard, Soubeyroux (350e), Darchis, Charmot, Benas, Delacroix, Pageat, Bernoilin, Frejaville, Prey, Desperamont, Bonbled, Bollache, Christian Lemaire, Fauconnet, Breton, Sestier, Pons, Cizeron, Demais, Desbordes, Esser, Arbentinier, Viscardi, Finance, Bonneville, Primard, Segatori, Lefer, Pluye, Marie-Hélène Barthélémy, Pigny, Bach, Dechervois, Duthoit, Papalhau, Thivolle, Jean-Marie Le Gall, Laurent, Delaporte, Giovaninetti, Fouiquis, Dillier, Jaham, Loullier, Desbeaux, Brezard, Basselin, Parizot, Meggs, Mseliati, Reynal (400e), Bach, Guilhot, Marchand, Rosselli, Nugier, Frank Gautier, Lapotre, Kitien, Jourberjean, Hiard, Sausse, Lebouvier, Philippe Dumas, Malossane, Couteau, Ricaud, Delcuellerie, Boeton, Bourhy, Lorriot (420e).

JUSTICE

Un entretien avec M. Peyrefitte

(Suite de la première page.)

On croit que les Français ont toujours été, sont et seront toujours contre l'abolition, et qu'il faudrait donc passer outre à cette réticence permanente. Erreur !

» J'ai commandé des études sur ce point tant à la Sofres qu'à l'IFOP. Ces deux organismes ont analysé la totalité des sondages qu'ils avaient effectués. Depuis 1959 jusqu'en 1971, une forte majorité de Français n'a jamais cessé de se manifester en faveur de l'abolition ; elle est restée douze ans durant d'une remarquable stabilité. Pendant de longues années, elle était de l'ordre des deux tiers.

— On aurait dû abolir à cette époque.

— C'eût été en effet beaucoup plus simple. Le législateur ne l'a pas fait. Sans doute avait-il ses raisons. Mais il est paradoxal de vouloir abolir aujourd'hui, contre le gré évident de la population : depuis 1971, les proportions se sont inversées (deux tiers d'anti-abolitionnistes, un tiers d'abolitionnistes) ; elles n'ont presque pas bougé depuis lors. Il s'agit d'une tendance de fond, constante en longue période.

» Pourquoi l'opinion a-t-elle basculé en 1971 ? Parce que le public a pris conscience d'une forte montée de la criminalité et de la délinquance, coïncidant avec le drame de Clairvaux et l'affaire Buffet-Bontems.

— Il y aura toujours des meurtres horribles.

— Question de degré et de climat. Des meurtres, il y en a toujours eu ; leur nombre ne varie guère : depuis le début de ce siècle, les crimes de sang se maintiennent toujours à peu près au même niveau, vers 400 ou 500 par an.

» Le sentiment d'insécurité ne vient pas de là, mais d'une perception du fait que les atteintes à la sécurité quotidienne se sont beaucoup aggravées après 1970 : cambriolages, hold-up, sacs à main volés, agressions dans le métro, etc. Toutes infractions qui n'entraînent pas la peine de mort.

» Si l'abolition de la peine de mort n'était pas suivie de la création d'une peine de remplacement « crédible », cela voudrait dire qu'abolitionnisme se confondrait avec laxisme. Ce que le public refuse dans l'abolition, c'est l'idée qu'elle est le premier pas vers un démantèlement du système répressif.

» Les véritables adversaires de l'abolition, ce sont ses partisans frénétiques, qui s'imaginent qu'il suffit de supprimer la peine capitale sans la remplacer par une peine très lourde, dissuasive à l'égard des criminels et protectrice à l'égard de la société. Ils provoquent, par la brutalité de cette position irréaliste, des réactions de blocage. Ils oublient la dure loi de la réalité. La nature se venge de ce qu'on veut faire sans elle — la nature sociale aussi bien que la nature physique. Tant que cet état d'esprit absolu prévaudra chez les abolitionnistes, il n'y aura pas d'abolition. En revanche, je préconise une politique globale et pragmatique, qui mettra la population à même de constater que sa sécurité n'est pas inséparable de la guillotine.

Opinion et Parlement

— Ce qui est frappant dans la manière dont vous parlez de la peine de mort, c'est qu'il y a votre position de principe contre la peine de mort et, d'autre part, le fait que vous paraissez à la remorque d'une opinion publique exprimée par les sondages. La représentation de l'opinion publique, c'est d'abord le Parlement. On a l'impression que vous êtes pour un principe mais contre son application.

— Le gouvernement ne se met pas à la remorque des sondages quand il refuse de se laisser entraîner à l'aveuglette dans une réforme qui bouleverserait les conditions du système pénal en France et qui, au premier crime atroce venu, provoquerait l'indignation des Français. Dans une affaire de cette nature, il est essentiel de ne pas trahir le sentiment public. C'est moins une question de sondages que de conscience collective.

» Quand le procès de Nuremberg a eu lieu, la neutralisation des criminels nazis n'exigeait pas leur mort. La prison suffisait : il n'y avait aucun risque à ce que, dans l'Allemagne occupée, ils rouvrent des camps d'extermination. Mais l'indignation de la conscience universelle exigeait d'être apaisée. Il en est de même d'un crime particulièrement horrible. La gravité de la peine est destinée à rétablir l'équilibre de la conscience collective traumatisée par l'énormité du forfait.

» Quand le public repousse l'abolition comme un premier pas vers un abandon des peines, il ne faut pas traiter cette attitude à la légère. Car si le public a le sentiment que la justice ne fait pas son devoir, il se fera justice lui-même. Le problème le plus actuel dans ce domaine, ce n'est pas la peine de mort, c'est déjà celui de l'autodéfense. Ne multiplions pas cette tentation par une décision brusquée qui serait vécue comme une provocation ! Quel progrès aurions-nous accompli si, pour supprimer une exécution capitale tous les deux ans, nous suscitions des dizaines de meurtres par vengeance chaque année ?

» Vous faites allusion à mes convictions anciennes. J'ai écrit en 1947 un livre (1) dans lequel je soutenais la position abolitionniste, ce qui n'était pas alors si fréquent. On exécutait, à cette époque, une trentaine de condamnés de droit commun par an. Aujourd'hui qu'on en exécute un tous les deux ans, le problème a changé de nature, parce qu'on n'applique plus la peine de mort que pour des crimes particulièrement atroces : les arguments invoqués contre la mise à mort des criminels ordinaires ne s'appliquent plus.

» La peine de mort n'est plus utilisée chez nous que dans un tout petit créneau, celui des crimes particulièrement odieux exercés sur des enfants ou des otages, ou après des tortures. Il est possible, et aucune statistique ne montre le contraire, que l'existence de la peine de mort, dans quelques cas très particuliers, dissuade le criminel d'aller jusqu'au bout. Par exemple, un condamné à perpétuité n'a rien à perdre à assassiner ses gardiens pour s'évader, puisque de toute façon la peine restera la même.

» Cet argument rejoint l'argument en faveur de la force nucléaire de dissuasion. On ne la possède pas pour s'en servir, mais pour dissuader quiconque voudrait sauter le pas des hostilités.

Le prochain pas

— Comment pensez-vous faire évoluer activement l'opinion publique ? Allez-vous vous contenter d'enregistrer ses évolutions ?

— Non seulement j'ai essayé de placer intellectuellement ce problème dans une perspective évolutive, mais j'ai mis en branle cette évolution. Un premier pas a été fait il y a juste deux ans, par la publication du rapport du Comité d'études sur la violence, qui préconisait le remplacement de la peine de mort par une peine de sûreté incompressible d'une durée de vingt à quarante ans. Cette idée, qui a paru d'abord saugrenue, commence à faire son chemin. Un article que j'avais écrit alors dans ces colonnes (2) énonçait très exactement la politique criminelle que je m'efforce depuis lors de conduire.

» Le deuxième pas a été la loi du 22 novembre 1978, par laquelle nous avons institué la notion de période de sûreté : désormais le jury d'assises prononcera, pour toute pénalité supérieure à dix ans, un minimum incompressible — sans libération conditionnelle, sans réduction de peine, sans permission de sortie. Le troisième pas a été ce débat, où les idées se sont décantées.

— Quel sera le prochain pas ?

— Le quatrième pas sera le débat d'orientation, au Sénat, à la mi-octobre. Le cinquième pas sera le dépôt d'un projet de loi dans lequel le gouvernement tirera les conséquences de ces deux débats.

» Je verrais bien ce texte comme une révision du code pénal, répartissant les cent cinquante à deux cents incriminations capitales en trois catégories. La première, de beaucoup la plus abondante, comprendrait les incriminations pour lesquelles la peine de mort serait abolie purement et simplement (par exemple, vols à main armée). Pour les crimes de la deuxième catégorie, la peine de mort serait suspendue pendant cinq ans (par exemple, assassinat) et remplacée par une peine de sûreté de vingt-cinq ans. Enfin, pour ceux de la troisième, elle serait maintenue pendant cinq ans (par exemple, prise d'otage suivie de meurtre ; meurtre de policier ou de gardien).

» Cinq ans après, si la criminalité entre-temps n'avait pas connu de poussée, le Parlement pourrait décider que les incriminations capitales de la seconde catégorie passeraient dans la première, et celles de la troisième dans la seconde, peut-être même dans la première. Le public pourra constater, par une pédagogie suffisamment étalée dans le temps, que le non-usage de la peine de mort dans un certain nombre de cas ne provoque pas, comme il le redoute, une explosion d'homicides.

— C'est l'abolition en douceur.

— Quand il y a, dans une matière sur laquelle presque tous les Français ont leur idée bien arrêtée, des sentiments exacerbés, il faut dépassionner le débat, faire mûrir les esprits.

» Quels sont ces grands démocrates, qui dédaignent à ce point le peuple qu'ils prétendent violer la volonté évidente d'une large majorité des Français ? Leur attitude me choque d'autant plus qu'ils tiennent pour méprisable le sentiment des couches les plus populaires de la nation. Les enquêtes d'opinion font apparaître en effet que les partisans de l'abolition ne sont majoritaires que dans la bourgeoisie (cadres supérieurs, professions libérales, hauts fonctionnaires ; et surtout la bourgeoisie parisienne). Toutes les autres catégories socio-professionnelles, ouvriers, agriculteurs, employés, petits commerçants, etc., sont, dans une forte majorité, favorables au maintien de la peine de mort.

» On ne peut régler cette affaire que dans l'assentiment général, à la fois du public et des deux chambres du Parlement. J'espère que nous y arriverons. Je suis convaincu, en tout cas, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'y arriver que celui que je préconise. Ceux qui disent le contraire manquent, à mon avis, de clairvoyance ou de sérieux. »

— Le législateur doit parfois légiférer en fonction de ce qu'il pense, lui, être l'intérêt général, même si la majorité de la population n'est pas d'accord.

— Votre remarque suppose que le législateur serait d'ores et déjà favorable à l'abolition. Ce n'est pas le cas.

— Vous voulez dire qu'il n'y a pas une majorité dans la majorité. Mais pourquoi ne pas faire comme pour la loi sur l'avortement, qui a été votée grâce à l'opposition ?

— Le débat sur la peine de mort présente une analogie avec le débat sur l'interruption volontaire de la grossesse : c'est qu'il est très difficile à conduire et qu'il se présente, politiquement, d'une manière délicate, du fait que la majorité de la majorité n'est pas favorable à l'abolition. Mais ce qui rend la solution encore plus malaisée que le problème résolu en 1974, c'est qu'il ne présente pas un caractère d'urgence, alors que, pour l'interruption volontaire de grossesse, la loi était bafouée et les tribunaux ridiculisés. En outre, l'état de l'opinion était exactement inverse : elle était favorable à une libéralisation de la législation.

« Si nous avions procédé à un vote »

» D'ailleurs, détrompez-vous. Il n'y a pas, en ce moment, de « majorité d'idées » pour l'abolition au Parlement français. Si nous avions procédé à un vote, il n'aurait pu avoir lieu que pour ou contre un texte brutal : la proposition de loi abolissant totalement et immédiatement la peine de mort, sans nuance ni transition. Un texte sur un problème de société de cette importance aurait dû être voté par appel nominal à la tribune.

» Il l'aurait été par les deux cents députés de l'opposition (qui, par hypothèse, n'ont pas à rendre compte de leur gestion, n'étant pas responsables). Mais, dans la majorité, aurait-il été voté par d'autres que les vingt et un députés dont MM. Stasi et Bas ont réussi à obtenir la signature ? Certains « pointeurs » pensent pouvoir leur ajouter une quinzaine de députés. Mais d'autres sont d'un avis contraire. De toute façon, cela ne fait pas une majorité.

» Une question aussi importante ne peut pas se régler en spéculant sur les absences ou les abstentions. De surcroît, le Parlement est composé de deux assemblées souveraines. Rien ne permet de penser que le Sénat voterait l'abolition. Or, un texte pareil doit être adopté en termes identiques dans les deux chambres. Donc, si nous avions précipité les choses — et certains anti-abolitionnistes me pressaient de le faire — le texte aurait été enterré, comme on l'a déjà vu en 1791, en 1848, en 1908. L'histoire parlementaire nous a montré depuis deux siècles qu'un échec de cet ordre retardait une nouvelle tentative d'au moins cinquante ans.

— Pour quand est la réussite ?

— Il ne me paraît pas impossible qu'un texte soit adopté à l'automne qui vient, ou au printemps prochain. Certains trouvent notre démarche d'une excessive lenteur. J'observe, par exemple, que la même démarche a pris une quinzaine d'années en Angleterre. A partir de 1955, les Anglais ont préparé un « Criminal Act » qui fut adopté en 1959 et qui ne maintenait la peine de mort que dans quelques cas particulièrement odieux. Six ans après, en 1965, une seconde loi, le « Murder Act », a suspendu provisoirement pour cinq ans l'exécution de la peine de mort, même pour les cas réservés. En 1970, au terme d'un processus soigneusement maîtrisé, l'abolition totale a été prononcée.

» Voilà un comportement évolutionniste, conforme aux habitudes d'esprit du pays de Darwin, mais qui surprend les mentalités fixistes du pays de Cuvier, où l'on n'imagine que des mutations brusques — notre cher immobilisme convulsionnaire.

— Autrement dit, il faut être réaliste dans l'application des principes ?

— J'ai étudié le cas de toutes les démocraties qui ont aboli la peine de mort. Dans aucune, la décision n'a été prise au mépris de l'opinion publique. C'est tout autre chose de faire barrage (comme l'ont fait jusqu'à présent les Parlements allemands, anglais, canadien) à un retour en arrière sous la pression de l'opinion, une fois l'abolition décidée.

— La peine de mort sera abolie en France, pour certains crimes, avant la fin du septennat ?

— Je le crois. Pour la plupart d'entre eux. »

— Et pour les autres ?

— Dès que les Français cesseront de voir dans la peine capitale la garantie suprême de leur sécurité, comme ce fut déjà le cas dans les douze premières années de la Ve République. »

Propos recueillis par **BRUNO FRAPPAT.**

(1) *Le Mythe de Pénélope* (Gallimard), paru en 1949, réédité en 1977.
(2) *Le Monde* du 25 août 1977.

DÉFENSE

M. GISCARD D'ESTAING : l'effort financier en faveur des armées sera poursuivi en 1980

La défense française a été, ces dernières années, dotée des « *moyens nécessaires* ». « *On en voit le résultat dans la tenue de nos forces et dans les moyens matériels dont elles disposent* », a estimé M. Valéry Giscard d'Estaing après le défilé militaire du 14 juillet.

« *Notre défense est en bon état, résultat d'un effort d'organisation, de commandement et d'entraînement* », ainsi que d'un effort financier. Ce dernier sera poursuivi en 1980, a affirmé le président, interviewé par TF 1 et A2.

Commentant le parcours choisi cette année pour le défilé à Paris, M. Giscard d'Estaing a souligné qu'« *il était important que la fête nationale associe successivement les différents quartiers de Paris, le défilé de 1980 devant retrouver l'avenue des Champs-Elysées* ».

Le président de la République a exprimé à M. Yvon Bourges son « *entière satisfaction pour la remarquable organisation et l'excellente tenue des unités qui ont participé aux cérémonies du 14 juillet à Paris* ».

Dans une lettre adressée au ministère de la défense et rendue publique par le ministère, le président de la République ajoute : « *Je vous prie de transmettre mes vives félicitations aux formations de la gendarmerie et des armées de terre, de mer et de l'air ainsi qu'aux unités de réserve présentées à la revue et au défilé* ».

La décision du chef de l'Etat de continuer l'effort financier dont bénéficie l'armée française depuis 1977 se traduira, l'an prochain, par une augmentation de 14 % du budget militaire prévu pour 1980, qui s'élèverait à 88 200 millions de francs et peut-être même à 88 500 millions de francs comme le donnent à penser les derniers arbitrages.

FAITS ET JUGEMENTS

Une femme et son jeune fils assassinés dans le Gard.

Le Gard. — Une mère de famille âgée de trente-trois ans, Mme Françoise Gérard, originaire de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle), et son fils Arnaud, âgé de dix ans, ont été tués à l'arme blanche, dimanche 15 juillet vers 4 heures du matin à l'intérieur de leur voiture garée dans une clairière, située en bordure de la route nationale 86, près de Valliguières (Gard). La fille de la victime, Laurence, âgée de treize ans, a été retrouvée saine et sauve dans un bois à proximité.

Les policiers disposaient encore, dimanche, de peu d'indices. Trop traumatisée pour parler, Laurence a seulement pu expliquer aux enquêteurs qu'« *un monsieur avait tué maman* ». Mme Gérard et ses enfants s'étaient arrêtés au bord de la route pour dormir avant de gagner la Grande-Motte (Hérault) afin d'y passer leurs vacances. Aucun vol d'argent n'a été commis dans le véhicule dont la vitre arrière a été brisée.

● *Tracts à Bastia.* — A Riscossa, association corse groupant les parents et amis des militants jugés par la Cour de sûreté de l'Etat pour leur appartenance au mouvement clandestin indépendantiste F.L.N.C., a distribué, le samedi 14 juillet, dans les rues de Bastia, des tracts dans lesquels elle dénonce « *la justice et les fanfares de ceux qui ont bafoué les principes de leur propre révolution.* » Dénonçant la condamnation, le 11 juillet, de « *dix-sept de nos frères par la justice coloniale* », A Riscossa rappelle que « *quarante autres Corses sont encore otages du pouvoir français* ».

Viol collectif près de Tourcoing.

Sept jeunes gens ont été arrêtés par les policiers de Wattrelos, près de Tourcoing (Nord), et écroués, après le viol, dans la nuit du 11 au 12 juillet, de deux touristes hollandaises âgées de vingt et un et vingt-deux ans. Mercredi soir 11 juillet, les deux jeunes femmes, qui venaient de descendre du train à la gare de Tourcoing, étaient à la recherche d'un terrain de camping. M. Mohamed Elaib, 18 ans, et l'un de ses amis, mineur, les conduisirent dans un terrain vague où ils les aidèrent à monter leur tente. Les deux garçons les emmenèrent ensuite prendre un verre dans un café voisin où ils rencontrèrent six de leurs amis.

Toute la bande décida de raccompagner les jeunes femmes jusqu'à leur tente. Là ils les frappèrent et les violèrent avant de s'enfuir, emportant une pochette qui contenait de l'argent et un passeport. Sept des agresseurs ont été rapidement identifiés et arrêtés.

● *Une mutinerie a éclaté*, le 15 juillet après-midi, à la prison centrale de Coimbra au Portugal. Deux détenus ont été tués par les gardiens de la prison, alors qu'ils menaçaient la vie des pompiers qui essayaient de maîtriser l'incendie allumé dans l'établissement par les mutins. Les détenus se sont mutinés après la découverte du corps d'un de leur camarade, qui s'était pendu dans sa cellule dans la nuit de samedi à dimanche. — *(A.F.P.)*

Huit morts en deux jours dans les Alpes.

Huit personnes ont été tuées, au cours d'accidents de montagne durant le week-end du 14 juillet. Deux alpinistes de Montret (Saône-et-Loire), Mlle Anne Daventure et M. Jean-Charles Maréchal, se sont écrasés sur une barrière rocheuse, près de Samoëns, en Haute-Savoie, samedi 14 juillet. D'autre part, un alpiniste écossais s'est tué au cours d'une chute au col du Maudit, dans le massif du Mont-Blanc. Une jeune femme de nationalité allemande a été trouvée morte, le même jour, dans le refuge Vallot.

Toujours dans le massif du Mont-Blanc, un alpiniste allemand et un autre, originaire d'Oyonnax (Ain), M. Jean Coulon, dix-neuf ans, sont morts à la suite de chutes. Un autre alpiniste, dont l'identité n'a pas non plus été révélée, est mort, en amont du glacier d'Argentière, à la suite d'une chute de séracs. Un pisteur-secouriste de La Clusaz, M. Michel Thores, vingt-deux ans, s'est tué au cours d'une chute dans le massif des Aravis (Haute-Savoie).

● *Trois alertes à la bombe* ont été déclenchées à Lourdes, samedi 14 juillet, à la suite d'appels téléphoniques qui se sont révélés fantaisistes. Le premier, émanant soi-disant de l'ETA-militaire, a entraîné l'évacuation de la grotte de Massabielle, de trois hôtels et d'un café ; les autres alertes n'ont pas gêné le déroulement des cérémonies religieuses prévues.

Du « hasch » dans la « colo ».

Deux moniteurs et le directeur adjoint d'une colonie de vacances, séjournant actuellement près de Gujan-Mestras, sur le bassin d'Arcachon, en Gironde, ont été interpellés par les gendarmes. Ces trois étudiants toulousains, dont les identités n'ont pas été révélées, détenaient trente grammes de haschisch.

Après cette arrestation, une perquisition a eu lieu dans un night-club de Biscarrosse, dans les Landes. Elle devait permettre à un chien policier spécialement dressé dans la lutte anti-drogue de découvrir soixante-dix grammes de haschisch. Les trois étudiants ont été présentés au parquet, mais laissés en liberté. — *(Corr.)*

● *Une grande partie du camping La Sorede*, situé à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), a été détruit le samedi 14 juillet. On ne compte aucune victime sur les cinq cents campeurs, mais quarante-quatre caravanes ont été fortement ou totalement endommagées.

CONCERT ET PROJECTI…

Concorde trico…

LÉGION D'HONNEUR

Postes et télécommunications

Vacances



14 JUILLET

CONCERT ET PROJECTION

La Concorde tricolore

Paris bleu-blanc-rouge, la grande fête de la place de la Concorde pour le 14 juillet, était annoncée à 22 heures. Arriver une heure et demie à l'avance semblait raisonnable. L'air était doux, et on pouvait espérer trouver un endroit où s'installer commodément. Mais non. Des rues convergentes et des Champs-Elysées — jalonnés par des vendeurs de saucisses et par les cars des forces de l'ordre — se déversait une foule flâneuse qui trébuchait sur les innombrables super-prudents. Beaucoup étaient déjà assis à même les pavés. Certains étaient carrément allongés, faisant semblant de bronzer comme sur une plage surchargée. D'autres encore étaient debout, un peu hésitants, surtout les femmes à hauts talons, prêtes pour les bals de nuit. Au milieu, un malin vendait des canettes de bière dans un baquet d'eau fraîche. Près des barrières, des jeunes gens offraient contre 2 francs un quartier de pastèque.

Parvenus en face de l'échafaudage encadré de deux panneaux (« Mairie de Paris » en rouge et « Europe 1 » en bleu) tout espoir de confort minimum était perdu, d'autant plus que le public s'épaississait par flots. Un public détendu et hétérogène, un peu comme à la Fête de *l'Humanité* : des familles traditionnelles, des couples jeunes et vieux, des bandes de jeunes cadres bien coiffés, des nostalgiques de Woodstock. Avec, en plus, un nombre incroyable de touristes cosmopolites et quelques habitués nocturnes des bosquets des Tuileries, venus prendre un bain d'innocence.

Restait donc à repartir à contre-courant, atteindre la rue du Faubourg-Saint-Honoré pour tenter sa chance de l'autre côté de la place. La rue Royale était barrée. Les gendarmes, souriants, mais incorruptibles, résistaient aux sourires et aux sollicitations du genre : « *Je veux seulement prendre un verre chez Maxim's.* » Quant aux autres rues, elles étaient totalement engorgées, et la foule se déversait toujours.

Restait donc à courir jusqu'à sa télévision pour la retransmission sur TF 1 et en Eurovision. Après un faux départ, un long blanc meublé n'importe comment par le présentateur Claude Dufresnes, on a entendu la musique de Jean-Michel Jarre — qui a conçu l'ensemble du spectacle. Et surtout on l'a vu lui. On l'a vu manipuler ses consoles et ses synthétiseurs, ôter et remettre son casque, s'angoisser, fermer les yeux, prendre un air inspiré. On pouvait croire que Paris le fêtait.

On a vu quand même la partie audiovisuelle, les images scandées au rythme de la musique, projetées sur les pierres des hôtels, des paysages, des animaux irréels, des gravures du temps, des photos d'aujourd'hui, des dessins genre Pop'art un petit peu désuets... Elles étaient montrées en gros plan ou se partageaient l'écran avec Jean-Michel Jarre, et on ne se rendait pas compte de l'effet produit sur place. Mais trois gendarmes mobiles, interviewés sur Europe 1 — qui diffusait également la fête en direct, — ont déclaré, émus, qu'il « *fallait le voir pour le croire.* » Et la soirée s'est terminée par un feu d'artifice sur les fontaines éclairées, fantastique, féerique, une grandiose splendeur. On n'a encore rien inventé de plus beau que ces joyaux d'un instant. — C. G.

MUSIQUE ET MATRAQUES

A Paris, près du Centre Beaubourg, à l'angle des rues Saint-Martin et de la Verrerie, dimanche 15 juillet, vers 2 h. 30, une centaine de personnes dansent, frappant dans leurs mains, pendant qu'une femme chante sur fond de musique sud-américaine. Les habitants du quartier sont à leur fenêtre, ne manifestant apparemment aucune hostilité. Trois motards de la police arrivent à vive allure suivis d'un car. Les policiers descendent et tentent de disperser le groupe à coups de matraque. Mme Valérie Bellet, vingt-deux ans, s'interpose pour protéger une vieille femme qui vient d'être frappée. Elle est immédiatement emmenée par les policiers au commissariat de l'Hôtel de Ville. Lorsqu'elle ressort, une demi-heure après, alors que de nombreux badauds l'attendent, elle porte des traces de coups. Elle est immédiatement conduite à l'Hôtel-Dieu. Mme Bellet a décidé de déposer une plainte pour coups et blessures volontaires.

PAS POUR LES ARABES...

Une jeune Française musulmane âgée de dix-huit ans, Mlle Akima Boutchiche, a été grièvement blessée dans la nuit du 13 au 14 juillet au cours d'une bagarre qui a opposé des policiers aux consommateurs d'un café de Caluire (Rhône), la Brasserie Saint-Clair. Selon la police, des gardiens de la paix seraient intervenus dans l'établissement pour faire cesser un tapage nocturne et auraient été pris à partie par des clients.

Des témoins affirment de leur côté que les policiers ont demandé à deux reprises, vers 1 heure du matin, à la mère de la jeune fille, gérante du bar, de fermer son établissement. Mme Boutchiche aurait répondu avoir reçu confirmation de la préfecture du Rhône que, en cette nuit de fête nationale, les cafés pouvaient rester ouverts plus tard. Un des policiers aurait répliqué que « *le 14 juillet n'est pas pour les Arabes* ». Une bagarre aurait éclaté après ces propos. Akima a été blessée d'un coup de pied à la gorge. Elle a dû être opérée d'urgence pour une fracture du larynx. Plusieurs consommateurs français de la brasserie et Mme Boutchiche envisagent de porter plainte.

La fête nationale au village

Le vieux clairon solitaire, probable rescapé d'une fanfare défunte, a exécuté, on peut le dire, une sonnerie aux morts cahotante, avec quelques couacs d'autant plus retentissants qu'il y allait de bon cœur, à s'en faire péter les veines du cou. Personne n'a ri, à peine souri. L'habitude san sdoute, et puis, n'est-ce pas, l'hommage qu'on rend vaut mieux que la façon de le rendre.

Le maire, en costume sombre, s'est avancé, un bouquet de fleurs lié du ruban tricolore à la main. Derrière lui, une autre personnalité, le premier adjoint. Et derrière eux, les conseillers municipaux. Impossible de se tromper, le rite est immuable. Après la messe, avant l'apéritif, l'hommage, le salut au drapeau. Sur le monument aux morts, le poilu, baïonnette au canon, entouré par quatre obus stylisés reliés par des chaînes — chacun y reconnaîtra son village préféré, — a reçu la délégation sans broncher. Minute de silence, intense recueillement à peine troublé par l'éclatement d'un pétard qu'un garnement venait de lancer là-bas dans les jambes de sa meilleure ennemie. zjèobmbmb mb mb mb mb mb m

Les élus et une dizaine de personnes à peine, les veuves de toujours, des petits vieux dont on ne sait plus s'ils sont seulement assez âgés pour l'avoir faite, et deux trois adultes se sont rassemblés. C'est peu, soit, et moins en tout cas que la cinquantaine de noms inscrits sur le marbre en dessous de la croix de guerre pour rappeler le sacrifice de tous ceux « morts pour la patrie ». Mais qu'y peut-on si le 14 juillet ne fait plus recette sous les monuments aux morts ou si « *les jeunes ne respectent plus rien* », comme dira un peu plus tard un vieux professeur un rien éméché. La Bastille, la République, la liberté, la France, Verdun, aux oubliettes... L'histoire ancienne. C'est ainsi. La fête était nationale, républicaine, elle est devenue païenne, un hommage collectif à l'été, aux vacances.

Retrouvailles...

La veille déjà, les communes les plus riches s'étaient ofefrt le luxe traditionnel d'un feu d'artifice. Avec les moyens du bord, ici, ce sont les pompiers qui mettent le feu, et les risques habituels de ce genre d'entreprise quand le 13 juillet se mêle d'être pluvieux. Dans les Vosges et en Haute-Saône — comment dire sans fâcher personne ? — cela reste toujours du domaine du possible. Il y eut donc long feu d'artifice et bal sous les lampions, de la musique que les jeunes trouvaient parfois antique à ne pas croire, et que lse plus anciens jugeaient moderne à ne pas danser. Il y eut buvette au fond des bals, quelques échauffements et quelques beignes promptement distribuées avant de rapides réconciliations.

Le 14, sous le soleil, la fête est devenue d'abord celle des retrouvailles avec l'arrivée massive des vacanciers. Le boulanger, qui le sait bien, toute la nuit a travaillé pour honorer les commandes soudain triplées. D'ailleurs, les quelques drapeaux qui flottent sous le soleil aux fenêtres des maisons ventrues donnent mal le change. Le 14 juillet ici se joue d'abord devant les fourneaux, dans les cuisines et autour des tables dressées avec le service des grandes occasions. Une date importante sur le calendrier immuable des grandes bouffes villageoises. Un moment de plaisir entre Pâques et l'Assomption.

Heureusement, les enfants, morts d'impatience, viennent vous sauver de la débâcle. Car ce fameux 14 juillet en Franche-Comté, et certainement ailleurs, c'est surtout cela, la fête des enfants. Chaque commune s'offre une fois l'an comme terrain de jeux.

Sur la place principale, dans chaque village, samedi, tout était prêt pour que des jeux vieux comme la République nous débarrassent u ninstant du terroriste Golderak. Quelle affaire : la course en sac, la course entravée, la course de l'œuf dans la cuillère à soupe, la course à la fontaine, le mât de cocagne encore dressé dans certains villages et dans d'autres, sur un plan d'eau, la course au canard, une bête à moitié entravée que les nageurs poursuivent. Et tant d'autres jeux naïfs, désuets, et tout et tout. On peut en sourire, mais alors c'est qu'on n'a rien vu, ni la joie des enfants déchirant fébrilement l'enveloppe où, pour prix de la victoire, ils trouveront une piécette ou non, ni le rire des parents entraînés dans les jeux. Ou tout simplement qu'on n'a rien compris à ce qui fait le charme profond de la vie villageoise.

Plus tard, les hommes de tous les villages francomtois, tous, on veut bien le parier, sont eux aussi allés célébrer le 14 juillet à leur façon, au jeu de quilles du bistrot local. Là encore, qui ne verrait que les quilles tomber et les hommes s'acharner entre deux verres à lancer droit de plus en plus difficilement les boules, n'aurait rien compris.

Le 14 juillet villageois, pour ceux qui sont toujours agriculteurs, est une halte dans le labeur d'été, entre la fenaison et la moisson, un simple répit de quelques heures dans la course permanente contre le soleil et la pluie. Et pour ceux qui ne sont plus attachés à la terre, peut-être est-ce simplement l'illusion, un instant, de croire qu'ils le sont encore.

PIERRE GEORGES.

Bals et... violences

Les bals du 14 juillet ont connu, cette année encore, les bagarres et incidents devenus quasi rituels. Certains se sont terminés tragiquement, comme à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), où M. Pierre Plavis, trente-trois ans, demeurant à Furiani (Haute-Corse), a été tué d'une balle dans l'abdomen dimanche matin 15 juillet, vers 2 h. 30.

A Chambéry (Savoie), dimanche, vers 1 h. 30, M. Liberio Messina, cinquante-sept ans, après une dispute entre son épouse et celle de M. François Florina, cinquante-cinq ans, a sorti de sa poche un revolver et a tiré à cinq reprises au milieu des danseurs, blessant quatre personnes, dont deux grièvement.

En Normandie, à Sainte-Colombe-la-Commanderie (Eure), une violente bagarre a également donné lieu à une fusillade au cours de laquelle M. Naceur Ben Hassine, trente-sept ans, a été blessé de deux balles au genou et à la cuisse. La salle des fêtes du village a été saccagée.

A Pertuis (Vaucluse), douze personnes ont été blessées, dont trois grièvement, par des tirs de carabine, samedi soir 14 juillet, pendant le bal.

AUJOURD'HUI

LÉGION D'HONNEUR

Postes et télécommunications

Sont promus *officiers* :

MM. Célestin Arlet, inspecteur général ; Jean Gustat, directeur à l'administration centrale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Boyer, administrateur à l'administration centrale ; Raymond Broute, directeur d'établissement des postes à Rouen ; François Capdevielle, administrateur à l'administration centrale ; Jean Gardères, directeur départemental à Montpellier ; Roger Levert, directeur d'établissement principal des postes à Dijon ; Albert Minne, directeur départemental adjoint à Lille-télécommunications ; Luc Paquelier, directeur régional chargé de la direction opérationnelle des télécommunications de Paris-Nord-Est ; Joseph Pilpré, directeur départemental à Rennes-télécommunications ; Georges Plantier, directeur de société de télécommunications ; Jean Pognonec, directeur d'établissement principal de tri postal à la direction des services ambulants.

Vacances

● *Maisons à vendre dans le Tarn-et-Garonne.* — Le Comité d'expansion économique de Tarn-et-Garonne publie une nouvelle liste des maisons à vendre dans le département : adresse, description, sommaire, prix demandé, notaire chargé de la vente (préfecture de Montauban, B.P. 179, 82013 Montauban Cedex. Tél. : 03.50.00).

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 3

La chair des mots

Voici la solution du jeu des voyelles (« le Monde » daté 15-16 juillet) :

AEUOI : abreuvoir.
AIOEU : carillonne, agioteur...
AIOUE : grandiloquent, bariolure...
AOIEU : harmonieux, atomiseur...
AOIUE : sardonique, atomique...
AOUIE : absolutisme, vadrouille...
AUEIO : manutention.
AUEOI : autrefois.
AUOIE : aumonier, autorité...
IAOUE : dialogue, inavoué...
IOAUE : dinosaure.
IOEAU : dindonneau, bigorneau...
OAIUE : chromatique, convaincue...
OIAUE : zodiaque, orgiaque...
OUIAE : coulissante, bouillante...
UAOIE : purgatoire.

Certaines combinaisons de voyelles ont de nombreuses solutions, d'autres en ont à peine une.

PIERRE BERLOQUIN.

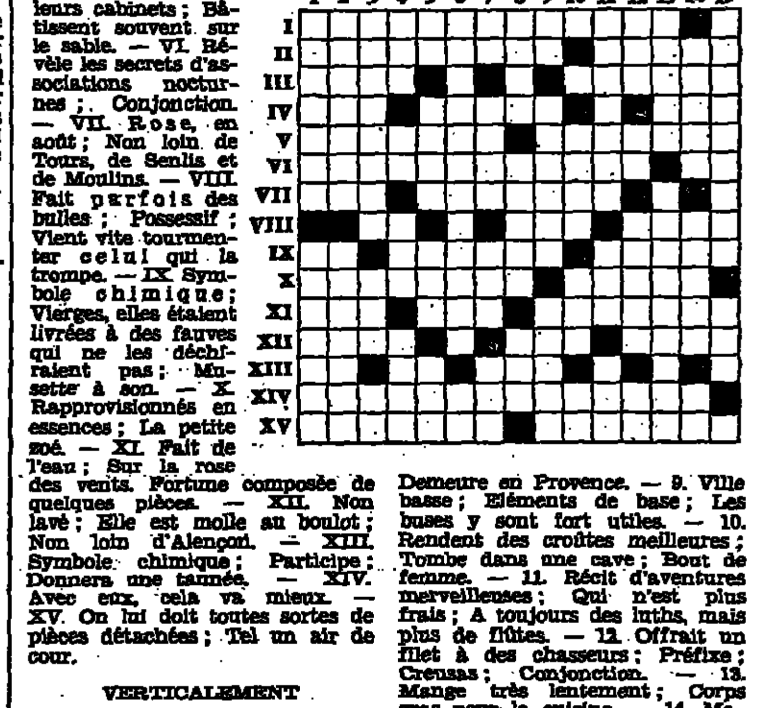
● *Rendons à César.* — Ange Pitou a été fait héros de Victor Hugo dans *le Monde* des 15-16 juillet. Peut-être l'a-t-il été incidemment. Ce qui est sûr c'est qu'Ange Pitou a été le héros d'Alexandre Dumas ce qui lui valut un titre dans l'abondante œuvre de l'écrivain.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 437

HORIZONTALEMENT

I. Troisième moitié. — II. Quoique bête, il devint un magistrat ferré ; Numéro. — III. Sans consistance ; Se nourrissent de viande faisandée. — IV. Prière ; Peuvent être des échantillons ; Nom de fantaisie. — V. Se rencontrent dans leurs cabinets ; Bâtissent souvent sur le sable. — VI. Révèle les secrets d'associations nocturnes ; Conjonction. — VII. Rose, en août ; Non loin de Tours, de Senlis et de Moulins. — VIII. Fait parfois des bulles ; Possessif ; Vient vite tourmenter celui qui la trompe. — IX. Symbole chimique ; Vierges, elles étaient livrées à des fauves qui ne les déchiraient pas ; Musette à son. — X. Rapprovisionnés en essences ; La petite zoé. — XI. Fait de l'eau ; Sur la rose des vents. Fortune composée de quelques pièces. — XII. Non lavé ; Elle est molle au boulot ; Non loin d'Alençon. — XIII. Symbole chimique ; Participe ; Donnera une tannée. — XIV. Avec eux, cela va mieux. — XV. On lui doit toutes sortes de pièces détachées ; Tel un air de cour.



VERTICALEMENT

1. Ils faisaient de drôles de têtes quand ils avaient gagné une bataille ; Des chasseurs s'y restaurent. — 2. Envoi non recommandé (deux mots) ; A rejoint son pays après un long isolement. — 3. On y fabrique ce qui sert à préparer le boudin ; S'étend sous un bananier ; Manche à gigot. — 4. Lettres de dénonciation ; Symbole chimique ; Invita des Français à traverser le Rhin en 1943 ; Disparut avant l'apparition du singe. — 5. En entier ; Rejoint l'Eure ; Empêcha, avec d'autres, une escalade au sommet ; Adverbe. — 6. Une bonne chose pour des personnes étourdies ; Romains. — 7. Léger, en octobre ; Pigeon aux lentilles ; Etoile du Sud ; Demi-mouche. — 8. La diète fut très dure pour son prédécesseur ; Berceau d'un excellent conteur ; Demeure en Provence. — 9. Ville basse ; Eléments de base ; Les buses y sont fort utiles. — 10. Rendent des croûtes meilleures ; Tombe dans une cave ; Bout de femme. — 11. Récit d'aventures merveilleuses ; Qui n'est plus frais ; A toujours des luths, mais plus de flûtes. — 12. Offrait un filet à des chasseurs ; Préfixe ; Creusas ; Conjonction. — 13. Mange très lentement ; Corps gras pour la cuisine. — 14. Marais infesté par un reptile ; Chant du cygne ; Prévu. — 15. Ne prise guère ; Quelques départements.

Solution du problème n° 2 436

Horizontalement

I. Fidélité. — II. Abasourdi. — III. Mi ; Lait. — IV. Idiolecte. — V. Lé ; Ri. — VI. Impériale. — VII. Luette. — VIII. Rues ; AI. — IX. Régloir. — X. Tri ; Ain. — XI. Eon ; Zeste.

Verticalement

1. Familiarité. — 2. Ibidem ; Ro. — 3. Da ; Plérin. — 4. Essoreuse. — 5. LO ; Lire ; Gaz. — 6. Inle ; Italie. — 7. Tractations. — 8. Edit ; Le. — 9. Ite ; Arme.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 JUIL 1979 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 17 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 juillet à 0 heure et le mardi 17 juillet à 24 heures.

La partie orientale des hautes pressions axées de l'ouest des Açores à la France tendra à s'isoler sur notre pays. Le courant perturbé qui circule au nord de ces hautes pressions affectera faiblement nos régions les plus septentrionales, tandis que la zone orageuse, qui se développe, actuellement, sur la péninsule Ibérique, commencera à apporter des nuages sur le Sud-Ouest.

Mardi, le temps sera assez nuageux sur nos régions qui s'étendent du nord de la baie de Seine aux Vosges. On notera quelques éclaircies dans l'intérieur, mais des pluies éparses sont probables près des côtes et des frontières. Les vents de nord-ouest à ouest seront modérés et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le beau temps persistera, mais des brouillards et des nuages bas empêcheront, parfois, l'apparition du soleil, dans les premières heures de la matinée, surtout en plaine et dans les vallées de l'intérieur. Dans la journée, les nuages à aspect orageux deviendront plus nombreux sur les Pyrénées et les régions au sud de la Garonne. Les vents seront faibles et les températures maximales pourront encore s'élever un peu, surtout près des Pyrénées.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 27 et 13 ; Lille, 26 et 9 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille-Marignane, 32 et 20 ; Nancy, 22 et 10 ; Nantes, 25 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20 ; Paris-Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 24 et 15 ; Perpignan, 30 et 19 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 24 et 19 degrés ; Alger, 28 et 16 ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 34 et 24 ; Barcelone, 17 (min.) ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 20 et 13 ; Brindisi, 28 et 23 ; Bruxelles, 20 et 9 ; Iles Canaries, 25 et 21 ; Casablanca, 26 et 20 ; Copenhague, 18 et 10 ; Djerba, 29 et 22 ; Genève, 25 et 13 ; Istanbul, 28 et 18 ; Jérusalem, 27 et 20 ; Lisbonne, 35 et 21 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 34 et 19 ; Milan, 29 et 19 ; Moscou, 22 et 13 ; Nairobi, 24 et 13 ; Naples, 31 et 19 ; New-York, 28 et 23 ; Nicosie, 34 et 21 ; Palerme, 27 et 25 ; Palma de Majorque, 30 et 18 ; Rome, 32 et 20 ; Rhodes, 31 et 24 ; Stockholm, 18 et 13 ; Tirana, 30 et 15 ; Tunis, 31 et 20 ; Valence, 30 et 20 ; Zagreb, 25 et 12.

SPORTS

AUTOMOBILISME

APRÈS LES LIGIER, LES FERRARI ET LES RENAULT

AU TOUR DES WILLIAMS

Silverstone. — Après les Ligier, les Ferrari et les Renault-Turbo, c'est une autre monoplace de formule 1, une Williams, qui s'est imposée, samedi 14 juillet, à Silverstone, dans le Grand Prix de Grande-Bretagne. C'est le deuxième pilote de l'écurie Williams, le Suisse Clay Regazzoni, doyen des pilotes de grand prix, trente-neuf ans, qui a remporté l'épreuve, mais les essais comme le début de la course avaient été dominés par son coéquipier, l'Australien Alan Jones, contraint à l'abandon à la suite d'ennuis de moteur. Sur ce qu'elles ont montré à Silverstone, les Williams ont, pour l'instant, un avantage comparable à celui qu'avaient les Ligier il y a six mois en Argentine et au Brésil.

De notre envoyé spécial

La venue au tout premier plan des Williams n'est pas une surprise. Déjà, lors du Grand Prix de Belgique, le 13 mai dernier, Alan Jones avait tiré sa révérence aux Ligier et, comme à Silverstone, sa course n'avait été stopée que par des ennuis mécaniques. On savait donc qu'il faudrait compter avec les nouvelles monoplaces mises en service par le Britannique Frank Williams, qui reprennent, pour l'essentiel de la conception de leur construction, les mêmes solutions que les Ligier, elles-mêmes inspirées des Lotus. La recette, bonne pour Lotus, bonne pour Ligier, l'a été aussi pour Williams.

C'est la première victoire en grand prix qu'enlève Frank Williams, dont le peu de réussite, pendant de nombreuses années, n'était lié qu'à la modicité de ses moyens financiers. Il a fallu qu'il trouve un commanditaire apparemment fort à l'aise, en l'occurrence une compagnie d'aviation du Proche-Orient, pour qu'il se hisse au niveau des constructeurs les plus en vue. Les nouvelles Williams à « effet de sol », comme le sont aujourd'hui la plupart des voitures de formule 1, sont légères, compactes, apparemment robustes, et elles ont démontré que leurs qualités en tenue de route allaient de pair avec leur efficacité en vitesse de pointe sur un circuit aussi rapide que celui de Silverstone.

Alors que sur un tel circuit on attendait au premier chef les Renault turbo, les Ferrari ou les Brabham-Alfa, ces deux dernières marques équipées de moteurs 12 cylindres, c'est au contraire une Williams propulsée par un conventionnel moteur Cosworth qui l'a emporté. Et Alan Jones s'est imposé d'une telle manière qu'il a même pris au dépourvu les organisateurs du Grand Prix de Grande-Bretagne. Les barèmes traduisant le tour le plus rapide, pour établir la moyenne horaire, avaient été fixés à 1 min. 22 sec. sur les programmes, et Jones a tourné en 1 min. 11 sec. 8 ! Les imprévoyants avaient quand même une excuse. Il y a deux ans, sur ce même circuit, le tour le plus rapide avait été bouclé en 1 min. 18 sec., soit un écart étonnant et jamais vu dans ce laps de temps de 6 sec. La nouvelle technique panacée, en 1979, des voitures à « effet de sol » en est la cause, associée à l'évolution des pneumatiques et à la concurrence que se livrent les deux manufacturiers Goodyear et Michelin. On notera que les Williams peuvent, à tous égards, être comparées aux Ligier. Mêmes pneus (Goodyear), même moteur (Cosworth), même technique de construction.

Perplexité chez Ligier

Chez Ligier la perplexité prévaut dans la recherche d'explications concernant les contre-performances des voitures. Chacun est persuadé qu'il s'agit d'un problème aérodynamique ou mécanique, et le fait d'être dans l'incapacité de le saisir et de le maîtriser — depuis plusieurs grands prix — ajoute à l'embarras des techniciens de Guy Ligier. Tous les réglages de voitures ont été repris, les instruments de mesures renouvelés, mais les recherches lancées dans plusieurs directions n'ont pas abouti. Tout juste samedi matin, avant la course, croit-on avoir trouvé une partie de la solution dans un jeu anormal des biellettes de direction. Et c'est vrai que, ces biellettes changées, la voiture de Jacques Lafitte a retrouvé une partie de son efficacité, sans redevenir cependant, et de loin, la monoplace hors du lot qu'elle était il y a quelques mois encore.

Malgré cette impasse, personne ne veut croire chez Ligier que la récente mise en service des voitures les plus compétitives du moment — Williams, Renault RS 10 turbo — soit la cause de cette réintégration dans le rang. A bien y regarder, il semble que ceux qui refusent cette analyse, pourtant tentante et apparemment logique, ont quelques bonnes raisons de penser différemment. Ce serait en effet l'hypothèse la plus plausible, si l'écart entre les Williams, les Renault et les Ligier n'était pas devenu aussi grand, si quelques dixièmes seulement, au lieu de deux secondes, comme on a pu le constater à Silverstone, séparaient les trois écuries.

La chute d'efficacité des Ligier est trop importante pour ne pas chercher ailleurs les raisons de l'échec que connaît actuellement le constructeur français. Ligier n'est pas le seul, au demeurant, à se débattre dans les ennuis, et Ferrari, son seul rival théorique pour la *conquête* (1) du titre de champion du monde, a été aussi mal loti à Silverstone. De sorte qu'au plan pratique rien n'est encore définitivement perdu pour Ligier et que l'espoir de remporter le titre mondial peut continuer d'être entretenu.

A Silverstone, les Renault turbo ont été les seules à faire presque jeu égal avec les Williams. Jean-Pierre Jabouille, le récent vainqueur du Grand Prix de France, handicapé par un mauvais état de pneumatiques, puis retardé par des ennuis de moteur, a dû, en définitive, abandonner peu avant la mi-course. Son équipier René Arnoux s'est classé deuxième et, s'il n'avait rien à espérer contre Alan Jones, en revanche il aurait pu inquiéter encore plus Regazzoni s'il n'avait été pénalisé par des freins défaillants.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Le nouveau règlement du championnat du monde pour la cotation ne retient depuis cette année que deux fois quatre résultats, quatre résultats pour une première partie de la saison (sur sept grands prix) et quatre résultats pour la seconde partie (sur huit grands prix). C'est ainsi que des constructeurs comme Renault ou Williams, qui n'ont rien marqué, ou presque rien, dans la première partie, faute de disposer en début d'année de leurs voitures actuelles, sont automatiquement écartés de la course au titre.

TENNIS

LA TCHÉCOSLOVAQUIE ÉLIMINE LA FRANCE EN COUPE DAVIS

Les classes de la nouvelle génération

Le public parisien ne reverra pas le Suédois Bjorn Borg, à la mi-septembre, à Roland-Garros, pour la finale de la zone européenne de Coupe Davis, groupe B. Victorieuse de la France par 4 à 1, les 13, 14 et 15 juillet, c'est la Tchécoslovaquie qui disputera cette finale contre la Suède, tandis que l'Italie et la Grande-Bretagne seront aux prises dans le groupe A.

La fête nationale n'a donc pas inspiré les tennismen français. Au lendemain des deux premiers simples, très disputés mais finalement gagnés par les Tchécoslovaques (*le Monde* daté 15-16 juillet), Tomas Smid et le vétéran Jan Kodès ont mis à profit le double pour assurer par 7-5, 6-4, 5-7, 6-2, la qualification de leur équipe avant même les deux derniers matches.

La netteté de ce succès dans une rencontre qui s'annonçait ouverte et équilibrée ne va pas manquer de relancer la polémique. La sélection française a-t-elle été judicieuse ? N'a-t-elle pas sacrifié le présent à l'avenir ? Après l'ère François Jauffret (trente-sept ans et soixante-dix sélections en trente-cinq rencontres de 1964 à 1978), l'équipe de France de coupe Davis devait-elle, sans transition, prendre les visages des vainqueurs de la Coupe de Galéa 1978 ?

Victorieux de trois tournois du Grand Prix de la Fédération internationale de tennis à Calcutta, Manille et Nancy, Yannick Noah semble devoir s'imposer comme successeur de François Jauffret. Plus problématique est la désignation du second joueur de simple et la constitution d'un double enfin compétitif. Sans être franchement décevantes, les expériences tentées contre les Pays-Bas avec Pascal Portes en simple, Patrice Dominguez et Gilles Moretton en double, ou contre la Suisse avec Dominique Bedel en simple, Yannick Noah associé à Gilles Moretton en double, n'avaient pas vraiment été concluantes.

En appelant cette fois Gilles Moretton (vingt et un an) en simple, Jean-Paul Loth, le directeur technique national, tentait un véritable pari sur l'avenir. Classé septième Français et cent quarante-quatrième joueur mondial par l'Association des tennismen professionnels, Moretton n'avait pas les références de ses rivaux mais possède une marge de progression importante liée à son jeu encore très perfectible sur des points faibles comme le revers. De plus, ses récentes performances à Roland-Garros et à Wimbledon, où il avait respectivement éliminé José-Luis Clerc et Manuel Orantès, l'avaient libéré en lui donnant confiance en ses moyens. Le pari a échoué, mais l'expérience valait d'être tentée, car nul ne peut assurer que Patrice Dominguez, Jean-François Caujolle, Pascal Portes ou Dominique Bedel auraient mieux réussi face à Tomas Smid.

La victoire des Tchécoslovaques en double n'a certes pas été une surprise. Celle-ci est plutôt venue de la désignation, pour les rencontrer, de Yannick Noah et de Gilles Moretton. On sait que le courant n'est jamais passé entre les jeunes gens. Du moins sur les courts. Le premier reproche à son partenaire son inconstance. Le second rétorque qu'il aurait besoin d'être encouragé dans les moments difficiles où il ne trouve que le silence et le mépris. La dernière expérience n'ayant pas été conclutante au tour précédent contre la Suisse, fallait-il la renouveler, surtout après deux simples aussi épuisants pour les nerfs.

En fait, le passage de témoin, *directement de François Jauffret* à Yannick Noah et à ses camarades de promotion, Pascal Portes (vingt ans), Gilles Moretton (vingt et un ans) et Dominique Bedel (vingt-deux ans), par-dessus la génération de Patrice Dominguez (vingt-neuf ans) et Jean-François Caujolle (vingt-six ans), ne pouvait déboucher que sur une saison de transition en Coupe Davis. Les jeunes appelés ont été passés en revue et auront fait leurs classes dans cette épreuve si particulière. On attend d'eux, désormais, qu'ils justifient cette preuve de confiance en continuant leur progression pour aborder la Coupe Davis 1980 avec de réelles ambitions et un nouveau capitaine, puisque Pierre Darmon a annoncé aussitôt après la rencontre France-Tchécoslovaquie qu'il renonçait à cette fonction.

GÉRARD ALBOUY.

RUGBY

Après la victoire de la France en Nouvelle-Zélande

La grande réhabilitation du jeu à trente

Ce jeu de rugby que nous aimons tant et qu'avait défiguré pour un temps la lamentable finale du championnat de France le 27 mai dernier, nous l'avons vu ressusciter dans toute sa splendeur, ce 14 juillet, entre 13 h. 30 et 15 heures sur nos écrans de télévision. Ces quatre-vingts minutes de match qui, à Auckland, opposaient aux All Blacks néo-zélandais l'équipe de France ont été autant d'hommages au jeu à trente, au grand jeu déployé, audacieux et rieur.

Ce plaisir, l'enchantement qu'ont donné aux lointains spectateurs français les athlètes vêtus de noir et les joueurs vêtus de bleu fut si intense qu'on souhaiterait presque que l'ivresse chauvine n'y fût pour rien et que ce match des maches se fût achevé sur un résultat nul si, en toute honnêteté, il ne fallait ajouter que Rives et ses camarades ont mérité leur victoire dans ce second test autant que leur défaite dans le premier, une semaine plus tôt.

Quel match, quel ouragan de rugby total, ponctué de sept essais superbes, les deux plus beaux marqués d'abord par un Averous prestidigitateur après une passe invraisemblable d'opportunisme de Caussade, puis par le capitaine néo-zélandais Mourie, concluant une percée fulgurante de son ouvreur Taylor ! Mais comment isoler tel ou tel épisode d'un tel faisceau de gestes, de courses et d'inventions ? C'est le rugby à son sommet, dans toute sa raisonnable folie que nous avons admiré là.

Ce match torrentiel n'a pas seulement rappelé que gagner ne consiste pas à ne pas perdre, mais à prendre des risques. Il a montré aussi que, face à l'équipe la mieux soudée, la plus athlétique et la plus efficace du monde, les gens venus de la Garonne et du Languedoc étaient en train d'inventer une superbe phalange qu'on reverra avec joie l'hiver prochain, de Twickenham au Parc des Princes. Il est bon, au surplus, que, aux côtés de Rives et de Joinel, de Gallion et de Costes, merveilleux, deux joueurs narbonnais, Salas et Codorniou, membres d'une équipe qui s'est attiré naguère de justes critiques, aient pris leur part à cette grande réhabilitation du rugby.

Hommage au public

Et comment ne pas associer à cette journée de fête ovale aux antipodes les cinquante mille spectateurs néo-zélandais, qui ont démontré ce samedi que si on l'aime et si on le connaît bien, on peut acclamer le jeu pour le jeu, et non pas pour la seule victoire de l'équipe qui porte vos couleurs. Faut-il parce qu'ils ont perdu ce dernier match, cesser de voir dans les All Blacks, sur l'ensemble des trois dernières saisons, la meilleure équipe du monde ? En tout cas, sur son comportement de ce 14 juillet, on reconnaîtra bien volontiers celui d'Auckland pour le meilleur public du monde. Quand celui du Parc des Princes saura goûter ainsi le jeu de rugby...

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Agostinho l'intermittent

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. — Un match nul Hinault-Zoetemelk a sanctionné la grande étape alpestre qui s'est déroulée, dimanche 15 juillet, entre Moutiers et l'Alpe-d'Huez. Une étape excessivement difficile avec l'ascension du col de la Madeleine, du Télégraphe et du Galibier, où l'on atteignait le point culminant du Tour de France (2 645 mètres), mais qui n'a pas tenu ses promesses.

Pour une fois, Bernard Hinault ne s'est pas appliqué à contrôler les échappées. Il a laissé une dizaine d'hommes, dont le futur vainqueur Joachim Agostinho, se dégager dans la longue descente vers la vallée de l'Oisans, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Zoetemelk, de son côté, n'a porté qu'une seule attaque, sans grande conviction du reste, et il a sans doute raté l'occasion d'éprouver ou de distancer son adversaire direct. Hinault, manifestement, n'était pas dans un bon jour.

En définitive, le porteur du maillot jaune et son suivant immédiat se sont classés huitième et neuvième avec un retard de 3 min. 19 sec. sur Agostinho, un coureur intermittent et capable du meilleur comme du pire.

Cette étape importante, qui se voulait rigoureuse, a d'ailleurs mis en vedette ceux qu'on n'attendait pas. Robert Alban, dont Raphaël Geminiani vantait, à juste titre, les qualités de grimpeur, a pris la deuxième place sur les hauteurs de l'Alpe-d'Huez devant le Belge Wellens. Michel Laurent a remarquablement terminé après avoir secouru son équipier Hennie Kuiper en perdition dans le Galibier. Bernaudeau a devancé Nilsson et Battaglin. En revanche, Van Impe, premier au sommet des cols comme à sa meilleure époque, a brusquement flanché

Cependant, la surprise est surtout venue du comportement en retrait de Bernard Hinault, en proie à une brusque lassitude. On admet généralement qu'il a subi une rupture de rythme consécutive à la journée de repos des Menuires. Mais on fait confiance à ses facultés de récupération. La qualité d'un champion se mesure aussi dans l'adversité et, s'il doit remporter le Tour de France, ce que l'on croit, c'est peut-être hier qu'il l'a véritablement gagné, dans la mesure où il a su ne pas le perdre.

JACQUES AUGENDRE.

Les dopés de L'Alpe-d'Huez

L'Alpe-d'Huez a eu sa nouvelle affaire de dopage. L'an dernier, ici même, le Belge Michel Pollentier était mis hors course pour tentative de fraude lors du contrôle médical, après avoir enlevé l'étape et pris le maillot jaune. Cette fois, c'est Giovanni Battaglin, leader du Grand Prix de la montagne, qui est pénalisé à la suite d'un contrôle antidopage positif. Ce contrôle avait été effectué le mardi 10 juillet au sommet du ballon d'Alsace, où Battaglin s'était classé deuxième derrière Villemiane.

Une contre-expertise ayant confirmé le premier résultat, le coureur italien tombe sous le coup des sanctions prévues par les règlements de l'Union cycliste internationale : déclassement de la treizième étape Metz-Belfort (ballon d'Alsace), dix minutes de pénalisation et 1 000 francs suisses d'amende.

Après que l'information eut été rendue officielle, dimanche 15 juillet à L'Alpe-d'Huez, le docteur Tino Ballestra, médecin du groupe sportif Inoxpran, auquel appartient Battaglin, a rédigé un communiqué visant à dégager la responsabilité du coureur.

Le docteur Ballestra précise que, au matin du 10 juillet, Battaglin souffrait de pharyngite :

« *J'ai jugé opportun*, écrit-il, *de lui administrer deux comprimés de Zérinol, médicament possédant une action anti-inflammatoire sur les voies respiratoires supérieures. (...) Dans la composition de ce produit se trouve le chlorhydrate de phénilpropanolamine, un dérivé de l'éphédrine, ce qui a eu pour conséquence l'examen positif. J'ai administré le Zérinol*, ajoute le docteur Ballestra, parce que, *lisant les instructions qui accompagnent le médicament, il n'était pas possible de déterminer que l'un de ses composants soit un dérivé de l'éphédrine. J'ajoute que le Zérinol a pour effet secondaire de provoquer une légère somnolence, ce qui est à l'opposé d'un effet stimulant qui aurait pu être recherché.* »

Coupable... ou victime ?

Cette nouvelle affaire met, une fois de plus, l'accent sur l'ambiguïté de la réglementation anti-dopage en vigueur. Les coureurs, et à plus forte raison les médecins qui les soignent, ne doivent pas ignorer la liste des produits dopants interdits. Sur ce point, l'explication du docteur Ballestra paraît surprenante. Mais, d'autre part, il est évident que dans sa forme actuelle la lutte anti-dopage ne permet ni la recherche rigoureuse des stimulants les plus dangereux ni, par conséquent, le dépistage systématique de tous ceux qui tentent d'améliorer leur rendement par des produits artificiels.

Doit-on considérer que tous les coureurs du Tour de France « marchent à l'eau claire » et que seul Battaglin fait exception à la règle ? — J. A.

LES RÉSULTATS

Natation

Pour la première fois un Français a nagé le 400 mètres en moins de 4 minutes. Il s'agit de Pierre Andraca qui a réussi 3 min. 59 sec. 06, améliorant ainsi de 94/100 de seconde son propre record de France. Un autre record a été établi par Michèle Ricaud à l'occasion de la troisième journée des championnats de France, disputés à Mulhouse. La jeune niçoise a nagé le 200 mètres dos en 2 min. 20 sec. 61, soit 67/100 de mieux que Sylvie Testuz.

Automobilisme

GRAND PRIX
DE GRANDE-BRETAGNE
DE FORMULE 1

1) Regazzoni (Williams), les 320,892 km en 1 h 26 min. 11 sec. 17 (moyenne : 223,370 km-h.) ; 2. Arnoux (Renault-Elf-turbo), 1 h. 26 sec. 35 sec. 45 ; 3. Jarier (Tyrrel) à 1 tour ; 4. Watson (McLaren) à 1 tour ; 5. Scheckter (Ferrari) à 1 tour ; 6. Ickx (Ligier) à 1 tour ; 7. Tambay (McLaren) à 2 tours, etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE
DES CONDUCTEURS
(Classement provisoire)

1) Scheckter (Afr.-Sud), 32 pts ; 2. Villeneuve (Can.), 26 ; 3. Laffite (Fr.), 24 ; 4. Depailler (Fr) et Reutemann (Arg.), 20 ; 6. Regazzoni (Suisse), 16 ; 7. Jarier (Fr.), 13 ; 8. Andretti (E.-U.), 12 ; 9. Watson (Irl.), 11 ; 10. Arnoux (Fr.), 10 ; etc.

Tennis

COUPE DAVIS
(Demi-finales de zone européenne)
Groupe A

A Eastbourne :
Grande-Bretagne, 4 ; Espagne, 1.
Mottram b. Higueras, 6-2, 6-3, 6-0 ; J. Lloyd b. Orantes, 7-5, 6-1, 3-6, 6-2 ; Cox-D. Llyod b. Orantes-Higueras, 2-6, 6-2, 6-4, 6-4 ; Higueras b. J. Lloyd, 6-3, 6-0, 6-4 ; Cox b. Munoz, 6-1, 6-3, 6-2.

A Rome :
Italie, 3 ; Hongrie, 2.
Panatta b. Szoke, 6-2, 6-0, 6-1 ; Barazzutti b. Taroczy, 9-7, 6-2, 3-6, 7-5 ; Taroczy-Szoke b. Panatta-Bertolucci, 6-3, 3-6, 6-0, 8-6 ; Barazzutti b. Szoke, 6-4, 6-1, 6-1 ; Taroczy b. Zugarelli, 6-4, 6-2.

Groupe B

A Paris :
Tchécoslovaquie, 4 ; France, 1.
Lendl b. Noah, 6-3, 6-3, 3-6, 9-7 ; Smid b. Moretton, 4-6, 4-6, 6-3, 6-3, 8-6 ; Smid-Kodes b. Noah-Moretton, 7-5, 6-4, 5-7, 6-2 ; Lendl b. Moretton, 6-1, 6-2, 6-3 ; Noah b. Smid, 7-5, 6-1, 6-2.

A Bucarest :
Suède, 3 ; Roumanie, 2.
Nastase b. Simonsson, 7-9, 5-7, 7-5, 6-3, 6-3 ; Borg b. Haradau, 6-4, 6-0, 6-1 ; Borg-Bengtson b. Nastase-Marcu, 7-5, 6-4, 6-3 ; Borg b. Nastase, 6-3, 6-0, 6-0 ; Haradau b. Simonsson, 6-3, 6-4, 6-3.

Jérôme Potier est devenu champion de France junior en battant le cadet deuxième année Thierry Tulasne par 6-3, 7-5, samedi 14 juillet sur les courts de Montrouge. C'est une revanche pour ce Breton qui avait été dominé l'an dernier par le jeune espoir du tennis français en finale des championnats de France cadets. En finale féminine, Caroline French s'est imposée face à Elisabeth Randier par 6-2, 6-3.

Cyclisme

CLASSEMENT
DE LA DIX-SEPTIEME ETAPE
LES MENUIRES - L'ALPE-D'HUEZ
(169,5 km)

1. Joaquim Agostinho (Port.), 6 h. 12 min. 55 sec. (moyenne hor., 27,272 km) ; 2. Alban (Fr.), à 1 min. 57 sec. ; 3. Wellens (Belg.), à 2 min. 45 sec. ; 4. Laurent (Fr.), à 2 min. 46 sec. ; 5. Bernaudeau (Fr.), à 3 min. 17 sec. ; 6. Nilsson (Suède), à 3 min. 19 sec. ; 7. Battaglin (It.), même temps ; 8. Hinault (Fr.), même temps ; 9. Zoetemelk (P.-B.),

CLASSEMENT GENERAL

1. Bernard Hinault (Fr.), 69 h. 38 min. 15 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 2 min. 45 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 19 min. 22 sec. ; 4. Battaglin (It.), à 19 min. 45 sec. ; 5. Bernaudeau (Fr.), à 20 min. 58 sec. ; 6. Agostinho (Port.), à 21 min. 40 sec. ; 7. Verlinden (Belg.), à 25 min. 42 sec. ; 8. Wellens (Belg.), à 30 min. 52 sec. ;

ÉQUITATION

Un concours indigne de Deauville

Deauville. — Peu faite pour les entreprises modestes, Deauville, logiquement, devrait choper le cheval, chez lui au pays d'Auge, qu'il fût pur-sang ou demi-sang, l'élevage de l'un comme de l'autre reposant sur des principes tangibles et exigeant un savoir très étendu, donc digne de respect.

Or, de tous les concours hippiques internationaux, celui de Deauville apparaît d'autant plus minable que le prestige de la plage fleurie convie l'amateur à augurer le mieux.

La Société hippique française en charge du concours et impuissante à faire opérer le charme, ne doit en aucun cas se sentir visée. Elle doit être louée au contraire sans arrière-pensée pour le travail de cyclope, accompli par ses dirigeants, le colonel Jean Geistodt Kriener en tête, acharné à sauver une situation d'autant plus précaire que les moyens dont il dispose sont dérisoires.

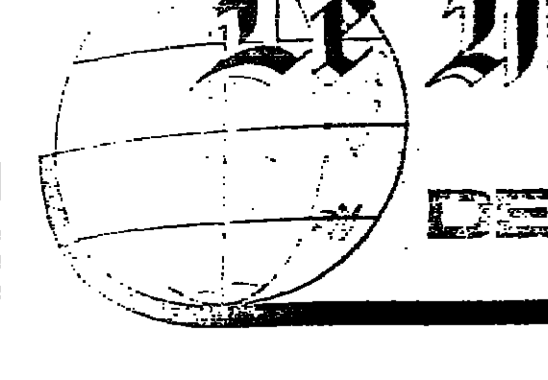
De notre envoyé spécial

Le matériel technique à lui seul attriste les ennemis de l'ouvrage du hasard. Il est fait en partie d'obstacles de récupération, barres et chandeliers autrefois en service à Nantes. Beaucoup de perches, à force d'avoir été rincées par les pluies de la vallée, présentent des couleurs incertaines. Pas de branchages pour « habiller » les oxers. Ici et là quelques fleurettes trempent leurs tiges dans des pots de confiture... Quand Dinard, pour ne citer que cet exemple, plante sur sa piste de Port-Blanc, cinq mille pieds de fleurs pour son concours international, quelle leçon ! Car un parcours, pour être tout à fait réussi, doit flatter l'œil, tout à la fois du public, et du cavalier et même du cheval.

A l'heure où tant de bonnes volontés privées et officielles, tant de municipalités, certaines limitées dans leurs finances, organisent de leurs propres deniers des concours hippiques plus pimpants, plus attrayants les uns que les autres, Deauville n'offre finalement aux vedettes du jumping qu'un pauvre terrain désaffecté. Les étrangers qui, la semaine passée, caracolaient superbement sur l'hippodrome de Longchamp, présentaient ici, l'image fâcheuse de la consternation.

Donnons sans commentaires, lesquels seraient superflus, les résultats des deux principales compétitions. Le prix Moët et Chandon, épreuve à barrages successifs, s'est partagé entre le jeune Français Frédéric Cottier et l'Irlandais G. Mullins, le mur franchi à 2,10 mètres. Quant au Grand Prix, il a été l'apanage de l'Irlandais Con Power talonné par son compatriote Paul Darragh, les Irlandais raflant pratiquement toutes les coupes.

ROLAND MERLIN.





Le Monde DE L'ECONOMIE

L'aménagement du travail et des loisirs n'est pas à sens unique

Le conseil des ministres du 4 juillet a examiné diverses mesures destinées à donner plus de liberté aux Français dans l'organisation de leur temps. Il s'est référé aux recommandations du rapport de M. Jean-Emile Vié, conseiller maître à la Cour des comptes, qui présidait le groupe de travail interministériel créé sur l'initiative du ministre du travail et de la participation. Sa mission était de tracer l'évolution probable au cours des dix prochaines années de la répartition du temps de travail et de loisirs, et de préconiser « les mesures immédiates lui paraissant susceptibles d'apporter une amélioration à la vie des travailleurs sans nuire à la productivité des entreprises françaises ». M. Vié tire ici les conclusions de cette étude menée sur plusieurs mois. Elles sont loin d'aller toutes dans le même sens.

LES uns voient dans la réduction du temps de travail la recette magique qui permettra de résorber le chômage, les autres font de l'allongement du temps de loisirs la clef d'une vie heureuse. Les affirmations contradictoires se succèdent, et il est bien difficile de se faire une opinion objective.

par JEAN-ÉMILE VIÉ

Dans son travail, le groupe interministériel a tenu le plus grand compte d'un certain nombre de principes fondant les mesures possibles et celles qui sont souhaitables.

Le premier et le plus fondamental repose sur la constatation que le progrès social ne peut que suivre, et non précéder, le progrès économique. C'est ce dernier qui a conduit à un développement important de la production agricole et industrielle de notre pays, permettant à la fois l'élévation du niveau de vie et la réduction du temps de travail. La poursuite de cette évolution ne peut s'opérer que dans les mêmes conditions.

Il en résulte plusieurs conséquences, souvent mal perçues ou volontairement passées sous silence : la compensation au niveau des salaires de toute diminution du temps de travail peut être d'autant plus forte que l'augmentation de leur pouvoir d'achat est faible ; la liaison entre la diminution du temps de travail et les gains de productivité doit constituer un principe de base pour les partenaires sociaux dans les négociations qu'ils mènent sur le sujet ; la diminution du temps de travail doit être adaptée à chaque secteur économique, voire à chaque entreprise.

Dans un autre domaine, il est apparu que les liens entre diminution du temps de travail, augmentation du nombre des emplois et réduction du chômage sont complexes, de sorte que l'effet réel sur ce dernier d'une réduction du temps de travail, évidemment sans compensation salariale, et quelle qu'en soit la forme (réduction de la durée hebdomadaire, allongement des congés annuels, abaissement de l'âge de la retraite), n'est pas automatique. Selon les études effectuées, il ne saurait avoir qu'environ 30 % de l'effet maximal qui pourrait en être attendu.

En troisième lieu, les modifications dans la répartition du temps de travail doivent prendre en considération en priorité non les désirs des adultes, voire des enseignants, mais l'intérêt des enfants en cours de scolarité. A cet égard, il apparaît que la réduction du temps de travail doit s'opérer de préférence par une diminution des horaires journaliers, l'allongement des week-ends ou des congés annuels, représentant, au point de vue tant économique que physiologique, une solution moins satisfaisante. De plus, les jours de repos supplémentaires, comme l'expérience l'a amplement démontré lors de l'instauration des deux jours de repos consécutifs en fin de semaine, conduisent au développement du « travail noir ». Il est évidemment plus aisé de ne pas créer les conditions propices au développement de ce travail que de lutter efficacement contre lui.

A partir de ces constatations, le groupe interministériel a formulé des recommandations portant sur la vie, l'année, la semaine et la journée de travail.

Le retraite couperet, c'est-à-dire celle qui fait passer un travailleur d'un travail plein à une retraite totale, est condamnée, en particulier par le corps médical. La mise à la retraite doit donc être préparée par un accroissement du temps libre dans les années qui la précèdent.

Dans cette perspective, la retraite à la carte doit être préférée et assortie de la faculté d'exercer un choix véritable entre un montant de retraite plus ou moins important et un âge de départ plus ou moins précoce.

Les mesures à prévoir dans l'immédiat doivent tenir compte largement de l'obligation qui se fera jour dans un avenir assez proche d'élever l'âge de départ à la retraite, comme cela a déjà été le cas dans certains pays étrangers, si la courbe démographique française demeure ce qu'elle est.

Enfin, le droit au travail doit être reconnu à tous, y compris aux retraités, au prix de certaines mesures évitant à partir d'un seuil raisonnable le cumul d'une rémunération avec une retraite.

A l'organisation de l'année de travail se rattache en tout premier lieu le problème de l'étalement des vacances, problème évoqué depuis quinze ans mais toujours sans solution réelle, en raison des hésitations des industriels et du gouvernement. Un changement de méthode s'impose.

Il convient donc d'instaurer par voie d'autorité un régime de roulement complet pour les établissements de cinq cents salariés, principe auquel il ne pourrait être dérogé qu'exceptionnellement, après consultation du comité d'établissement et accord de l'inspection du travail.

Pour les établissements de moindre importance, le choix pourrait être laissé entre un régime de roulement complet et un régime de fractionnement des congés, avec fermeture pour une durée maximale de trois semaines, le reste des congés étant pris par roulement avec possibilité de cumuler d'une année sur l'autre la période se situant en dehors du congé principal, comme il est procédé dans un certain nombre de pays étrangers, notamment aux Etats-Unis.

Il est évident qu'une telle stratégie d'étalement des congés au niveau des entreprises doit être menée conjointement avec un aménagement, d'ailleurs en cours, du calendrier scolaire.

En ce qui concerne l'accueil, il convient que cette politique s'appuie sur la location saisonnière à la semaine, qui n'est pas encore de pratique courante.

Pour donner l'exemple, les Assemblées parlementaires devraient elles-mêmes modifier leurs vacances d'été, en arrêtant la session ordinaire de printemps vers le 15 juin et en reprenant leurs travaux avant la fin du mois d'août.

Au plan de l'organisation de la journée de travail, l'accroissement de l'amplitude du temps de repos en fin de semaine n'est souhaitables ni pour les adultes ni pour les enfants, comme diverses études médicales fort précises l'ont démontré. L'ouverture plus fréquente des lieux de travail le samedi devrait permettre de remplacer le couple samedi-dimanche par le couple dimanche-lundi, ou samedi après-midi-lundi matin, ou mercredi-dimanche, ou par toute autre combinaison souhaitée par les intéressés. Dans le même esprit, les repos compensateurs devraient être pris de préférence en milieu de semaine.

Le repos dominical

Le problème du repos dominical est plus délicat. Ce repos obligatoire a été instauré par une loi de 1906, à une époque où la préoccupation essentielle et légitime du législateur était la protection des travailleurs contre les abus des patrons, ce qui n'est plus généralement le cas de nos jours.

A cette règle du repos dominical existent des dérogations de plein droit, le repos hebdomadaire étant donné par roulement ; c'est le cas d'un certain nombre de commerces et de services (bureaux de tabac, hôtels, hôpitaux, musées, etc.), et d'industries où sont mises en œuvre des matières susceptibles d'altération rapide ou dans lesquelles toute interruption de travail entraînerait la perte ou la dépréciation du produit en cours de fabrication. Existent également des dérogations sur demande accordées par les préfets, lorsque le repos simultané le dimanshe de tout le personnel d'un établissement est préjudiciable au public, ou lorsqu'il compromet le fonctionnement normal de l'établissement.

Les applications de ce dernier texte ont donné lieu à des interprétations divergentes des autorités administratives et judiciaires, entraînant privilèges et désordres. Les intérêts exprimés des consommateurs, ceux des producteurs, l'égalité de traitement entre les diverses entreprises, quelle que soit la forme de leur gestion, les souhaits manifestés par nombre d'employés de ces commerces, ont amené à proposer une modification de la réglementation en vigueur conforme à la tendance à la libéralisation dont le groupe s'est fait une règle. Dans le secteur des services et commerces, la suppression des dérogations sur demande serait prononcée, et la liste des dérogations de plein droit acordées par l'article 221-9 du code du travail allongée. Elle engloberait notamment les établissements bancaires, les équipements touristiques, les commerces d'alimentation, les commerces d'objets divers représentant un investissement important pour les ménages. Le travail du dimanche donnerait droit à un repos compensateur d'une durée égale à une heure et quart de repos par heure de travail.

Dans le même désir d'assouplissement des règles permettant une meilleure conciliation des intérêts des travailleurs avec ceux des entrepreneurs, une modification de la législation sur les heures supplémentaires serait introduite.

Actuellement existent deux plafonds : 50 heures sur une semaine ; 48 heures en moyenne sur douze semaines.

Le premier plafond serait maintenu, mais le second serait remplacé par un système de quotas d'heures supplémentaires :

Premier quota : 80 heures supplémentaires avec majoration des salaires de 25 %, et repos compensateur majoré de 20 % ; deuxième quota : 96 heures supplémentaires avec même majoration salariale et repos compensateur majoré de 33,33 % ; troisième quota : 120 heures supplémentaires avec toujours la même majoration de rémunération et une majoration de 50 % du repos compensateur.

Ce système faciliterait la marche des entreprises en cas de pointe de production. Il abaisserait la durée maximale annuelle moyenne de travail, qui passerait de 46,8 heures à 44 heures.

(Lire la suite page 14.)

Illusoire longanimité

On continue à raisonner le plus souvent comme si le bon public, auquel les milieux officiels prêtent une extraordinaire *longanimité*, n'avait pas lui-même sa petite idée de la gravité de la crise et comme s'il n'avait pas commencé à modifier en conséquence ses comportements.

Une récente statistique, d'origine américaine, a inspiré, sur ce sujet, un certain nombre d'amères mais salutaires réflexions. Les analystes de la Réserve fédérale sont arrivés à la conviction que plus de 100 milliards de dollars de billets de banque, constitués surtout de « grosses » coupures de 50 dollars et 100 dollars, sont désormais conservés par les particuliers qui les utilisent soit à des fins de thésaurisation, soit pour des règlements qui échappent ainsi aux circuits bancaires traditionnels. Ce montant représente près du tiers de la masse monétaire dans son acception la plus stricte (composée des billets et pièces de monnaie en circulation plus les dépôts à vue en banques).

Il y a quelques années, on prévoyait aux Etats-Unis l'avènement prochain de la « *cash-less society* » (société sans argent comptant). Tel devait être le point d'aboutissement de l'usage généralisé du chèque et des cartes de crédit. Cette évolution paraissait irrésistible, tant, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, la croyance naïve au progrès avait fait oublier les conditions propres à en assurer le développement.

Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire contemporaine, que la peur devant l'avenir, conjuguée au désir de se dérober aux pressions (fiscales, administratives, etc.) de plus en plus fortes de l'Etat, suscite de vieux réflexes de précaution et de dissimulation qui rendent de plus en plus aléatoires les évaluations et les prévisions officielles.

Commentant les chiffres cités plus haut, un économiste de la Banque fédérale de Chicago vient de déclarer : « *Il est à peu près certain qu'une bonne partie de cet argent est thésaurisé. Il semble bien que la défiance envers les banques, le système fiscal et les règlements officiels aille encore plus loin que nous l'imaginions.* »

PAUL FABRA.

Le nucléaire est une parade inefficace : cherchons du pétrole !

EN 1922, les Etats-Unis produisaient environ 65 millions de tonnes de pétrole par an. Leurs réserves prouvées étaient de 680 millions de tonnes, leurs ressources potentielles estimées restant à découvrir, jusqu'à la dernière des dernières gouttes, de l'ordre de 550 millions de tonnes. A tout prendre, moins de vingt ans de consommation. La fin du pétrole paraissait proche. Devant cette situation inquiétante, le gouvernement fédéral réunit un comité d'experts. Celui-ci recommanda « *d'économiser l'énergie, de produire plus efficacement le pétrole, de mettre en production les schistes bitumineux, et d'intensifier la production de charbon et des combustibles synthétiques* ». Le solaire mis à part, c'est à peu de chose près le programme énergétique du président Carter ! La seule chose que ne recommanda pas ce comité des meilleurs experts pétroliers ou énergétiques américains (et vraisemblablement mondiaux), ce fut de... rechercher du pétrole. C'est pourtant ce qui fut fait.

A ce jour, les Etats-Unis ont produit au total près de 16 milliards de tonnes de pétrole — soit près de *dix fois* plus qu'on pensait que leur sous-sol en recelait cinquante ans auparavant. Les réserves restantes sont encore de l'ordre de 5 milliards de tonnes, et les ressources potentielles restant à découvrir sont estimées entre 10 et 20 milliards de tonnes (soit au total trente à cinquante ans de la production actuelle).

Il ne faudrait naturellement pas en déduire que ce phénomène de reconduction des découvertes pourra se renouveler *ad infinitum*. Mais on peut tirer de cette histoire une leçon, et une comparaison.

La leçon, c'est celle d'un défaitisme pétrolier injustifié, mais qui refleurit périodiquement. Et aujourd'hui de plus belle.

La comparaison, c'est avec ce qui s'est passé en 1973-1974 lors de la « crise pétrolière », et même depuis.

Avec la conversion généralisée au pétrole après la dernière guerre, et malgré les grands discours politiques sur « la diversification des sources d'approvisionnement », les grands pays occidentaux consommateurs avaient en fait dangereusement concentré leurs approvisionnements dans la zone restreinte du Proche-Orient, et qu'on savait pourtant politiquement instable depuis... la première guerre.

Non pas qu'il n'y ait pas de pétrole ailleurs. Mais le pétrole d'ailleurs était plus cher à chercher, et beaucoup moins profitable à produire.

Un moyen de dissuasion inefficace

Au coup de semonce pétrolier de 1973-1974, la plupart des gouvernements occidentaux — d'Europe et du Japon entre autres — ont répondu par des programmes nucléaires massifs : « moyen de dissuasion » dont on mesure chaque jour davantage l'inefficacité à court et à moyen terme.

L'émergence d'un « cartel » était une chose. Le fait que nos économies continueront à dépendre du pétrole, ou des hydrocarbures, à raison de 50, voire 60 ou même 70 % au cours des vingt ou trente prochaines années en est une autre. La *réponse* aurait dû être — comme en 1922 aux Etats-Unis — d'intensifier la recherche *mondiale* de pétrole. On a lancé, quintuplé des programmes nucléaires. C'était donner plus d'attention à l'embarcation de secours qu'au navire lui-même, ou regarder, dans une passe difficile, la ligne d'horizon au lieu des écueils qui menacent. En ne croyant plus, trop tôt, au pétrole, on accélère la crise de l'énergie.

D'après la remarquable enquête Delphi menée par M. Pierre Desprairies en 1977 pour la commission de conservation de la conférence mondiale de l'énergie (réunion d'Istanbul), les ressources mondiales de pétrole conventionnel restant à produire seraient de l'ordre de 260 milliards de tonnes, soit environ trois fois les réserves prouvées actuelles d'environ 90 milliards de tonnes, ou encore plus de quatre-vingts ans de la consommation mondiale (qui depuis la crise croît beaucoup plus lentement qu'auparavant).

A ces quelque 260 milliards de tonnes de pétrole conventionnel, on peut espérer ajouter 40 milliards de tonnes peut-être des zones polaires ou de la mer profonde (selon la même enquête Delphi), des dizaines de milliards de tonnes des huiles lourdes de l'Orénoque, au Venezuela, ou des sables asphaltiques du Canada (dont l'exploitation *commence*, rendue économique par les dernières augmentations de l'OPEP), et des dizaines de milliards de tonnes supplémentaires des schistes bitumineux, sans doute à échéance plus lointaine.

Tous ces pétroles non conventionnels sont et seront, certes, de plus en plus difficiles et coûteux à extraire. C'est un fait entendu qui ne doit pas faire oublier qu'ils tombent aujourd'hui — enfin ! diront certains — dans la gamme des prix décidés (en connaissance de cause, ou en tout cas avec une telle arrière-pensée ?) à Genève, fin juin.

En nous limitant au pétrole conventionnel, et relativement bon marché à produire (c'est-à-dire les 260 milliards de tonnes de l'enquête Delphi), que ne le cherche-t-on ? Il n'est pas qu'au Proche-Orient, il n'est pas qu'en Arabie Saoudite. Il est aussi, bien qu'à moindres doses sans doute, dans de nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie, qui ne peuvent plus en importer, et qui l'attendent pour leur développement.

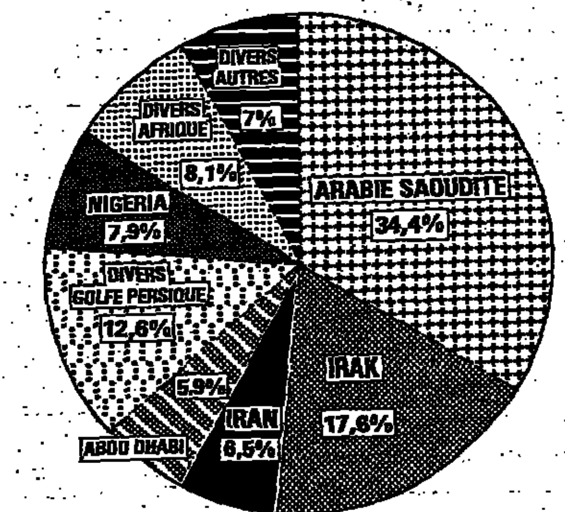
Ce pétrole, on ne l'a pas vraiment cherché. On ne le cherche toujours pas sérieusement. Sait-on que sur les quelque 3,8 millions de forages effectués dans le monde depuis le coup de sonde de Drake, en Pennsylvanie, en 1859, plus de trois forages sur quatre ont été effectués aux seuls Etats-Unis (avec les résultats rappelés ci-dessus), pays pétrolier intéressant, certes, mais pas exceptionnel ? Sait-on qu'aujourd'hui encore, sur dix forages d'exploration effectués dans le monde libre, neuf sont effectués aux seuls Etats-Unis et Canada ? Sait-on qu'à quelques exceptions près, quasi seuls, les Etats-Unis et le Canada ont massivement augmenté leur effort de forage après la crise de 1973-1974, l'effort restant ailleurs quasi inchangé ? L'effort d'exploration mondial est comparable à celui du seul Texas !

Notre civilisation, jusqu'à preuve du contraire — cette preuve qu'*aucune* énergie nouvelle n'a encore administrée, — « marche au pétrole ». Peut-elle se permettre le luxe, ou la ruine, d'en manquer ? Ne serait-il donc pas le temps de commencer à traiter le pétrole sérieusement ? Et tout d'abord de le chercher ! Les gouvernements donnent l'impression de n'avoir les yeux fixés que sur la pompe à essence (génératrice d'impôts immédiats, et symbole social), alors qu'ils devraient être fixés sur les derricks, générateurs d'avenir et de sécurité.

MICHEL GRENON.

(Lire la suite page 14.)

L'Irak fournit déjà plus du sixième de l'approvisionnement de la France



(Moyenne de mai 1978 à avril 1979.)

Ne pas tirer son pétrole du même puits : cette formule inspirait jusqu'ici la politique française d'approvisionnement en brut. Or à la diversification des fournisseurs d'or noir a succédé une certaine concentration, dont le prochain renforcement n'est pas sans risque, compte tenu de l'effervescence au Proche-Orient.

Déjà l'Irak représente près de 18 % des achats français de pétrole, alors qu'il n'en assurait que 15 % en 1977 et 12 % en 1974. Comme l'Arabie Saoudite en fournit pour 34 % (34 % en 1974), ces deux pays représentent plus de la moitié des importations de brut contre 40 % il y a cinq ans.

De plus, à la suite du récent voyage à Bagdad de M. Raymond Barre, l'Irak s'est engagé à pendre 30 millions de tonnes de pétrole à la France, ce qui représente environ 30 % des approvisionnements. A la fin de 1978, les engagements de livraison irakiens avaient été portés de 20 millions de tonnes à 25 millions de tonnes pour 1979. Dès lors Ryad et Bagdad fourniraient près des deux tiers du pétrole dont l'économie française a besoin.

Malgré la prépondérance des pays du Golfe, la part du continent américain — actuellement très faible (moins de 1 % pour le Venezuela) — va s'accroître. Ainsi le Mexique doit livrer 5 millions de tonnes par an à partir de 1980.

Des évolutions sont aussi apparues pour les fournisseurs marginaux : l'U.R.S.S., qui ne représentait que 0,1 % des approvisionnements français en 1974, intervient maintenant pour près de 3 %. De même, la Norvège et la Grande-Bretagne sont passées respectivement de 0,1 % et 0 % à 1,5 % environ chacune. Il faut enfin rappeler que la part de l'Algérie a diminué de plus de moitié, tombant de 9 % à 4 %.

L'impôt mondial

par YVES LAULAN (*)

DEPUIS le début des années 60, la problématique du développement économique du tiers-monde a fait naître une série de propositions visant notamment à favoriser un transfert de ressources des pays riches vers les pays pauvres.

Parmi celles-ci, la création d'un impôt mondial en faveur des pays du tiers-monde a été avancé par divers auteurs. Par exemple, dans son ouvrage *les Nations prolétaires*, paru en 1960, Pierre Moussa proposait d'instituer un impôt frappant les pays riches au *prorata* de leur revenu national. Plus récemment, en octobre 1976, le Club de Rome, réuni à Alger avec des représentants du tiers-monde, sous la présidence de M. Jan Tibergen, suggérait, parmi les mesures propres à établir un nouvel ordre économique, l'institution de taxes internationales gérées par un Trésor public mondial.

Si l'on se penche sur les réalisations effectives, le bilan paraît quelque peu décevant.

Le seul accord existant actuellement sur les transferts de ressources est celui dans lequel les pays riches se sont donné pour objectif de transférer 1 % de leur P.N.B., dont 0,7 % au titre de l'Aide publique au développement (A.P.D.) à des conditions relativement préférentielles. Bien que très limité, cet objectif est loin d'avoir été atteint par la plupart des pays. Ainsi actuellement, les pays de l'O.C.D.E., avec une aide publique équivalant à 0,31 % de leur P.N.B. en 1977, ne réalisent même pas la moitié de l'objectif qu'ils se sont assigné.

Néanmoins, il faut se demander si ces calculs ne dissimulent pas quelque peu la réalité.

En dépit de l'échec apparent de ces projets évoqués ci-dessus, il semble qu'un véritable impôt mondial, même s'il ne revêt pas un caractère proprement fiscal, a été mis en place ces dernières années.

Il s'apparente à un prélèvement net effectué sur les ressources des pays développés au profit des pays déshérités. Ce prélèvement se présente de façon très diversifiée et son total cumulé atteint un niveau sensiblement supérieur au montant de l'aide publique ramenée aux dons directs.

On peut penser, en effet, que l'annulation des dettes des pays les plus démunis représente, avec un total de 5,2 milliards de dollars en 1978, un transfert supplémentaire indirect qu'il faut prendre en compte. A cela s'ajoutent les conditions privilégiées dans lesquelles sont effectués bon nombre de prêts. Enfin, il convient de tenir compte de l'aide de l'OPEP aux pays en voie de développement, qui, en fin de compte, est supportée par le contribuable final que sont les pays industrialisés importateurs de pétrole. Vu sous cet angle, le tableau change de dimension.

Les éléments de libéralité

Une première composante de ce prélèvement est l'aide publique au développement des pays du Comité d'aide au développement (CAD) telle qu'elle figure dans le tableau I.

Il apparaît par exemple qu'en 1977, le total des dons bilatéraux, dont les annulations de dettes, et des contributions aux organismes multilatéraux, atteignait un total de 12,8 milliards de dollars.

A cela doivent s'ajouter les conditions particulières de certains types de prêts qui, par rapport aux conditions ordinaires du marché, représentent en partie l'équivalent d'un don pur et simple soit 1,8 milliard pour 1977.

A cela s'additionnent d'autres apports publics sous forme de soutien au crédit privé à l'exportation, soit 0,8 milliard et aux investissements privés à nouveau, soit 0,4 milliard. L'apport total des pays du CAD en 1977, peut donc être chiffré à environ 14,8 milliards de dollars. Pour 1978, il faudrait accroître ce chiffre des annulations des dettes qui s'élèvent à environ 6,2 milliards de dollars en conséquence de la résolution de la CNUCED de mars dernier. L'aide totale du CAD se chiffrerait donc à 21 milliards de dollars.

Mais il convient d'ajouter à cela un deuxième élément qui est moins souvent pris en considération. Il s'agit du phénomène d'érosion monétaire lié à l'inflation mondiale qui fait que les prêts au tiers-monde consentis souvent à des taux privilégiés se traduisent par un transfert net. On peut estimer que le différentiel entre le taux d'inflation mondiale et le taux d'intérêt appliqué au montant de l'endettement représente une subvention ou un transfert net dans la mesure où l'emprunteur ne rembourse pas en termes réels la totalité du capital emprunté. Le montant de ce transfert peut être calculé en appliquant la différence entre le taux d'inflation et le taux moyen des emprunts à l'endettement total des pays en voie de développement *(voir tableau II)*.

Bien qu'il ne s'agisse là que d'une méthode très approximative, elle permet néanmoins de déterminer quelques ordres de grandeur. L'économie de ressources, en 1977, réalisée par les pays emprunteurs s'élève ainsi à 12,3 milliards de dollars. On remarquera incidemment que depuis le début de la crise mondiale, soit depuis 1974, ce transfert net est resté approximativement du même montant, soit 12 milliards environ.

Il ne s'agit bien entendu que d'une approximation. En effet, l'inflation joue aussi au bénéfice des pays développés vendeurs de produits manufacturés financés largement par ce type de crédits. A l'inverse, les pays producteurs de matières premières profitent également de l'inflation lorsque les cours flambent. Enfin, les pays industrialisés, eux-mêmes emprunteurs sur le marché financier, tirent bénéfice du phénomène d'inflation. On le voit, la résultante de ces divers mouvements est *complexe* et donc incertaine.

A cela doit s'ajouter une troisième composante : l'aide aux P.V.D. accordée par les pays de l'OPEP. Il est en effet raisonnable de considérer que cette aide représente en réalité un transfert indirect prélevé par les pays de l'OPEP au détriment des pays industrialisés au bénéfice des pays moins favorisés. C'est ce qui apparaît sur le tableau III.

Si l'on additionne le montant des dons estimés et l'élément de « libéralité des prêts », on arrive ainsi fait pour 1977 à un total de 4,5 milliards de francs.

Le montant total du prélèvement sur les ressources des pays riches tel qu'il apparaît dans le tableau IV s'élèverait ainsi, en additionnant les différentes composantes, à 28,8 milliards pour 1977, et vraisemblablement à un peu plus de 35 milliards de dollars pour 1978, en tenant compte des annulations de dettes qui ont un caractère exceptionnel, il est vrai.

Encore une fois, la résultante montre qu'il ne peut s'agir que d'une approximation, compte tenu, comme nous l'avons déjà vu, de l'ambiguïté attachée à la définition des avantages résultant de l'inflation, chiffrée, rappelons-le, à 12,3 milliards de dollars pour 1977.

L'impôt mondial ainsi calculé est donc plus du double du chiffre de 14,7 milliards (dons bilatéraux, plus contributions multilatérales, plus prêts de développement) dont on crédite généralement l'aide publique en faveur des pays pauvres.

Il est ainsi permis de penser qu'un véritable impôt mondial s'est mis en place de façon pragmatique.

A défaut de procéder comme le voulaient les théoriciens des années 60, par un prélèvement fiscal de type classique administré par une organisation mondiale, cette redistribution s'est effectuée de façon souple par le biais du marché, sous la pression des exigences économiques et commerciales, très largement sous forme de prêts à des conditions privilégiées.

En fin de compte, ce ne sont pas les exigences morales qui auront joué le rôle moteur, mais la nécessité de soutenir le commerce mondial.

On voit aussi qu'à défaut de fiscalité mondiale, peu pratique, c'est l'inflation qui a permis, dans une certaine mesure de répondre à l'impérative nécessité d'une redistribution des richesses mondiales des pays les plus riches vers les moins favorisés.

(*) Economiste.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (A.P.D.) ET AUTRES APPORTS PUBLICS A DES CONDITIONS LIBÉRALES DES PAYS DU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT (CAD) (1)

(Source : O.C.D.E. - CAD) - (en milliards de dollars).

	66-68	1970	1974	1975	1976	1977
1) Dons bilatéraux (versements nets)	3,5	3,3	5,3	6,3	6,5	7,2
dont annulation de la dette	—	—	(e)	(e)	(0,1)	(0,2)
2) Contributions aux organismes multilatéraux (versements nets)	0,6	1,1	2	3,8	4,1	4,6
3) Prêts de développement (versements nets)	2,1	2,3	2,9	3,5	3	2,9
Eléments de libéralité de ces prêts (estimé) (2)	62,5 %	62,5 %	62,5 %	62,7 %	62,3 %	61,5 %
4) Libéralité des prêts de l'A.P.D.	1,3	1,4	1,8	2,2	1,9	1,8
SOUS-TOTAL : 1 + 2 + 4 = A.P.D.	5,4	5,8	10,1	12,3	12,5	13,6
Autres apports publics :						
5) Soutien public aux crédits privés à l'exportation	—	—	—	0,1	0,4	0,8
6) Soutien public aux investissements privés	—	—	—	—	0,8	0,4
TOTAL : 1+2+4+5+6	5,4	5,8	10,1	12,4	13,7	14,8
Conditions de prêts de l'A.P.D. :						
Taux d'intérêt				2,5	2,6	2,7
Echéance (années)				32,6	32,8	32,2
Délai de franchise (années)				9,1	9	10,8

(1) Les membres du CAD sont les suivants : R.F.A., Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, U.S.A., Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Commission de la C.E.E.

(2) Eléments de libéralité : ils mesurent le degré de faveur d'un prêt sous forme de la valeur actualisée d'un taux d'intérêt inférieur au taux du marché pendant la durée du prêt. Le taux du marché a été fixé conventionnellement à 10 %. Valeur nominale du prêt X élément de libéralité = équivalent don du prêt.

LES CONDITIONS DE L'ENDETTEMENT DES P.V.D. ET L'INFLATION

(Source : O.C.D.E. - CAD) - (en milliards de dollars).

	1973	1974	1975	1976	1977
1) Endettement total (moyenne annuelle)	104,8	127,2	157,6	193,8	228,1
2) Service de la dette : Montant des intérêts (milliards de dollars)	4,9	6,6	9,1	11,4	13,2
3) Taux d'intérêt moyen (en %)	4,7 %	5,2 %	5,8 %	5,9 %	5,8 %
4) Taux d'inflation mondial (source F.M.I.)	9,6 %	15,3 %	13,4 %	11 %	11,2 %
5) Différentiel : 5-4	4,9 %	10,1 %	7,6 %	5,1 %	5,4 %
6) Economie de ressources sur crédits = taux d'inflation moins taux d'intérêt appliqué au total de l'endettement (6/2)	5,1	12,8	12	9,9	12,3

AIDE AUX P.V.D. ACCORDÉE PAR LES PAYS DE L'OPEP

(En milliards de dollars)

	1973	1974	1975	1976	1977
1) Versements nets	1,3	3,4	5,5	5,6	5,7
dont :					
2) dons (estimation)	0,8	2,2	2,6	3,5	3,5
3) prêts (estimation)	0,5	1,2	2,9	2,1	2,2
4) Libéralité des prêts (équivalent à un abandon de ressources)	0,2	0,5	1,3	0,9	1
5) Total des dons (2 + 4)	1	2,7	3,9	4,4	4,5

(Source : O.C.D.E. - CAD.)

RÉCAPITULATION

(en milliards de dollars)

	1974	1975	1976	1977
Dons et équivalents de l'OPEP	2,7	3,9	4,4	4,5
(dont libéralité des prêts)	(0,5)	(1,3)	(0,9)	(1)
Dons et équivalents des pays du CAD	10,1	12,4	13,7	14,8
(dont libéralité des prêts)	(1,8)	(2,2)	(1,9)	(1,8)
SOUS-TOTAL : 1 + 2	12,8	16,3	18,1	19,3
Economies de ressources sur crédits	12,8	12	9,9	12,3
dont : libéralité des prêts de l'OPEP	— 0,5	— 1,3	— 0,9	— 1
libéralité des prêts du CAD	— 1,8	— 2,2	— 1,9	— 1,8
TOTAL	23,3	24,8	25,2	28,8

L'Allemagne au Luxembourg

par JULES STOFFELS (*)

GRACE au Marché commun, en dépit de son appartenance à l'U.E.B.L. et au Benelux, le Grand-Duché de Luxembourg, qui constitue un centre d'implantation important pour les firmes multinationales américaines, est en passe de se métamorphoser économiquement et politiquement sous la poussée de l'économie dominante de son grand voisin allemand. Alors que les multinationales d'outre-Atlantique dominent largement le secteur des industries nouvelles — la chimie et la transformation des métaux — les Allemands, avec un quart de la totalité des établissements bancaires établis au Luxembourg, sont devenus prépondérants dans le domaine financier. Plus de 45 % de la somme des bilans de l'ensemble des entreprises bancaires proviennent des banques allemandes. La Dresdner Bank, la Deutsche Bank et la Commerzbank constituent le peloton de tête des 98 établissements installés, dont 25 sont d'origine allemande contre une douzaine pour l'U.E.B.L., et 6 pour la France. En ce qui concerne le commerce extérieur, la R.F.A. est le premier partenaire du Luxembourg. De 1960 à 1978, la croissance annuelle moyenne de la part de la R.F.A. dans la valeur totale des échanges extérieurs luxembourgeois a évolué plus favorablement que celle de la Belgique. Pendant la même période, l'Allemagne a amélioré nettement sa position de premier partenaire. Au Luxembourg, les produits allemands sont omniprésents et l'organisation des services d'après-vente et la publicité à grands frais font le reste. Les échanges avec la France atteignent à peine 40 % de ceux avec la R.F.A. mais présentent l'avantage de ne pas laisser de solde déséquilibrant. A présent, la domination allemande ne se manifeste pas seulement dans le domaine des produits industriels, elle progresse également dans l'artisanat et en particulier dans le bâtiment. La maison préfabriquée en Allemagne est fort à la mode et fait la vie dure aux concurrentes belges et françaises.

Le déterminisme économique favorable à l'Allemagne a eu des effets certains sur la sociologie et la psychologie collective du pays. La langue allemande tend à monopoliser la presse et par rapport à l'avant-guerre, les articles en langue française sont en régression et réduits à la partie congrue. Il y a un contraste énorme entre le bilinguisme affiché officiellement et la pratique courante favorable à la langue allemande. Dans les écoles techniques et professionnelles, l'allemand sert, le plus souvent, de langue véhiculaire à l'enseignement des sciences et de la technologie ; les manuels en langue française y sont rarissimes. De ce fait, une fraction importante des classes moyennes et ouvrières est trop peu concernée par la technologie et la culture francophones. C'est le cas, en particulier, pour les syndicats ouvriers, dont les plus représentatifs font usage des publications théoriques et pratiques du D.G.B. (Deutche Gewertschatsbund) et font inscrire leurs militants aux stages de formation dans les centres allemands. Le Luxembourg couvre la plus grande partie de sa consommation en énergie électrique par des apports en provenance de la R.F.A., ce qui aggrave considérablement le déséquilibre de sa balance commerciale avec cette dernière. Lorsque la France propose au Luxembourg une participation dans la future centrale nucléaire de Cattenom ou d'autres modalités de fourniture à des prix plus avantageux que ceux de l'Allemagne, certains experts mettent en doute l'opportunité d'une coopération énergétique franco-luxembourgeoise, invoquant la possibilité d'une fréquence de grèves plus prononcée en Lorraine qu'en R.F.A. Alors qu'un « parc naturel », très bien aménagé et ardemment visité, lie le nord-est du pays avec l'Eiffel allemande, des zones désertiques séparent le sud du pays du bassin de Longwy. A présent, de nombreux étudiants luxembourgeois font leurs études dans les écoles techniques allemandes ; par contre, l'Institut universitaire de Longwy et les écoles techniques de Metz et de Nancy ne sont pratiquement pas fréquentés par les Luxembourgeois.

Le pôle d'attraction

Qu'on le veuille ou non, le pôle d'attraction allemand, économique, linguistique et autre, exerce en ce moment une influence très puissante pour pousser le Grand-Duché de Luxembourg dans l'orbite allemande ou l'orbite européenne, mais uniquement dans la mesure où celle-ci s'identifie avec celle-là. Le Luxembourg, auquel on a traditionnellement reconnu la vocation d'un ferment de rapprochement des deux cultures qui se manifestent au sein de la grande région Sarre-Lorraine-Luxembourg, se trouve actuellement dans une mauvaise passe pour justifier sa réputation. Bientôt, l'U.E.B.L., le Benelux, leurs encadrements monétaires, administratifs et autres, ne constitueront que des reliques d'un passé commun, vidé de sa substance économique et politique. Ils resteront quelquefois des obstacles gênants, comme c'est le cas actuellement du franc belge, qui a cours légal au Luxembourg et qui est à parité avec le franc luxembourgeois (1 F.B. = 1 F.L.). La restructuration économique et culturelle luxembourgeoise, favorable à l'Allemagne, les faiblesses économiques et monétaires de la Belgique comparées à la puissance de l'économie et de la monnaie de la R.F.A. ont suscité au Grand-Duché de Luxembourg l'idée de renforcer l'indépendance du franc luxembourgeois par rapport au franc belge, avec l'arrière-pensée de certains milieux d'affaires de rapprocher davantage la monnaie luxembourgeoise du mark allemand et de consolider, grâce à une monnaie plus solide, le pouvoir d'attraction de la place financière luxembourgeoise en même temps que la capacité opérationnelle des banques allemandes, les plus représentatatives au Luxembourg.

Le 28 septembre 1919, soixante mille Luxembourgeois avaient voté pour une union économique avec la France et vingt-deux mille pour l'union avec la Belgique. Le gouvernement Clemenceau, suite aux démarches faites par la Belgique, avait conseillé aux Luxembourgeois de s'associer avec les Belges. L'U.E.B.L. devait, suivant les opinions française et belge, constituer un élément important de l'équilibre social et politique de la région.

Le fait que le Luxembourg est devenu un véritable cheval de Troie au profit de certaines firmes multinationales américaines et financières allemandes est lié intimement aux faiblesses structurelles d'un pays de très petites dimensions qui, fréquemment, faute de moyens d'investissement propres et d'une capacité créatrice industrielle ou tertiaire à la mesure des exigences modernes, s'efforce d'attirer chez lui, par le truchement de certaines mesures fiscales et autres — il existe plus de quatre mille sociétés holdings de financement au Luxembourg, — les entreprises les plus puissantes et les plus dynamiques, qu'elles soient d'origine européenne ou non, et qui, de ce fait, créent chez lui des pôles de développement et d'attraction susceptibles de provoquer des inégalités et des interférences très peu compatibles avec les impératifs du développement équilibré des échanges économiques et politique économique et sociale qui assure la croissance harmonisée à l'échelle des nations, et celle des grandes régions.

Dans cet ordre d'idées, il est évident que, sans la transformation des structures sociales et mentales au sein de chaque nation européenne, un éventuel renforcement des pouvoirs du Parlement européen aboutirait à l'aggravation des déséquilibres économiques et sociaux de certaines régions, qui constituent les obstacles majeurs à l'unification de l'Europe. Au capitalisme cosmopolite, il faut substituer une coopération internationale qui envisage l'économie européenne comme une collaboration entre nations.

(*) Professeur en sciences économiques et sociales à l'Institut universitaire du Luxembourg.

L'aménagement du travail et des loisirs

(Suite de la page 13.)

Enfin, le travail à temps partiel devrait être facilité, en particulier dans le secteur public, où il n'est pratiqué que par 0,8 % de fonctionnaires contre 6 % de salariés du secteur privé. Les mesures à prendre devraient à la fois permettre des modalités de travail à temps partiel autres que le mi-temps, et éviter que l'emploi de deux travailleurs à mi-temps soit plus onéreux que l'emploi d'un travailleur à plein temps.

En ce qui concerne enfin la journée de travail, la priorité étant accordée à la diminution du temps de travail journalier, cette réduction devrait être accordée d'abord aux personnes subissant des contraintes pénibles de travail, en raison de sa nature ou de son organisation. Une application des horaires variables devrait être de pratique générale dans tous les secteurs où les contraintes d'organisation ne la rendent pas impossible.

Pour faciliter une telle organisation, deux mesures devraient être mises en œuvre : fixation d'une durée journalière maximale de travail de 10 heures, liée à la durée maximale hebdomadaire et représentant le cinquième de cette dernière, et d'une pause-repas minimale de 45 minutes, pour les personnes travaillant selon un système d'horaire variable, chaque fois que le nombre d'heures effectives, au cours d'une journée, dépasse 6.

La diminution de l'amplitude de la journée de travail permettant des heures de sortie moins tardives, une grande partie de l'activité hors travail se reporterait en fin de journée, ce qui suppose l'ouverture des établissements de commerce, des services et des marchés, ainsi que l'animation culturelle dans les quartiers et le libre accès aux équipements sportifs et de loisirs.

Dans ce domaine, le rôle des comités pour l'aménagement du temps à l'échelon régional, départemental ou communal, doit être développé afin d'organiser rationnellement les décalages d'horaires entre les différentes activités.

Faute de modèle capable de réaliser une projection à l'horizon 1990, l'INSEE limite ses prévisions aux cinq prochaines

Il n'est pas inutile de rappeler que dans les dernières années de 1968 à 1978, la durée annuelle de 1 % en moyenne par an, et celle de la vie active de 5 ans environ, ce qui signifie que la durée hebdomadaire de travail est passée de 45 heures à 41 heures, l'âge moyen de la retraite de 63 ans à 61 ans, et celui de la sortie de l'école de 16 ans 1/2 à 18 ans. Pendant le même délai, la population active a cru de 20 400 000 à 21 400 000.

Dans la population disponible en 1990, la proportion des femmes passerait de 36,8 %, en 1975, à 41,4 %, en 1990. La tranche d'âges de 30 à 45 ans fournirait la grande masse de la population active, ce qui modifierait le rapport 45/100 à 23/100, et le rapport retraités/actifs, qui passerait de 27/100 à 32/100, ce qui laisse prévoir l'obligation de relever l'âge de la retraite lorsque se fera sentir l'effet de la baisse de la natalité qui se manifeste actuellement.

L'évolution des données économiques laisse prévoir que, d'ici à 1990, le nombre total d'heures travaillées rémunérées sera en diminution, puisque la croissance de la production sera vraisemblablement inférieure à celle de la productivité apparente du travail. Deux taux de croissance ont été retenus : 3 % par an ou 4 %, le premier apparaissant malheureusement comme le plus vraisemblable, alors que la productivité apparente du travail tournera sans doute autour de 4,2 % par an. L'évolution des comportements permet de supposer que, dans le partage des gains de productivité, les travailleurs, et surtout ceux qui ont atteint un certain seuil de revenus, préféreront une réduction de leur temps de travail à une élévation de leur pouvoir d'achat. Les hypothèses retenues aboutissent alors à une baisse de la durée annuelle de travail de 1 % à 1,50 % par an, avec un blocage d'autant plus strict du pouvoir d'achat que la croissance économique restera faible, ce qui placera les pouvoirs publics en face d'une situation assez difficile, puisque, en face d'une population disponible de 25 400 000, la population effectivement employée serait de 23 400 000, en cas de croissance de 3 % par an, et de 24 000 000, en cas de croissance de 4 % par an. Ces chiffres délimitent la voie étroite dans laquelle salariés, entrepreneurs et pouvoirs publics peuvent se mouvoir pour tenter de remédier à un tel état de choses.

JEAN-ÉMILE VIÉ.

● RECTIFICATIF. — Dans « le Monde de l'économie » daté du 10 juillet, le titre du bulletin était « Les multinationales en fraude », et non « ... en France ».

Cherchons du pétrole !

(Suite de la page 13.)

Découragées et par les gouvernements consommateurs et par les gouvernements producteurs, les compagnies (boucs émissaires tout désignés des démagogues) ne sont, hélas ! pas encouragées à faire leur métier. Où est la COFACE des explorateurs ? La Banque mondiale, bien timidement, toutefois, recherche de nouveaux mécanismes de financement, et plus important encore, sans doute, de garantie, pour l'exploration pétrolière. Le manque d'imagination et d'initiative, pour ne pas dire l'indigence irresponsable des gouvernements consommateurs est sans excuse.

Il est enfin un dernier « gisement » que, dans leur défiance à l'égard du pétrole, les gouvernements ont également négligé (mais qu'André Giraud, aujourd'hui, semble vouloir justement valoriser) : c'est la recherche scientifique, clé de la récupération améliorée, clé de l'exploitation des pétroles non conventionnels, etc. Et clé aussi des énergies nouvelles, le solaire entre autres, outil peut-être privilégié d'un troc planétaire : pétrole aujourd'hui, solaire demain ; énergie contre énergie.

La route d'un « nouveau pétrole » en quantité suffisante pour nos besoins ne passe ni par le défaitisme ni par l'amateurisme. Elle commence avec l'exploration pétrolière : on n'a que trop attendu.

MICHEL GRENON.

Le Monde

culture

L'ouverture de deux festivals

A Aix : l'échec des « Noces de Figaro »

Pour ceux qui ont tant aimé l'*Idoménée* et la quasi-totalité des mises en scène lyriques de Jorge Lavelli, l'échec de sa réalisation des *Noces de Figaro*, de Mozart, qui ouvraient dimanche le Festival d'Aix-en-Provence est une véritable tristesse. La « bronca » qui l'a accueilli quand il est venu saluer avec son décorateur Max Bignens ne témoignait pas simplement de l'incompréhension d'un public traditionaliste (comme ce fut le cas pour *Faust*, par exemple) elle sanctionnait une erreur, comme tout le monde peut en commettre, mais qui n'est guère discutable. Toute la représentation en souffre malheureusement, et aussi bien la musique que les chanteurs.

En vérité, ces *Noces de Figaro* sont sinistres. La transposition de l'action au début du vingtième siècle ne se justifie guère ; les costumes de cette bourgeoisie riche et corrompue jurent avec une musique qui a la grâce des personnages de Watteau, et ce décor tout en vitres soutenues par des montants métalliques derrière lesquels on tire les rideaux a l'impersonnalité impitoyable des antichambres de casinos.

Mais ce n'est pas là l'essentiel : la réalisation de Lavelli pêche non par contresens mais par surabondance de sens. En changeant d'époque, il veut sans doute donner à l'œuvre un caractère plus abstrait et universel ; comme l'écrit Alain Satgé (1) : « *Chez Lavelli, la Révolution de 1789 est dépassée ; elle a eu lieu et tout se déroule comme si elle n'avait servi à rien, et comme si les conventions de la bourgeoisie que nous voyons évoluer étaient au moins aussi contraignantes que celles de l'aristocratie.* »

Ecoutant la musique avec soin, Lavelli va en extraire consciencieusement tous les soubassements psychologiques et, en particulier, toute l'angoisse, tout ce qui concerne « *la difficulté d'être, de vivre, de communiquer, de se supporter, de créer un ordre sentimental émotif* (2) ». Nous reconnaissons mal Suzanne (la délicieuse Barbara Hendrickx), qui vit dans la terreur du comte, prend tout au tragique, est habillée et se comporte comme une petite esclave noire livrée sans défense ; la comtesse (Valérie Masterson) chante en se balançant sur un rocking-chair avec un air malade, et ses yeux s'emplissent d'une véritable haine à l'approche de son époux, tandis qu'elle abandonne à peu près tout d'elle-même à Chérubin (Ann Murray), garnement à lavallière, qui revient habillé d'une livrée de chauffeur de maître plutôt que d'un habit de colonel ; Figaro (Samuel Ramey) est dans une veine dure et tragique ; le comte (Michaël Devlin), habillé en rastaquouère, avec sa canne-épée, se comporte en véritable mufle avec sa femme, tranquillement assis dans un fauteuil, tandis qu'il se voit obligé, avec ennui, de lui demander son pardon (au deuxième acte) ; Bartolo (Jules Bastin), avec son haut-de-forme mou, mériterait de figurer dans les caricatures de Daumier, comme Basile (Jean-Pierre Chevalier), douteux mélange d'ecclésiastique et de « poulet » policier, et les autres sont à l'avenant.

Presque tous les épisodes sont ainsi poussés au noir, et, certes, les exégèses (souvent barbouillées de psychanalyse, bien sûr) qui se sont multipliées à l'excès ces dernières années, peuvent facilement en rendre compte : oui, c'est vrai, les fondements des *Noces* doivent être considérés comme tragiques. *Mais c'est* là qu'intervient l'erreur majeure, celle de vouloir expliciter ce que justement Mozart suggère de façon géniale, pleinement mais dans *un* éclair ; la fidélité à Mozart veut que l'on fasse de même (comme Strehler l'a superbement réussi), que ce soit ses personnages mêmes, gais, charmants, polis, spirituels, bondissants, qui nous révèlent en transparence le fond de leurs âmes et du drame. Ou alors c'est une autre pièce, ce n'est plus la musique de Mozart.

Celle-ci souffre cruellement de la réalisation ; certes, la qualité instrumentale de l'académie Saint-Martin in the Field reste excellente, mais le tempo de la mise en scène a imposé une direction excessivement lente et triste à Neville Marriner, et l'on ne reconnaît guère « la folle journée » (on notera quelques coupures regrettables, notamment au début du quatrième acte). Et les voix merveilleuses de Valérie Masterson et Barbara Hendrickx atteignent rarement à l'incandescence ; le chœur n'y est pas, même si elles prennent grand intérêt aux ébats de Chérubin (Ann Murray), trop occupé à les lutiner de fort près pour développer tous les parfums d'une voix agréable.

Les hommes sont plus à l'aise dans cette conception bien que la grande voix jeune, au timbre chaleureux, de Michaël Devlin n'ait guère l'occasion de déployer un charme profond ; malgré un phrasé parfois approximatif, Samuel Ramey donne une grande stature à son Figaro.

En dépit de son parti pris contestable, la mise en scène de Lavelli porte bien évidemment la marque de son talent hors série ; le troisième acte notamment enchaîne ses différents épisodes avec une particulière élégance, et l'on pourrait faire cent remarques dramaturgiques intéressantes si l'ensemble ne nous paraissait frappé de stérilité, d'autant que le dernier acte accroît encore notre malaise, avec cette représentation sur un petit théâtre schématique et fort laid où les personnages ont recouvré inexplicablement leurs costumes du dix-huitième siècle. Mais ils ont le visage blanchi, avec des taches rouges et se comportent comme des marionnettes sous une lumière aveuglante. De cette comédie affligeante du pardon sublime de la fin, il ne reste que des caricatures pitoyables qui nous laissent le cœur serré. Ce n'est sûrement pas ce qu'avait voulu Lavelli.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Dans le volumineux et excellent numéro de *l'Enfant jeune*, consacré aux « *Noces de Figaro* », qui vient de paraître (170 pages, 28 francs). Tous les mélomanes, qui aiment Lavelli, doivent lire l'ouvrage passionnant d'Alain Satgé et Georges Lavelli « *Opéra et Mise à mort* », une des exégèses les plus remarquables qu'on puisse rêver de la mise en scène lyrique (Editions Fayard, 280 pages). Le dernier numéro du *Monde de la Musique* (juillet-août) comporte également un dossier sur *les Noces de Figaro* et un long entretien avec Cavelli.

(2) Entretien avec Edith Walter, revue *Harmonie*, juillet 1979.

A Avignon : Peter Brook au cloître des Carmes

(Suite de la première page.)

La deuxième partie du spectacle est tirée d'un poème persan adapté par Jean-Claude Carrière, « la Conférence des Oiseaux ». Il s'agit d'un récit à tiroirs où les paraboles répondent aux énigmes et les métaphores aux questions. Il s'agit d'un voyage initiatique à la recherche de la vérité où les peurs et les ambitions créent un enchaînement d'obstacles et de pièges. Un voyage à la recherche d'un roi fabuleux qui doit sauver le monde des oiseaux miné par les guerres, les haines et le chaos. Quelques oiseaux préfèrent rester, les autres partent, traversent des déserts et des vallées périlleuses, rencontrent des personnages dangereux et cocasses, luttent contre la fatigue, contre le découragement. Certains meurent. Quant les survivants atteignent leur but, le roi refuse de les recevoir. Mais ils s'incrustent et apprennent alors à trouver ce roi fabuleux en eux-mêmes, dans leur image.

Malgré le talent unique de Peter Brook pour rendre évidentes les intrigues les plus confuses, on se perd parfois dans les symboles et les arabesques d'une action tourmentée, très éloignée de la rhétorique latine. Ce qui manque le plus est peut-être la connaissance des rapports hiérarchiques et moraux.

On se trouve d'un coup dans une société où les sages, les princes, les pauvres ont des fonctions précises, des comportements et des réactions dont les codes nous échappent. On le voit particulièrement avec l'épisode de l'esclave si beau qu'une princesse en tombe amoureuse. Elle lui fait boire un narcotique et passe la nuit avec lui. Il ne saura jamais s'il a rêvé, et traîne le reste de son existence dans un no man's land angoissé. La situation se rapproche de celle de l'artisan Bottom et de la fée Titania dans « le Songe d'une nuit d'été », moins le ridicule. Ici, traiter un individu en objet ne paraît ni cruel ni étonnant. La violence comique a disparu.

Peter Brook traite le spectacle en finesse avec une économie remarquable. Il évoque l'Orient et les animaux en habillant les acteurs de simples tuniques presque familières, en leur demandant des mouvements de doigts et de cou pas tout à fait humains. Selon les récits, les acteurs portent des masques délicats ou grotesques, ou sont à visage nu, manipulent des petites têtes d'oiseaux que prolongent des écharpes chamarrées. Ils citent des geste de théâtre oriental sans les reproduire. Ils chantent les voix des oiseaux sans les imiter. Les deux mondes, exotique, imaginaire, prennent corps à travers un vocabulaire scénique nourri de références mais net et sensible.

La sensibilité des acteurs, leurs vibrations au texte en transmettent le charme. Il y a sans doute une grande virtuosité dans leur travail, mais elle ne se remarque pas. Ils jouent avec la gravité, la naïveté consciente, la vivacité, la force de conviction des enfants et des troupes américaines comme le Living Theatre ou les Bread and Puppet. C'est une sorte de « revival » amélioré, rafraîchi. Et lorsque le plaisir à jouer s'enrichit de générosité, de pureté sensuelle comme chez Natacha Parry et Maurice Bénichou, c'est un enchantement.

★ Jusqu'au 26 juillet, 20 h 30.

COLETTE GODARD.

■ Avant l'ouverture du trentième festival de Menton, qui proposera cette année, du 1er au 31 août, douze concerts (on y entendra notamment Mstislav Rostropovitch, Daniel Barenboim, Maurice André et Karl Münchinger), le violoniste Ivry Gitlis a invité, du 17 au 31 juillet, des musiciens de jazz (Earl Hines, Dizzie Gillespie, Stéphane Grapelli) et de formation classique (Sviatoslav Richter, Bruno Rigutto, l'orchestre de chambre de Cologne). En outre, Ray Charles jouera, le 21 juillet, à la frontière franco-italienne.

A Nîmes : le blues de Koko Taylor et d'Albert Collins

Il reste, bien sûr, beaucoup à faire pour que le Festival international de jazz à Nîmes, qui se déroule chaque année dans la première quinzaine de juillet, parvienne à la renommée de celui de Nice ou de Juan, pionniers du genre.

Mais le Jazz-Club de Nîmes, derrière son président Guy Labory, n'en est qu'à son quatrième essai et, de toute façon, ne cherche pas à créer une manifestation prestigieuse, mais plutôt un climat favorable de rencontres autour d'une affiche plus qu'honorable. En quatre étés, les festivaliers ont déjà pris leurs habitudes, des ateliers de pratique instrumentale pendant la journée aux diverses animations proposées en fin d'après-midi telles que concerts gratuits, films de jazz, « tables rondes » enregistrées sur bandes vidéo.

Afin d'élargir le public, mais aussi d'éduquer les plus jeunes amateurs et de contenter les autres, ont été mises sur pied une soirée de jazz classique et une autre de blues. La première accueillait le quatuor de trombones français, Four Bones, soutenu par une section rythmique, puis en vedette, le grand orchestre de Woody Hermann. Autant le dire tout de suite, le jazz, dans ce qu'il a de surprenant, de spontané, d'improvisé, était absent de ces prestations. Les Four Bones, pourtant virtuoses, ont aligné une suite de phrases, de thèmes, d'une propreté et d'une rigueur impeccables, ce qui a plu, semble-t-il, à une partie du public, peu exigeante au lendemain d'un concert bâclé du groupe Weather Report. Et puis, ces musiciens en costume, tirés à quatre épingles, avec un leader (François Guin) très à l'aise sur scène, tel un animateur de fête foraine, possédaient un charme un peu désuet, ainsi qu'une politesse envers l'auditoire elle aussi passée de mode. Quant à ceux venus expressément pour Woody Hermann, « roi blanc du swing » à ce qu'on en dit, s'ils se sentaient plus à l'aise avec ce code des rapports audience-scène, ils n'auront aperçu que sa caricature. On pourra toujours se consoler en se disant que Woody Hermann a eu dans son orchestre de célèbres jazzmen (Stan Getz, Oscar Pettiford, Gene Ammons, Zoot Sims...).

Samedi 14 juillet, le miracle se produisit enfin, et pour la première fois tirés de leur apathie, petits et grands se levèrent pour danser le blues électrique d'Albert Collins et de Koko Taylor. Koko Taylor, après avoir laissé les « Icebreackers » augmentés de son guitariste personnel chauffer la salle, canalise d'un coup l'énergie de tous. Unique représentante féminine, ou presque, du Chicago blues connu comme un univers masculin, Koko Taylor force le respect. De sa voix caverneuse qui se meurt dans des râles pleinement vécus et ressentis, Koko Taylor hurle : « *I am a woman, I am a woman and I know my stuff...* », elle chante Howlin Wolf, Jimmy Reed, avec une présence formidable. Surpris d'une telle générosité, chacun était prêt ensuite à donner à Albert Collins, le plus jeune et le plus mystérieux des grands prêtres du blues moderne, une réponse et un enthousiasme sans retenue.

Albert Collins est un grand gaillard au sourire enjôleur, qui est resté très longtemps enfoui dans son Texas natal. Très efficace sur les morceaux rapides tenus en staccato, les shuffles, autant que sur les longues plaintes, Collins a porté aux nues la soirée dont il était, il est vrai, l'invité de marque. Les riffs du saxophoniste A.C. Reed, secs et râpeux, étaient la réplique parfaite aux interjections brutales et somptueuses de la guitare de Collins. Pour une fois à Nîmes, il semble que l'adhésion fut totale et sans réserve ; d'Albert Collins comme de Koko Taylor, on se souviendra.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Ce lundi 16 à 21 heures, aux arènes de Nîmes, Archie Sheppe, Sam Rivers, Europamerica.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 16 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Découverte du monde : Les rescapés de l'histoire (Grèce).

Première émission d'une nouvelle série de Claude Fléouter et Robert Manthoulis. Toujours la même manière — extraordinaire — de parler de la musique : à travers le quotidien, la vie, le peuple. Si la Grèce « c'est l'histoire d'une blessure », les images et les sons qui s'élèvent de cette terre aride ont bien su le traduire.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LES ROIS DU SPORT, de P. Colombier (1937), avec Raimu, Fernandel, J. Berry, L. Lanvin, Carette, N. Raya, G. Flamant. (N., rediffusion.)

Deux garçons de café marseillais, aux prises avec un imprésario malhonnête, montent à Paris et connaissent des aventures cocasses dans les milieux sportifs.

Des dialogues d'Henri Jeanson pour une farce aux gags énormes. C'est bête, mais on rit, à cause des interprètes.

22 h. 20, Les Français du bout du monde : la Nouvelle-Orléans, de P. Dhostel et J. Equer.

L'histoire d'un Français qui s'est installé, il y a trente ans, en Louisiane. Les derniers aventuriers.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ce soir ?

Une autre façon de parler des « variétés ». Une manière de montrer que la chanson exprime mieux que les sondages les états d'esprit, les sentiments ou les réalités d'une époque. Après Jean-Louis Barrault la semaine dernière, c'est Jean-François Kahn qui propose d'écouter quelques-uns de ceux qui ont renouvelé la chanson française : Mama Béa, François Beranger, Léo Ferré, Julos Beaucarne, Henry Tachan, Colette Magny...

21 h. 40, Magazine : Question de temps (Lumière sur l'espace).

Un panorama des moyens mis en œuvre pour découvrir les derniers mystères de l'espace : reportage de G. Leclaire et L. Bloomhead.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MARIAGE A L'ITALIENNE, de V. de Sica (1964), avec S. Loren, M. Mastroianni, A. Puglisi, T. Scarano, M. Tolo. (Rediffusion.)

Maîtresse d'un commerçant napolitain, humiliée depuis vingt ans, une ancienne prostituée force son amant à l'épouser en se prétendant mourante, puis lui révèle qu'elle a eu trois fils dont un est de lui.

Adaptation pleine de verve, de vie et d'émotion d'une comédie napolitaine d'Eduardo de Filippo ; Sophia Loren y est une magnifique comédienne.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Le Lys et le Basilic, d'après G. Eliot ; 19 h. 30, Présence des arts : Miro à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence ;

20 h., « Monologues », de S. Martel ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : L'expérience spirituelle ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Chorégies d'Orange : « An die Musik » (Schubert) ; « Die Forelle » (Schubert) ; « le Bestiaire », extraits (Poulenc) ; « Cosi fan tutte », extrait (Mozart), « Noces de Figaro », extraits (Mozart) ; « l'Amour et la Vie d'une femme » (Schumann), par les jeunes interprètes. Avec J.-A. Garcin, baryton ; B. Saint-Sauveur, soprano ; H. Delavault, soprano ; P. Lecorre, piano ; 21 h. 3, Cycle acousmatique... l'acousmonium : Kessler ; 22 h. 30, Les grandes voix : Miguel Villabella, ténor ; 23 h., Ouvert la nuit : le transsibérien ; 0 h. 5, Malraux familier ; 1 h., La flûte.

STRASBOURG EN DIRECT SUR FR 3

A l'occasion de l'ouverture de l'Assemblée européenne, FR 3 retransmettra les journaux du soir des 16 et 17 juillet en direct de Strasbourg. Au cours de ces deux éditions de « Soir 3 », seront successivement diffusés un reportage sur le fonctionnement de l'Assemblée, un entretien avec M. Emilio Colombo, ancien président du Parlement européen, puis, le mardi 17, un résumé de la séance de rentrée, un entretien avec le nouveau président, ainsi qu'un débat avec les têtes de liste françaises aux élections européennes.

D'autre part, toujours sur FR 3, l'élection du nouveau président sera retransmise en direct le mardi 17, à partir de 14 h. 45. Il en ira de même pour la séance solennelle d'ouverture, le mercredi 18 juillet, à partir de 9 h. 45.

Rappelons que TF 1 et A 2 assurent de leur côté un certain nombre de reportages en direct de la capitale alsacienne.

MARDI 17 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le Francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 25, Vic le Viking ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h., Découverte du monde : la marche des gens du Nord (l'Angleterre), de Cl. Fléouter et D. Limon.

Derrière les paysages qu'ils regardent avec attention, derrière les champs ou les rues noyées de brouillard, une sorte de portrait de la « working class », de la classe ouvrière anglaise. Au dix-neuvième siècle, les ouvriers qui travaillaient dans le coton ou dans les mines écrivaient des chansons sobres, rugueuses ; la tradition est encore vivace, de nouveaux chanteurs ont pris le relais.

19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs (l'U.R.S.S.) : Le prisonnier du Caucase, téléfilm soviétique. D'après une œuvre de Tolstoï, réal. G. Kalatozechvili.

Deux officiers russes sont faits prisonniers par des montagnards du Caucase. Ils essaient de s'évader. Ce film a obtenu le Prix de la critique internationale au Festival de Monte-Carlo en 1978.

21 h. 50, Musique : Récital Richter.

Une émission de la télévision soviétique. Sonate n° 1 en fa mineur, la Bagatelle en sol majeur de *Beethoven*, Ondine de *Debussy*, Prélude en sol mineur, Carnaval de Vienne opus 26 de *Rachmaninov*, par *Stanislas Richter*; *celui qui fut appelé le « plus grand pianiste du monde ».*

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sports : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : les Aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui madame (l'amour et la sexualité en Afrique) ; 15 h., Série : Kung fu ; 16 h., Sports : Tennis coupe Galea, en direct d'Arcachon) ; Tour de France cycliste (Alpe-d'Huez-Saint-Priest) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, document : Passeport pour l'océan.

Un film de montage, composé de divers documents filmés au cours de la course Transatlantique en double.

Vers 22 h., Débat : les Chevaliers de la mer.

Avec E. Riguidel, vainqueur de la Transatlantique en double ; Eric Tabarly, arrivé le second ; Olivier de Kersauson et Alain Glikman, dont le trimaran a chaviré ; C. Capdevielle, équipière du bateau « sporé » par Elle, et N. Engel, auteur de Chavirage en trimaran.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

15 h., En direct de Strasbourg, ouverture de l'Assemblée européenne.

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : UNE DROLE DE BOURRIQUE, de J. Canolle (1970), avec J. Lefebvre, E. Maazel, J. Astoux, R. Ginestet, M. Chevit, J. Franval, P. Mazotti.

Disputes et chicanes de deux villages corses à cause d'un âne dont une veuve, d'un côté, et un notable, de l'autre, prétendent chacun être propriétaire.

Les paysages de « l'Ile de Beauté » ne suffisent pas à donner de l'intérêt à cette plate comédie. Réalisation nulle.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Economie et vie sociale : l'influence de l'éducation sur l'emploi du temps ; 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; 8 h. 50, Les noces de la sirène ; 9 h. 7, La matinée des autres : le blues ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... G. Mourgue : « La passion en Sicile » ; 11 h. 2, California : Musique de la côte ouest des Etats-Unis ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Les aires de Comeizas », de J. Carrière ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Keith Jarrett in solo ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic », de S. Frontès ; 19 h. 30, La science au service de l'art : les maladies de la pierre ;

20 h., Dialogues... avec M. Bruguière et J.-L. Houdebine : langage et politique ; 21 h. 15, Musique de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques (Avignon ultra-son).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct d'Antibes ;

13 h., Les anniversaires du jour : Gabriel Pierné ;

14 h., Musique en plume : Thomas, Tchaïkovski, Schoenberg, Strauss ; 14 h. 35, Erik Satie par lui-même ; 16 h., Kathleen Ferrier : Schumann, Gluck ; 17 h., Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, En direct de la Sainte Chapelle... Festival estival de Paris : Byrd, Tallis, Victoria, Ferrabosco, par le Pro Cantione Antiqua de Londres ; 21 h. 30, Echanges internationaux : les journées de musiques de Donaueschingen (Stockhausen), par l'Ensemble intercontemporain, dir. K. Stockhausen. Avec M. Stockhausen, trompette ; S. Stephens, cor de basset ; M. Arrignon, A. Damiens, clarinettes ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Transsibérien ; 0 h. 5, Le champ des chants ; 1 h., Jazz pastel.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre Pompidou (277-11-12), 19 h. 30 : Ballet moderne de Leningrad.

Les autres salles

Artistic-Athévains (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les Lèvres.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'acteur Florent (329-60-22), 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Journal fou d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15 : Marie Bizet.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 30 : Au niveau du chou ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca.
Café d'Edgar (322-11-02) I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Douby, 22 h. 15 : Bellmont et Dodane.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Abel et Caïn et G. Verchere.
Sélénite (033-53-14), I, 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : Les yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Jazz, pop', rock, folk

Campagne Première (322-75-93), 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elvin Jones.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : E. Hines ; 22 h. 30 : Preservation Hall.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : P. Petit Trio.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P. Sasson-Quintet.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Tony Williams Group.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

(227-12-68)
Conciergerie, 18 h. 30 : Pro Cantione Antiqua de Londres (musique polyphonique de la Renaissance).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24) : relâche.

Beaubourg (704-24-24)

15 h. : Paris vu par Pollet, Rouch, Rohmer, Douchet, Godard, Chabrol ; 17 h. : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut ; 19 h. : les Carabiniers, de J.-L. Godard ; 21 h. : Vivre sa vie, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-72-42) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Styx, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW-YORK SALSA CITY (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
N° 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (Fr.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DAMIEN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DRIVER (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr., (**)) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NED KELLY (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8, (359-29-46) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 millimètres), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34).
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES PROFESSIONNELS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o./v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEX'O CLOCK U.S.A. (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Studio Saint-Dominique, 7e (705-04-55) Sf mar.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Lundi 16 juillet

Les films nouveaux

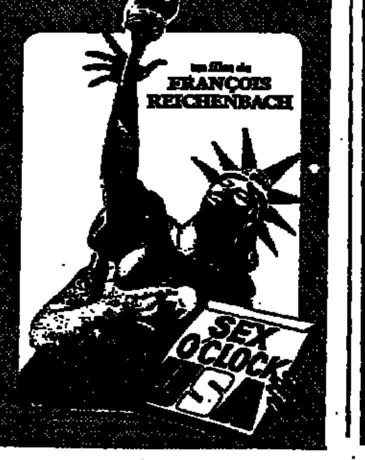
CEDDO, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
MEURTRES SOUS CONTROLE, film américain de Larry Cohen (*) ; v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GRAFFITI PARTY, film américain de John Milius ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE KIDS ARE ALRIGHT, film américain de Jeff Stein ; v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Boul'Mich, 5e (032-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CITÉ EN FEU, film américain de Alvin Rakoff (*) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS, film américain de Mark Robson ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXHIBITION 79, film français de Jean-François Davy (**). Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DES PETRIFIES, film franco-belge de J. Brismee (*) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MOURIR DE PLAISIR, film italien de Jo D'Amato (**) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Voyage à Tokyo.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Désarrois de l'élève Toerless.
SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Forbans de la nuit.
LES TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Chtchors.
BERGMAN-BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : la Mort en ce jardin ; la Fontaine d'Arethuse.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) I ; 14 h. : Tant qu'il y aura des hommes ; 16 h. 15 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. 05 : Orange mécanique. — II, 14 h. 30 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 30 : Pierrot le Fou.
DAUMESNIL, (v.o. en alternance), 12e (343-52-97) : Sweet Movie ; Performance ; The Last Waltz ; Au-delà du bien et du mal ; Myrrha Breckinridge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrifié.
FILM ALLEMAND (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Angoisse du gardien de but...
H. BOGART (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) : le Grand Sommeil.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gigi.
COMEDIE U.S.A. (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : One, two, three ; 15 h. : Banana Split ; 17 h. : Show-Boat ; 19 h. : Words and Music ; 21 h. : Ball Game ; 22 h. 30 : Dancing Lady.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : les Deux Timides.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : Au Far-West.
JOHN HUSTON (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Promenade avec l'amour et la mort.
JAMES BOND (v.o.), Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : L'espion qui m'aimait.

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LE CYCLE (Ir., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
LOVE (A., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
MACBETH (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sr., 21 h.
MESSIDOR (Suis.) : L'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
UN BOURGEOIS TOUT PETIT (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	102 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	290 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	250 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE-TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

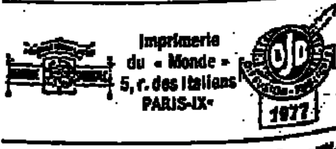
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





هكذا من الأصل

مكانه من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présents actuellement dans 23 Pays

recherchent pour le **NIGER**

Chefs de Chantiers Bâtiment

Les candidats auront une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire et devront posséder les connaissances habituelles des techniques du Bâtiment TCE.
- *Une première expérience de l'Afrique serait appréciée.*
- *Logement assuré en villa à NIAMEY.*
- *2 mois de congés annuels.*
- *Retraite - Prévoyance - Assurances Mutuelle.*
- *Véhicule de fonction.*

Lee Tourney Pub

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 40 M à
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX CEDEX



Esso Exploration Inc., an affiliate of Exxon Corporation, with offices in Walton-on-Thames, Surrey, a pleasant town about 16 miles south-west of Central London, is actively engaged in new venture exploration, and seeks experienced

SEISMIC INTERPRETERS

Essential qualifications are :

- a degree in Geology or geophysics and a background in both disciplines ;
- a minimum of 3/5 years' experience in seismic interpretation ;
- a willingness to relocate worldwide ;
- a good understanding of written and spoken English.

Salary will be commensurate with experience, and benefits are competitive with other major international organizations.

Please apply in writing to :

Employee Relations Advisor
Esso Exploration Inc.,
Europe-Africa, St Clements House,
Church Street, Walton-on-Thames,
Surrey, England KT12 20L.

EXPERTS TECHNIQUES EN INFORMATIQUE
ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

expérimentés en gestion
recherchés
pour **POSTE IMMEDIAT EN ALGERIE**
par société américaine d'informatique.

Adresser curr. vitae avec contact téléphonique à **DIGITAL RESOURCES CORPORATION, 2411 FOUNTAINVIEW, Suite 110 HOUSTON, TEXAS 77057.**

CONSULTANT

GROUPE DE CABINETS-CONSEIL

recherche :

CADRE DE HAUT NIVEAU

pr réorganiser le Ministère des Télécommunications d'un pays africain

★ *35 ans minimum — diplomate — disponible au 1er octobre.*
★ *Contrat de 2 ans avec promotion comme directeur de filiale région francophone.*
★ *Ayant expérience en réorganisation de services importants, en D.P.O., en contrôle budgétaire et en conception et mise en place de politiques et de stratégies.*

C.V. + photo + lettre man. à Sté EUREKA Conseil, av. Paul-Cézanne. — 13090 AIX-EN-PROVENCE.

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.
Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management de réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.

Nos clients sont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et sont répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais, même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantage. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Ecrivez-nous immédiatement en indiquant de préférence votre numéro de téléphone où nous pouvons vous toucher pendant les heures de bureau car les premiers entretiens auront lieu dans les semaines à venir.

Ecrire sous le numéro de référence LM 79 J17 à

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique).

BADE-WURTEMBERG (R.F.A.)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

de notre *filiale secteur construction électrique*

C.A. 45 millions de D.M.

Effectif 400 personnes

Le candidat :
- *Expérience similaire*
- *Allemand courant*

Adresser curriculum vitae au n° 8.240, « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

B.B.C. LONDON
recherche

RÉDACTEURS-SPEAKERS

pour son Service Roumain

Les candidats dont la langue maternelle sera le roumain doivent avoir une connaissance approfondie des aspects politiques et sociaux de la vie en Roumanie fondée sur une expérience personnelle. Bonne connaissance de l'anglais et bonne élocution indispensables. Pratique de la traduction rapide et précise d'anglais en roumain. Après un stage de formation, ils devront pouvoir rédiger des textes en roumain et effectuer des interviews dans cette langue. Etudes universitaires ou supérieures et expérience rédactionnelle souhaitables. Pour tous détails, écrire dans les quinze jours avec enveloppe pour réponse à :

Recruitement Officer, BBC, P.O. Box 76, Bush House Strand, Londres, WC2B 4PH, Angleterre. Mentionner le n° 79.X.10.

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique **EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS**

L'Université de Montpellier 2 recherche pour occuper un poste de coopération civile ou militaire (VSNA) en Indonésie (Bogor, Ouest-Ja en Indonésie (Bogor, Ouest-Java),

UN STATISTICIEN DES PÊCHES

spécialiste de la dynamique des populations de poissons. Tâches d'enseignement à assurer. Prise de fonction : décembre 79.

Demandes de rens. et candidat. à adresser à M. le Professeur G. BOUIX
Université des Sciences et Techniques du Languedoc, place E.-Bataillon
34060 MONTPELLIER CEDEX

IMPORT. COLLEGE PRIVE
gde ville Afrique occidentale recherche

DIRECTEUR DES ETUDES

avec expér. et diplômes CAPES Env. C.V. au n° 1.188 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

GESTION 2000
102, rue La Fayette, Paris-10e
POUR ETRANGER

INGÉNIEURS

Maintenance électronique connaissant MITRA 15

TEL. 246-42-01

INGÉNIEUR CONTROLE TRAVAUX PORTUAIRES

Société d'ingénierie française travaillant à l'exportation, propose un séjour de longue durée (av. congé annuel) ds un pays du bassin méditerranéen à un INGENIEUR DIPLOME possédant une expérience minimale de 15 ans en CONTROLE de TRAVX PORTUAIRES. La pratique de l'anglais est indispensable. Merci d'écrire (jdre C.V. et préciser votre dernière rémunération) s/référ. 1482, à MEDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS, qui transmett.

SIEI Société Internationale d'Etudes & d'Interventions

Recherchons pour mission enseignement au Zaïre

INGÉNIEUR T.P.

Expérience gestion chantiers, routes et ateliers de réparations engins
Durée mission : 6 mois.

Adresser C.V. à S.I.E.I. 52, rue de Dunkerque, Paris-9e

STE d'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES
rech. pour PARIS

JEUNES INGÉNIEURS

De formation aéronautique SUP AERO, ENICA ou équival., pour son département ETUDES AVANCEES
- Projets de systèmes numériques embarqués ;
- Liaisons techniques avec la clientèle.

Anglais nécessaire

Adress. C.V., prét. s/nº 19.475, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Recherchons pour groupe groupe français important Afrique francophone

DIRECTEUR TECHNIQUE

Savonnerie, produits chimiques, formation ingénieur chimiste, expér. fabrication et gestion usines. Age min. 35 ans. Rémunération en fonction expérience + avantages.
Adr. C.V. et photo à SWEERTS n° 1.911, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présents actuellement dans 23 Pays

recherchent pour le **Nord du NIGER**
(chantier Centrale Thermique)

Un Chef Mécanicien

Ayant une expérience minimum de 5 ans dans la spécialité et connaissant particulièrement l'entretien et la réparation des matériels de production et transport du béton ainsi que des appareils de levage.
- *Studio climatisé meublé en base vie.*
- *Congé bi-annuel.*
- *Retraite, prévoyance, assurances, mutuelle.*
- *Une première expérience de l'Afrique sera appréciée.*

Lee Tourney Pub

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 30 M à
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX CEDEX



emplois régionaux

Pharmacien
100 000 F +

LYON Réf. 907278 M — BORDEAUX Réf. 907279 M

Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique. Afin de renforcer l'efficacité de notre département médical nous créons un réseau d'assistants de recherche médicale. Nous leur confions la responsabilité du suivi et du contrôle des essais de nos spécialités pharmaceutiques avant l'autorisation de mise sur le marché. Leur activité se situe au niveau des centres d'essais dans les différents établissements hospitaliers où sont expérimentés nos produits. Nous souhaiterions confier chacun de ces postes à un pharmacien ou biologiste possédant une bonne connaissance des milieux hospitaliers. Une première expérience (de la visite hospitalière par exemple) serait appréciée, mais nous sommes prêts à engager un débutant dynamique, disponible et organisé (déplacements fréquents).
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

ANALYSTE PROGRAMM.

1 ou 2 ans d'expérience TITULAIRE MIAGE ou équival. COBOL, CICS souhaité. LIBERE O.M.
Adr. C.V. et prét. : RATIER-FIGEAC, 46100 FIGEAC.

I.M.E. VILLE-EN-SELVE 51160 AY, recrute SEPTEMBRE 1979
CHEF DE SERVICE EDUCATIF
Références sérieus. Expérience souhaitée dans un poste de même nature.
Envoyer C.V. Directeur.

Impte Sté Construction électronique grand public recherche pour région Rouen :
- Un ingénieur étude ;
- Un ingénieur responsable service qualité ;
- Un agent technique pour labo étude.

Adr. C.V. à 8.258 le Monde P. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

M.J.C. Laon (02) rech.
ANIMATEUR (TRICE)
Adr. candidat.+C.V., 20, rue du Cloître - 02000 LAON.

IMP-PRO Internat et semi-internat, 144 places, région ALSACE, cherche
DIRECTEUR
diplômé avec expérience.
Ecr. à 8.183, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

NOVELEC
électronique et instrumentation nucléaire recherche
JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
électronique et informatique chargé des relations secteur nucléaire.
Homme de contact créatif et réaliste, il sera capable d'identifier des besoins particuliers et de promouvoir des solutions spécifiques.
Résidence : GRENOBLE.
Déplacem. France et limitroph.
Adr. lettre manusc., C.V. et photo à NOVELEC, Chemin des Clos, 38240 MEYLAN.

CCMC informatique de gestion — l'un des grands de l'informatique de gestion cherche, pour son siège social à Orléans, un

ingénieur en télécommunications

Il réalise l'étude des réseaux de télétransmissions, des matériels de télécommunications et des progiciels existants sur le marché. Il participe à la conception de nouveaux produits de téléinformatique.
C'est un ingénieur électronicien qui s'est spécialisé dans les télécommunications et a une expérience de deux ans minimum dans un centre de recherche de l'Administration ou chez un constructeur de matériels de télétransmissions, par exemple. Une solide formation en informatique est prévue.
Notre consultant, P. BUCCAÏ, vous remercie de lui écrire (réf. 534 LM) **"Carrières de l'informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

Importante Société Pétrolière
recherche

un ingénieur physicien

+ thèse + quelques années d'expérience

pour être responsable d'un laboratoire de recherche d'études et mesures physiques dans le SUD-OUEST.

Bonnes connaissances de l'anglais.

Expatriation possible dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 19431, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 q.tr

---

Organisme agricole du Sud-Est à vocation économique cherche économiste ayant une bonne connaissance des marchés et productions méditerranéens. Formation et expérience commerciale souhaitées. Age 30 a. min. Libre rapidement. 5 ans d'expér. professionnelle exigés. Ecr. à 8.250 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ch. cadre comm. export pour zone Méditerranée, activité semences - GRIFFATON S.A., Andard 49800 Trélazé. 80-41-62.

Nous cherchons

UN REDACTEUR MILITAIRE

(aéronautique, naval et terrestre) de langue maternelle française avec bonne connaiss. de l'Anglais et/ou de l'Italien pour bureau Monte-Carlo.
Excellente rétribution.
Ecrire à : SORECOM S.A.M. Interinfo Département 16, rue des Orchidées M.C. MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Société spécialisée dans fabrication et vente d'articles TOILETTE et HYGIENE, recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

rompu aux responsabilités administratives et financières, disposant d'une réelle compétence de gestionnaire. Le candidat audidacte ou diplômé aura une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans une P.M.E. Il sera l'homme de confiance du Directeur général qui lui demandera d'avoir une excellente formation en comptabilité et de bonnes connaissances dans le domaine Commercial.

Env. C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et numéro de téléphone à IFRES (Institut Français de Recrutement et de Sélection), 24-26, rue de la Pépinière, 75008 Paris (réf. 78 239).

Importante Société Constructions Electriques, banlieue Sud Paris recherche

TECHNICIENS DUT INFORMATIQUE

Pour participation à études du logiciel et mise en service de systèmes industriels à base de calculateurs de processus et microprocesseurs.

Libérés obligations militaires.

Adresser C.V. sous référence 2064 M à PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale 75008 PARIS.

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Génie Civil - Travaux Maritimes - Ouvrages d'Art
Travaux Souterrains - Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux Outre-mer
Présents actuellement dans 23 Pays

recherchent pour Bureau d'Etudes, siège social (LA DEFENSE)

Ingénieur Calcul Structures

- — *Formation Grande Ecole.*
- — *5 à 6 ans expérience BE - calculs béton armé, béton précontraint.*
- — *Anglais écrit et parlé indispensable.*

réf. 10 M

Ingénieur Méthodes

- — *Formation Grande Ecole.*
- — *Expérience 4 à 5 ans en • préparation et démarrage de grands chantiers • définition de méthodes de réalisation pour projets futurs.*
- — *Anglais écrit et parlé indispensable.*
- — *Déplacements de courte durée sur chantiers outre mer.*

réf. 11 M

Adresser CV, photo et prétentions sous référence correspondante à : DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS Tour Eve - La Défense - 92806 PUTEAUX CEDEX

Lot-Tournay Pub.

Société Française d'Expert Comptable membre d'un groupe de Cabinets européens recrute

UN FINALISTE

expérience Cabinet anglo-saxon

UN ASSISTANT

expérimenté

Envoyer curriculum vitae NEUTRA FIDUCIAIRE, 82, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

MATRA INFORMATIQUE

GROUPE MATRA

recherche dans le cadre de son implantation à RUNGIS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

pour coordonner et animer les équipes achats-approvisionnements - facturation - gestion des stocks - livraisons.

Le candidat de formation supérieure aura déjà une première expérience (si possible dans l'informatique) et une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, CV à J.L. DUHAMEAU 18 rue de Chatillon - 75014 Paris



emplois régionaux

JACQUES RIBOUREL IMMOBILIER - LOISIRS recherche

Directeur Administratif Financier

Ce poste est à pourvoir sur la côte méditerranéenne.
Le candidat, adjoint direct au P.D.G. sera jeune, à la tête d'une équipe de collaborateurs, il aura la responsabilité de tous les problèmes financiers (comptabilité, trésorerie, investissement), du contrôle de gestion, de l'informatique.
Il supervisera également les problèmes administratifs et de personnel.
Une expérience de quelques années dans un cabinet d'AUDIT International est recommandée.
Des perspectives de déroulement de carrière seront offertes à tous les candidats de valeur.
La rémunération de départ sera de 120.000 Frs + intéressement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo à JACQUES RIBOUREL 120, Champs Elysées 75008 Paris qui transmettra

Société italienne crée sa filiale de distribution en France de moteurs pour hors-bords (siège à NICE), et recherche

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE - 130 000 +

interlocuteur de la Direction Générale italienne, animateur de l'équipe commerciale et superviseur des opérations.
Expérience nécessaire de la promotion d'un produit technique, dans un réseau de concessionnaires.

CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF 85 000 +

pour participer à la création de la filiale et mettre en place les procédures comptables (traitement en mini-informatique).
Expérience de la comptabilité anglo-saxonne.
Pour ces deux postes : langue italienne souhaitée.
Les candidats retenus seront reçus à Paris les 30 et 31 juillet ou à Nice les 2 et 3 août.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous la réf. 77113 M à Brigitte PRISSARD plein emploi 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

ORGANISME PARA-PUBLIC D'AMÉNAGEMENT-HABITAT

recherche pour son agence régionale de Lyon

UN CHARGÉ D'ÉTUDES URBANISTE ARCHITECTE

ayant une expérience d'au moins 3 ans.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, n° 814.135 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

wavin

Nous sommes leader en Europe pour la transformation des matières plastiques.

Nous recherchons

ANIMATEUR FORMATION

La fonction :
- participe à la définition et à l'élaboration des programmes/objectifs
- anime et supervise les actions de formation internes et externes
- assume la gestion de la formation.

Le candidat :
- 28 ans minimum
- niveau BTS - BEI fabrication mécanique
- connaissance extrusion - injection souhaitée
- expérience minimum 5 ans en production (agent de maitrise - agent méthodes fabrication).

Lieu de travail : 15 kms VICHY (03).

Transmettre CV, rémunération souhaitée + photo à WAVIN - LA FEUILLOUSE 03150 VARENNES SUR ALLIER

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE - FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Nous recherchons

5 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Spécialisés en électronique, logique ou analogique, les candidats retenus auront acquis une expérience d'au moins 2 ans dans un laboratoire ou un service de plate-forme.

3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils participeront à l'étude et au développement des moyens de test nécessaires au contrôle de nos systèmes électroniques à base de microprocesseurs.

Ces postes, qui sont à pourvoir à STRASBOURG, peuvent offrir des possibilités d'évolution rapide pour des candidats dynamiques et compétents.

Env. C.V. et prét. sous le n° 19.365 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Bordure Atlantique
Important groupe industriel, recrute

Chef du Personnel Usine

Sous l'autorité du responsable des affaires sociales il exercera ses fonctions au sein d'une unité de production dans les domaines suivants : amélioration des conditions de travail, information interne, hygiène-sécurité, animation-formation et recrutement.

Ce poste ne peut convenir qu'à un homme de contact, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant acquis une expérience en milieu industriel.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

sfdt Service du Personnel 44, Bd des Etats Unis 85000 La Roche sur Yon

Société GRENOBLE recherche

CADRE COMMERCIAL

Débutant
ESCAE - ICN

Le candidat doit avoir une attirance pour le technique, être apte à prendre des responsabilités.

Anglais (lu, écrit, parlé) indispensable, allemand apprécié.

Déplacements de courte durée FRANCE et ETRANGER à envisager.

Adr. C.V. et photo n° 19.188 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Banque de la Nièvre recherche pour son agence de COSNE

GRADÉ classe III ou IV

pour remplir le rôle de second d'agence.
Effectif total de 12 personnes.
Exigences : bonne connaissance des produits d'épargne, des produits de placements, du montage et de l'étude des dossiers de crédits (LT, MT et CT). Goût marqué pour les contacts avec les clients et la démarche.

Envoyer C.V. détaillé au n° 8.270, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

POUR LYON - LE B.E. D'UNE IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE recherche

UN TECHNICIEN THERMICIEN DE HAUT NIVEAU

Précisez dans votre réponse quelle est votre expérience dans le refroidissement d'appareils électriques ou de circuits électroniques.
Une compétence dans le chauffage ou l'électroménager n'est pas nécessaire.

Envoyer C.V., photo, sous réf. 8.236 à HAVAS-SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON.

Jeune contrôleur de gestion

SOCIETE FRANÇAISE TRES DYNAMIQUE ET EN FORTE EXPANSION spécialisée dans les études et la gestion hospitalière recherche un Jeune Contrôleur de Gestion HEC, ESSEC, ESC ou équivalent (option comptabilité et informatique), ayant environ 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit.
Il aura un rôle de conseil et de contrôle auprès de plusieurs établissements hospitaliers (déplacements à prévoir).
La réussite dans ce poste peut permettre d'accéder à moyen terme à des postes opérationnels. Connaissance de l'anglais nécessaire. Ce poste implique de nombreux déplacements.

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Ecrire sous réf. PA 503 CM 4, rue Massenet 75016 PARIS DISCRETION ABSOLUE



SAFT Groupe C.G.E. Leclanché

renforce son équipe de développement de produits nouveaux et souhaite accueillir à POITIERS un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

qui aura pour mission :
- de mettre en œuvre de nouveaux matériaux et des technologies de pointe pour le développement de ses piles de nouvelle génération
- d'animer et de gérer un groupe de techniciens

Vous devez pour réussir :
- être ingénieur physico-chimiste
- avoir une première expérience industrielle de développement technique dans des secteurs tels que pharmacie, papeterie, chimie-métallurgie.
- avoir travaillé au sein d'une équipe créative et efficace.

Adresser CV détaillé sous réf. P3.23 à SAFT - Direction des Relations Humaines 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT TRAVAUX INDUSTRIELS ET PUBLICS recherche

JEUNE CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Diplômé E.C.P., P.C., E.T.P., H.E.I., I.D.N. ou similaire

Région Lille et est du département.

Adresser candidature avec références et prétentions sous n° 8.273, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Important groupe de transports maritimes et terrestres en pleine croissance

Région Normandie, recherche son

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION ET GESTION

pour superviser le contrôle de gestion, l'informatique, la gestion du parc matériel roulant, les assurances, les achats, le juridique.
Grandes possibilités d'évolution dans le cadre du développement du Groupe.
Age minimum 30 ans ; sérieuses références exigées ; anglais courant demandé.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et prétentions à CISTE, 63, rue Daguerre, PARIS-XIVe, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi



pour sa Division MEDECINE NUC

INGÉNIEURS, TECHNICIENS

INGÉNIEUR D'ETUDES ELECTRONICIEN

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

INGENIEUR S.A.V.

INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Ces postes sont à pourvoir

négociateurs

HEC, ESSEC, ESC (Paris ou Lyon)

THOMSON

Discrétion totale assurée.

Jeune ingénieur systè

Tour de Lyon 185, rue de Bercy, 75012 Paris

ST. MARTINS PROPERTY CORPORATION

recherche

REPRÉSENTANT EUROPÉEN

JOINT CHIEF EXECUTIVES St. Martins Property Corporation Ltd. Adelaide House London Bridge, LONDON EC4R 9DT

هكذا من الأصل

مكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

UN FINALISTE
UN ASSISTANT

MATRA INFORMATIQUE
RESPONSABLE ADMINISTRATIF

emplois régionaux



SAFT Groupe C.G.E. Leclanché

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

JEUNE

CHEF DE SERVICE

CGR — La Compagnie Générale de Radiologie

recherche
pour sa Division «MEDECINE NUCLEAIRE» (domaine Instrumentation Médicale)

INGENIEURS, TECHNICIENS et CADRES ADMINISTRATIFS

Quelques années d'expérience sont indispensables.
Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit (sauf pour les postes référencés D et E)

INGENIEUR D'ETUDES ELECTRONICIEN

Réf. A

- Formation E.N.S.I. ou similaire
- Très bonne connaissance des circuits analogiques nécessaire
- Notions d'électronique numérique et microprocesseurs appréciées

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Réf. B

- Spécialisé en matériel et logiciel pour prendre en charge la responsabilité au plan technique d'une ligne de produits de mini-informatique
- Effectuera les développements techniques
- Participera à la mise en fabrication des nouveaux produits
- Assurera le support technique auprès des services de promotion commerciale

INGENIEUR S.A.V.

Réf. C

- Il aura la responsabilité du S.A.V. central, ce qui implique :
  - la définition de la politique technique et économique des installations et du S.A.V. pour le réseau mondial
  - la mise en place des moyens correspondants, notamment documentation technique et formation.
  - l'encadrement de quelques techniciens pour les opérations en France.

INGENIEUR EN DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Réf. D

- Assurera l'élaboration, la mise à jour et la gestion des dossiers de fabrication
- Organisera le travail de deux dessinateurs et le suivi des sous-traitants
- Gérera la fabrication et l'approvisionnement des prototypes

TECHNICIENS

Réf. E

- B.T.S. ou D.U.T.
- Mise au point et réglage des appareils en fabrication
- Connaissance approfondie des circuits utilisés en électronique analogique rapide
- Notions d'électronique numérique

CADRE ADMINISTRATION COMMERCIALE

Réf. F

- Prendre en charge la gestion administrative des commandes clients
- Une sérieuse expérience dans la spécialité est exigée.

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS/ACHATS

Réf. G

- Très bonne connaissance des composants électroniques
- Bonne connaissance des approvisionnements en mécanique et tôlerie
- Définition des approvisionnements en fonction du planning de fabrication et de la politique de stocks
- Suivi des sous-traitants

Ces postes sont à pourvoir à BUC (près de Versailles)
Une aide au logement est possible
Avantages sociaux - Cars de transport

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions (en précisant la référence) à :
C.G.R. - Service du Personnel - B.P. 50 - 75755 PARIS CEDEX 15.

Nous vous assurons d'une réponse rapide et de notre discrétion.

CONTESSE

---

négociateurs

parlant anglais

Pour développer nos marchés extérieurs, nous offrons à des cadres ayant déjà atteint une position supérieure

HEC, ESSEC, ESC (Paris ou Lyon)

ou ingénieur Grande Ecole ayant une formation complémentaire

des postes de premier plan.

Ils doivent être familiers avec l'Industrie Electronique et y avoir acquis une compétence de dialogue.

Ils seront appelés à négocier à niveau élevé, à conclure d'importants marchés, à constituer des sociétés à l'étranger. Exemples : Amérique Latine, Afrique de l'Ouest.

Une expérience confirmée de dix ans minimum dans les domaines financier et du commerce international est indispensable.

Merci d'adresser votre résumé de carrière avec photo si possible, en indiquant votre rémunération actuelle à



THOMSON-CSF
Direction des Cadres
173 bd Haussmann (8e)

Discrétion totale assurée.

Jeune ingénieur système...

Nous sommes une importante société multinationale. Notre centre de calcul, situé dans la banlieue nord-est de Paris, offre différents services à plusieurs filiales européennes du groupe. Dans le cadre de notre expansion (2 IBM 370 - 158 MVS JES 3), nous recherchons un candidat ayant des connaissances MVS et si possible JES 3. Il doit être spécialiste en système conversationnel. Des connaissances en télécommunication seront appréciées. L'anglais est indispensable puisque des déplacements de courte durée à l'étranger sont à prévoir. Nous offrons un salaire attrayant assorti de nombreux avantages sociaux.

Si vous êtes souple et évolutif et si vous avez de préférence 2 ans d'expérience, merci de contacter rapidement notre Conseil (réf. Start 5) :

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy, 75012 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

ST. MARTINS PROPERTY CORPORATION LIMITED

recherche

REPRÉSENTANT EUROPÉEN

pour créer et gérer un bureau à Paris qui gérera les actifs immobiliers existants et pour assimiler la gestion de nouveaux investissements au fur et à mesure de leur acquisition.

Les candidats devront être des métreurs qualifiés (Chartered Surveyors) ou équivalent et parler couramment le français, l'anglais et éventuellement l'allemand et auront acquis une expérience approfondie dans une organisation professionnelle ou commerciale opérant sur le continent européen.

Le salaire sera fonction de l'âge et de l'expérience, et les avantages en nature comprendront caisse de retraite, voiture, généreux congés payés et une participation aux frais de déménagement si nécessaire.

Prière d'adresser curric. vitae détaillé (qui sera traité confidentiellement) à
JOINT CHIEF EXECUTIVES
St. Martins Property Corporation Ltd,
Adelaide House,
London Bridge, LONDON EC4R 9DT (Angleterre).

CITIBANK

propose
un poste de
cadre d'exploitation
pour son Département Crédit Export.
Le candidat sera diplômé d'études supérieures (grande école, 3e cycle universitaire).
Il aura 5 ans d'expérience minimum, de préférence dans une banque avec de solides connaissances de crédits acheteurs et de crédits financiers. Il aura l'habitude des contacts à haut niveau, tant avec les industriels que les administrations françaises et les acheteurs étrangers.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Adres. lettre manusc. C.V. à
CITIBANK BP 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

Important Organisme Administratif
2.500 personnes - Paris
recherche pour son service

ORGANISATION ET INFORMATIQUE
UN ANALYSTE

DE FORMATION SUPERIEURE

pour participer au développement de nouvelles applications au sein d'une équipe jeune pourvue de moyens modernes = 370/158 — réseau télétraitement national.

Env. lettre man., C.V., photo, ss le n° 19.616 à :
CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

UNE UNITÉ DE FORMATION INDÉPENDANTE, FILIALE D'UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, *destinée à assurer des actions de formation en France et à l'étranger*

recherche des

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS et des TECHNICIENS CONFIRMÉS ou NIVEAU DUT ou BTS

Si vous aimez transmettre votre savoir
Si vous êtes tenté par l'étranger

Si vous avez envie de participer à la création d'une unité nouvelle,

Si, de plus, vous avez la connaissance de langues étrangères et des systèmes de télécommunications.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions (avec photo) sous la référence 19.374 à CONTESSE-Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

radar

RADAR REGARDE L'AVENIR ET PARIE SUR LES JEUNES.

POUR LES DIFFÉRENTES FILIALES A PARIS ET EN PROVINCE DE L'UNE DES PREMIÈRES ENSEIGNES DE LA DISTRIBUTION MODERNE, NOUS RECRUTONS

30 jeunes diplômés de gestion, universités, écoles, ou autodidactes ayant plusieurs années d'expérience de la distribution.

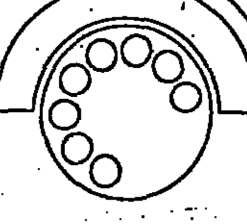
Souhaitant accéder rapidement à des **postes de responsabilités** en **HYPERMARCHÉ et SUPERMARCHÉ** et dans des services centraux (gestion, relations humaines, achats...)

- Vous avez le sens du commerce et vous voulez réussir,
- Vous souhaitez voir rapidement le résultat de vos efforts,
- Vous voulez animer une équipe,
- Vous conjuguez savoir gérer et passion du concret.

ENVOYER C.V., photo et lettre manuscrite à :
DÉVELOPPEMENT ET SYNTHÈSE (sous référence 110)
25, rue François 1er - 75008 PARIS.

---

cnet



CENTRE DE RECHERCHE
recrute un

INGENIEUR DEBUTANT

(Télécommunication et notions d'Informatique)

- Pratiquant 2 langues étrangères.
- Intéressé par traduction, terminologie pour tâche documentaire (relecture, mise en forme, gestion de dossiers).
- Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire avec C.V. au :
CNET - Groupement S.D.I.
38-40 rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Notre informatique au service de l'Europe...

La filiale française de notre groupe est responsable du développement d'un système de base de données. Celui-ci, une fois installé en France, le sera dans les différentes unités européennes. Pour mener à bien cette mission, nous recherchons un

Chef de projet

A la tête d'une équipe d'analystes et de programmeurs, il assurera le développement et participera à l'implantation du système en France puis en Europe.
Il négociera les spécifications du système avec la Direction Internationale et les utilisateurs français. Diplômé de l'enseignement supérieur, il aura collaboré à des projets importants et mené des négociations dans un contexte international. La connaissance approfondie du téléprocessing et des techniques de base de données dans un environnement IBM est nécessaire.
La pratique de l'anglais est indispensable pour ce poste qui demande des séjours de courte durée en Europe.

Merci de prendre contact avec notre conseil (réf. EV 1) :

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy, 75012 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

---

responsable produits
télé-informatique

Nous sommes un important constructeur de matériel informatique et recrutons un ELECTRONICIEN de formation supérieure ayant une réelle compétence en TELE-INFORMATIQUE et spécialisé si possible en TERMINAUX COMPATIBLES IBM.
Il sera responsable, au plan national, de l'organisation de l'assistance technique pour une ligne de produits.
Il devra préparer leur lancement (définition des normes d'utilisation et de maintenance), le planifier (procédures de gestion) et en assurer le suivi.
Chargé de l'encadrement d'une petite équipe d'électroniciens, il sera le véritable "spécialiste conseil" de nos services maintenance (aussi bien en laboratoire qu'en clientèle).
Il sera amené, ponctuellement, à intervenir en tant que formateur du personnel technique dans le cadre de stages dont il assurera en partie la conception et l'animation.
La poste est basé à Paris, l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous référence 2518.01 à :
(Discrétion assurée)

OP organisation et publicité

offres d'emploi

DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présents actuellement dans 23 Pays

recherchent pour bureau d'Etudes Siège Social (LA DEFENSE)

Techniciens Etudes de Prix et Méthodes

- *Expérience 5 à 10 ans de conduite de travaux sur chantiers d'ouvrages d'art et ouvrages maritimes.*
- *Langue Anglaise souhaitée.*
- *Missions de courte durée sur chantiers outre-mer.*

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 20 M à
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX CEDEX

Lev Tournay Pub

Nous sommes l'une des premières sociétés européennes de

services informatiques

et nous recherchons pour PARIS le

CHEF DU DÉPARTEMENT petits systèmes

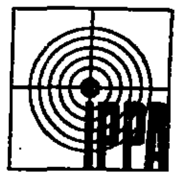
Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure, ayant conduit des projets dans une entreprise, en SSCI ou chez un constructeur de mini/péri informatique.

Homme gestion avant tout, nous lui demanderons d'être sensible aux coûts, d'être rigoureux et de manager une trentaine d'ingénieurs, d'analystes et de programmeurs, chargés de mettre en place des solutions sectorielles et des produits standard.

Homme de dialogue, il aura à entretenir des relations avec les autres départements, mais sera totalement déchargé de la recherche de clientèle.

La rémunération se situera à : + ou — 180.000 F.

Nous avons confié la recherche sous le Nº 29 203 à



I.P.P.A. (Recherche de Cadres) 73, Boulevard Sébastopol 75002 PARIS à qui nous vous prions d'adresser CV détaillé + photo + prétentions en mentionnant les sociétés auxquelles votre C.V. ne doit pas être dévoilé.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son
SERVICE EXPORTATION
située en proche Banlieue SUD-OUEST

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Il participera au suivi des chantiers :
- contrôle des prix de revient
- facturation
- liaisons avec les services financiers et juridiques

Les candidats à ce poste, offrant d'intéressantes possibilités de progression au sein d'un service en expansion, devront avoir une expérience confirmée dans une activité similaire.

La pratique des langues anglaise et espagnole est souhaitable.

Ecrire avec C.V. et *prétentions* à no 19409 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



recherche
pour son Département «Installations Fixes»

Ingénieur Thermicien
(Diplômé - Confirmé)

Poste de maîtrise d'oeuvre en conception et réalisation pour chauffage, ventilation, conditionnement d'air, plomberie sanitaire.

Capable de voyager.

Adresser candidature avec C.V. et références à



Département «Installations Fixes»
74-84, Bd Auguste Blanqui-75013 PARIS

MEDIA P.A.

IMPORTANTE SOCIETE recherche JEUNE
AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
connaissant micro-processeur. - ANGLAIS courant nécessaire pour dépannages, maintenance. Nombreux déplacements de courte durée en France.
Envoyer C.V. et prétent. à Cie CLEMANÇON 23, rue Lamartine, 75429 PARIS CEDEX 09.

Important Groupe Français recherche
INGÉNIEUR
Organisation-Production
Formation A.M. ou équivalent. Age min. 40 ans. Expér. min. 10 ans usine tôlerie fine, méthodes de fabrication, gestion, production.
Rémunération selon expérience. Adr. C.V. et photo à SWEERTS, nº 1910, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, *qui transmettra.*

INGÉNIEUR CHEF de PROJET
Thermicien de préférence pour bâtiments industries
B.E.F.S. ENGINEERING
504-52-89

---

sema informatique

l'une des divisions de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche dans le cadre de son développement :

ingénieurs confirmés

Ayant de 3 à 6 ans d'expérience en informatique et en organisation. Ils seront responsables de la conception et de la mise en oeuvre d'importants systèmes de gestion. Ces postes conviennent à des ingénieurs de formation Grandes Écoles, disposés à effectuer des séjours en province et à l'étranger. Anglais souhaitable. (Réf. 10203/M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Chef de Produits
120 000 F +

Diplômé HEC ou ESSEC, vous êtes parfaitement bilingue français-anglais et pouvez justifier d'une expérience d'au moins 4 ans dans le marketing de produits « grande consommation » au sein de sociétés internationales.

Vous souhaitez étendre et diversifier votre expérience à d'autres secteurs d'activité ; nous vous proposons une carrière évolutive dans une société en pleine expansion, filiale d'un groupe international, et diffusant en France des produits nouveaux sur un marché très porteur.

Dans le cadre d'un budget vous serez responsable de vos plans d'actions (à court et à plus long terme) ainsi que des moyens à mettre en oeuvre pour leur réalisation.

Votre réussite assurera votre promotion au poste de Chef de Groupe.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC ss la réf. 907280 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

STE D'ELECTRON. banl. Ouest *recherche*

- **INGÉNIEURS ÉLECTRON.**
  - DEBUTANTS
  - CONFIRMES
- **INGÉNIEURS INFORMAT.**
  - SOIT DEBUTANT
  - SOIT EXPER. en temps réel
  - SOIT EXPER. en temps réel et en banc de test électroniq.
- **SECRÉTAIRE Serv. Ccial**
  Bonne connaiss. ANGL., ESP.
  Env. C.V., ph. et prétentions nº T 14519 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SERVICE ETUDES ÉCONOMIQUES ET FINANCES SECTEUR PUBLIC recrute
CHARGÉS (ÉES) D'ÉTUDES
HAUT NIVEAU
Débutants ou qques ann. expér.
Ecr. nº T 14603 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris

---

FLONIC
ingénieur électronicien

Une de nos branches spécialisées dans la réalisation de Systèmes de surveillance d'installations d'eau recherche un JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

Travail en laboratoire, atelier d'essais et éventuellement mise en route sur chantiers français ou étrangers.

Formation : Ecole Supérieure d'Electronique.

Connaissances en micro-informatique très appréciées. Anglais lu et parlé (perfectionnement possible).

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous réf. 2544 au Service du Personnel
FLONIC - B.P. 422
92541 MONTROUGE CEDEX

FLONIC
Schlumberger

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
SECTEUR ALIMENTAIRE
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
recherche son

chef du service achats emballages

28 ans minimum
ESC - ENSIA ou équivalent
Anglais indispensable

Une première expérience dans le domaine des emballages alimentaires serait appréciée.

Rémunération : 95.000 + suivant expérience.

Ecrire avec CV et prétentions à No 19.247 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

YOUNG & RUBICAM

recrute son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Directement rattaché au Directeur Financier, le candidat retenu aura la responsabilité du service informatique (3-4 personnes) et aura pour principales missions :

- procéder à la mise en route d'un système BURROUGHS B 1835 ;
- participer au développement des programmes en cours d'élaboration ;
- assurer la maintenance et le développement de futures applications ;
- assurer les relations avec les fournisseurs (constructeurs, sous-traitants...).

Titulaire d'un diplôme supérieur d'informatique de gestion, le candidat a une expérience similaire de 5 ans dans la fonction.

Expérience système BURROUGHS B 1700, et B 1800 souhaitée.

Adr. lettre manuscrite av. photo et rémunération actuelle, à M. Leuba YOUNG & RUBICAM, 7-15, rue du Dôme, 92100 BOULOGNE.

BUREAU D'ETUDES PARIS
FILIALE
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

CADRE TECHNIQUE FRIGORISTE CHAUFFAGISTE

Formation IFFI de préférence pour études, préparation et suivi chantier.

Expérience confirmée. Solides connaissances en thermodynamique nécessaires.

Poste à responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous No 19412, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Nous examinons la candidature d'un

COMPTABLE

HOMME ou FEMME

- Niveau D.E.C.S. ou équivalent, ayant une pratique de plusieurs années de la comptabilité générale et de la fiscalité. Notions informatique.
- Pour assister le Chef Comptable dans la tenue informatisée de la comptabilité générale d'une vingtaine de magasins.

— Rémunération minimum : 58.000 F.
— Statut Cadre.
— Lieu de travail : PARIS (8e).

Prise de poste DEBUT SEPTEMBRE.

Adresser C.V. et prétentions à
MONOPRIX
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 191 75361 PARIS CEDEX 08

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour
PARIS

Diplômés Formation Supérieure

— DÉBUTANTS (niveau D.E.C.S.) ;
— Stagiaires CONFIRMÉS ayant deux ans d'expérience, niveau certificats supérieurs :

pour travaux E.C., C. Comptes. Audit.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à

F. C. P.
19, rue Clément-Marot
75008 PARIS

Institut de Gestion de Personnel

RECRUTEMENT DE LA PROMOTION 79-81

25 diplômés, niveau DUT, DEUG, BAC +2 seront sélectionnés, pour suivre dans le cadre de l'Institut de Gestion Sociale un cycle de formation technique de 2 ans, organisé en alternance (entreprises-école) avec les milieux professionnels et débouchant sur les carrières de relations sociales et de gestion des hommes.

La sélection se fera en juillet et septembre
Renseignements et inscriptions:
25, rue François 1er - 75008 PARIS

---

offres d'emploi



Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présents actuellement dans 23 Pays

recherchent
pour leurs exploitations

Jeunes Ingénieurs

débutants ou 2 ou 3 ans expérience.

Futurs responsables de chantiers en FRANCE et OUTRE-MER après formation en Bureau d'Etudes (calculs, méthode, prix).
Anglais nécessaire.
Que vous soyez libres immédiatement ou dans 6 mois (service militaire).

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 50 M à
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX CEDEX

Levi Tournay Pub

SOCIÉTÉ COMMERCIALE EN PLEINE EXPANSION
Région CRÉTEIL
Réalisant 80 millions de C.A.
filiale d'une société allemande
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

chargé des questions de Personnel, Comptabilité, Finances Informatique, Statistiques, Budget et d'Organisation générale.
Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum ayant au moins 5 ans d'expérience, ancien élève d'une grande Ecole de Gestion ou de Commerce et disposant d'une excellente connaissance des techniques de gestion. Direction collégiale.

Connaissances d'Allemand appréciées.
Cadre sympathique, rémunération élevée pour candidat décidé à s'engager vraiment.

Adr. lettre man., C.V. et photo et réf. à nº 19.419 Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Laboratoire de Recherche Physion-Vision demande
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
pour inphographie interactive.
— Traitement du signal,
— Expér. souhaitée, travail en équ. pluridisciplinaire à Paris
Téléphone : 533-74-90 (P. 42-33)

CENTRE DE RECHERCHE proche banlieue Nord de Paris recrute
- UN CADRE PHYSICIEN ou PHYSICO-CHIMISTE
destiné à prendre en charge les techniques d'analyse par spectrométrie X (fluorescence et diffraction) et devenir responsable du laboratoire. Une exp. ds le dom. de la diffraction X, une connaiss. de la microscopie électronique, acquise à l'occasion d'un doctorat par exemple serait appréciée. Le candidat devra être particulièrement motivée par la recherche.
- UN OUVRIER TECHNICIEN MONTEUR ESSAYEUR
de dispositifs mécaniques.
Les réalisations qui seront demandées de petits outillages, prototypes et montages pour essais, nécessite des aptitudes en mécanique générale ts matériaux et électricité générale (câblage - relayage).
Adr. cand., C.V. résumé et état détaillé des travaux antérieurs à M. Bardin, B.P. 36, 94370 SUCY.

Cherche jeune fille au pair
pour au moins un ans dans famille près de Stuttgart (Allemagne). S'adr. à Lüthgens, Ludwig Finck-Weg 15, D 7250 Leonberg 3.

USINE MECANIQUE DE SERIE (1.000 personnes) Proche BANLIEUE OUEST PARIS cherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Minimum 32 ans.
Forte expérience production et méthodes comme CHEF DES METHODES ET OUTILLAGES

Après courte période de formation peut devenir l'adjoint du directeur de l'Usine selon expérience et personnalité.

Jeune INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation Arts et Métiers ou équivalent.
Minimum 2 ans de pratique industrielle pour BUREAU METHODES et FABRICATION

Evolution de carrière intéressante.

Envoyer C.V., photo et prétent. à nº 19.486 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE EXPERTISE COMPTABLE PARIS-1er rech.
CHEF de MISSION DECS
4 ANS DE CABINET
COLLABORATEURS BTS
1 AN DE CABINET
TEL. 233-92-40
ou env. C.V. nº 29378 s/envel. J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e qui transm.

STE ENGINEERING rech.
DIRECTEUR CCIAL
Introduit dans service technique des grandes administrations. Situation d'avenir si dynamique.
Ecr. av. C.V. et photo nº 29623 sur enveloppe à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e qui transm.

STANDARD CHARTERED BANK recherche
GRADES
EMPLOYÉS
Notions anglais indispensables.
Adresser C.V., prét. et photo, 26, rue Louis-le-Grand, Paris-2e

---

Importante Sté de Peintures recherche
UN CHARGE D'ETUDES D'ADMINISTRATION DE VENTES
dans un DEPT COMMERCIAL
Le candidat devra posséder une solide formation (niveau DUT ou Écoles de Commerce).
IL SERA CHARGE :
— de l'analyse des tableaux de bord ;
— des liaisons avec les services financier et informatique ainsi que celles avec la distribution.
Le candidat qui saura faire évoluer ce poste pourra se construire une situation d'avenir dans le groupe.
Env. C.V. détaillé et prétent. s/réf. 8496, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Rech. ETUDIANT SC. ECO. avec véhicule, mission étude PARIS, 15 jours, 1.500 F + FRAIS. T.G.A. : 236-78-07.

INSTITUT NATIONAL INTERENTREPRISES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES TOURISME/HOTELLERIE

recrute pour son centre de CHANTILLY

UN COLLABORATEUR

Niveau cadre supérieur. Expérience professionnelle exigée dans secteur gestion d'entreprise

Responsable conception programmes, encadrement pédagogique en rapport directement avec les entreprises

Qualités d'adaptation, dynamisme, créativité, sens du concret. Pratique des responsabilités dans groupe appréciés et goût du travail en équipe

Adr. C.V. détaillé, photo et prét. sous référence 8742, à INFAC - PSYCHOREC, 51, rue Jacques-Kablé, 94130 Nogent-sur-Marne.

propositions diverses

PRESTATIONS de SERVICES
— Secrétariat multilingue.
— Avion priv. d'affair. et loisirs
— Organisation de séminaires.
— Chauffeurs ttes destinations.
B.A.I. - 666-56-03.

CHAUFFEURS expérimentés pour particulier, effectuent ttes distances. - B.A.I., 666-56-03.

capitaux ou proposit. com.

URGT. Ch. investiss. ou capitx pour aménagem. touristique à la Martinique. Tél. : 026-37-59.

enseignem.

STAGE CUISINE ET PATISSERIE
Avenue J.-P. Becquet, Paris. American Academy, 9, r. des Ursulines, 5e. Tél. : 329-01-76.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. Pascal FONTAINE et Mme, née Agnès Lefébure, ainsi que Valéria, ont la joie d'annoncer la naissance de

Célia,

le 5 juillet 1979.

— M. et Mme J.-P. LAGROS de LANGERON, Isabelle et Thierry ont la très grande joie d'annoncer la venue au monde de

Bertrand,

le 4 juillet 1979.
88-92, rue Philippe-de-Girard,
75018 Paris.

— Les docteurs Jean-Michel et Roselyne METREAU et Jean-Marc, ont la joie d'annoncer la naissance, le 12 juillet 1979, de

Julia.

36, rue des Fontaines,
92310 Sèvres.

Décès

— Mme Jules Barras,
M. et Mme Robert Rohner,
Marie, Arthur, Alexandra,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Adrien Gérard BARRAS,

le 10 juillet 1979.
21, boulevard Delessert,
Paris (16e).
31, rue des Délices,
Genève (Suisse).
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Gérald Beigbeder,
M. et Mme Charles Jami,
Mme M.S. Beigbeder,
M. Jean-Michel Beigbeder, ses enfants,
et ses petits-enfants,
M. et Mme Morden Carthew-Yorstoun, son beau-frère et sa belle-sœur,
MM. Morden, Andrew et Victor Carthew-Yorstoun, ses neveux,
Mlle Yvonne Baroux,
Le comte et la comtesse Georges Baroux et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement, de

M. Charles BEIGBEDER,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 12 juillet 1979.
Les obsèques auront lieu le mardi 17 juillet 1979, à 10 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Pau.
Villa Navarre,
59, avenue Trespoëy,
64000 Pau.

— M. et Mme Bernard Pressanges du Bost,
Laurent, Christine, Stéphanie, Bruno, Nathalie et Luc,
M. et Mme Gilles de la Brosse, Franck et Bernard,
Mlle Catherine de la Brosse,
M. et Mme Thierry de la Brosse, Jérôme, Simon et Raphaël,
M. et Mme Patrice de la Brosse, Sophie,
M. et Mme Pierre Henry d'Aulnois, Florentine, Timothée et Thomas,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacques de la BROSSE,
née Arletta Derrien,

survenu le 13 juillet 1979, dans sa soixante et onzième année.
Celle-ci ayant fait don de son corps à la science, il n'y a pas d'enterrement.
Une messe réunira sa famille et ses amis à la rentrée.
5, rue Christine, 75006 Paris.

— La famille de

Jean-Dominique VAN CAULAERT,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur,

a la profonde douleur de faire part de son décès survenu le 11 juillet 1979 après de pénibles souffrances.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, ainsi que l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Cambrai (Nord).

— M. René L.M. Choussat, son mari,
Mme Ernest de Swarte, sa belle-sœur,
M. et Mme Laurent Laborde et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Swarte et leur fils.
Ses parents, alliés et fidèles amis, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne-Claire CHOUSSAT,
née de Swarte,

endormie dans la paix du Seigneur le 6 juillet 1979, à Paris.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, sa paroisse, le 12 juillet, dans la plus stricte intimité familiale, et l'inhumation, dans le cimetière de Jouars-Pontchartrain (Yvelines).
11, rue Ernest-Psichari,
75007 Paris.

— Caen.
Mme Pierre Lecène, son épouse,
Claire et Gérard Gorse,
Marianne Lecène,
ses enfants,
Sophie, Pierre, Antoine, Caroline, Marion, Alexandre et David, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LECENE,
préfet en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,

survenu brutalement le 10 juillet 1979 à Caen.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 13 juillet 1979, au cimetière du Montparnasse.
Mme Pierre Lecène,
chez Mme Gorse,
19, rue Corvisart,
75013 Paris,
ou chez Mme Marianne Lecène,
32, rue du Calvaire,
92210 Saint-Cloud.

(Né en 1908 à Paris, M. Lecène était devenu, en 1934, chef de cabinet du préfet de l'Ariège et avait occupé divers postes territoriaux dans l'administration préfectorale. Il était sous-préfet de Saint-Amand en 1944 lorsqu'il fut arrêté par les Allemands et déporté à Dachau. En 1946, il est nommé préfet du Lot-et-Garonne, puis préfet de l'Ain, avant de devenir, en 1953, directeur de l'hôpital de Montfermeil. En 1979, il bénéficie, sur sa demande, d'une mise en congé spécial.)

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Georges MARTINON,
née Andrée Siedel,

décédée subitement le 11 juillet 1979 à Perreux (Loire).

De la part de :
M. Georges Martinon, son époux,
M. et Mme Olivier Martinon,
M. et Mme Jean-François Martinon,
M. et Mme Pascal Martinon,
M. et Mme Jean-Paul Pavero,
ses enfants,
Mandarine, Sébastien, Chloé et Rémi Martinon, ses petits-enfants,
Les familles Siedel, Raymond, Martinon, Béthenod, Cazaban, Maurice Garcin, Chatagnon.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 13 juillet 1979, à Perreux (Loire).

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean ORSAL,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures,

survenu le 10 juillet 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Jouars-Pontchartrain.

De la part de Mme Jean Orsal-Baloud et de ses enfants.
La Dauberie,
78760 Jouars-Pontchartrain,
139, boulevard du Général-Kœnig,
92200 Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme J.-R. Pierre et ses enfants,
Mme et le docteur F.-P. Thuau,
M. et Mme Jean-Bernard Pierre,
M. et Mme Michel Pierre,
Mme Marie-Thérèse Pierre,
font part du rappel à Dieu du

docteur Jean-Robert PIERRE,

le 9 juillet 1979, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, 26 bis, rue La Fontaine, 75016 Paris.

— M. et Mme Marcel Ricau et leurs enfants,
Mlle Andrée Ricau,
Et les familles Barbé, Jameux, Paris et Sylvestre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André RICAU,
née Armandine Paris,

leur mère, grand-mère, tante et grand-tante, survenu à Lectoure le 11 juillet 1979, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 juillet à la cathédrale Saint-Gervais, suivies de l'inhumation dans le caveau familial.
83, rue Nationale,
32700 Lectoure.

— Mme Raymond Bénichou, ses enfants et petits-enfants,
Mme Fernand Touboul, ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que leur famille et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. José ZERMATI,

leur frère et oncle chéri, parent et ami.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
La famille ne reçoit pas.

— On nous prie d'annoncer le décès de

René ZUBER,

survenu le 12 juillet, dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de :
Lise Zuber, son épouse,
Pierre, Marga Zuber et Joachim, ses enfants et son petit-fils,

Mme Yvonne Rougier,
Mme Marguerite Arnoux,
Mme Jean Zuber,
Mme Pierre Boeswillwald,
Mme René Serres,
M. et Mme Jacques Boeswillwald,
Le docteur et Mme Marc Boeswillwald,
M. et Mme Jacques Laffaille,
M. et Mme J.-P. Squire,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

Et de ses nombreux amis.

Le service religieux aura lieu le mardi 17 juillet 1979, à 8 h. 30, au temple de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris (1er).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Denise, Georges et Béatrice BELBENOIT, dans l'impossibilité de répondre aux témoignages de sympathie reçus à la suite du décès de

Catherine,

prient tous ceux qui les ont soutenus dans cette épreuve de trouver ici leurs remerciements émus.

— Profondément touchés par l'émotion manifestée par les amis de

Danielle,

et par les témoignages de sympathie qui leur ont été adressés, M. et Mme Pierre Lauxerois, leurs enfants et toute leur famille remercient du fond du cœur tous ceux à qui ils n'ont pu exprimer encore leur gratitude.
En réponse à certaines demandes, l'association Revivre, 3, rue de la Ferme-de-l'Hôpital, 78350, Les Loges-en-Josas, nous paraît mériter d'être encouragée dans son entreprise, si urgente.

Anniversaires

— 17 juillet.
Vingtième anniversaire du décès de

Thomas SELTZ,
député du Bas-Rhin 1919-1946,

ceux qui l'ont connu se souviendront de lui comme d'un fervent défenseur de sa « Grande et de sa

Messes anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

M. Jacques BOUDEVILLE,
professeur de sciences économiques à l'université de Paris-I,

une amicale pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé en union de prières avec la messe qui sera célébrée à son intention le 17 juillet à Verbier (Suisse).

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Henry CHASSIN,
administrateur général des services centraux de la marine (C.R.),

une pieuse pensée est demandée, en union de prières avec les messes qui seront célébrées le vendredi 20 juillet 1979, à 19 heures, à Saint-Lambert de Vaugirard, 2, rue Gerbert, Paris (15e), et à 18 h. 30, en l'église paroissiale de Villers-sur-Mer (14640).

SCHWEPPES Lemon
ou « *Indian Tonic* ».
Entre les deux *mon* cœur balance.

SALLE DES VENTES - NEUILLY-SUR-SEINE
185, avenue Charles-de-Gaulle - 745-55-55 - De gré à gré
LUNDI 16 au DIMANCHE 22 JUILLET INCLUS
de 10 heures à 12 h. 30 et de 15 heures à 19 h. 30

275 TAPIS d'ORIENT et CHINOIS

1 LOT, ORIENT, salon dep. 2.500 F
salle à manger, depuis 3.000 F
Salle 2 - Exposition
ART CHINE JAPON
Ivoires, pierres dures, bronzes

1 LOT, TAPIS PAKISTAN
1,90 × 1,10, depuis 1.100 F
MEUBLES d'époque (signés)
Coiffeuse L. XV, Comm. Régence
Secrétaire L. XV, L. XVI

Restauration - Achat - Vente - Expertise

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES - Place d'Armes
MERCREDI 18 JUILLET 1979, en soirée à 21 heures
TABLEAUX des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles
OBJETS d'ART des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles
BEL AMEUBLEMENT des XVIIe et XVIIIe
en marqueterie et bois naturel
TAPISSERIES des FLANDRES et d'AUBUSSON
des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.
Mes CHAPELLE, PERRIN, FROMANTIN, com.-pris. - 950-69-52 + 75-04
Exposition lundi 16 et mardi 17 juillet de 10 heures à 18 heures
le mercredi 18 juillet de 10 heures à 16 heures
EN SOIREE : le mardi 17 juillet 1979 de 21 heures à 23 heures.

secrétaires

SECRÉTAIRE ASSISTANTE de P.-D.G./P.M.I.
Trilingue espagnol-anglais, 30 ans minimum
Intelligente et esprit vif, collaborerait avec chef d'entreprise orientée vers le marketing et l'exportation (activité société indifférente).
Grande expérience des problèmes financiers, marketing, exportation et recherche et développement d'une société industrielle de 150 personnes.
Sachant conduire et possédant voiture
Ecrire n° 8.256, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INVALIDES
recherche immédiatement
SECRÉTAIRE QUALIFIÉE
CONNAISS. NEGOCIATION.
VOITURE OBLIGATOIRE.
Se prés. : Office Franco-Belge d'Investissement
109, r. l'Université, 75007 Paris

Hôtel PLAZA-ATHENEE
recherche
SECRETAIRE RECEPTION H.
avec référ. (français/anglais).
Tél. : 359-85-23
au Bureau du Personnel pr RV.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, r. Richer, PARIS-9e. Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

travail à domicile

Demande

Dame, étud. univers. 3e cycle Philo, spécial. Epistémologie et Hist. des sciences, expér. rédact. édition, sachant dactyl., ch. trav. domicile. Tles propos. bienvenues. Libre 1er sept. 79.
Ecr. : BERNARD,
5, r. Verlaine, 92 FONTENAY

Je frappe vos thèses et manuscrits sur IBM. Multilingue. Travail soigné - Tél. : 051-44-49.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

FORD coupé TORINO 69
GARAGE BOSQUET
551-49-22 - 551-61-36.

Part. vd Alfa Romeo, Alfetta 1600, 1977, 50.000 km, jante alliage, lecteur cartouches, amortisseurs nfs, 22.500 F - 962-13-89

12 à 16 C.V.

PART. VEND **MERCEDES 250 S.E.**
1967, T.O., direction assistée mot. 85.000 km. Tél. 354-67-52

demandes d'emploi

Cadre 32 a., techn. sup. + 6 a. expérience + gestion
I.A.E.
ch. sit. France/Amériqu., préf. Canada. Havas 93837 Marseille.

Docteur en droit débutant
— D.E.Q. de financ. et fiscalité
— D.E.A. de financ. et fiscalit.
étudierait ttes propositions pour situation, de préférence région parisienne.
Ecr. à 1.190, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

Chef bur. études et méthodes habillement, exper. aussi en fabrication, actuellement libre, ch. situat. France ou étranger. Ecr. à 8.267, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ingénieur Conseil implanté Abidjan, rech. poste resp. ou autre. Libre voyag. Tél. : (63) 59-86-94

H. 50 a., connaiss. comptabilité, ch. place CHEF MAGASINIER. Téléph. : 962-07-00

H. 50, ch. pl. Aide-Comptable. A suivi stage de 18 mois pour formation.
Ecr. n° 6073, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Homme, 33 ans finaliste
EXPERT COMPTABLE
13 ans d'expérience entreprise et cabinet, directeur administratif et comptable (entreprise 250 personnes), libre rapidem. cherche situation

AFRIQUE FRANCOPHONE
Ecrire sous n° 29.729 à :
J.R.P 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e qui transm.

H. 33 a., lic. lettres modernes, 4 a. enseign., exp. éducative enfance, adolesc., ét. ttes prop. édit., librairie, animat. 590-26-82

17 ans dans paramédicale (manipulatrice radiologie), désire me recycler dans réception cabinet médical, dentaire, dispensaire ou clinique : tps complet ou partiel. (Notions réception, administratif, Sécurité sociale, standard, dactylo, etc). Banl. Est et Paris-Est préférence. Tél. : 854-58-15, à part. 1er-10-79.

Traductrice indép. 23 a. ESIT 78. Angl., russe, Dactylo. Apt. réd., docum., relat. publ., exp. secr., ét. ttes pr., 20/30 h/sem., presse, éd., assoc., form. perm. Ecr. n° 1193, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Juriste, licencié en droit homol. maîtr., niv. DEA, 28 a., libéré O.M., ch. empl., ét. ttes prop. Ecr. n° 8253, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.H. 25 a., étrang., souh. place st. en Mécano-Compt. s/mach. Burroughs, National, Olivetti (début.). Ecr. : Dembélé Makamba, 15, r. Crespin-du-Gast, 75011 Paris, ou tél. : 357-44-30

INGENIEUR AUTODIDACTE
Forages d'eau
et Fondations spéciales
Etudes et Terrain
cherche
Poste France ou étranger.
Parle couramment anglais, italien, arabe, espagnol, notions allemand - Ecrire : Havas ROMORANTIN 2225

Licencié en Mathématiques 6 a. expér. de enseignement secondaire, ch. emploi necessitant esprit d'initiatives.
Ecr. n° T 14589 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Juriste H. 25 a. DEA ccial, Panthéon, rech. p. év. mi-tps. Libre suite. 228-54-65 Jusqu'à 12 h.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

3, RUE CASTEX
Appartement de charme
Rez-chaussée + 1er en duplex, beau living + 2 (ou 3) chbres, 110 m2. Parfait état, tout confort. 750.000 F - Mardi, 16 à 20 h.

5e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Suez) vend
128, RUE MOUFFETARD
2 P. à 6 P Sur place : lundi mardi, jeudi, samedi, 14-18 h. 30. - 755-98-57

CENSIER. - 254-95-10. - Calme
MAISON 150 m2 6 PCES
TRIPLEX COUR ROMANTIQ.

6e arrdt.

SAINT-SULPICE (6e)
6 P., bains, 150 m2, tout confort.
EXCLUSIVITE
MICHEL et REYL - 265-90-05

SUR LUXEMBOURG
MAGNIFIQUE DUPLEX
2 réceptions, 3 CH., ds imm. nf, superbes terrasses, parkg serv.
DORESSAY - 548-43-94.

7e arrdt.

SUFFREN Double living 2 chambres, 90 m2 étage élevé. Récent.
DORESSAY. - 548-43-94

8e arrdt.

EUROPE 6 pièces, bains, 2e étage, 180 m²
Luxueusement aménagé
Possibilité profession libérale.
MICHEL & REYL - 265-90-05.

MARCEAU
Vue exceptionnelle s/tout Paris. Imm. moderne, duplex 350 m2, chbre service, 300 m2 terrasse. Garage. Travaux à prévoir.
MONTESFORT - 544-11-87

9e arrdt.

Place PIGALLE - Ravissant 2 p. TT CFT, 5e ét., asc., soleil, vue verdure, 255.000 F. Téléph. le matin au 333-58-33

10e arrdt.

LAFAYETTE. Ds bel imm. P. de T., 6e étg., asc., soleil, beau stud. à rén. Except. 878-41-65.

11e arrdt.

11e VOLTAIRE. Imm. stand. Liv. + 2 chambres, état impeccable, calme, soleil, park. 400.000 F 373-65-81

BD VOLTAIRE - Bel imm. 1900 3 p. équipées, luxe, 3e étage. Téléph. 360.000 F - 229-52-98

12e arrdt.

LEDRU-ROLLIN
Calme. Imm. en rénovation
A AMENAGER 4-5 pces 90 m2. Possibilité terrasse. Autres surfaces disponibles - T. : 293-62-16

Me Saint-Mandé. - Bel imm. Soleil. Calme. 33, av. Quihou, Ppiaire vend plusieurs appts :
2 p. tt cft. Libre : 135.000 F
2 p. 37 m2. Occupé : 75.000 F
5 p. (3+2). Occupé : 205.000 F
520-13-57, ou s/pl. : 16 h.-18 h. Samedi, dimanche, lundi.

14e arrdt.

MONTPARNASSE - 6 Pces 2 s. bains. Possib. profession, 140 m2 - 766-50-45

15e arrdt.

SAXE-BRETEUIL 2 pièces état impeccable, calme, soleil et élevé. 385.000 F. 742-32-84

SUFFREN - 4 pièces 115 m2 + ch. service, ét. élevé. Soleil. Mardi, mercredi, 14 h. à 17 h. 32, rue Desaix - 500-47-03

16e arrdt.

Près SQUARE LAMARTINE
Superbe aile hôtel particulier, 180 m², très belles réceptions, 2 chb., gar. - Jardin privatif.
DORESSAY - 548-43-94.

HAMEAU BOILEAU
Havre de verdure. Luxueux duplex, living + chambre. Très grd standg. Prix élevé justifié. 567-22-88

Boul. BEAUSÉJOUR (16e)
Luxueux 6 p., 2 bains. Gd cft.
MICHEL et REYL - 265-90-05

XVIe AUTEUIL
BEL IMMEUBLE RAVALE
S/VERDURE PLEIN SOLEIL
5-6 P. - TT CFT - 160 M²
ENVIRON, A RENOVER
+ 2 belles chambres service.
POSSIB. PROFESS. LIBERALE
PRIX : 1.185.000 F
Lundi, mardi, de 14 à 18 h.,
14, RUE WILHEM ou téléph. 723-96-05.

18e arrdt.

LAMARCK - JULES-JOFFRIN
Imm. récent, tt cft, 3 chbres, séj., terrasse. BELLE récept. Cave. Téléphone. 630.000 F.
LUNDI/MARDI, de 13 à 19 h.
51, RUE DUHESME

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Part. vd petit stud. rénové 1975 2e étg. sur bd, 5.500 F m². Sur pl., du 16 au 22, de 12 à 20 h., 96, bd la Villette, M. Surbier.

Quartier BUTTES-CHAUMONT
Soleil. Calme. 28, rue Ourcq
Combles 150 m2. Libre 75.000.
Appt libre, 2 p., entrée, cuis., bains, wc. Etat neuf. 115.000.
Appt 35 m2, occupé, 65.000.
Possib. appt de 4 p. ou 6 p.
224-18-42 ou s/pl. 13 h. à 15 h.
Samedi, dimanche, lundi.

20e arrdt.

Ménilmontant. Gd 4 P., rare, récent, 150 m², 17e étage, panorama, 2 bains, cuisine équipée, parking, calme, entre rue piétonne et square, 780.000 F. Téléph. propriétaire : 362-08-64

78 - Yvelines

ST-GERMAIN/LE PECQ, vend. spl. appt dern. étg., 10 min. R.E.R., constr. récente, 200 m² + 70 m² terrasse et 20 m² balc., 7 p.+studio au r.-de-ch., 2 gar., caves, vue imprenable, beau parc. Prix intéress. à débattre. Tél. 770-29-43/33-04 ou 246-17-82.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE Bel imm. 3 P., cuis., cft, 3e étg. s/stade. 230 000 crédit. 346-11-76.

Boulogne moins cher qu'appt. habitez une maison individuelle **4 P.** tout confort + terrasse. Propriétaire, 766-49-94.

NEUILLY BOIS - Imm. très luxueux, 165 m2 gd living, 2 chambres, 2 s. bains. Parking. Chbre de serv. Terrasse 23 m2.
MONTESFORT - 544-11-87

94 Val-de-Marne

Vds péniche holland. 30,50 m× 5,07 m., ant. am., c., s. de bs +dch., s. à m., sal., 2 chb., wc, étal.+log. marin, ch. c. fuel, gr. électr., réserve eau 7.000 l, mot. parf. ét. 520.000 F
Tél. H.B. 563-83-55

Province

SOULAC. Front de mer, 2 F3 contigus partiel. meubl. A vdre ens. ou sépar., celliers, parkgs, 250.000 F chac. T. (56) 08-85-04.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - Tél. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech Paris, 15e et 7e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

En ESPAGNE, dans immeuble de 3 étages, situé directement en bord de mer à :
LA MANGA DEL MAR MENOR (Murcie)
un appartement de 36 m2, au rez-de-chaussée, comprenant :
— salle de séjour avec terrasse ;
— chambre à coucher avec balcon ;
— cuisine, salle de bains, w.-c. ;
— meubles et vaisselle.
PRIX : 80.000 FF
S'adresser à M. Ernst SCHMOLL,
Habsterhöhe 17 - D 6600 Saarbrücken (R.F.A.).

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
Imm. nf. Luxe. HOTEL PART. 5/6 p. Jardin privatif. Garage. POSSIB. PROFESS. LIBERALE 18.000 mens. - 14 h. à 18 h.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 P. et plus - 285-11-08.

hôtels-partic.

Métro TOLBIAC
Gde MAISON s/225 m2 au sol 8 P., cft, bon état, 1.150.000 F
Martine Immobilier - 320-26-35.

SUR BOIS DE **VINCENNES**
6 P., état luxueux, cuis. équipée, terrasse, jardin, 1.300.000 F - 539-67-52.

bureaux

Domicil. artis. et commerçants siège S.A.R.L. - Rédaction d'ACTES, Statuts, Informations juridiques, secret., tél., télex, bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

Boutiques

Me Crimée, rue commerçante, 28, rue Ourcq, Magasin vide + s/sol (ancien bazar) 125 m2. Murs et fonds. Px 290.000 F. Tous commerces - 224-02-86.

villas

GOLF SAINT-CLOUD
VILLAS ILE-DE-FRANCE
Récept. 100 m², 5-6 chbres, 3 bains, gar. 3 voit., s. de jeu, jardin 1.000 m². Droits réduits. KATZ, 741-33-33.

fermettes

SUPERBE BATIMENT DE FERME SUR 9.000 M2
Très facil. aménageable (plafonds déjà réalisés entre rez-de-chaussée et greniers), il comprend 1 grde pièce d'habitation avec carrelage, poutres et cheminée, grenier aménag., 2 bergeries, un garage. Vaste fenil sur le tout, une grange PRIX 120.000 F. Crédit 90 %

S.I.T.E.
55, place Général-de-Gaulle
86000 POITIERS
Tél. (49) 88-86-38

Ts rens. notre bureau PARIS 59, rue La Boétie 75008 PARIS. - Tél. 563-55-66

propriétés

LOIRET
Au milieu d'un parc de résineux de 3.000 m2
à 120 km de PARIS
MAISON DE GD STANDING
finition luxueuse, comprenant : Grand séjour avec loggia et cheminée, cuisine entièrement aménagée. 3 chbres, une salle de bains, 2 cabinets de toil. 3 w.-c., garage (pr 2 voitures) Grenier. Cave. Dépendance.
PRIX 600.000 F. poss. crédit

S.I.T.E.
Tous rens. bureau PARIS 59, rue La Boétie, 75008 PARIS. Tél. 563-55-66

terrains

Pour placement d'argent, vends, rég. CALVI, 8 ha boisés d'oliviers, 2 F le m2. Pr ts renseign. tél. : 16 (95) 62-70-58 à Montemaggiore (Corse), ou Paris : 336-51-57

viagers

Vendez rap. Conseil, exp., indexat. gratuits. Discrét. Etude Lodel, 35, b. Voltaire, 355-61-58.

villégiatures

A 35 km plage
GRAU-DU-ROI
à louer
magnifique bergerie
restaurée à l'ancienne
grand confort.
Entrée équipée
6 à 10 personnes.
à SAINT-MAMERT
15 km NIMES
Libre 2e quinzaine
AOUT 5.000 F
SEPTEMBRE 2.000 F
la quinzaine
Draps fournis.
Tél. (16-66) 86-09-74

OFFICIERS MINISTÉRIELS

S.C.P. Yvan E. MICHEL et Guy E. MICHEL, notaires associés 83720 TRANS-EN-PROVENCE - ADJ. volontaire en un seul lot, en l'office notarial le MARDI 31 JUILLET 1979 à 14 h. 30
dans le VAR
CLINIQUE Catégorie B - Chirurgie : 25 lits Obstétrique : 9 lits + MURS.
Mise à prix : 1.900.000 francs
Renseignements à l'office notarial.

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

Un chineur à Paris

Au marché Serpette, les puces sont en cage

Les Puces changent de peau. Les cubes de ciment du marché Serpette se sont encastrés aux flancs du marché Paul-Bert, qu'ils ont peu à peu investi. Les stands numérotés de cent trente nouveaux antiquaires débouchent maintenant par des passages rectilignes dans les allées à ciel ouvert de l'ancien marché fait de bric et de broc où, depuis trente ans, prolifèrent des baraquements « provisoires ». Il y a donc désormais des « nouvelles Puces », comme il y a la nouvelle cuisine ou la « nouvelle droite ».

D'abord réticents devant ce nouvel afflux de marchands qui risquaient de diminuer la part du gâteau, les « anciens » ont fini par pactiser, signant leur consentement d'une gigantesque enseigne commune, visible et lisible de très loin : Marché Paul-Bert - Serpette : quatre cents antiquaires. Le nouveau marché s'ouvre largement sur la rue des Rosiers par une grande cour pavée, plantée d'arbres et de réverbères qui donne accès à un parking de cent cinquante places. Entre un sapin fraîchement planté et un grand marronnier, un joli manège à l'ancienne tourne au son de vieilles rengaines. Le décor est planté et, depuis le début de l'année, les affaires vont bon train.

Il n'empêche que la municipalité considère comme illégale l'ouverture du marché Serpette, où les stands ont été construits à l'emplacement d'un ancien garage. En dépit d'une ordonnance du tribunal de Bobigny qui interdisait la poursuite des travaux ,le marché Serpette s'est solidement implanté. Bref, la municipalité se trouve, une fois de plus, devant le fait accompli. Le responsable de l'opération, Alain Serpette, en complicité avec le propriétaire du terrain, estime qu'il n'est pas sorti de la légalité, car, dit-il : « *Nous avons procédé à des agencements intérieurs sur une surface commerciale reconnue comme telle depuis 1925.* »

En principe, la mairie de Saint-Ouen s'oppose à toute extension des Puces dans un secteur à vocation d'habitation, mais elle n'entend pas remettre en cause les « surfaces pucières » selon l'expression des urbanistes. Dans un projet qui, pour donner des logements à une population torp à l'étroit, sera mis en chantier en fin d'année, de l'autre côté du Marché Paul-Bert, les architectes ont prévu, à la demande des conseillers municipaux, l'installation de boutiques en rez-de-chaussée destinées aux « puciers » expulsés des masures du voisinage condamnées à la démolition.

Devant cette menace qui, dès le mois de september prochain, va chasser des trottoirs des rues Paul-Bert et Jules-Valès environ deux cents brocanteurs, une association « *pour la tradition et le maintien des Puces* » vient de se constituer (1). Les marchands « non sédentaires », mais qui paient régulièrement une petite redevance pour vendre dans la rue, risquent d'être privés de leur gagne-pain ; ce qui paraît d'autant plus injuste qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter des stands qui valent parfois plus de 100 000 F sur les marchés organisés. Pour faire respecter leur droit au travail, ils demandent la possibilité de vendre sur d'autres emplacements en plein air pendant la construction des immeubles en question.

Paradoxalement, c'est le marché Serpette, déclaré illégal, qui donne l'exemple d'un ensemble cohérent de magasin « en dur » construits en matériaux incombustibles, protégés par un rideau de fer, assurés d'un gardiennage efficace et soumis à des normes de sécurité qui ne sont pas respectées sur les autres marchés. Pour bénéficier de ces privilèges, il faut commencer par verser 25 000 F, ce qui donne droit à la propriété commerciale de 12 mètres carrés auxquels s'ajoutent 1 000 ou 2 000 F par mois de location et de charges diverses.

Pour faire face à de telles dépenses, les marchands se seront-ils pas tentés de faire monter les prix de la brocante ? Ces contraintes financières risquent peu à peu de dénaturer les Puces traditionnelles. En fin de compte, le marché Serpette, comme toute opération de rénovation des Puces, préfigure l'avenir d'un vaste marché de l'antiquité où les prix seront aussi chers que partout ailleurs, un centre commercial cimenté, quadrillé, organisé, climatisé, aseptisé, sécurisé. Les Puces ainsi domptées ne sortiront plus de leurs cages en ciment. Mais elles ne seront plus tout à fait les Puces, même si l'on continue à ranger les marchés de Saint-Ouen sous ce vocable pittoresque, qui, depuis plus d'un siècle, fait courir les chineurs du monde entier.

Les Puces folkloriques sont sans doute en voie d'extinction. Il y a longtemps que les marchés Biron et Vernaison, et plus récemment le Centre Cambo et le Marché des Rosiers, ont pris des allures boutiquières. D'après une étude de marché, il semble que les nouvelles générations d'amateurs et de professionnels de l'antiquité, préfèrent les stands « propres » aux étalages de la rue Paul-Bert ou aux déballages de la rue Lécuyer. Le fait est que le marché Serpette est animé par de jeunes marchands dont la moyenne d'âge est d'à peine trente ans, et qu'il attire une clientèle également jeune — une clientèle faite surtout de marchands qui achètent aux Puces pour revendre en boutique.

Un marché de spécialistes

Autre originalité, le marché Serpette comporte davantage que les autres Puces des stands spécialisés. Au coin de la rue des Rosiers (allée 2, stand 3), un passionné de musique mécanique restaure lui-même, avec un talent d'horloger, boîtes à musique, orgues et pianos, ainsi que des caisses enregistreuses et des machines à sous. Les spécialistes en armes constituent un des points forts du marché Serpette : armes à systèmes, poignards et curiosités (allée 2, stand 4), armes blanches et armes à feu en tous genres dans les allées 1, 3 et 5. A côté d'un stand « Art Nouveau » (allée 2, stand 13) un spécialiste de la ferronnerie présente des heurtoirs du quinzième siècle, des grilles en fer forgé Renaissance et des landiers du dix-septième siècle (2 900 F la paire). Toujours dans l'allée 2, plusieurs stands de meubles régionaux, buffets et tables de bistrot (stand 5, notamment).

Parmi les spécialités les plus originales, vous trouverez en remontant l'allée 1, la plus longue, un stand rempli de cages à oiseaux et de malles dix-neuvième, un stand de bijoux anciens de grande qualité, des spécialistes des arts africain et océanien, des bois d'imprimerie finement gravés, des bronzes animaliers, et beaucoup d'art 1900. Plus loin, « Michou » propose avec beaucoup de goût des petits meubles à écrire : dos d'âne dix-huitième, secrétaire Directoire (12 000 F) et bureaux plats dix-neuvième. Toujours dans la même allée, des gravures et des cartes postales et chez Valérie, « Au rendez-vous des Sioux », des curiosités 1900 et des poupées. Non loin de là, les tapis persans anciens, des bronzes fin de siècle, et, dans un recoin (stand 16), des instruments de marine d'origine britannique, de l'astrolabe au grand télescope. En retournant sur vos pas, vous trouverez encore une bonne spécialiste des arts précolombiens et des curiosités archéologiques d'Amérique du Sud.

Dans l'allée 3, d'amusants meubles de toilette et des tables de bistros (stand 5). Dans l'allée 5, des meubles Louis-Philippe, des jouets anciens (y compris des jouets de l'espace des années 60), des bijoux Napoléon III, des affiches et des dessins originaux, des faïences de Creil et de Choisy, encore du 1900 et encore des armes. Parmi les « généralistes » qui vendent des meubles classiques et des meubles régionaux, citons le jeune Gérard Preux (allée 3, stand 17) et Julia, pour qui la brocante n'a plus de secrets, en face d'un marchand de cartes postales et disques anciens, vers le bas du marché Paul-Bert.

En ce qui concerne les prix, il est difficile de dire s'ils sont ici plus élevés que sur les autres marchés de Saint-Ouen. « *Moins cher qu'à Biron* », disent les uns. « *Plus cher qu'à Paul-Bert* », prétendent les autres. Des prix qui malgré tout restent encore des « prix Puces », puisqu'il est vrai que de nombreux marchands de Paris et de province viennent s'y fournir. Pour mettre encore un atout dans son jeu, le directeur du nouveau marché s'est résolument placé dans le courant de défense du consommateur d'antiquités, en prétendant « assainir » la marchandise. Alain Serpette est né rue des Rosiers, « *quand*, dit-il, *Paul-Bert était mon jardin* » ; ancien arpète en bijouterie, diamantaire, expert en armes, il connaît toutes les ruses du métier, toutes les bottes de la brocante. Avec ses allures de dompteur moustachu et débonnaire, il dirige d'une main ferme l'ensemble de ses « puciers » et les surveille d'un œil inquisiteur, décidé à éliminer ceux qui pourraient nuire à la réputation du marché en vendant abusivement copies et faux. Une clause du bail prévoit que les signataires s'engagent à ne vendre que des meubles athentiques et, qu'au cas où ils « se tromperaient » trois fois, ils risqueraient de voir résilier leur contrat de location.

Sans doute trouve-t-on, pour l'instant, un peu moins de copie à Serpette qu'à Vernaison ; il n'empêche que l'on peut voir, dans les stands du nouveau marché comme partout, des meubles rustiques frelatés (car rien n'est plus facile que de remonter des tables de ferme avec des vieux bois) et des chaises de style Napoléon III de fabrication récente (car rien n'est plus simple que de teinter des bois blancs et d'y peindre des filets d'or).

Mais après tout, les risques font partie du jeu, sans quoi la chine y perdrait son piment. Et les Puces ne seraient pas ce qu'elles sont encore, si les chineurs ne pouvaient se promener d'un marché à l'autre, l'œil grand ouvert, en comparant les mérites des uns et des autres. Pour le moment, les allées de Serpette conduisent directement vers les Puces traditionnelles du marché Paul-Bert... en attendant que toutes les « surfaces pucières » soient transformées en un seul supermarché de l'antiquité, avec buffets campagnards hors prix, et service après vente.

JEAN BEDEL.

(*) Jean Bedel a déjà présenté les marchés aux puces de la porte de Vanves (*le Monde* du 26 juin), de Montreuil (*le Monde* du 3 juillet) et du Kremlin-Bicêtre et d'Aligre (*le Monde* du 10 juillet).

(1) Les statuts de cette association, sans but lucratif, ont été déposés le 9 juillet 1979.

M. d'Ornano : il faut « reconquérir » la banlieue parisienne

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a affirmé le mardi 10 juillet, devant le conseil régional d'Ile-de-France qu'il « *n'y avait pas lieu de remettre fondamentalement en cause* » le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) de la région.

Le ministre, qui faisait le point de la révision en cours du plan d'aménagement de l'Ile-de-France, a estimé qu'il s'agissait surtout de définir des programmes d'action « *corrigeant les déséquilibres les plus marquants* », notamment le déséquilibre croissant entre un centre qui se dépeuple et une périphérie qui ne cesse de croître. M. d'Ornano a proposé en conséquence quatre orientations : « *favoriser un développement de qualité, conduire une politique foncière active, reconquérir la banlieue et améliorer le cadre de vie* ». Le ministre a aussi déclaré qu'il fallait « *assurer un développement régulier des villes nouvelles* » en favorisant la construction de maisons individuelles.

La « reconquête » de la banlieue représentera un des axes prioritaire du huitième Plan, a précisé M. d'Ornano. Il s'agira notamment d'y accélérer la réhabilitation du patrimoine immobilier, de rendre les communes plus accueillantes en favorisant la réalisation d'équipements de quartiers et en rénovant les équipements publics les plus vétustes.

Au cours du débat qui a suivi cette déclaration du ministre, M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional, a notamment affirmé qu'il faudrait désormais « *tenir compte des contraintes nouvelles : économiser l'espace, l'énergie et les fonds publics* ». M. Giraud a poursuivi : « *Je suis frappé de voir combien la capacité d'investissement de l'Etat et des collectivités locales se réduit, absorbée peu à peu par des charges multiples de fonctionnement et d'assistance.* »

Pour M. Paul Laurent (P.C.), le bilan du schéma directeur est « *totalement négatif* ». La politique d'aménagement de la région, a-t-il dit, « *se solde par un démantèlement de son potentiel économique et une aggravation du chômage* ». Enfin, au nom du P.S., Mme Nicole Morichaud s'est inquiétée d'une éventuelle révision du schéma directeur « *par réduction arithmétique des objectifs à partir du seul constat de stagnation démographique* ». « *Il s'agit là*, a-t-elle précisé, *d'un simple replâtrage qui ne résoudrait aucun problème de fond et ne pourrait qu'amoindrir la crédibilité du document.* »

CORRESPONDANCE

Les tours de la Défense

Après l'article publié dans le Monde *du 4 juillet, M. Pierre Consigny, président de l'établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense, apporte la précision suivante :*

S'il est vrai que dans le domaine du logement il ne sera plus construit d'immeubles de grande hauteur à la Défense, par contre un petit nombre des immeubles à destination de bureaux restant à construire seront de grande hauteur. Certains sont d'ailleurs, d'ores et déjà, l'objet de négociations avec différents investisseurs.

Ce qu'il convient de souligner, c'est que les caractéristiques architecturales de ces tours pourront être différentes de celles qui ont été construites ou qui avaient été projetées jusqu'à présent. Deux facteurs essentiels en effet conduisent aujourd'hui l'EPAD à rechercher ou agréer de nouvelles formes architecturales : la préoccupation de limiter la consommation d'énergie dans l'exploitation de ces tours, le souci d'offrir aux utilisateurs des surfaces donnant directement sur le jour aussi grandes que possible.

L'ÉCOLE ISRAÉLIENNE DE LA RUE ARNAULT-TZANCK

Cinq cents enfants et deux programmes

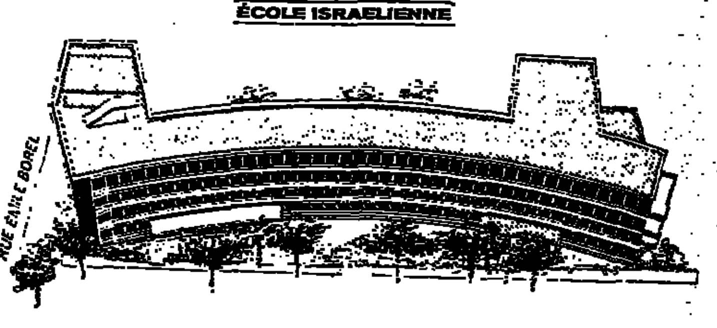
Paris aura son école israélienne en 1981. La municipalité de la capitale vient, en effet, de louer un terrain de 2 400 mètres carrés, place Arnault-Tzanck, non loin de la porte Pouchet, dans le dix septième arrondissement, au Fonds social juif unifié pour la construction d'une école et d'un centre socio-culturel réunis dans un même bâtiment. Les travaux commenceront à la fin de cette année.

Evoquant cette future école — qui sera du même type que les lycées franco-allemands — ou franco-anglais, — M. Jacques Chirac déclarait : « C'est un projet utile et généreux. » *En fait, il existe déjà une école israélienne, mais qui, installée dans des locaux provisoires, ne peut accueillir qu'un nombre limité d'élèves. Les classes aménagées dans ce nouveau bâtiment, œuvre de l'architecte Jean Goldstein, permettront à trois cents enfants israéliens et à deux cents enfants français de suivre un enseignement conforme aux programmes de l'éducation nationale en France et en Israël.*

Dans cet immeuble de 3 400 mètres carrés existera également un centre socio-culturel avec ateliers de création, salles de travaux manuels et gymnase. Une synagogue de mille cinq cents places sera également ouverte. Le coût de ce bâtiment, estimé à 9 millions de francs, est financé par des fonds privés, le Fronds social juif et par un emprunt garanti par la Ville de Paris.

D'autres écoles israéliennes seront construites en Ile-de-France, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), à Savigny-sur-Orge (Essonne) et à Boulogne (Hauts-de-Seine). Là, les travaux seront terminés dans quelques semaines.

JEAN PERRIN.



ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

LES PROJETS DE LA S.N.C.F.

- **Relèvement probable des tarifs de voyageurs à l'automne**
- **Nouvelle « grille de prix » pour les périodes creuses**

*Dans le but de mieux remplir les trains de voyageurs en dehors des périodes de pointe de trafic (une vingtaine de jours par an et les pointes de fin de semaine), la S.N.C.F. étudie actuellement des modifications de la structure des différents tarifs. Ces modifications seraient mises en vigueur à l'automne prochain au moment du relèvement général des tarifs voyageurs (5 % ou 5,5 %), dont avait parlé le secrétaire général de la société nationale, M. Jean-Jacques Burgard, le 8 mai (*le Monde *du 10 mai).*

A ce propos, et répondant à un article du quotidien communiste *l'Humanité* du 14 juillet, la S.N.C.F. précise que ni la date, ni le taux, ni les modalités d'application, c'est-à-dire la modification des nombreux tarifs de voyageurs n'ont, pour le moment, donné lieu à accord de la part des pouvoirs publics.

Depuis longtemps, la S.N.C.F. cherche à intéresser au train des couches de clientèle qui sont très sollicitées par la concurrence de la route et de l'avion. L'ensemble de ces mesures actuellement étudiées et les nouveaux tarifs (incitatifs) applicables aux périodes creuses, sont destinés à combattre l'idée selon laquelle le train est cher. Elles pourraient entraîner une augmentation du trafic des grandes lignes d'environ 3 %.

Ce réaménagement porte sur quatre types de tarifs :

● *Le tarif couple.* — Les responsables de la S.N.C.F. ont étudié les avantages qu'occasionnerait une réduction de 50 % accordée à la deuxième personne qui voyage au « tarif couple ». Ce tarif ne s'appliquerait qu'en période creuse. La condition d'aller et retour pourrait ne pas être exigée. La S.N.C.F. escompte de cette mesure une augmentation de 25 % du trafic et une augmentation de recettes d'environ 60 millions de francs.

● *Le billet de famille.* — Le calcul du tarif actuel est beaucoup trop compliqué, en conséquence de quoi, peu de billets sont vendus malgré un taux de réduction intéressant. Parmi les hypothèses auxquelles a réfléchi la S.N.C.F., il est envisagé un nouveau tarif plus incitatif (visant les familles de trois et quatre personnes), puisque 50 % de réduction seraient accordés à la deuxième personne (contre 75 % actuellement, mais seulement à partir de la troisième). Ces billets de famille ne seraient pas valables pendant les périodes de pointe très importantes. La S.N.C.F. escompte de cette mesure un doublement du trafic.

● *Les billets de séjour.* — Ce billet remplacerait le billet touristique qui accorde des réductions pour les voyages aller-retour au-delà de 1 500 kilomètres. Ce seuil pourrait être abaissé à 1 000 kilomètres. Mais, en contrepartie, la réduction de 25 % ne s'appliquerait plus aux périodes de pointe et de grands départs.

● *La carte vermeil.* — Sur ce point, il semble que le tarif actuel n'est pas assez incitatif. Il joue un faible rôle pour écrêter les pointes, alors que, paradoxalement, il s'adresse à la catégorie de clientèle la plus susceptible de moduler ses dates de voyage. Le taux de réduction pourrait être porté à 50 % hors des périodes de pointe. Les experts de la S.N.C.F. attendent du réaménagement du tarif de la carte vermeil une augmentation de 40 % du trafic.

« IL N'EST PAS QUESTION DE RÉALISER LES LIAISONS FLUVIALES SEINE-EST ET SEINE-NORD DURANT LE VIIIe PLAN »

déclare M. Le Theule

Clôturant les journées nationales de la batellerie, le 12 juillet à Paris, M. Joël Le Theule, ministre des transports, a annoncé que, dans le budget de 1980, les crédits pour l'entretien du réseau de voies navigables, avec 61 millions de francs, seraient en augmentation de 35 % par rapport à 1979. Le ministre a d'autre part indiqué qu'il allait procéder à un classement des voies navigables en plusieurs catégories : réseaux national, régional et local.

A propos des travaux d'infrastructure à engager en 1980 et au cours du VIIIe Plan (1981-1985), M. Le Theule a noté que si l'on voulait réaliser tous les grands investissements nécessaires, il faudrait dépenser 18,2 milliards de francs, auxquels il serait nécessaire d'ajouter le coût de la restauration de 1 900 kilomètres de voies, soit 1,3 milliard.

En conséquence, et comme la priorité a été donnée à Rhin-Rhône, « *projet ambitieux qui se déroulera, à partir du milieu du VIIIe Plan, sur une dizaine d'années, il ne serait pas raisonnable que l'on engage pendant la même période d'autres franchissements de seuil, de coûts pratiquement équivalents. La question de l'engagement du canal Seine-Nord et du canal Seine-Est et la priorité de l'un par rapport à l'autre n'est donc pas d'actualité pour le VIIIe Plan.* »

ENVIRONNEMENT

LES MESURES ADOPTÉES A LONDRES POUR PROTÉGER LES BALEINES CONSTITUENT UNE « VICTOIRE » DES ÉCOLOGISTES

Londres (*A.P.*). — Les délégués des vingt-trois pays membres de la commission baleinière internationale se sont séparés samedi 14 juillet, à Londres, au terme de leur session annuelle. Ils ont pris des décisions jugées « encourageantes » par les mouvements écologistes qui luttent pour la préservation des cétacés.

La chasse commerciale est désormais interdite dans une zone de plus de cent millions de kilomètres carrés, dans l'océan Indien. Interdiction est également faite aux navires-usines de chasser les grandes baleines sur toutes les mers du globe. Seules les baleines de Minke, plus petites, peuvent encore être pêchées. Cette mesure touche essentiellement les flottilles soviétiques et japonaises qui possèdent des navires-usines. Bien que les quotas de prises pour la campagne 1980 ne soient pas encore définitivement connus, on pense qu'ils seront ramenés de vingt mille à quatorze mille cinq cents. La commission a également décidé d'ouvrir une enquête sur les répercussions d'une extinction complète de la famille des cétacés.

En revanche, le moratoire de trois ans proposé par la délégation américaine, n'ayant pas obtenu la majorité nécessaire des trois quarts, n'a pas été adopté. Cependant, l'ensemble des décisions prises est considéré comme la plus importante « victoire » remportée par les abolitionnistes de toute l'histoire de la protection des baleines. « *Nous pensons qu'un moratoire général sera obtenu dans les prochaines années* », a déclaré M. Allan Thorton, chef de file britannique de l'organisation internationale Greenpeace. Restera néanmoins le problème du braconnage, pratiqué par certains bateaux qui, sans contrôle, vendent de la viande de baleine aux Japonais. La commission s'est déclarée impuissante devant cette situation.

● *Protection du littoral en Basse-Normandie.* — A l'occasion de l'assemblée générale du comité régional d'expansion économique de Basse-Normandie, M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), a confirmé que le conservatoire du littoral allait intensifier ses achats sur les côtes de cette région.

Après les sites historiques du débarquement de 1944 (une dizaine), ce sont les havres de l'Ouest Cotentin qui vont être acquis : 82 hectares à Port-Bail, 27 hectares à Surville, 60 hectares de dunes à Beaubigny.

Enfin, l'État va procéder aux dernières acquisitions foncières sur la base de nature et de loisirs de Sallenelles, près de Caen.

Le Monde

l'ancienne entreprise Garnier de

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

L'ancienne entreprise Garnier de Redon (Ille-et-Vilaine) doit fermer ses portes

Mardi 17 juillet, la Société nouvelle des établissements Thomas (S.N.E.T.), ancienne société Garnier de Redon (Ille-et-Vilaine), mise en liquidation de biens il y a trois mois, doit fermer ses portes après le licenciement de ses trois cent soixante-sept salariés (« le Monde » du 19 avril et du 29 juin). Les difficultés de cette très ancienne fabrique de machines agricoles seront au centre du débat organisé le même jour à Rennes, sur le thème du machinisme agricole, par le bureau du comité économique et social de Bretagne, en présence des représentants des chambres d'agriculture et de commerce d'Ille-et-Vilaine, de la Datar, de la société de développement régional de Bretagne et des responsables syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. Ces derniers présenteront, nous signale notre correspondant à Rennes, un projet de création d'une industrie régionale du machinisme agricole en Bretagne à partir de l'ancienne entreprise Garnier. Ecartant la reprise par un groupe existant, même nationalisé — qui, une fois de plus, ne pourrait que conduire, selon eux, au démantèlement puis à la disparition de l'entreprise, — les syndicats fondent leurs espoirs sur les besoins de matériels adaptés aux récoltes de fourrage vert et au traitement des lisiers et des fumiers. Ils préconisent l'existence d'une véritable gamme de machines agricoles, « fabriquées en Bretagne, pour les Bretons ». D'autre part, le personnel de la SNET a décidé, par 227 voix sur 241 votants, d'occuper les locaux de l'entreprise à partir de mardi.

Un gâchis exemplaire

De notre envoyé spécial

Redon. — *« L'usine Garnier ? C'est comme le chemin de fer et le gaz : c'est notre Arlésienne ! »* Cette définition lapidaire, avancée par une personnalité du cru, pourrait sembler baroque et hors de propos quand on ne connaît pas Redon. Elle correspond, hélas ! à la réalité.

Depuis un demi-siècle, les habitants de cette petite ville touristique, enclavée dans l'intérieur des terres à l'extrême pointe du département d'Ille-et-Vilaine, et pratiquement à égale distance de Rennes, de Nantes et du golfe du Morbihan, attendent le raccordement au réseau de gaz naturel. Depuis presque aussi longtemps, ils souhaitent que la voie ferrée Paris-Quimper, qui traverse la cité en son milieu, soit mise sous tunnel ou déplacée vers la périphérie. Mais rien n'y fait. Toutes les vingt minutes, entre la mairie et la sous-préfecture, voisines d'une centaine de mètres, un rapide, un tortillard ou un convoi de marchandises passe en grondant — et le garde-barrière est certainement l'homme le plus occupé de cette province. *« De sorte qu'ici,* soupire M. Jean-Claude Ehrmann, sous-préfet de Redon, *la moindre manifestation prend l'allure d'un blocage de train. »*

Face au bassin à flot, quai Jean-Bart, à l'intersection de la Vilaine et du canal de Nantes à Brest, les anciens établissements Garnier — un ensemble d'ateliers qui tiennent moins de l'usine que du hangar à bateaux — complètent, aux yeux des Redonnais, la trilogie des espoirs déçus. En moins de dix ans, les sociétés qui s'y sont succédé n'ont pas connu moins de quatre faillites ou dépôts de bilan. Et, à chaque fois, l'usine redémarre à zéro, de bric et de broc, avec les moyens du bord, de nouveaux dirigeants et, surtout, l'aide des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, pourtant, l'heure des comptes semble bien avoir sonné. Par un jugement du 17 avril, le tribunal de commerce de Rennes a ordonné la liquidation de biens de la SNET, dernière en date des sociétés qui ont repris l'affaire. Le 27 avril, cette même juridiction autorisait, comme il est d'usage, la continuation de l'exploitation pendant trois mois. L'échéance fut fixée au 17 juillet, mais d'ores et déjà les prises de commandes étaient suspendues, et l'usine, depuis deux mois, ne tournait plus qu'au ralenti, uniquement pour honorer les ordres en cours. Pour *« préserver les droits des salariés à l'allocation supplémentaire d'attente »*, le syndic a prononcé le licenciement, pour causes économiques, de l'ensemble du personnel.

Comment en est-on arrivé là ? Apparemment, le drame se joue en plusieurs actes, étrangement similaires. *« Mais l'administration,* nous dira l'un des dirigeants de la SNET, *a compliqué l'intrigue en y mêlant la politique... »* Au départ, il y a, bien sûr, le lourd héritage d'une entreprise familiale spécialisée dans le machinisme agricole fondée en 1862 par une dynastie de petits industriels. L'un d'eux, Auguste Garnier, aux commandes à partir de 1923, ne manque pas d'imagination. Il développe la société, crée des filiales, modernise la fonderie. Le groupe Garnier comporte ainsi non seulement les ateliers de Redon, mais encore la société F.A.O. à Vitré, Mabille-Pressoir à Amboise, puis Mabille-Europa, qui dispose d'une unité de montage de matériel de manutention et d'engins de carrière. Au besoin, on achète des machines d'occasion, des « trésors de guerre » allemands, des fraiseuses polonaises. Tout va bien, ou à peu près, jusqu'en 1968.

De faillite en faillite

Jusqu'alors, les Garnier avaient régné avec paternalisme sur un personnel d'origine rurale, d'âge moyen assez élevé (quarante-deux ans), peut-être un peu lent au rendement, mais qui avait l'amour de « la belle ouvrage » et la déférence des humbles, le respect quasi inconditionnel pour le patron. Côtés pratiques du système : on « formait » un soudeur en quatre heures, et, lorsqu'un vieil ouvrier, depuis vingt ans dans l'entreprise, osait demander une augmentation, « Monsieur Garnier » pinçait la corde sensible, rappelait avec bonhomie que sa famille avait embauché le père du quémandeur ou représentait que le petits-fils, un jour, ferait son chemin dans l'entreprise, mais qu'en attendant il fallait se serrer les coudes face à la concurrence des « gros », des multinationales... Et curieusement, alors même que Redon devenait l'un des centres actifs de la révolte agricole — importée souvent du département voisin, fief de M. Marcellin, — les ouvriers-paysans de Garnier s'en retournaient calmement, chaque soir, cultiver leur lopin de potager pour améliorer l'ordinaire.

S'il faut en croire les mauvaises langues de Redon, le grand chambardement de mai 68 aurait dérangé cet état de choses, en déclenchant la *« montée des revendications »* et la *« démagogie des syndicats »*. En réclamant leur dû, c'est-à-dire des salaires plus conformes aux huit heures de travail fournies quotidiennement (actuellement 2 200 francs par mois pour un O.S. ayant plus de dix ans d'ancienneté), les métallos de M. Garnier auraient *« rompu le dialogue »* et précipité la chute d'une usine qui, dit-on volontiers à Redon, construisait avec des machines trop vétustes du matériel trop solide, qu'elle vendait trop bon marché. En 1970, le P.-D.G., quelque peu dépassé, démissionne. Les pouvoirs publics découvriront soudain toute pudeur bannie, un passif d'une trentaine de millions de francs. L'entreprise, à son apogée, comptait huit cent quatre-vingts personnes. *« C'est dès cette époque-là,* murmurent aujourd'hui les représentants de ces fameux pouvoirs publics, *qu'il aurait fallu fermer, réembaucher par lettres individuelles et recréer de petites unités de cinquante salariés. »* Mais pouvait-on licencier tant de monde — le tiers de la population active de la ville — au risque de voir Redon se transformer en poudrière ?

Alors on déniche l'oiseau rare, M. Maury, ancien sous-préfet converti aux affaires, qui a déjà remonté deux entreprises à Choisy-le-Roi et à Lunéville, et qui jouit, semble-t-il, de l'appui des responsables de l'aménagement du territoire, du ministère de l'industrie, des finances et même des banques. Le groupe Maury reprend Garnier avec un effectif de sept cent cinquante personnes et l'assurance de substantiels avantages : globalement, les subventions et prêts accordés par l'Etat s'élèveront à 34 millions 500 000 francs... La *nouvelle société* prend le titre de Garnier S.A., tandis que les différentes filiales se voient octroyer une direction autonome. M. Maury, *sur sa lancée,* obtiendra même d'autres appuis financiers pour sauver l'usine S.C.E.M.-Trigano de Trignac en Loire-Atlantique. On sait ce qu'il advint de tous ces fonds publics : fin 1974, M. Maury invoque la crise de la machine agricole et dépose à son tour son bilan. Le déficit atteint cette fois 40 millions de francs. Une performance pour un P.-D.G. qui a rarement passé plus de deux jours par mois chez Garnier !

Après cette deuxième déconfiture, *« les patrons,* répète-t-on, *ont peur de Redon »*. Ce n'est qu'en mars 1975 qu'un autre homme providentiel apparaît en la personne de M. Akesson, président du groupe Roffo, ancien attaché de l'ambassade de Suède à Paris. Réinséré, lui aussi, dans l'industrie, ce diplomate distingué s'est spécialisé dans la recherche des « canards boiteux » qu'il remet sur pied. La Société nouvelle des établissements Thomas (SNET), entre autres, avec Rosko, Unima-Anjou, Portejoie, les moteurs Duvant, Horstmann. Un autre style que M. Maury. Autant ce dernier était enthousiaste, accommodant et... invisible, autant M. Akesson est présent, hautain, évasif sur ses projets et rassant avec ses interlocuteurs ouvriers : *« Je ne fais jamais d'études approfondies,* dit-il, *elles viendraient grever le coût de l'opération. »* M. Akesson veut d'abord ravaler la façade pour donner confiance aux banques, puis restaurer en profondeur. Sur l'intervention personnelle du préfet d'Ille-et-Vilaine, il imposera aux syndicats la reprise de l'usine par le holding Roffo, avec un effectif réduit à quatre cent quarante-huit personnes. La société Garnier S.A. prend le nom de SNET-Garnier, tandis que Mabille-Europa devient un département de la SNET. Et, une fois de plus, les aides se succèdent : 9 millions de francs de prêts du F.D.E.S., 3 millions de francs de subventions de l'Etat. Hélas, trois fois hélas ! en 1976, le groupe Roffo est en règlement judiciaire, et M. Akesson, en avril, dépose son bilan.

Un veto définitif

Pourtant, de nouveaux moyens sont mis en œuvre. Les investissements, jusqu'alors bloqués, permettent enfin l'achat de matériel moderne et compétitif. Mais, au début de 1977, dans une conjoncture économique difficile, la marche de l'entreprise se trouvera perturbée une nouvelle fois par la mévente du matériel agricole, aggravée par un été désastreux. Pour faire face, la SNET-Garnier a dû s'orienter vers la sous-traitance — notamment des grilles de fer à repasser — et il en résulte de nouvelles difficultés de gestion. En septembre 1978, M. Michel Ayel, gérant de la SNET, *et quatre cadres* de l'usine rachètent alors, pour une somme symbolique, 23 993 parts de la SNET sur les 24 000 détenues par Roffo. Lors de la reprise, en 1975, les conditions du règlement avaient été matérialisées par la souscription de la SNET de billets à ordre au bénéfice du syndic, M. Berthelot. Le solde dû, à cette époque, était de 16 millions 880 000 francs et devait être réglé en deux ans et demi, soit trente mensualités. En décembre 1976, la direction de la SNET avait demandé l'étalement des paiements de la créance sur dix ans. Le 15 septembre dernier, le tribunal de commerce de Rennes, apparemment lassé des « passe-droits » accordés depuis tant d'années à l'usine de Redon, a refusé cet étalement, malgré l'accord des créanciers et la requête du procureur. C'est un veto définitif. Dans ses attendus, le tribunal stigmatise la lenteur et l'indécision des pouvoir publics pour le règlement de cette affaire.

Depuis lors, M. Ayel, trente-huit ans, et ses « hommes », syndicalistes en tête, ont vainement frappé à toutes les portes. Rien de concret, sauf quarante licenciements en décembre — une erreur, selon les syndicats — et, en fin de compte, le désistement du gérant lors du passage de l'affaire en appel, le 5 avril. Pourquoi ce désistement ? Il semble que M. Ayel ait été pris de découragement, de *« ras-le-bol »*, en se voyant presque mis en demeure de dégager 20 % des marges nettes de la SNET pour rembourser *« la dette Akesson »* : 1,3 milliard de francs. Le 17 avril, après le dépôt de bilan, le tribunal prononçait la liquidation de biens.

Et revoici l'administration, en juillet 1979, devant les mêmes interrogations qu'en avril 1975 et qu'en juillet 1970 : comment sauver Garnier ? Qui va s'encombrer, au bout de la presqu'île du quai Jean-Bart, de ce grand bazar de tôle et de ciment, avec ses 42 600 mètres carrés d'entrepôts et d'ateliers, où l'obsolescence de l'équipement, rien qu'en machines-outils, nécessite un investissement d'au moins 10 millions de francs ? Une société nouvelle, quels que soient les appuis financiers dont elle pourrait bénéficier, sera-t-elle capable de reconstituer le réseau commercial, dégradé plus encore par les péripéties de ces derniers mois ?

Pire qu'à Longwy ?

L'entreprise est l'une des dernières de la ville, baptisée *« capitale du chômage »* par les syndicats. *« Si Garnier meurt,* affirment ces derniers, *dix-huit travailleurs sur cent iront pointer au chômage, soit un cinquième de la population active, sans parler des retombées pour le commerce local. »* Pour Redon, c'est une catastrophe. *« Une mini-Lorraine,* commente le maire, M. Jean Iger, qui appartient à la majorité. *Mais ici, les conséquences seront encore plus lourdes qu'à Longwy. »*

Depuis quatre ans, le chômage a pratiquement doublé dans l'agglomération de Redon. A l'agence de l'emploi locale, on recensait, en mai, sur 13 500 salariés, 1 736 demandes d'emploi non satisfaites (986 en mai 1976), soit plus de 13 % de la population active, et 64 % de ces demandeurs étaient des jeunes de moins de vingt-cinq ans. *« Notre ville,* disent aujourd'hui les commerçants, *c'est une poudrière ! »* Et déjà certains craignent une résurgence du nationalisme breton dans la région.

Un programme de développement économique du pays de Redon a certes été annoncé fin juin — n'était-ce pas un peu tard ? — par M. Périer, préfet d'Ille-et-Vilaine, puis par M. Madelin, député (U.D.F.) de Redon. Mais ces diverses améliorations — notamment le raccordement au gaz — n'apporteront que quelques dizaines d'emplois dans un délai plus ou moins long, si l'on excepte l'extension des activités de la société Yves Rocher (cosmétiques) à Rieux (Morbihan), employant à terme 220 personnes, et la création, à Redon même, d'une nouvelle unité de la société Kelt Marine (navigation de plaisance), soit 80 emplois, et de la société Chromage industriel de l'Ouest (une trentaine de personnes).

La Bretagne étant une région d'élevage, les syndicalistes de la SNET ont lancé un appel aux exploitants, en soulignant que les importations de matériel agricole étranger à la région se sont accrues de 30 % de 1976 à 1977. Ils font grand cas d'une nouvelle machine « conditionneuse » de fenaison, créée de toutes pièces dans l'usine de Redon. *« Une faucheuse qui coupe l'herbe comme un rasoir »*, dit fièrement un vieil ouvrier.

Faut-il abandonner le fruit de quatre années d'efforts menés par M. Ayel et son équipe pour maintenir leur société à bout de bras ? *« Garnier,* résume un cadre de l'entreprise, *c'est un gâchis exemplaire. »*

JEAN BENOIT.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris, 4e Chambre, le 2 mai 1979, entre

La Compagnie Privée de Banque C.P.B., ayant pour avocat Me Combeau

Et la Compagnie Parisienne de Banque (ancienne Banque de Saint-Phalle), ayant pour avocat Me Braquet

Il est extrait ce qui suit :

La Cour,

Fait défense à l'ancienne Banque de Saint-Phalle d'utiliser, de quelque manière et sous quelque forme que ce soit, la dénomination isolée « Compagnie Parisienne de Banque »

Dit que l'ancienne Banque de Saint-Phalle ne pourra faire usage de sa dénomination sociale que sous sa forme complète : « Ancienne Banque de Saint-Phalle - Compagnie Parisienne de Banque » avec possibilité, cependant, de ne pas utiliser les noms « MM. Piel, Roux, Beyler & Cie » et à la condition d'écrire le tout en mêmes caractères, tant pour la forme que pour la couleur

Ordonne la confiscation et la remise à la Compagnie Privée de Banque de tous objets ou documents portant la dénomination isolée « Compagnie Parisienne de Banque » et/ou le sigle C.P.B.

Confirme le jugement en toutes ses autres dispositions concernant l'interdiction sous astreinte faite à la Société « Ancienne Banque de Saint-Phalle - Compagnie Parisienne de Banque » d'utiliser le sigle C.P.B., les dommages-intérêts, les mesures de publication et la charge des dépens.

Pour extraits conformes,

Jean Moreau, avoué à la Cour.

DÉMOGRAPHIE

SELON DES EXPERTS INTERNATIONAUX

La population française passerait du quinzième au vingtième rang mondial d'ici à l'an 2000

Quinzième nation la plus peuplée du monde avec environ 53 400 000 habitants, la France risque de rétrograder au vingtième rang en l'an 2000 : c'est du moins l'estimation faite par les experts du Population Reference Bureau (P.R.B.) de Washington et des Nations unies, dont les travaux sont publiés dans *Population et Sociétés*, organe de l'Institut national d'études démographiques (1).

Dans vingt ans, la France comptera, selon les calculs des experts, 57 200 000 habitants ; elle devancera la Grande-Bretagne, qui la précède aujourd'hui, mais elle sera dépassée par six pays en voie de développement qui franchiront le cap des 60 000 000 d'âmes : les Philippines, le Vietnam, la Thaïlande, la Turquie, l'Iran et l'Egypte.

La baisse du taux de fécondité en France est évidemment à l'origine de ces prévisions pessimistes. Actuellement, notre pays n'occupe que la trentième place pour ce qui concerne le nombre de naissances annuelles et la vingt-quatrième pour ce qui concerne la population âgée de moins de quinze ans.

Selon l'étude publiée par l'INED, cette tendance à la dénatalité se confirmera dans la plupart des pays développés : d'ici à l'an 2000, la R.F.A. passerait du douzième au dix-neuvième rang et verrait même sa population régresser dans l'absolu, 60 700 000 habitants dans vingt ans contre 61 200 000 aujourd'hui. De même, le Japon reculerait de la sixième à la onzième place, et la Grande-Bretagne de la quatorzième à la vingt et unième, tandis que les quatre nations les plus peuplées du monde continueraient d'être, dans l'ordre, la Chine, l'Inde, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Une déclaration de Mme Pelletier

Commentant ces estimations au micro de France-Inter, M. Michel Debré a assuré que la lutte contre la dénatalité *« doit commencer par une mesure capitale : l'octroi par la nation d'un revenu consistant à la mère de famille de trois enfants et plus »*. Pour l'ancien premier ministre, la mère de famille de trois enfants et plus devrait également disposer du droit à la retraite, indépendamment de toute activité professionnelle. *« Nous vivons,* a ajouté M. Debré, *à une époque où le couple a besoin de deux revenus. »*

Interrogée à Bordeaux par le quotidien *Sud-Ouest*, Mme Monique Pelletier, ministre chargé de la condition féminine, a déclaré de son côté : *« Dix ministres au moins participent à l'effort en faveur des familles. Toutes les mesures doivent être harmonisées. L'Etat ne mènera pas de politique nataliste. Il rendra les choix possibles. (...) L'Etat doit encourager les naissances. Les enquêtes montrent que le désir du troisième enfant reste très fort, mais des freins, financiers et autres, existent. Notre tâche est de les lever. Notamment par des allocations, le développement d'une meilleure solidarité du voisinage, la création de structures communautaires. On n'a pas assez dit ces dernières années le bonheur d'une vie familiale harmonieuse. »*

« Le congé maternité est certes une charge pour l'entreprise, a ajouté Mme Pelletier, *mais je souhaite que la grossesse ne soit plus considérée comme un accident, une maladie, mais un événement heureux pour la société. »*

Enfin, un rapport d'Echanges et Projets, club présidé par M. Jacques Delors, dénonce les risques d'une *« banqueroute sociale »* dans trente ans, si une politique familiale à long terme n'est pas entreprise : il estime que, dans la première décennie de l'an 2000, la part des moins de dix-neuf ans pourrait être inférieure au quart de la population, tandis que les personnes âgées en représenteraient près du cinquième.

Pour les spécialistes d'Echanges et Projets, une telle situation ne peut être évitée par des mesures comme l'abattement fiscal, facteur d'inégalités sociales, ou l'octroi d'une forte prime à la naissance du troisième enfant, *« marchandage insupportable »*.

Selon eux, les couples désirent actuellement *« un enfant de qualité mis sur orbite de qualité »*. Il faut donc que les aides dispensées tiennent compte davantage des coûts, progressifs avec l'âge : un adolescent coûte plus cher qu'un bébé. En même temps, il faut agir sur le cadre de vie et sur l'activité professionnelle pour rendre les parents plus disponibles. Cela signifie entre autres réduire la durée du travail pour faciliter le partage des tâches entre le père et la mère et développer les équipements et les services (urbanisme, transport, habitat, lieux culturels, etc.).

(1) « Population et Sociétés », INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex.

AFFAIRES

CIT ALCATEL VA FABRIQUER DES CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES ÉLECTRONIQUES AUX ÉTATS-UNIS

La société française CIT Alcatel va fabriquer des centraux téléphoniques électroniques « temporels » aux Etats-Unis. Elle vient de créer une nouvelle filiale : Telecommunication Switching Systems (T.S.S.). Installée à Reston, dans l'Etat de Virginie, T.S.S. va développer et commercialiser des centraux temporels de petites et moyennes capacités (en dessous de six mille lignes). Les premières livraisons sont prévues pour 1981.

Ces centraux présenteront de nombreuses similitudes avec les matériels produits en France par CIT Alcatel. Toutefois, les équipes d'ingénieurs américains de T.S.S. ont l'intention d'adapter le produit au marché nord-américain. Ils visent notamment le créneau des *« petits indépendants »*, exploitant des réseaux locaux, qui ont prospéré à l'ombre du géant A.T.T. Autre marché convoité, celui de l'équipement des territoires à très faible densité de population, mais aux longues distances, pour lesquelles le temporel est particulièrement bien adapté.

CIT Alcatel, qui fut le premier constructeur à se lancer, avec l'aide du C.N.E.T., dans la fabrication de centraux temporels, espère ainsi prendre une — petite — part du marché américain des télécommunications, appelé à un grand développement avec l'introduction des systèmes électroniques.

● *La société allemande Mannesmann*, l'un des principaux fabricants mondiaux de machines-outils et de tubes métalliques, vient de lancer une offre publique d'achat (OPA) sur les actions de Harnischfeger Corp, une des plus importantes entreprises américaines de construction mécanique. Mannesmann se propose de racheter les 8,8 millions d'actions détenues par 8 200 actionnaires au prix unitaire de 27,50 dollar (l'action est actuellement cotée 24 dollars). Cela représente un investissement total de 242 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

LA TURQUIE OBTIENT UN CRÉDIT DE 400 MILLIONS DE DOLLARS

Londres *(A.F.P.)*. — La Turquie a signé, le 13 juillet, à Londres, un emprunt bancaire international de 400 millions de dollars dans le cadre du programme de renflouement de ses finances mis au point en collaboration avec le Fond monétaire international. Un second emprunt, d'un montant de 429 millions de dollars, a été conclu, en principe, et sera signé dans un proche avenir.

Le premier crédit doit être réservé au financement d'importations *« essentielles »* destinées à faciliter le relèvement de l'économie turque, en particulier de développer sa capacité d'exportation. L'autre servira à la consolidation d'une partie de la dette extérieure à court terme du pays qui atteint environ 3 milliards de dollars.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Cabinet de Maîtres Devedjian et Woliner. Pasqua contre Lhomeau et Crisol. Arrêt rendu par la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, le 28 février 1979.

Les poursuites sont exercées à raison de la publication en octobre 1977 d'un ouvrage intitulé « la Machine R.P.R. ».

Considérant qu'une telle présentation qui met en doute la probité de la partie civile, porte à l'évidence atteinte à son honneur et à sa considération, même sous la forme quelque peu dubitative que les auteurs ont entendu lui donner...

Considérant que les prévenus n'ont pas offert de rapporter la preuve de la vérité des faits diffamatoires...

Considérant qu'il suffit de rappeler aux prévenus qu'ils ne pouvaient se croire autorisés en raison du silence qu'avait pu observer jusque-là Charles Pasqua à reprendre à leur compte et accréditer, en quelque sorte, des rumeurs incontrôlées dont aucune, de leur propre aveu, ne se référaient à des faits établis.

Considérant qu'ils ne peuvent, en conséquence, se prévaloir de leur bonne foi...

Par ces motifs, condamne Crisol et Lhomeau à 1 500 francs d'amende chacun.

Condamne les prévenus à payer à Charles Pasqua la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts.

Ordonne la publication du présent arrêt.

AGRICULTURE

LA CONFÉRENCE DE LA F.A.O. A ROME

Les pays en voie de développement tentent d'obtenir des concessions qui leur avaient été refusées à Manille

De notre envoyé spécial

Rome. — Faut-il « éliminer » les barrières tarifaires et non seulement les « réduire » et supprimer toutes les subventions déclarées ou occultes sur les produits agricoles concurrents de ceux que produisent les pays en voie de développement, comme le souhaite l'Algérie ? Ou bien faut-il plutôt parler « d'un » nouvel ordre économique international que « du » nouvel ordre économique international, comme le désirent les Etats-Unis ?

A mi-parcours, la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural de Rome roule à faible allure sur un terrain déjà balisé par la F.A.O. et cinq conférences préparatoires pour les cinq grandes régions du monde. Les pays en voie de développement, ceux des plus actifs du groupe des non-alignés, tentent de sortir le train de ses rails. Ils ont déclenché une bataille d'amendements encore incertaine pour que soient pris en compte, dans la déclaration de principe finale, leurs aspirations à exporter plus de produits bruts et transformés vers les pays riches.

L'Europe, par la voix de la France, les Etats-Unis, le Canada aussi, résistent pied à pied. Il n'est pas question pour eux de laisser se transformer la conférence mondiale sur la réforme agraire en une sixième CNUCED deux mois après l'échec de cette conférence, qui *« a montré la détermination des riches de rester riches »*, selon le mot du président de la Tanzanie, M. Nyerere, qui, lors du discours qu'il a prononcé vendredi 13 juillet, a fait passer un souffle de sincérité sur le millier de spécialistes gouvernementaux des conférences internationales. Le chef historique, follement applaudi, et honoré même d'une médaille de la F.A.O., s'est surtout adressé à ses pairs d'Afrique et du tiers-monde, leur disant de ne compter que sur leur volonté politique pour réaliser une réforme agraire, laquelle suppose de donner le pouvoir à ceux qui la vivent : *« Tous ici, nous sommes plus ou moins conscients des besoins. Mais nous, hommes de gouvernement, sommes plus près de ceux qui ont besoin d'une seconde voiture ou d'un diplôme que de celui qui a besoin d'une paire de chaussures pour protéger ses pieds. »* Mais les pressions internationales sont telles qu'il ne s'agit, en Tanzanie comme ailleurs, que *« de répartir la pauvreté de façon plus équitable »*.

Très applaudi lui aussi, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Young, dans son discours, n'a pas apporté la moindre réponse aux inquiétudes du tiers-monde. Au regard des responsabilités exercées par ce pays, l'intérêt pour la conférence elle-même paraît plutôt mince.

Recevant au Vatican le samedi 14 juillet au matin, en audience spéciale, les délégués, le pape a mêlé sa voix aux partisans des réformes agraires. Comme il l'avait dit à Puebla (Mexique) en janvier : *« Tout droit de propriété de la terre est grevé d'une hypothèque sociale. »* Il a insisté sur la nécessité de redonner à l'agriculture la place qui lui convient dans le développement de chaque pays, sur *« l'urgence à réaliser l'objectif du droit au travail »*

Les organisations internationales non gouvernementales qui participent à la conférence mondiale (mouvements de producteurs, associations pour le développement, mouvements féminins) sont jusqu'à présent fort discrètes. Trop à leur goût, puisqu'il leur est seulement possible de tenir des réunions parallèles, le fruit de leurs travaux devant être officiellement pris en compte en fin de parcours. Mais leur influence, si ces organisations arrivent toutefois à des positions communes, sera mince. Dans l'éditorial de sa revue *Nations solidaires* consacré à cette rencontre, M. Michel Cepede, ancien président de la F.A.O., écrit à ce propos : *« Depuis les conférences mondiales de Stockholm (environnement), de Bucarest (population), de Rome (alimentation), la soupape de sûreté consiste à prévoir des réunions parallèles où puissent se défouler, pêle-mêle, les membres d'organisations non gouvernementales, représentatives ou non, dont les recommandations seront d'autant plus facilement négligées par la conférence que leurs auteurs seront déclarés « irresponsables »... »*

JACQUES GRALL.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2630	4,2670	— 40	— 15	— 60	— 25	+ 5	+ 75
$ can.	3,6705	2,6750	— 55	— 25	— 80	— 40	+ 15	+ 75
Yen (100)	1,9590	1,9625	+ 80	+ 105	+ 140	+ 170	+ 430	+ 480
DM	2,3315	2,3350	+ 75	+ 95	+ 145	+ 175	+ 455	+ 500
Florin	2,1175	2,1205	+ 10	+ 20	+ 15	+ 35	+ 90	+ 135
F.B. (100)	14,5445	14,5680	— 570	+ 310	— 830	— 645	—1150	— 430
F.S. (100)	2,5705	2,5750	+ 195	+ 228	+ 385	+ 415	+1135	+1190
L. (1 000)	5,1735	5,1910	— 295	— 240	— 580	— 500	—1230	—1080
£	9,5000	9,5135	— 415	— 350	— 730	— 625	—1185	—1025

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/2	5 7/8	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 7/8	7 1/8
$ E.-U.	10 5/16	10 11/16	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 11/16	11 1/16
Florin	8 7/8	9 5/8	9	9 1/2	9 5/16	9 3/4	9 7/8	10 1/4
F.B. (100)	10	13	13 7/8	14 3/8	12 7/8	13 1/8	12	12 1/2
F.S.	1/4	1/2	1	1 1/4	1 1/16	1 7/16	2 1/16	2 7/16
L. (1 000)	16	18	15	17	15	17	14	16
£	13 7/8	14 1/8	14 1/4	14 7/8	14 3/8	14 7/8	13 1/2	14
Fr. franç.	10 1/8	10 7/8	11 1/2	12	11 13/16	12 5/16	12 1/4	12 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FOUGEROLLE

Réunie le 21 juin, l'assemblée ordinaire de Fougerolle a approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui font apparaître un bénéfice de 32 166 000 F contre 29 630 000 F en 1977.

Le bénéfice consolidé du groupe s'est élevé à 39 394 000 F contre 34 254 000 F en 1977. La marge brute d'autofinancement, en progression de 12 %, a atteint 192 174 000 F contre 170 940 000 F pour l'exercice 1977.

L'assemblée a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 10.50 F par action (assorti d'un avoir fiscal de 5,25 F) qui sera mis en paiement à compter du 2 juillet 1979. Le dividende est ainsi en progression de 17 % par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'assemblée, M. Louis Lesne, président de Fougerolle, a souligné que les résultats du groupe, acquis après constitution d'importantes provisions, marquaient une amélioration sensible sur ceux de 1977, notamment due au redressement des deux principales filiales de Fougerolle, Fougerolle Construction et la Société chimique de la Route.

Les perspectives d'activité du groupe restent satisfaisantes, notamment à l'étranger, où la société a traité, en début de 1979, deux contrats de montant important, l'un pour la construction du barrage de Jebba au Nigéria (1,2 milliard de francs), l'autre pour la construction du nouvel aéroport de Bagdad en Irak (3,5 milliards de francs). Ces contrats seront réalisés dans l'un et l'autre cas en association à 50 % avec des entreprises françaises, Fougerolle assurant la gérance des deux groupements. Le carnet de commandes du groupe, comprenant la quote part de la société dans ces marchés, atteignait ainsi 5,6 milliards de francs au 1er juin 1979, contre 4,1 milliards un an auparavant, représentant plus de dix-neuf mois d'activité.

KHD KLÖCKNER - HUMBOLDT - DEUTZ AG, COLOGNE

DIVIDENDE

Avis de mise en paiement

L'assemblée générale du 28 juin 1979 a décidé de distribuer, au titre de l'exercice s'achevant le 31 décembre 1978, un dividende de 7 DM (en 1977, 6 DM) par action de 50 DM, sur un capital social de 220 800 000 DM.

Le dividende est immédiatement payable contre présentation du coupon n° 31, sous déduction de l'impôt allemand de 25 %, dont 10 % récupérables ultérieurement dans le cadre de la convention franco-allemande contre la double imposition, aux guichets des sièges et agences de :

— Société Générale,
— Société Générale alsacienne de banque.

Ce paiement ouvre droit à un crédit d'impôt de 18 % du montant net encaissé.

GROUPE DU CRÉDIT COOPÉRATIF CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT COOPÉRATIF

CRÉDIT COOPÉRATIF

La réorganisation du groupe du Crédit coopératif a entraîné le regroupement, autour du Crédit d'équipement coopératif (C.E.C.), de l'ensemble des établissements du groupe qui sont spécialisés, pour l'essentiel, dans le financement de l'équipement professionnel.

C.E.C. (Crédit d'équipement moyen et long terme)

Réunie sous la présidence de M. J. F. Burth, l'assemblée générale a constaté que l'exercice 1978 a traduit la réorientation décidée courant 1977 : arrêt des crédits à la consommation au profit des seuls crédits à moyen et long terme aux professions et groupements professionnels non directement coopératifs mais désirant accéder au crédit dans un cadre coopératif : artisans, transporteurs, professions industrielles, commerciales et libérales. Notamment, C.E.C. joue désormais un rôle important dans les crédits aux professions de santé.

L'arrêt du crédit à la consommation, devenu déficitaire (perte de 556.395 F en 1978), permettra de retrouver un solde positif en 1979. L'activité propre de l'exercice 1978 a déjà traduit ce renouveau puisque C.E.C. a versé 65.1 millions de francs contre 26,7 millions de francs en 1977. Son encours est ainsi passé de 75,7 millions de francs à 93,3 millions de francs. Les premiers mois d'activité 1979 confirment cette tendance positive.

COOPABAIL (Location longue durée)

L'assemblée générale s'est réunie sous la présidence de M. J. Mathiote. Après avoir enregistré une rapide expansion jusqu'en 1977, l'activité de Coopabail a connu en 1978 une réduction sensible due à des facteurs extérieurs défavorables, notamment l'application au 1er janvier 1978 du taux majoré de la TVA sur les loyers et le tassement des ventes de bateaux de plaisance.

Ainsi les nouveaux investissements ont atteint 28,2 millions de francs H.T. contre 54,9 millions de francs en 1977. Les loyers se sont élevés à 44,2 millions de francs contre 48,6 millions de francs en 1977. Le bénéfice dégagé ressort à 9.581 F contre 514.096 F pour l'exercice précédent.

COOPAMAT (Crédit-bail matériel)

Réunie sous la présidence de M. G. Hontarrede, l'assemblée générale s'est félicitée que la relance de l'activité amorcée au cours de l'exercice 1977 se soit confirmée et poursuivie en 1978. Le montant total des contrats conclus porte en effet sur 100 millions de francs d'investissements H.T., contre 63 millions de francs en 1977 (+ 58 %). Quant aux nouvelles immobilisations acquises, elles atteignent 91,8 millions de francs H.T., contre 63 millions de francs en 1977.

Les loyers encaissés s'élèvent à 87,2 millions de francs. Après dotation aux amortissements à hauteur de 66,6 millions de francs, les immobilisations nettes se montent à 197,8 millions de francs. Le résultat net de l'exercice est de 359.399 F contre 296.772 F en 1977.

INTER-COOP (Crédit-bail immobilier)

Réunie sous la présidence de M. J. F. Burth, l'assemblée générale a noté que l'exercice 1978 a été caractérisé par un fort accroissement des investissements réalisés, soit 73,8 millions de francs contre 42,8 millions de francs en 1977. De fait, après une stagnation du crédit bail immobilier en 1976, une reprise s'est amorcée au cours du second semestre 1977.

Au 31 décembre 1978, les immobilisations brutes portées par Inter-Coop s'élèvent à 355 millions de francs. En outre Inter-Coop est présente dans onze S.C.I. dont elle détient au moins 50 % du capital et dont les immobilisations s'élèvent à 46,5 millions de francs.

Le total des produits encaissés en 1978 s'est élevé à 52,2 millions de francs contre 45,3 millions de francs en 1977 (soit + 15 %). Le bénéfice net dégagé est de 1,1 million de francs.

JAEGER

L'activité du groupe Jaeger s'est développée de façon satisfaisante au cours du premier semestre 1979. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit pour cette période à environ 588 millions de francs, hors taxes, contre 468 millions pour les six premiers mois de 1978, soit une progression de plus de 26 %.

Les chiffres 1979 correspondent à la nouvelle structure et intègrent notamment la Société des réveils Bayard, entrée dans le groupe en août 1978.

Au cours de cette période l'ensemble des filiales à l'étranger a connu un important développement et l'ensemble des filiales françaises a également nettement progressé.

Le chiffre d'affaires de la société mère réalisé pendant le premier semestre a atteint environ 435 millions de francs, horx taxes, contre 365 millions, soit une progression de près de 19 % par rapport à celui du premier semestre 1978.

Les différentes divisions de la société ont toutes participé, et dans des mêmes proportions sensiblement égales, à cette augmentation du chiffre d'affaires.

MERLIN GERIN

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre atteint un montant hors taxes de 516,7 millions de francs, en hausse de 11,6 % sur celui de la période correspondante de 1978, marquant ainsi un redressement par rapport au premier trimestre. Pour le semestre, le chiffre d'affaires s'élève à 964,9 millions de francs contre 901,2 millions pour le semestre correspondant de 1978 (+ 7,1 %).

GROUPE CREDIT LYONNAIS

SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1979

	Slivam Un portefeuille équilibré de valeurs françaises et étrangères	Slivafrance Une sélection de valeurs françaises dynamiques	Slivarente Un choix de valeurs de rendement	Slivinter Un placement à vocation internationale	SICAV 5000 Sicav régie par la loi du 13 juillet 1978
CAPITAL (en millions de F)	446,90	154,66	1 822,59	70,88	629,65
ACTIF NET (en millions de F)	711,64	332,62	2 913,96	100,00	764,42
VALEUR LIQUIDATIVE DE L'ACTION (en F)	136,48	215,06	169,88	141,48	121,40
REVENUS ACQUIS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE (en F)	2,76 (1.1.1979)	8,52 (1.7.1978)	3,04 (1.4.1979)	1,52 (1.4.1979)	3,42 (1.1.1979)
DIVIDENDE MIS EN PAIEMENT (en F)	5,40 au titre de l'exercice 1978	8,02 au titre de l'exercice 1977 - 1978	10,49 au titre des exercices 1978 - 1979	4,40	1,15 au titre de l'exercice 1978

SICAV ASSURANCES PLACEMENTS BANQUE DE LA MUTUELLE INDUSTRIELLE

Un accord a été conclu entre la SICAV Assurances Placements et la Banque de la mutuelle industrielle. Cet accord prévoit que le conseil d'Assurances placements proposera prochainement à ses actionnaires de changer la dénomination de la SICAV, qui deviendrait ENERGIA.

En effet, en raison des modifications fondamentales de la conjoncture internationale, la SICAV orientera ses investissements de préférence vers les valeurs représentatives de l'énergie, des ressources naturelles et de l'or.

M. Bernard Bist, directeur central de la banque Worms, la Banque de la mutuelle industrielle et M. Paul Balay, ont été cooptés au conseil d'administration.

M. Bernard Bist a été nommé président.

Le GAN, appelé à la vice-présidence, est représenté par MM. Guillaume d'Harcourt et Claude Giraud.

Rappelons que la Société générale est représentée par M. Claude Boivin-Champeaux et que la Mutuelle assurance artisanale de France et la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres ont comme représentants au conseil MM. Lienard et Bernard Facque.

M. Michel Katz a été nommé secrétaire général.

La gestion financière d'ENERGIA sera assurée par la Banque de la mutuelle industrielle, qui gère également SOPRINA, SICAV dont le portefeuille est entièrement investi en obligations françaises et étrangères.

M. Marcel Dubois, directeur adjoint de cette banque, a été appelé au collège des censeurs.

Pour satisfaire au désir exprimé par la COB, il est rappelé que les actionnaires qui le souhaiteraient ont la possibilité de demander le rachat de leurs titres. Toutes précisions à ce sujet peuvent être fournies par le GAN et la Société générale.

PARCOR

Au cours de sa réunion du 12 juillet 1979, le conseil d'administration a adopté le principe de l'absorption-fusion de Parcor par sa société-mère Sanofi, opération qui fait l'objet d'un communiqué publié, d'autre part.

Au préalable, il serait fait apport par la société, à une filiale à 100 %, de ses activités industrielles, de recherche et de gestion administrative.

Les modifications suivantes ont été apportées à la composition du conseil d'administration :

— M. Jean-François Dehecq a démissionné de son poste d'administrateur, il représentera désormais au conseil la société Sanofi dont il est directeur général.

— M. René Sautier, président-directeur général de Sanofi, a été nommé administrateur à titre personnel.

— M. Sébastien Picciotto ayant démissionné de ses fonctions, M. René Sautier a été élu président-directeur général de la société.

AVIS FINANCIER

SANOFI, LABAZ, PARCOR, GALOR

Les conseils d'administration des sociétés SANOFI, LABAZ, PARCOR et GALOR, qui se sont réunis les 11 et 12 juillet 1979, ont adopté le principe d'une fusion de ces quatre sociétés. Cette opération prendrait la forme d'une absorption par SANOFI des *holdings* LABAZ, PARCOR et GALOR, PARCOR ayant, préalablement à cette fusion, filialisé ses activités industrielles.

SANOFI, filiale à 100 % de la S.N.E.A., détient actuellement 78,6 % du capital de LABAZ, 58,8 % du capital de PARCOR et 100 % du capital de GALOR.

Les conseils d'administration ont autorisé les présidents des diverses sociétés concernées à poursuivre les études relatives à cette fusion qui sera soumise à l'approbation des actionnaires avant la fin de 1979.

Les actions PARCOR et LABAZ, négociées respectivement au marché officiel et au marché hors cote de la Bourse de Paris, seraient échangées contre des actions SANOFI, dont l'admission au marché officiel serait simultanément demandée.

SANOFI a été constituée en 1973 par le groupe ELF AQUITAINE. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint, en 1978, 2.468 MF ; celui du premier semestre 1979 s'est élevé à 1.457 MF en progression de 24 % sur le premier semestre 1978 à structure comparable.

SANOFI exerce son activité principalement dans le domaine de la pharmacie et de la cosmétologie. En 1978, le secteur de la pharmacie a représenté 45 % du chiffre d'affaires, celui de la cosmétologie - parfumerie 41 %, le solde étant représenté par les ventes de produits vétérinaires, de para-pharmacie et de produits chimiques de base.

Dans le domaine pharmaceutique, les laboratoires du groupe (LABAZ, MILLOT, SOLAC, Roland MARIE) mettent à la disposition du corps médical des produits majeurs dans des domaines où les besoins thérapeutiques sont importants : troubles cardiaques, affections du système nerveux central, troubles circulatoires. Certains de ces produits sont déjà admis et commercialisés sur les grands marchés internationaux.

SANOFI détient, en outre, des participations minoritaires dans l'INSTITUT PASTEUR PRODUCTION (35 %), et dans les laboratoires CHOAY (36,5 %).

Dans le domaine de la cosmétologie, SANOFI se place au deuxième rang sur le marché français du fait de sa participation dans la société SECTA YVES ROCHER. Cette société est détenue à 45 % par SANOFI et à 51 % par la FINANCIERE YVES ROCHER, elle-même détenue à 49 % par SANOFI.

YVES ROCHER a réussi à s'assurer en quelques années une place importante sur le marché français et s'implante de façon rapide à l'étranger. Le chiffre d'affaires 1978 d'YVES ROCHER a atteint 573 MF contre 402 MF en 1977. La croissance de cette entreprise s'appuie sur une image de marque fondée sur des produits à base d'extraits de plantes et sur un mode de commercialisation particulier : vente par correspondance et par un réseau de magasins exclusifs. Le développement à l'étranger est assuré par neuf filiales pratiquant les mêmes techniques de vente. STENDHAL, filiale à 100 %, qui fabrique et commercialise des produits de haut de gamme, complète l'activité de SANOFI dans le domaine cosmétologie.

Dans le domaine de la parfumerie, l'activité de SANOFI s'exerce par l'intermédiaire de GALOR, qui contrôle notamment les sociétés exploitant les marques ROGER & GALLET, VAN CLEEF & ARPELS, MOLYNEUX et LUBIN.

SANOFI est également présent dans le secteur vétérinaire (5 % des ventes consolidées), où ses intérêts sont regroupés au sein de la société CEVA, contrôlée à 100 %.

L'opération envisagée devrait permettre au groupe SANOFI de parfaire son organisation et, notamment, d'assurer une meilleure pénétration des marchés étrangers, une coordination plus poussée de la recherche par la mise en commun des moyens, et l'optimisation des outils de production et de distribution.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Les euro-émissions au premier semestre 1979

Cent quarante-quatre euro-émissions ont été lancées durant le premier semestre 1979 pour un montant global équivalent à 8 213,71 millions de dollars. Durant la même période de 1978, le montant émis s'était élevé à 6 921 millions de dollars pour 121 euro-émissions, selon les statistiques établies par le Crédit lyonnais et la Kredietbank à Luxembourg.

La devise la plus utilisée est toujours le dollar américain qui représente 57,77 % du montant émis, vient ensuite le deutschemark (26,78 %), le dollar canadien (4,22 %), le dinar koweïtien (2,73 %).

Le reliquat (soit 8,50 %) se divise entre le franc français, l'unité de compte, le D.T.S., le dollar australien, le yen, la livre sterling.

Les pays européens ont représenté 48,11 % du montant total émis durant le semestre, suivis des États-Unis, 16,74 %, du Canada, 12,07 %, du Japon, 7,90 %, de l'Amérique du Sud 5,28 %, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, 2,53 %, et du Mexique, 1,22 % et divers pays, 5,85 %. Le classement des banques qui ont dirigé ou codirigé ces euro-émissions s'établit pour le premier semestre 1979, de la manière suivante :

	Montant en milliards de dollars
1. Crédit suisse First Boston	3,42
2. Westdeutsche Landesbank Girozentrale	3,11
3. Deutsche Bank AG	3,05
4. Union de banques suisses	2,38
5. Banque Nationale de Paris	1,98
6. Commerzbank AG	1,87
7. Dresdner Bank AG	1,72
8. Société de banque suisse	1,71
9. Banque Bruxel. Lambert S.A.	1,63
10. Société générale	1,60
11. Kredietbank Intern. Group	1,49
12. Crédit lyonnais	1,47
13. Salomon Brothers Internat.	1,33
14. Amsterd. Rotterd. Bank N.V.	1,27
15. Merrill Lynch International	1,26
16. Manufacturers Hanover	1,25
17. Banque de Paris et Pays-Bas	1,24
18. Algemene Bank Neder. N.V.	1,17
19. Société génér. de banque S.A.	1,15
20. Nomura Europe N.V.	1,15

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	12 juil.	13 juil.
Valeurs françaises	106,3	106
Valeurs étrangères	124,7	123,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95,2	94,4

LONDRES

Le marché reste calme et hésitant en attendant la première réaction au plan Carter. Les industrielles sont stables, les pétroles inchangés et les mines d'or s'effritent malgré le cours record du métal.

Or (ouverture) (dollars) 281 40 contre 287 45

VALEURS	CLOTURE 13/7	COURS 16/7
Beecham	525	528
British Petroleum (1)	12 45	12 29/64
Courtaulds	85	85
De Beers	348	348
Imperial Chemical	324	324
Rio Tinto Zinc. Cor.	271	268
Shell	364	364
Vickers	163	163
War Loan 3 1/2 %	34	34
*West Driefontein	46 1/8	48 1/8
*Western Holdings	34 5/8	34 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAXBY. — Bénéfice après impôts du premier semestre de l'exercice s'achevant le 30 septembre prochain : 1,12 million de francs contre 1,46 million.

UNION FRANÇAISE DE BANQUES. — Pour les cinq premiers mois de l'année, le résultat avant provision pour impôts, mais après provision des risques, s'élève à 59,3 millions de francs contre 115,8 millions pour l'exercice 1978 en entier.

Établi sur les mêmes bases, le résultat de la filiale Locaball atteint 56,6 millions de francs contre 105,1 millions pour 1978.

CHARTER CONSOLIDATED. — Le bénéfice après impôts et intérêts minoritaires de ce holding minier pour l'exercice clos le 31 mars dernier s'élève à 22,99 millions de livres contre 25,43 millions. Le dividende final est néanmoins majoré et passe de 5,27645 pence à 5,6 pence, faisant un total de 12,51493 pence contre 12,45863 pence.

SOLYVENT-VENTEC. — Triplement du capital de 6 à 18 millions de francs par élévation de 50 F à 100 F du nominal des actions et émission à 160 F d'une action pour deux créée jouissance du 1er janvier 1979.

PARFUMS LANVIN. — Le capital est porté de 27 001 000 F à 29 701 000 F par émission à 200 F de 2,7 millions d'actions de 100 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	6 juillet	13 juillet
Indice général	117,1	117,9
Assurances	197,5	201,0
Banq. et sociétés financ.	87,4	87,5
Sociétés foncières	134,7	134,6
Sociétés investiss. portef.	128,1	129,7
Agriculture	133,1	138,4
Aliment., brasseries, distill.	111	111,4
Autom., cycles et l. équip.	92	96,9
Bâtim., matér. constr., T.P.	135,4	137,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	84,7	84,5
Carrières salines, charbon	113,2	112,0
Constr. mécan. et navales	106,8	110,7
Hôtels, casinos, thermal.	143,1	144,1
Imprimeries, pap., cartons	73,4	74,2
Magas., compt. d'exportat.	93,1	94,4
Matériel électrique	128,8	129,5
Métall., con. des pr. métal	42,8	42,7
Mines métalliques	107,5	109,8
Pétroles et carburants	142,8	135,8
Prod. chimiq. et él.-mét.	139,3	145,3
Services publics et transp.	109,7	101,7
Textiles	122,1	123,1
Divers	126,1	130,6
Valeurs étrangères	129,6	125,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	161,7	160,2
Rentes perpétuelles	48,9	48,8
Rentes amort., fonds gar.	300,3	294,5
Sect. indust. publ. à r. fixe	96,8	96,9
Sect. ind. publ. à rev. ind.	455,4	460,1
Secteur libre	107,5	107,1

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	283,3	280,7
Val. franç. à rev. variable.	811,5	817,0
Valeurs étrangères	957,9	929,0

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	93,5	94,4
Produits de base	76,3	73,7
Construction	124,3	125,0
Biens d'équipement	97,4	101,8
Biens de consom. durables	93,5	98,4
Biens de cons. non durabl.	78,1	81,9
Biens de consom. aliment.	93,7	95,5
Services	139,1	141,1
Sociétés financières		
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	103,3 / 197,5	103,9 / 199,4
Valeurs industrielles	84,7	85,5

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	118,2	119,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/7	16/7
1 dollar (en yens)	217 78	217 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 13 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 ..	2 351
5 %	53 10	2 233
5 % 1920-1960	1511 ..	2 233
3 % amort. 45-54	71	2 852
4 1/4 % 1963	98 20	3 722
Emp. N. Eq. 5½ 65	111 10	4 099
Emp. N. Eq. 6 % 66	109	4 701
Emp. N. Eq. 6 % 67	100 80	0 705
Emp. 7 % 1973	5490	...
Emp. 8,80 % 77	111 99	1 258
Emp. 9,80 % 78	96 ..	0 027
E.D.F. parts 1959	..	1 977
— 5 % 1960	108 70	2 027

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	572 10	572 10
E.D.F. parts 1959	..	..
Ch. France 3 %	209 ..	213 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	...	545
Ass. Gr. Paris-Vie	1692	1693
Concorde	349 ..	349
Epargne France	280 ..	... ..
Financ. Victoire	326 ..	326 ..
France I.A.R.D.	208	208

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SAN (Sté) Contr.	670	670
S.P.E.G.	284 ..	284
U.A.P.	552	552
Alsacien. Banque	328	328
Banque Hervet	195 80	195 60
Bque Hypot. Eur.	265 ..	265 ..
Bque Nat. Paris	265 ..	265
(Li) B. Scalb Dup.	105	105
Banque Worms	191 50	191 50
C.G.I.B.	52 ..	54 10
C. Crédit Univ.	365 ..	365
C.A.M.E.	86 ..	87 ..
Créditel	148 ..	148 ..
Créd. Gén. Indust	287 ..	287 ..
Crédit Lyonnais	306 ..	304 ..
Electro-Banque	166 ..	166
Euroball	178 ..	176 ..
Financière Sofal	368 ..	369
Fr. Cr. et B. (Cie)	90 ..	90 ..
France-Bail	304	305
Hydro-Energie	20 90	20 40
Immobail B.J.P.	263	263
Immobanque	352	353
Immofice	269	269
Interbail	245 40	247
— (obl. conv.)	249 ..	249
Laffitte-Bail	198 ..	192

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Plac. Institut.	16217 58	15868 15
1re catégorie	10237 49	10836 76

16/7	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	147 81	141 11
Actions Sélec.	173 74	165 86
Aedificandi	228 77	218 35
A.G.F. 5000	153 55	146 58
Agfimo	281 08	258 32
A.L.T.O.	180 32	172 14
America-Valor	317 44	303 45
Amérique Gestion	172 28	164 47
Assurances Plac.	136 42	132 45
Bourse-Invest.	168 99	161 33
C.I.P.	382 74	365 39
Convertibles	136 35	130 17
Convertimmo	148 04	141 33
Drouot Invest.	252 12	240 69
Drouot-France	141 57	135 15
Elysées-Valeurs	198 63	189 62

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gestion Mobilière	*235 89	225 18
Mondiale Invest.	*203 85	194 62
Oblisem	*137 85	131 60
Optimavalor	*208 64	199 18
Planinter	314 88	299 84
S. I. Est	*490 16	467 97
Sogiaco	*133 46	127 41
Sogister	*449 96	429 56
Valorem	194 11	185 31

* Cours précédent.

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1000	4,5 % 1973	1180	1156	1156	1159
3685	C.N.E. 3 %	4138	4110	4110	4105
470	Cie Gle Eaux				
328	Elf-Aquit.				
318	Tél. Ericsson	311	320 ..	319 50	315 ..
220	Thomson-Br.	183 90	181 50	181 80	182 ..
265	— (obl.)	248	241 20	241 20	241 20
415	U.I.S.	405	403 ..	403	410 ..
220	U.C.B.	235 ..	238	239	238
220	Un. F. Bques.	215	215	215	218 70
255	Gén. Motors	242	240 80	240 80	245
23	Goldfields	28 80	28 30	28 30	28 10
31	Harmony	35 40	34 60	34 50	33 90
4 87	Hitachi	4 70	4 40	4 30	4 40
285	Hoechst Akti.	287	287	288	285 10
33	Imp. Chem.	31 20	31 40	31 40	31 40
32	De Beers (S.)	31	30 20	30 20	30 10
620	Deuts. Bank	629	631	531	635
485	Dome Mines	485 50	463	459	484
550	Du Pont Nem.	532	514	514	...
250	East Kodak	238 ..	235	235 50	235 ..
39	East Rand	43 80	42 70	41 60	43 ..
120	Ericsson	122 90	122 90	122 90	122 ..
225	Exxon Corp.	231 80	228 60	229 60	228 80
191	Ford Motor	179 ..	175 50	175 50	173
110	Free State	114	111	113 50	112 10
205	Gen. Electric	215 ..	213 50	213 50	212 50
33	Shell Fr. (S)	35 10	35 40	34 80	34 70
565	Siemens A. G	598	600	600	601
48	Sony	35 65	34 95	34 30	34 95
260	Unilever	265	268	268	263
32	Union Corp.	28 90	28 40	27 60	29
121	U. Min. 1/10	111	111 ..	111	111
164	Unit. Techn.	162 ..	162	161 50	162
215	West Drief.	219 50	218 80	218	219 90
78	West Deep.	73 90	71 80	70 80	72 60
162	West Hold.	149 20	148 90	148 ..	148 30
2 0	Xerox Corp.	261 30	261 20	261 20	261
70 85	Zambia Corp.	0 83	0 82	0 83	0 81

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 7	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 257	Pas de cotation le 13 juillet	4 150	4 380
Allemagne (100 DM)	232 080		226	239
Belgique (100 F)	14 538		13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 400		205	216
Danemark (100 krd)	81 110		78	83
Norvège (100 k)	84 390		82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 510		9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	6 179		5	6 400
Suisse (100 fr.)	267 200		251	284
Suède (100 krs)	100 570		97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 750		30 350	32 250
Espagne (100 pes.)	6 440		6 250	6 650
Portugal (100 esc.)	8 745		8 500	10
Canada ($ can. 1)	3 676		3 570	3 800
Japon (100 yens)	1 961		1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 7
Or fin (kilo en barre)	41700	41600
Or fin (en lingot)	41900	41800
Pièce française (20 fr.)	366 50	368 90
Pièce française (10 fr.)	239 80	239 50
Pièce suisse (20 fr.)	344	343
Union latine (20 fr.)	387	386 80
Souverain	422 10	430
Pièce de 20 dollars	1784	1781 20
Pièce de 10 dollars	978	988
Pièce de 5 dollars	601	620
Pièce de 50 pesos	1650 ..	1630 50
Pièce de 10 florins	317 ..	327

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

L'ESCALE PRÉSIDENTIELLE A ABOU-DHABI

M. Giscard d'Estaing estime que le programme de M. Carter contribue « à la solution actuelle et à venir » de la crise

Abou-Dhabi (Emirats arabes unis) (*A.F.P.*). — Le programme lancé dimanche soir par le président Carter constitue « *une contribution positive à la solution actuelle et à venir de la situation du marché mondial de l'énergie* », a déclaré le président de la République au cours de la conférence de presse qui a conclu, ce lundi 16 juillet, ses entretiens à Abou-Dhabi avec le cheikh Zayed, président des Emirats arabes unis.

Les mesures annoncées par le président des Etats-Unis, a ajouté M. Giscard d'Estaing « *vont incontestablement dans le sens des décisions prises au sommet de Tokyo.* ». M. Giscard d'Estaing a estimé indispensable que ces dispositions puissent se traduire « *rapidement* » dans les faits et donc que l'administration américaine dispose des moyens nécessaires pour arriver à ce résultat. Il a lancé un appel aux autres pays consommateurs qui ont participé au sommet de Tokyo pour qu'ils fassent connaître leurs objectifs de stabilisation et de réduction de leurs importations pétrolières.

Le président a souligné enfin ce qu'il considère comme les deux autres points dégagés à Tokyo : « *La recherche d'une situation de modération dans l'action des compagnies pétrolières sur le marché international de l'énergie ; le rapprochement rapide des prix pétroliers américains des prix internationaux* » (les prix américains actuels, très inférieurs aux prix mondiaux, n'incitant pas à l'économie).

Arrivé ce lundi à 8 heures (locales) à Abou-Dhabi, M. Giscard d'Estaing a eu avec le cheikh Zayed un entretien d'une heure principalement consacré à l'énergie. Il est reparti à 11 h 15 pour Nouméa via Singapour où il aura également un entretien avec le chef du gouvernement.

Dans une déclaration aux « Nouvelles calédoniennes »

LA PRÉSENCE DE LA FRANCE EST LE MEILLEUR MOYEN D'ASSURER LA PAIX SOCIALE ET LE PROGRÈS

souligne le chef de l'État

Dans une interview publiée lundi 16 juillet par les *Nouvelles calédoniennes*, M. Giscard d'Estaing souligne notamment que « *la promotion des Mélanésiens, comme celle de toutes les communautés défavorisées, demeure l'objectif prioritaire du gouvernement en Nouvelle-Calédonie* ».

Le président de la République ajoute : « *Les récentes élections ont permis de dégager une large majorité sur le programme de développement à long terme propre à ce territoire.*

» *La réforme foncière, la revitalisation économique de l'intérieur sont des éléments essentiels de ce programme et ils sont destinés à permettre l'intégration progressive des Mélanésiens dans la société calédonienne de demain.*

» *La réforme foncière fera l'objet d'un projet de loi qui sera discuté au Parlement à la prochaine session.*

» *Je suis persuadé que les Mélanésiens, y compris ceux qui ont obéi dans le récent scrutin aux directives des partis indépendantistes, approuvent cette réforme qui permettra de satisfaire leurs revendications foncières les plus fondées. Ils savent parfaitement que la présence de la France est de loin le meilleur moyen pour eux d'assurer la paix sociale et le progrès du territoire en direction de la fraternité et de la justice.*

» *Le gouvernement ne considère pas comme exclus de la scène politique calédonienne les partis d'opposition. Il tend la main à tous ceux qui sont prêts à apporter leur contribution à la réalisation du plan de développement de la Nouvelle-Calédonie, qui vise au progrès de l'ensemble de la population néo-calédonienne.* »

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES P.M.E. EST OPPOSÉE A LA CRÉATION D'UNE CAISSE D'ÉQUIPEMENT UNIQUE

La création d'une caisse d'équipement unique n'aurait pas l'approbation de ses mandants, a déclaré, en substance, M. Bernasconi, président de la Confédération nationale des petites et moyennes entreprises, après l'annonce par M. Monory, ministre de l'économie, qu'une étude était en cours à ce sujet (*le Monde* du 13 juillet). Certes, la confédération souhaite que soit constitué au niveau des P.M.E. un instrument semblable à ce qu'a été le Crédit agricole pour l'agriculture. Mais la caisse d'équipement actuellement à l'étude ne devrait pas supprimer les autres moyens mis à la disposition des entreprises en matière de crédit à moyen et long terme, jouant le rôle d'organisme fédéral avec la participation des P.M.E. Selon M. Bernasconi, les pouvoirs publics semblent orienter leurs réflexions en ce sens et n'envisageraient donc pas la création d'une caisse unique. Par ailleurs, le président de la confédération a réaffirmé son opposition au « crédit global d'exploitation », formule de compte d'avance destinée à remplacer le découvert et l'escompte que propose le rapport Mayoux. Selon lui, la mise en place d'une telle formule accélérerait la disparition de beaucoup d'entreprises, très attachées à l'escompte.

LE PRÉSIDENT DU MEXIQUE CRITIQUE LES HAUSSES DE L'OPEP

La récente augmentation des prix du pétrole, décidée par l'OPEP, « *a été malheureusement prise sans tenir compte des conséquences* » qu'elle va avoir, déclare le président du Mexique, M. Lopez Portillo dans une interview publiée par l'hebdomadaire américain *Time*.

Le président Lopez Portillo se déclare particulièrement concerné par l'effet de ces hausses sur les pays en développement et par les conséquences de la récession dans les pays industrialisés.

Bien que ces hausses aient « *un effet bénéfique à court terme* » sur l'économie du Mexique, dont les réserves pétrolières prouvées s'élèvent à quarante milliards de barils, M. Portillo estime que « *leur effet inflationniste et la récession dans les pays industrialisés finiront pas atteindre le Mexique. Aucun pays aujourd'hui ne peut se développer sainement si le reste du monde n'est pas en bonne santé* », dit-il.

Le chef de l'Etat a cependant justifié le respect par son pays des hausses décidées par l'OPEP. « *Si nous n'alignons pas nos prix,* affirme-t-il, *nous allons subir uniquement l'effet négatif des hausses* ». Le président mexicain souligne toutefois que le Mexique se tient à l'écart du marché libre du pétrole. « *Le Mexique ne spécule pas, et ne spéculera jamais* ».

● *Le pétrole du sultanat d'Oman à 22 dollars le baril.* — L'augmentation du prix du baril de brut omanais, annoncée le 14 juillet, est de 3 dollars et 80 cents. Le baril vaut désormais 22 dollars, précisait-on samedi au ministère omanais du pétrole et des richesses minières.

Cette majoration est conforme aux décisions prises à la récente réunion de l'OPEP à Genève, indiquait-on de même source, à Mascate. Le sultanat d'Oman n'est pas membre de l'OPEP et sa production est inférieure à 15 millions de tonnes par an. — (*A.F.P.*)

Le voyage du ministre de la défense

La France aidera l'Arabie Saoudite à mettre sur pied trois brigades blindées

Durant les deux jours qu'il a prévu de passer en Arabie Saoudite, ce lundi 16 et mardi 17 juillet, le ministre français de la défense, M. Bourges, se rendra, avec son homologue saoudien, le prince sultan Ben Abdel Aziz, à Djeddah et à Taïf, à quelque 200 kilomètres à l'ouest de Djeddah, où les deux ministres auront une série d'entretiens sur la coopération militaire entre les deux pays.

L'Arabie Saoudite est un client privilégié des industries militaires françaises. La fourniture à Ryad de matériels aussi importants ou complexes que les chars de combat AMX-30, les canons d'artillerie de 155 mm à grande cadence de tir, les avions Mirage III ou le système d'armes Shahine de missiles sol-air tous temps à basse altitude, pose aux Saoudiens de très graves problèmes d'assistance technique.

D'autant que l'Arabie Saoudite, par sa politique d'approvisionnement en pétrole des Etats occidentaux, est un pays sensible à la situation internationale et aux menaces que pourraient exercer, à ses frontières ou dans ses champs pétrolifères, des régimes qui ne partagent pas ses options au Proche-Orient. Avec à peine plus de huit millions d'habitants pour une superficie trois fois supérieure à celle de la France, elle ne dispose pas des spécialistes nécessaires à l'entretien de l'armée qu'elle met sur pied.

Au total, la France doit livrer à l'Arabie Saoudite, dans le seul domaine de l'armement terrestre, de quoi équiper trois brigades blindées en chars de combat, en moyens logistiques de commandement et en véhicules d'accompagnement tous terrains.

Parallèlement, sous l'autorité du général Marzloff, spécialiste français des blindés, il s'agit de former les servants saoudiens de ces matériels dans une école de pilotage des chars édifiée en Arabie Saoudite. De son côté, la société française Thomson-C.S.F. détiendra 30 % du capital d'une société saoudienne d'électronique militaire, l'Arab Electronic Company, qui sera chargée, dans un premier temps, de fabriquer et d'entretenir des radars, des équipements de radiocommunications aéroportés, des systèmes électroniques civils et militaires, et divers matériels légers conçus sous licence.

On compte environ quatre cent cinquante assistants techniques et conseillers militaires français dans les rangs de l'armée saoudienne. L'arrivée, en 1980, des premiers systèmes Shahine et des canons d'artillerie automoteurs de 155 mm va contraindre la France, tant pour l'installation de ses matériels, leur entretien opérationnel et la formation des équipages saoudiens, à intensifier sa présence militaire. Le système Shahine, par exemple, est comme le Crotale, déjà commandé par dix pays étrangers, un dispositif très complexe de défense anti-aérienne. L'Arabie Saoudite a décidé de le compléter en achetant aussi à la France des canons anti-aériens bitubes qui seront montés sur des chars AMX-30 avec un radar adapté.

Dans leur effort commun d'assistance technique et de service après-vente, l'armée française et les sociétés concernées — principalement le Groupement industriel de l'armement terrestre (GIAT), les firmes Matra et Thomson-C.S.F. — éprouvent quelques difficultés à recruter le personnel en nombre suffisant parlant l'arabe ou l'anglais et prêt à s'expatrier.

Le séjour de M. Bourges vise à étudier sur place les moyens d'améliorer encore cette aide technique à la demande des autorités saoudiennes et de définir, avec elles, les conditions d'une prise en charge progressive par les Saoudiens de l'entretien des matériels acquis en aussi grand nombre puisque, par exemple, on évalue à plus de 4 milliards de francs le montant du contrat Shahin. L'Arabie Saoudite a, du reste, participé financièrement développement de ce système d'armes.

VINGT-CINQ TECHNICIENS ÉGYPTIENS EN STAGE DE FORMATION A LA SNIAS

(*De notre correspondant régional.*)

Toulouse. — Vingt-cinq techniciens de l'aéronautique égyptienne, âgés de trente à quarante ans, viennent de quitter Toulouse après un stage de formation accélérée à l'usine de la Société nationale industrielle aérospatiale de Saint-Eloi. Ce séjour, organisé à la demande de l'Organisation égyptienne de l'industrie militaire, qui a récemment remplacé l'Organisation arabe d'industrialisation (*le Monde* du 20 juin), doit permettre à des ajusteurs et câbleurs électriciens égyptiens de travailler désormais dans leur pays au montage d'une version anglo-égyptienne de l'hélicoptère de reconnaissance W G 13.

La cellule de cet appareil — autrement baptisé Lynx — avait été longtemps montée dans les usines toulousaines de la SNIAS, puis à Marseille-Marignane. Le Lynx a aussi été acquis par la marine de guerre française.

Pendant leur séjour à Saint-Eloi, les stagiaires ont été hébergés à la cité universitaire Chapou, où ils disposaient d'une salle de repos et de prières, car Toulouse n'a pas encore de mosquée.

LEO PALACIO.

L'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES S'EST PRONONCÉ SUR L'INTERPRÉTATION DES TRAITÉS INTERNATIONAUX.

Le ministère des affaires étrangères, compétent en matière d'interprétation des traités, vient de se prononcer sur l'application, à des faits commis sous l'occupation, de la charte du tribunal militaire international de Nuremberg du 8 août 1945 et de la résolution des Nations unies du 13 février 1946 sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, adoptée en 1964 par le Parlement français.

Le 17 décembre 1976, la chambre d'accusation du tribunal de Paris avait décidé que le ministère des affaires étrangères devait se prononcer sur cette question à propos de Paul Touvier, ancien chef du deuxième service de la milice à Lyon en 1944 (*le Monde* du 14 juillet). Le problème se pose aussi pour Jean Leguay, délégué, en zone occupée, du secrétaire général de la police de 1942 à 1944.

Dans une lettre adressée au président de l'association Les fils et filles des déportés juifs de France, M. Jean-François Poncet écrit : *Dès mon arrivée au ministère des affaires étrangères, je me suis préoccupé de cette affaire particulièrement complexe. Je l'ai examinée personnellement sur la base des études préparées par mes services. J'ai transmis, par l'intermédiaire du garde des sceaux, à la juridiction qui m'avait saisi l'interprétation qui me semble devoir être donnée aux accords internationaux en cause. Cette interprétation constituant un élément de la procédure judiciaire, vous comprendrez qu'il ne m'appartient pas de révéler quoi que ce soit à son sujet.* »

Selon Me Serge Klarsfeld, vice-président de l'association, Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, chargée du dossier de Jean Leguay — inculpé notamment de crimes contre l'humanité depuis le 12 mars — devrait avoir en main, en ce début de semaine, les pièces transmises à la chancellerie par le ministère des affaires étrangères.

LA GAUCHE DANS L'ESSONNE

La dynamique de la désunion

Les élus municipaux socialistes de Brétigny-sur-Orge, en décidant, il y a près d'un mois, de ne plus siéger au conseil, ont provoqué un certain remous dans l'Essonne. Cet incident s'ajoute à ceux qui se sont déjà produits dans des municipalités voisines et qui illustrent une controverse qui tend à se généraliser entre les partenaires de l'union de la gauche.

A Brétigny-sur-Orge, l'avertissement (verbal) infligé à un employé des services techniques de la mairie, militant socialiste de fraîche date, a mis le feu aux poudres. Pour les responsables locaux du P.S., c'est son refus de rejoindre les rangs du P.C. qui lui serait surtout reproché. Version énergiquement démentie par le premier adjoint au maire, M. René Julienne (P.C.) : « *C'est une affaire intérieure,* réplique-t-il. *Les faits reprochés sont vérifiables et vérifiés. On veut y voir une affaire politique en transposant sur le plan local des controverses nationales. Mais, au niveau de la municipalité, il n'y a pas de problèmes de fond très graves et on souhaite qu'il y ait un débat.* »

Or, même cette possibilité de débat semble s'altérer chaque jour davantage. Elu premier secrétaire de la fédération socialiste, après le congrès de Metz, M. Paul Loridant, membre du CERES, le reconnaît volontiers : « *Dans certaines municipalités de gauche, où nous sommes minoritaires, nos copains vivent douloureusement l'union. Ils sont exclus des décisions importantes et ont l'impression qu'ils ne servent plus à rien. Et ce qui est vrai à Brétigny l'est aussi à Athis-Mons, Palaiseau, etc.* »

Mêmes difficultés lorsque les socialistes sont majoritaires. Ainsi à Yerres, où le maire, Mme Andrée Espinasse, a retiré leurs délégations aux adjoints communistes. Ainsi aux Ulis, dont M. Paul Loridant est maire. « *La section communiste,* raconte-t-il, *a distribué un tract refusant une augmentation de 30 % des impôts locaux dont il n'a jamais été question. J'ai donc dû réagir solennellement dans le bulletin municipal. A l'occasion du dernier conseil, nous avions prévu un débat à ce sujet. Mais les conseillers communistes ont refusé de discuter en affirmant : « Nous, élus, n'avons rien à voir avec l'appareil du parti.* »

Cet argument qui surprend tous les militants socialistes est pourtant confirmé par M. Ivan Tricard, premier secrétaire fédéral communiste. « *Nos élus,* insiste-t-il, *n'ont pas de comptes à rendre au parti mais à la population. Ils appliquent un programme. Ce n'est évidemment pas la même chose pour les socialistes dont certains nous traitent de racistes et de xénophobes.* »

Pour ce qui concerne les origines du malaise actuel, il se contente de demander : « *Vous êtes au courant qu'il y a eu la rupture de la gauche en 1977 ?* » Mais, ce faisant, il passe sous silence les enseignements des derniers résultats électoraux dans l'Essonne : le net recul du P.C., la stabilisation du P.S. qui prétend désormais à une position dominante et la résurrection de l'U.D.F. que l'on croyait promise au sort commun de la majorité dans les « banlieues rouges ». Autant de facteurs qui ont certainement contribué à semer le trouble dans les appareils politiques départementaux. En fait, ici comme ailleurs, et avec peut-être plus d'acuité qu'ailleurs, une question se pose : les municipalités de gauche peuvent-elles ignorer une désunion consacrée quotidiennement par les états-majors des partis ?

Pour demeurer la première formation du département, le P.C., dont l'implantation doit beaucoup à quelques personnalités aujourd'hui déclinantes, veut accroître ses effectifs de douze mille à vingt mille adhérents. Aussi, M. Ivan Tricard est-il très satisfait d'avoir vendu deux fois plus de vignettes pour la Fête de *l'Humanité* que l'an passé à la même époque. Du côté du P.S. on a le sentiment que « *le P.C. cherche sa voie avec des actions un peu désordonnées* » et on ne veut pas faire les frais d'une dynamique municipale compromise au moment où la majorité cherche des cadres susceptibles d'assumer de nouvelles responsabilités.

STÉPHANE BUGAT.

● *Indemnisation des calamités agricoles :* les organisations professionnelles paysannes reconnaissent les abus soulignés dans le dernier rapport de la Cour des comptes (*le Monde* du 13 juillet), mais estiment que la responsabilité en incombe partiellement aux pouvoirs publics. Un dirigeant du Centre national des jeunes agriculteurs estime que l'administration s'était montrée « *nettement moins vigilante* » qu'à présent ; un autre responsable agricole souligne le « *climat préélectoral* » du second semestre 1977, dont les agriculteurs « *ont profité* ».

Le numéro du « Monde » daté 15-16 juillet 1979 a été tiré à 462 620 exemplaires.

Après le discours de M. Carter

La baisse du dollar s'accentue

LIRE PAGE 26

Dénouement ...

Le général Somoza a... après cin...

Un pays ruiné

Les derni...

AU JOUR

L'offre et la...